

Prologue.

DOCUMENT DE REFERENCE
EXERCICE 2013 - 1S2014

PROLOGUE

Société Anonyme au capital de 21 260 712,80 €

Siège social : Zone d'Activités de Courtabœuf

12, avenue des tropiques - 91940 LES ULIS

382 096 451 R.C.S.EVRY

code APE : 5829 A

Téléphone : +33 (0) 1 69 29 39 39

Télécopie : +33 (0) 1 69 29 90 43

<http://www.prologue.fr>



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 24/03/2015 sous le numéro R.15-014.

Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié "si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes". Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles gratuitement auprès de
PROLOGUE - ZA de Courtaboeuf – 12, avenue des tropiques, 91940 Les Ulis,
sur le site internet de PROLOGUE : www.prologue.fr
sur le site de l'AMF : www.amf-france.org

En application de l'article 28 du règlement européen n°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés des exercices clos le 31/12/2012 et le 31/12/2011 ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférents sont présentés dans le document de référence 2012 déposé le 18 septembre 2013 sous le numéro R.13-044,

Sommaire

Le présent sommaire est conforme à l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004

1. Personnes Responsables	5
1.1. Responsable du document de référence	5
1.2. Attestation du Responsable du document de référence	5
2. Contrôleurs légaux des comptes	7
3. Informations financières sélectionnées	8
4. Facteurs de risques	9
4.1. Risque de liquidité et continuité d'exploitation	9
4.2. Perspectives d'avenir	11
5. Informations concernant l'Emetteur	12
5.1. Historique et évolution de la société	12
5.2. Investissements	14
6. Aperçu des activités	16
6.1. Principales activités	16
6.2. Principaux marchés	20
6.3. Evènements exceptionnels	20
6.4. Degré de dépendance de PROLOGUE	20
6.5. Eléments sur lesquels sont fondées les déclarations concernant la position concurrentielle	21
7. Organigramme	22
7.1. Structure juridique des filiales opérationnelles au 30 juin 2014	22
7.2. Relations Mère-Filiales	22
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	23
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	23
8.2. Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	23
9. Examen de la situation financière et résultats	24
9.1. Situation financière	24
9.2. Résultat d'exploitation	24
10. Trésorerie et capitaux	25
10.1. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	25
10.2. Tableau des flux de trésorerie consolidés	27
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	29
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	29
10.5. Sources de financement attendues	29
11. Recherche et développement	30
12. Informations sur les tendances	32
12.1. Principales tendances	32
12.2. Tendances et évènements susceptibles d'affecter l'activité de la société	32
13. Prévisions et estimations de bénéfices	33
14. Organes d'Administration	34
14.1. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration, de direction et de direction générale	38
15. Rémunérations et avantages	39
15.1. Montant des rémunérations versées et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales aux membres du conseil d'administration	39
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	41
16. Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction	42
16.1. Mandats	42
16.2. Contrats de services liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou l'une de ses filiales	42
16.3. Comité d'audit et comité de rémunération	42
16.4. Déclaration de conformité	42
17. Salariés	44
17.1. Effectifs	44
17.2. Participations et stock-options	45
17.3. Participation des salariés au capital	46

18. Principaux actionnaires	47
18.1. Répartition du capital et des droits de vote	47
18.2. Droits de vote.....	48
18.3. Contrôle de Prologue	48
18.4. Accord susceptible d'entraîner un changement de contrôle	49
19. Opérations avec des apparentés	50
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	51
20.1. Informations financières historiques- comptes sociaux	51
20.2. Information financière pro-forma	51
20.3. Etats financiers historiques – comptes consolidés	51
20.4. Vérification des informations historiques annuelles	51
20.5. Date des dernières informations financières.....	51
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	51
20.7. Politique de distribution des dividendes	51
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	51
20.9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	51
21. Informations complémentaires	53
21.1. Capital social	53
21.2. Actes constitutifs et statuts	57
22. Contrats importants	60
23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts	61
24. Documents accessibles au public	62
25. Informations sur les participations	63
26. Liste des annexes	64
26.1. Rapport de gestion – 1 ^{er} semestre 2014	65
26.2. Rapport sur les risques – 1 semestre 2014	69
26.3. Comptes consolidés résumés –1 semestre 2014.....	75
26.4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle –1 semestre 2014	101
26.5. Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne - exercice 2013	102
26.6. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE – exercice 2013	109
26.7. Rapport de gestion - exercice 2013	110
26.8. Rapport sur les risques au 31 décembre 2013	127
26.9. Rapport RSE au 31 décembre 2013	133
26.10. Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion (décret n° 2012-557 du 24 avril 2012)	144
26.11. Comptes annuels – exercice 2013	146
26.12. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – exercice 2013	169
26.13. Comptes consolidés –exercice 2013.....	171
26.14. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés –exercice 2013.....	199
26.15. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – exercice 2013	201
26.16. Honoraires des Commissaires aux comptes.....	204
26.17. Communiqués de presse significatifs.....	205
26.18. Glossaire	226
26.19. Note complémentaire aux annexes	228

Les termes techniques employés sont définis dans le glossaire en page 226 du présent document de référence.

1. Personnes Responsables

1.1. Responsable du document de référence

Monsieur Georges SEBAN : Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de PROLOGUE SA

1.2. Attestation du Responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Cette lettre contient l'observation suivante :

- les informations financières consolidées établies à la date du 31 décembre 2014 n'ont pas fait l'objet de diligences relevant d'un audit ou d'une revue limitée et n'ont donc pas fait l'objet de rapport ou attestation.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent les observations suivantes :

° Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés résumés du 1^{er} semestre de l'exercice 2014 figure aux paragraphes 26.4 du présent document de référence et contiennent les observations suivantes :

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :
 - l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 3 intitulée "Résumé des principes comptables" et dans la note 8.4 intitulée "Perspective d'avenir et continuité d'exploitation".
 - la note 2.2 "Evolution du périmètre de consolidation".

° Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2013 figurent aux paragraphes 26.11 et 26.13 du présent document de référence et contiennent les observations suivantes :

- dans le rapport sur les comptes annuels :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note 2 "Résumé des principes comptables" et dans la note 23 "Evénements postérieurs à la clôture".
- la modification du plan de continuation, note 1.2 "Evènements majeurs intervenus au cours de l'exercice" ;

- dans le rapport sur les comptes consolidés :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note 3 "Résumé des principes comptables" et dans la note 9.3 "Evénements postérieurs à la clôture".
- la modification du plan de continuation en note 3.17 "Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation";

° Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2012 contiennent les observations suivantes :

- dans le rapport sur les comptes annuels : Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur (i) le plan de continuation, note 1.2 "Evènements majeurs intervenus au cours de l'exercice" de l'annexe et, (ii) l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note 2 "Résumé des principes comptables" et dans la note 23 "Evénements postérieurs à la clôture" (point 3 "Perspective d'avenir" et point 4 "Continuité d'exploitation") de l'annexe.

- dans le rapport sur les comptes consolidés : Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur (i) l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note 3 "Résumé des principes comptables" et dans la note 9.3 "Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe et, (ii) sur le plan de continuation, note 4.1 "Plan de continuation" de l'annexe.

° Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2011 contiennent les observations suivantes :

- dans le rapport sur les comptes annuels :

- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "2. Résumé des principes comptables" et dans la note

"23 Evénements postérieurs à la clôture – Continuité de l'exploitation" de l'annexe.

- dans le rapport sur les comptes consolidés :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans le paragraphe introductif de la note "3. Résumé des principes comptables" et dans la note "9.3 Evénements postérieurs à la clôture – Continuité de l'exploitation" de l'annexe.

Fait aux Ulis, le 24 mars 2015



Georges SEBAN

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de PROLOGUE SA

Responsable de l'information financière

Monsieur Georges SEBAN – Président Directeur Général

PROLOGUE - ZA de Courtaboeuf - 12 Avenue des Tropiques - 91940 – LES ULIS

Tel : 01 69 29 39 16 - Fax : 01 69 29 39 69

2. Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires

BCRH & Associés

Représenté par Monsieur François SORS
1, rue de Courcelles
75008 – PARIS

Madame Christine VANHAVERBEKE

3, avenue du général Balfourier
75016 – PARIS

BDO France – Léger et Associés

Représenté par Monsieur Patrick GIFFAUX
113, rue de l'Université
75007 – PARIS

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Jean-François PLANTIN

1, rue de Courcelles
75008 – PARIS

Monsieur Denis COCITO

15, rue de Petersbourg
75008 – PARIS

Cabinet DYNA Audit

représenté par Monsieur Rémy Poupin
35, rue de Rome
75008 - Paris

	BCRH & Associés	Christine Vanhaverbeke	BDO France – Léger et Associés
Date de première nomination	28 juin 2012	28 juin 2012	21 janvier 2014
Durée du Mandat	jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017	jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017	jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

La société a choisi de nommer un 3ème commissaire aux comptes ayant une grande expérience des sociétés cotées et des activités à l'international, parce que Prologue, d'une part mène des opérations financières qui nécessitent la création de nombreux rapports et documents et d'autre part se développe à l'international.

Les mandats des Commissaires aux Comptes suppléants, Monsieur Jean-François PLANTIN d'une part et Monsieur Denis COCITO d'autre part, arriveront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, Cabinet DYNA Audit arrivera à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Contrôleurs légaux ayant démissionné, été écartés ou n'ayant pas été renouvelés sur la période couverte

Néant

Honoraires des contrôleurs légaux

Les honoraires des commissaires aux comptes de la Société et membres de leur réseau pris en charge par le Groupe Prologue, ont fait l'objet d'un communiqué réglementaire (cf. paragraphe 26.16 du présent document de référence).

3. Informations financières sélectionnées

Comptes consolidés

Les données sont établies selon les normes IFRS et sont issues des comptes audités.

(en milliers d'euros)

	1S2014	Exercice 2013	1S2013	Exercice 2012
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 037	20 079	9 810	21 435
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	75	(442)	(560)	(759)
RESULTAT OPERATIONNEL	155	(1 224)	(793)	5 669
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	(276)	(332)	(1 045)	2 001
CAPITAL	14 825	14 421	12 035	8 637
CAPITAUX PROPRES	2 231	1 698	(4 159)	(6 463)
EMPRUNTS et DETTES FINANCIERES à long terme	1 595	1 678	1 953	2 161
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	3 405	3 318	4 892	5 054
EMPRUNTS et DETTES FINANCIERES à court terme	2 798	2 602	2 518	3 240
AUTRES PASSIFS COURANTS	8 691	9 803	10 175	12 734
TOTAL ACTIF NON COURANT	9 840	9 210	8 826	8 645
TOTAL DE L'ACTIF	18 719	19 098	15 379	16 726
FLUX DE TRESORERIE :				
FLUX NET GENERE/(REQUIS) PAR L'ACTIVITE	(947)	(6 046)	(2 651)	(2 420)
FLUX NET GENERE/(REQUIS) PAR LES OPERATIONS DE INVESTISSEMENTS	(621)	(628)	(431)	(182)
FLUX NET GENERE/(REQUIS) PAR LES FINANCEMENTS	706	8 571	2 660	3 448
Trésorerie d'ouverture	590	(1 280)	(1 280)	(2 134)
Trésorerie de clôture	(272)	590	(1 712)	(1 280)
Nombre d'actions à la clôture	18 531 478	18 026 710	12 034 976	8 636 844
Nombre moyen pondéré d'actions	18 204 791	12 509 861	10 213 878	6 264 078
Nombre moyen pondéré d'actions (après la prise en compte d'instruments dilutifs)	56 836 343	31 936 501	17 605 542	9 662 210
Résultat par action (en euro)	(0,02)	(0,03)	(0,10)	0,32
Résultat dilué par action (en euro)	(0,00)	(0,01)	(0,06)	0,21
Effectif à la clôture	215	219	215	230

Les changements significatifs de la situation financière ou commerciale sont développés au paragraphe 20.9 du présent document de référence.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2014 est présenté au paragraphe 6.1 du présent document de référence et le communiqué de presse diffusé le 27 février 2015 repris au paragraphe 26.17.

4. Facteurs de risques

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs.

La société ne peut toutefois exclure que d'autres risques, inconnus à la date d'établissement du présent document de référence et susceptibles d'avoir un effet défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats puissent exister.

Ce chapitre expose l'actualisation des risques faisant l'objet du Rapport sur les risques (cf : Rapport sur les risques – 1S2014 chapitre 26.2 du présent document de référence).

4.1. Risque de liquidité et continuité d'exploitation

Risque de liquidité

La trésorerie disponible (liquidité + montant disponible des lignes de crédits CT) du Groupe au 28 février 2015 s'élève à 11,9 M€ (liquidités pour 10,7 M€ + le montant disponible des lignes de crédit pour 1,2 M€) après l'exercice de BSA à hauteur de 15,8 M€ (cf. tableau au paragraphe 10.1).

De plus, pour financer ses besoins d'exploitation le Groupe dispose, au 28 février 2015, des moyens suivants :

- Encours d'Affacturage : Le groupe dispose d'un en-cours d'affacturage utilisé à hauteur de 526 K€ (70% des créances clients émises en France sont affacturées). Cet encours est assorti s'une garantie de 10% avec un minimum de 80 K€ ; la garantie retenue est remboursée lors du règlement des créanciers. Il n'y a pas de montant maximum ; le montant des créances mobilisables évolue en fonction du chiffre d'affaires de la société.

- Lignes de crédit : en Espagne, le Groupe dispose de lignes de crédit (formalisées par des contrats spécifiques signés devant notaire), à hauteur de 1,7 M€, utilisées à hauteur de 0,5 M€.

- Accord de financement (Equity line) avec le fonds américain York Global Master Ltd. à hauteur de 1 M€ (100 K€ utilisés à la date d'enregistrement du document de référence) (cf. paragraphe 3.2 "Modification du capital" du Rapport de gestion du 1^{er} semestre 2014 au chapitre 26.1 du présent document de référence).

Le Groupe dispose de moyens suffisant pour financer l'ensemble de ses besoins de fonds de roulement sur un horizon de temps de 12 mois par rapport à la date d'enregistrement du document de référence.

Sortie du plan de continuation

Par jugement du 5 décembre 2013, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté une nouvelle modification du Plan avec deux modalités de règlement :

- conversion des créances au capital de la société Prologue moyennant un prix de souscription d'actions égal à la moyenne des cours de clôture des 60 jours de bourse précédant la date du jugement qui aura adopté la requête en modification du Plan.

Ce prix aura pour valeur plancher 1 euro et ne pourra pas présenter une décote supérieure à 10% de la moyenne des 3 derniers cours de clôture précédant la date du jugement qui aura adopté le requête en modification du Plan.

- règlement du solde de la créance sur 10 ans, de Novembre 2014 à Novembre 2023.

Les créanciers qui ont refusé cette modification ou n'ont pas répondu restent dans le plan tel que défini le 5 décembre 2011.

Remboursement anticipé du plan de continuation

Le 13 octobre 2014, le Groupe a annoncé le remboursement anticipé en novembre 2014 des deux dernières échéances du plan de continuation, dues en novembre 2014 et novembre 2015, pour un montant de 2 157 K€ et de ce fait la sortie du Plan de continuation des sociétés Prologue et Imecom. Ce remboursement a été effectué le 7 novembre 2014.

A l'issue de ce paiement ne subsistent que les dettes, hors du Plan de continuation, pour lesquelles l'étalement du remboursement sur 10 ans (de novembre 2014 à novembre 2023) avait été accepté. La première échéance de 365 K€ a été payée le 7 novembre 2014.

Le solde sera réglé en 9 échéances identiques de 365 K€ de novembre 2015 à novembre 2023.

- Capitaux propres et endettement

La situation des capitaux propres et de l'endettement financier net consolidé de la Société au 31 décembre 2014, établie selon le référentiel IFRS et conformément aux recommandations de l'ESMA (European Securities Market Authority) de mars 2011 (ESMA/2001/81, paragraphe 127), est présentée ci-après :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2014
Total des dettes courantes	10 649
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	117
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	0
- Dettes financières	1 046
- Dettes fournisseurs	4 557
- Dettes sociales et fiscales	2 552
- Autres dettes	2 377
Total des dettes non courantes	4 568
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	1 203
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	0
- Dettes financières	1 617
- Dettes fournisseurs	29
- Dettes sociales et fiscales	1 587
- Autres dettes	132
Capitaux propres - part du Groupe	17 515
Capital social	21 261
Primes	0
Réserve légale	0
Autres réserves	38
Report à nouveau	0
Réserves consolidées	(3 508)
Résultat consolidé - part du groupe*	(276)

* le résultat est celui arrêté au 30/06/2014 figurant dans l'annexe au paragraphe 26.3 du présent document de référence

Chiffres non audités

Analyse de l'endettement financier net (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2014
A. Trésorerie	11 881
B. Equivalent de trésorerie	30
C. Titres de placement	
D. Liquidités (A+B+C)	11 912
E. Créances financières à court terme	
F. Lignes de crédit bancaires à court terme et autres avances à CT	1 388
G. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	117
H. Dettes envers le factor	
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	1 505
J. Endettement financier net à court terme (I - D)	(10 406)
K. Lignes de crédit et emprunts bancaires à plus d'un an	
L. Autres dettes à plus d'un an	131
M. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	1 203
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	1 334
O. Endettement financier net (J + N)	(9 073)

Chiffres non audités

A la date de publication du présent rapport il n'existe aucune dette indirecte ou inconditionnelle.

Aucun changement significatif susceptible d'affecter le montant de l'endettement financier net à moyen et long terme et le montant des capitaux propres hors résultat de la période n'est intervenu depuis le 31 décembre 2014.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de temps de 12 mois par rapport à la date d'enregistrement du document de référence.

- Risque lié à l'absence d'exercice des bons

L'exercice éventuel de BSAA 2019 (FR0011198175), des BSAAR 2020 (FR0011627900) et des BSAA 2021 (FR0011994326) est lié à l'évolution du cours et de la liquidité de l'action Prologue (le nombre de bons émis est détaillé dans le tableau au paragraphe 21.1.4). Il existe donc un risque significatif que, selon l'évolution du marché du titre Prologue, ces BSA soient peu ou pas exercés. L'absence d'exercice de ces bons ne remet pas en question la possibilité pour la société de faire face à ses échéances et ce, en tenant compte du fait que les flux de trésorerie liés à l'activité ont été négatifs au cours des exercices 2011, 2012, 2013 et 1S2014 (cf paragraphe 10.2 du présent document de référence).

- Risque de dilution significative

La participation des actionnaires de Prologue dans son capital pourrait être diluée significativement. En effet, à la date du présent document de référence, la société a émis et attribué des bons de souscription d'actions (BSAA2019 - BSAAR2020 - BSAA2021 - BSAAR Managers), des bons d'émission d'actions (BEA), l'exercice intégral de l'ensemble de ces instruments donnant accès au capital attribués et en circulation permettrait la création de 20 452 519 actions nouvelles, générant une dilution de 43,5 %.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le montant de l'augmentation potentielle du capital liée à l'exercice de tous les BSAA 2019 (FR0011198175), tous les BSAAR 2020 (FR0011627900) et de tous les BSAA 2021 (FR0011994326) existants correspondrait à 36,9 M€ (cf. paragraphe 21.1.4).

Les augmentations de capital et/ou émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital autorisées par l'assemblée générale mixte du 10 septembre 2013 (cf. chapitre 21.1.4) ont atteint le montant plafonné de 16 M€

- Risques prud'homaux

Les anciens dirigeants Luc Pévère et José Alves Torres avaient chacun engagé une action auprès du Tribunal des Prud'hommes afin de contester leur licenciement pour faute lourde intervenu en juillet 2010. En janvier 2013, le Conseil de Prud'hommes a procédé à la radiation pure et simple de la procédure qu'avait engagée M. Luc Pévère.

En septembre 2012, le Conseil des Prud'hommes de Longjumeau a débouté José Alvez Torres de toutes ses demandes, en précisant qu'avec ses dirigeants d'alors celui-ci avait "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et que "les faits reprochés sont réels et sérieux" et "présentent une exceptionnelle gravité" justifiant son licenciement pour faute lourde. José Alvez Torres a fait appel de ce jugement. Lors de l'audience concernant M. Alves-Torres le 5/11/2014, la Cour a radié l'affaire du fait de l'absence de diligences de l'appelant. Suite au dépôt de conclusions, l'affaire a été rétablie et le Tribunal statuera le 1/07/2015. Ces litiges ne sont pas provisionnés dans les comptes.

4.2. Perspectives d'avenir

Fort du succès de la stratégie développée depuis 4 ans par son nouveau management, Prologue est aujourd'hui présent sur des métiers porteurs avec des technologies innovantes et, ambitionne de devenir un acteur de référence dans les technologies liées notamment au Cloud Computing.

Afin d'offrir à ses produits une ouverture mondiale et favoriser ainsi la réussite de sa stratégie ambitieuse, le Groupe poursuivra sa dynamique de croissance interne forte sur ses territoires historiques et sur de nouveaux territoires à l'instar des succès remportés en Amérique Latine.

En complément de cette stratégie de croissance interne, Prologue pourra saisir les opportunités de croissance externes qui lui permettront de renforcer son offre ou son implantation géographique dès lors que ces acquisitions se feront dans des conditions financières totalement sécurisées et créatrices de valeur de l'actionnaire. L'opération de rapprochement envisagée actuellement avec le groupe O2i s'inscrit parfaitement dans cette perspective.

Ces éléments complètent les perspectives envisagées dans le rapport financier du 1^{er} semestre 2014 (cf. paragraphe 6 du chapitre 26.2).

5. Informations concernant l'Emetteur

5.1. Historique et évolution de la société

5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

La raison sociale et le nom commercial de l'émetteur sont identiques : PROLOGUE

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Inscription au RCS d'Evry sous le numéro : 382 096 451 code APE 5829 A

5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur

Constitution le 6 juin 1991 pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans (expire le 5 juin 2090)

5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur

PROLOGUE

Société Anonyme au capital de 21 260 712,80 € régie par la législation française

Siège social : ZA de Courtaboeuf - 12, avenue des tropiques, (91940) les Ulis, France.

Téléphone : +33 (0)1 69 29 39 39

Télécopie : +33 (0)1 69 29 90 43

Pays d'origine : France

5.1.5. Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Les évènements significatifs dans l'évolution récente de Prologue et le développement de son activité sont présentés de manière chronologique pour la période couverte par le présent document de référence.

2014

- Augmentation du capital par exercices de BSAA et BSAAR portant le capital à 21 260 712,80 €,
- Projet d'OPE sur le groupe O2i,
- Sortie anticipée du plan de continuation en novembre,
- Fin avec succès du projet européen CloudPort (Investissement avenir du grand emprunt) démarré en 2011,
- Démarrage en Espagne du projet européen "Advanced Multi-tenant Back-up and Recovery System for Cloud Computing",
- Modification des caractéristiques des BSAAR exercés entre le 18 juin et le 30 octobre 2014,
- Sortie du périmètre de consolidation au 30 juin de la filiale Alhambra Eidos, et cession en septembre 2014,
- Création de la filiale Alhambra Eidos do Brasil détenue à 80% par Alhambra Eidos America.

2013

- Augmentation du capital par exercices de BSABSAA et BSAA portant le capital à 14 421 368 €,
- Restructuration de la dette par la modification du plan de continuation,
- Visa de l'AMF le 12 décembre pour l'attribution aux actionnaires de BSAAR,
- Augmentation de la participation de Prologue au capital d'Alhambra Systems (portée à 99%).

2012

- Paiement intégral de l'option 1 du plan de continuation,
- Augmentation du capital par exercices de BSABSAA et BSAA (27 avril, 7 juin et 4 décembre) portant le capital à 8 636 844 €,
- Visa de l'AMF le 29 février pour l'attribution aux actionnaires de BSAA et BSABSAA,
- Cession de l'immeuble de Gémenos,
- Déconsolidation de la filiale italienne Prologue Italy inactive depuis 2004,
- Démarrage du projet Medusa (projet Européen).

2011

- Création des filiales Alhambra Eidos France, Alhambra Eidos America (Uruguay) et d'Alhambra Polska filiales respectivement à 100%, 75,00% et 51,65% d'Alhambra Systems,
- Restructuration de la dette par la modification du plan de continuation,
- Liquidation effective des filiales Prologue GmbH (Allemagne), Prologue Iberica (Espagne) et Prologue NV (Belgique),
- Acquisition d'Imecom Group inc par Alhambra Systems,
- Démarrage du projet CloudPort (Investissement avenir du grand emprunt) dans lequel Prologue est chef de file,

- dépôt de brevets " Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia" et "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia" en partenariat avec l'Institut Télécom Sud Paris et Armines,
- Intégration dans le consortium OW2 (communauté Open source pour le développement de logiciels d'infrastructure),
- Attribution par OSEO du label "Entreprise Innovante".

2010

- Changement complet de Direction avec la nomination de Georges SEBAN (PDG) et de Jaime GUEVARA (DG), suite à la démission de l'ancienne direction,
- Liquidation des filiales italiennes Ergonet et Wizard,
- Accord de cession de licences avec Alliance Software,
- Fin avec succès du projet européen Mobithin (démarré en 2008),
- Acquisition de parts de minoritaires dans Alhambra Systems portant la détention à 95%,
- Démarrage du projet Compatible One (pôle System@tic).

2006-2009 – Un nouveau départ pour Prologue

Dès novembre 2005, une réorganisation a été engagée afin d'établir les conditions nécessaires à la réussite de la société :

- création d'une structure unique : l'ensemble des sociétés composant Prologue ont été fusionnées et les équipes regroupées sous une seule entité, PROLOGUE, associée à une nouvelle signature "L'innovation durable".
- lancement d'une nouvelle offre : en se recentrant sur son cœur de métier et en capitalisant sur son expérience de plus de 20 ans, Prologue a conçu et développé sa nouvelle plate-forme Use it Suite.

2004-2005 - Prologue connaît une période de transition

Le Groupe a prolongé les actions débutées les années précédentes et plus particulièrement :

- le recentrage des activités du Groupe avec la redéfinition de la politique commerciale et de l'offre produits,
- le programme de restructurations : réduction du nombre de structures juridiques opérationnelles par transmission universelles de patrimoine (TUP), regroupements des effectifs sur 2 sites, fermeture des filiales déficitaires et un plan de réduction du personnel début 2005 afin d'assurer un retour à l'équilibre fin 2005.
- La déclaration de cessation de paiements effectuée en date du 02 novembre 2004 s'est soldée le 7 novembre 2005 par la validation du plan de continuation présenté par la société assorti d'un plan d'étalement des dettes sur 10 ans.

2002-2003 - Prologue restructure son offre et simplifie son organisation

Prologue considère les années 2002 et 2003 comme des années charnières qui lui ont permis :

- de structurer son offre et de recentrer sa stratégie produit,
- de céder les sociétés dont l'activité n'était pas le cœur de métier de Prologue,
- de regrouper les structures juridiques en 6 sociétés (une par pays) afin de mutualiser les coûts de structure interne.

1998-2001-Prologue élargit son panel de technologies

Prologue fait l'acquisition de plusieurs sociétés de technologies afin de constituer une offre globale dont l'objet est de conforter le modèle multi utilisateurs tout en y intégrant l'ensemble des fonctions nécessaires à son ouverture vers le monde externe à l'entreprise. Cette offre s'articule autour de 3 domaines technologiques :

- l'exploitation des données (Linux, Clusters, solutions globales dédiées à la gestion),
- le transfert et l'accès aux données (échanges de données informatisés, télé-déclarations, télé-procédures, Feuilles de Soins Electroniques),
- la sécurisation des données (contrôle d'accès, chiffrement, authentification, autorisations)

Parallèlement, Prologue étoffe son offre de services grâce au rachat de la société Euroview, prestataire reconnu dans la conception et la mise en œuvre d'infrastructures systèmes et de messagerie.

Pour renforcer son assise technologique, Prologue s'engage dans des projets de R&D européen (MECASP) et nationaux (Leg@net et Aspect).

Le 2 juillet 1998, Prologue est introduit au Nouveau Marché de la Bourse de Paris.

1993-1997 - La technologie de Prologue est consacrée au plan mondial par Microsoft

En 1993, Prologue, anticipant le succès de Windows NT, a signé un accord technologique avec Microsoft grâce auquel la Société est devenue le seul éditeur européen à disposer du code source de ce système. Cet accord lui a permis de concevoir la technologie WinTimes, conférant au système d'exploitation Windows NT les caractéristiques d'un système multi-utilisateurs.

En avril 1997, Microsoft s'est porté simultanément acquéreur d'une licence des deux seuls produits du marché : Winframe (*de l'américain Citrix Systems*), et WinTimes (*de Prologue*).

Sur ces bases, l'éditeur américain commercialisera respectivement en 1999 et 2001 les offres Windows 2000 et Windows XP.

1986-1992 - Prologue devient une référence informatique européenne pour les PME-PMI

Filiale à l'origine du Groupe Bull, Prologue a été créée en 1986 sur la base d'un concept simple : offrir aux sociétés de service informatique un environnement complet de développement de logiciels fondé sur la technologie multi-utilisateurs. Principalement articulée autour d'un système d'exploitation et d'outils de développement, l'offre de la Société, à la fois économique, performante et sécurisée, s'est rapidement imposée comme un modèle de référence en informatique de gestion. En 1991, la Société a acquis son indépendance financière par le biais d'un RES (Rachat de l'Entreprise par ses Salariés), soldé en totalité en 1999 après un remboursement cumulé d'environ 55 millions de francs (soit environ 8,4 M€).

5.2. Investissements**5.2.1. Principaux investissements réalisés sur la période couverte**

Les principaux investissements (immobilisations incorporelles, recherche et développement) se situent en Europe et principalement en France.

En France, les sociétés Prologue et Imecom continuent à apporter des innovations majeures aux produits de base du Groupe : offre de Dématérialisation des échanges de données et de documents, offre de Messagerie et communication convergente, et celle de la Virtualisation de postes de travail et systèmes d'exploitation personnalisés, les orientant vers la mobilité et le "cloud computing". A l'international, les sociétés du Groupe Alhambra Systems renforcent la maîtrise des processus de développement et d'intégration collaboratifs avec des équipes réparties sur plusieurs sites.

(en milliers d'euros)

Edition	1S2014	2013	2012
Investissements incorporels (création/acquisition de logiciels)	845	815	576
Investissements corporels	8	13	9
Investissements/ (désinvestissements) financiers	-	(1)	13
Total	853	827	598

(en milliers d'euros)

Intégration Systèmes et services	1S2014	2013	2012
Investissements incorporels (création/acquisition de logiciels)	21	87	68
Investissements corporels	23	61	143
Investissements/ (désinvestissements) financiers	-	(1)	56
Total	44	147	267

(en milliers d'euros)

Opérateur de systèmes d'information et de télécommunication	1S2014	2013	2012
Investissements incorporels (création/acquisition de logiciels)	32	131	94
Investissements corporels	34	91	195
Investissements/ (désinvestissements) financiers	-	(2)	78
Total	66	220	367

(en milliers d'euros)

Investissements réalisés	1S2014	2013	2012
TOTAL	963	1 194	1 232

De manière générale, les investissements courants de la société sont financés sur fonds propres. Les projets de recherche & développement, présentés au paragraphe 11, sont financés par les fonds propres et les subventions.

Les frais de développement sont en partie immobilisés et amortis sur une durée de 2 à 4 ans.

5.2.2. Investissements en cours

Le Groupe investit dans le développement de sa nouvelle plateforme Use it Cloud (basée sur les résultats obtenus par les projets CompatibleOne et CloudPort) en France.

En Espagne, les investissements sur l'internationalisation et l'utilisation à partir des mobiles des offres en mode Cloud des produits HandSIP, Almagesto et TuIntranet continuent.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le montant des investissements de R&D porté en immobilisation s'élève à 1 086 K€.

Certains programmes de recherche et les investissements en découlant répondent aux paramètres du dispositif "Crédit Impôt recherche". Au titre de l'exercice 2013, le montant du CIR constaté est de 213K€

5.2.3. Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de direction

Le Groupe prévoit de continuer les investissements en termes de R&D dans les technologies du "cloud computing" en particulier une version SaaS d'Use it Flow complètement renouvelée pour tirer parti des avantages du Cloud, tels que l'élasticité et la fiabilité, et enrichie fonctionnellement par des solutions telles que les coffres forts numériques, la GED et le workflow, répondant ainsi aux besoins de l'entreprise numérique. Trois projets de R&D subventionnés sont en cours de réalisation, Medusa (499 K€ réalisés sur 941 K€ engagés) et Advanced Multi-tenant Back-up & Recovery Systems for Cloud Computing (260 K€ consommés sur 1048 K€ engagés), pour lesquels les travaux se prolongeront au-delà de l'exercice 2014.

Les projets en cours de développement sont présentés au chapitre 11 "Recherche et développement" du présent Document de référence.

Au jour du dépôt du présent Document de Référence, aucun autre engagement ferme n'a été donné par le Groupe.

6. Aperçu des activités

6.1. Principales activités

Expert depuis son origine des systèmes distribués et de la virtualisation des postes de travail, le groupe Prologue a étendu depuis plusieurs années son expertise technologique aux domaines de la dématérialisation, de la sécurisation des échanges et de la gestion des systèmes d'information et de télécommunication. L'ensemble de ses acquis, et les résultats obtenus par les projets de recherche réalisés ces dernières années, permettent aujourd'hui à Prologue d'être idéalement positionné comme un acteur de référence sur le marché porteur du Cloud Computing dont il a été l'un des précurseurs (avec les solutions ASP, modèle de SaaS largement répandu sur Internet vers la fin des années 2000). Ensuite, Prologue a joué un rôle important dans le projet MobiThin, qui permet de connecter les Smartphones aux applications informatiques de l'entreprise, ce qui est précurseur dans la gestion de la mobilité qu'on connaît aujourd'hui avec les téléphones mobiles connectables à Internet, aux systèmes de messagerie, et aux réseaux sociaux qui sont opérés dans des Clouds publics divers.

Enfin, Prologue, en se basant sur les résultats des projets CompatibleOne et CloudPort, lance sur le marché la première plateforme de brokering dans le Cloud connectable à des fournisseurs de Cloud hétérogènes pour permettre aux entreprises de s'approvisionner librement auprès d'un ou de plusieurs fournisseurs simultanément.

Le projet CompatibleOne est un projet Open Source, financé par OSEO dans le cadre du 10^{ème} appel à projet du Fonds Unique Interministériel, dans lequel Prologue a joué un rôle significatif au niveau de l'architecture et des développements. Prologue a décidé de lancer sur le marché un service d'intermédiation (Brokerage as a Service) à partir des résultats de ce projet, et a combiné ce service avec une plateforme de marketplace résultant du projet CloudPort, financé par le programme Investissement d'Avenir du grand Emprunt. Il s'agit d'une Plateforme opérée comme un service, et qui offre aux futurs clients les outils pour déployer leurs applications dans le cloud de leur choix, de superviser le cycle de vie de ces applications après leur déploiement, et d'assurer l'interopérabilité et la réversibilité des applications entre les Clouds.

Modèle économique du Groupe

Pour Prologue France, le modèle économique est établi selon plusieurs variantes:

1 - Revenus récurrents qui s'appliquent aux différents solutions logicielles opérées en SaaS ou de l'infrastructure en mode IaaS :

- Use it Flow (dématérialisation des échanges EDI, bancaires, administratifs, factures électroniques, etc.),
- Use it Messaging (solution de fax en mode SaaS)
- Almagesto (gestion de centres de formation et cours sur le web), etc.
- des plateformes pour la gestion des courriels, de contenus, de la GED, etc.
- des infrastructures réseaux et systèmes (IaaS), fournies et gérées pour le compte de nos clients, avec des services qui nous permettent par exemple, de prendre en charge la reprise d'activité en cas de désastre dans leurs infrastructures propres, ou d'assumer l'externalisation complète des leurs centre de calculs,
- des services de téléphonie et de communications convergentes personnalisés, qui comprennent des PABX, des call-centers virtuels et l'acheminements des appels par Voix sur IP, avec des services associés qui nous permettent d'inclure l'installation des infrastructures et des dispositifs chez le client, et la prise en charge de leur gestion. Ces services permettent d'intégrer l'émission et réception de Fax et SMS à partir des courriels, des vidéoconférences et autres services avancés.

2 - Les ventes de Licences et d'Equipements: ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation.

3 - Les ventes de prestation de conduite de projet et d'intégration de solutions: Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou des infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, la facturation est faite par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe. Les opérations d'intégration de logiciels impliquent en général des plateformes ou logiciels développées par le Groupe, comme Handvox (interconnexion entre l'informatique et les communications convergentes multimedia), Use it Messaging, Use it Flow, etc... et des produits du marché comme Sage, SharePoint ou CRM Navision, ces produits revendus ou non par le Groupe, sont aussi intégrés.

4- Les Ventes Indirectes : Les licences des plateformes Use it Linux Server et Terminal Services de Prologue et, dans certains cas, Use it Messaging, sont vendues à travers un réseau de revendeurs, ceux-ci sont des intégrateurs qui ont développé leurs applications métier sur ces environnements.

5- les contrats récurrents d'assistance, de support technique et de maintenance de matériels ou des logiciels, y compris les contrats de TMA (Tierce Maintenance Applicative).

Mode de commercialisation

En France, pour l'offre de dématérialisation et les produits historiques, la commercialisation se fait par une force de vente distribuée dans les régions (7 ingénieurs commerciaux) appuyée par une cellule avant-vente centrale de 3 personnes. Prologue distribue ses produits soit, en s'adressant directement au client final (grands comptes) soit, à travers un réseau de partenaires (revendeurs, éditeurs, intégrateurs, VARs, et SSII) implantés sur tout le territoire français et présents dans tous les secteurs économiques. Ces derniers revendent les produits à leurs clients ou les intègrent à leurs logiciels et commercialisent la solution complète.

Pour les services Cloud d'intermédiation et de marketplace, deux modèles de ventes sont adoptés:

- 1- Prologue opère le service et applique une tarification basée sur un abonnement mensuel proportionnel au nombre de machines virtuelles déployées.
- 2- Prologue met à la disposition de ses clients la Plateforme technologique et applique une tarification à base d'abonnement mensuel relatif au volume des machines virtuelles déployées par les clients.

En Espagne, les prestations Cloud, les solutions informatiques et les services associés sont commercialisés, en règle générale, directement au client final. Le client est, le plus souvent, une entreprise de taille moyenne, une unité de cette taille qui fait partie d'un groupe, ou une institution publique ; cette commercialisation est effectuée par une force de vente et d'avant-vente de 13 personnes.

Dans le cas de certaines grandes opérations, des consortiums ou des groupements (GIE ou autres) sont établis avec d'autres entreprises complémentaires, pour pouvoir assumer l'ensemble de tâches confiées par le client dans le cadre d'un contrat. Dans ce cas, le client traite avec le groupement et celui-ci avec la société pour les prestations qui lui reviennent.

Evolution du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par activité (M€)	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	5,2	5,6	6,5
Ventes de licences, de matériels et de services associés	10,8	9,6	10,9
Autres activités de service	5,2	4,8	4,9

Chiffre d'affaires par pays (M€)	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014
Espagne	14,6	14,2	16,4
France	5,8	5,1	4,6
Etats-Unis et autres pays	0,8	0,8	1,3

Le communiqué de presse relatif au chiffre d'affaires de l'exercice 2014 est inséré au paragraphe 26.17 du présent document de référence.

6.1.1. Evolution de l'activité

Les activités de Prologue s'harmonisent selon un modèle homogène de développement R&D optimisé et de commercialisation adaptée à l'environnement international où le Groupe a décidé de s'implanter. La R&D investie dans un site en France ou en Espagne servira tous les pays où le produit est commercialisé. La commercialisation se fait soit par un réseau propre, soit par l'établissement de partenariat avec des sociétés locales.

Ainsi la transformation profonde du groupe se fait autour de trois axes:

- l'Edition et l'intégration de solutions logicielles et des services associées, portée par la R&D de Prologue en France (cf. le paragraphe 5 "Investissement" du présent document de référence),
- l'Internationalisation des prestations à forte valeur ajoutée, en mode Cloud, d'infrastructures (systèmes et réseaux), plateformes, téléphonie, communications convergentes et applications, portée par sa filiale Alhambra Systems, basée en Espagne, et supervisant toutes les filiales à l'international.
- le lancement de solutions d'intermédiation et de marketplace dans le cloud, Use it Cloud Broker et Marketplace, avec une organisation commerciale et marketing à mettre en place dès 2015, ciblant le marché mondial.

6.1.1.1 Edition de logiciels et l'innovation technologique

L'innovation technologique constitue le cœur même de Prologue. Depuis plusieurs années, Prologue et ses filiales travaillent sur des projets d'avant-garde destinés au marché porteur des technologies liées au Cloud Computing.

Comme cité précédemment, en France, après le projet MobiThin achevé en 2010, CompatibleOne, dont Prologue a eu la responsabilité technique et qui permet de déployer et d'exploiter des applications et infrastructures sur des "cloud" privés et publics hétérogènes (cloud hybrides), achevé en février 2013, et CloudPort achevé en avril 2014, dont Prologue a été le chef de file, et qui, s'appuyant sur CompatibleOne, est destiné à mettre en œuvre des outils de portage d'applications dans le Cloud et des outils d'accès universel au Cloud achevé en avril 2014, un autre projet ambitieux est actuellement en cours de réalisation :

- Medusa, projet européen dont Prologue est partenaire, en charge principalement du développement de la plateforme collaborative sur la télémédecine

D'autres projets sont en cours de montage dans la continuité de ceux déjà engagés afin de capitaliser sur les innovations développées par Prologue et d'en étendre la portée.

En Espagne, le Centre de R&D de Alhambra Systems à Albacete a participé aux projets "Fabrum", "Mevalhe" et "PMSing" terminés respectivement en avril 2010, octobre 2010 et mai 2011 et est engagé dans le projet "Origin" (démarré en 2010 et toujours en cours de réalisation) qui a pour objet de concevoir, avec d'importants partenaires industriels (Indra...) et académiques, des méthodes et des outils et développer une "software factories" utilisable par des équipes de développement situées dans différents pays.

Depuis juillet 2014, Alhambra Systems, participe au projet européen: "Advanced Multi-tenant Back-up and Recovery System for Cloud Computing" (cf chapitre 26.17 communiqués significatifs).

Tous ces projets ont été supportés par les fonds européens FEDER.

Ces différents projets sont décrits au paragraphe 11 "Recherche et développement".

En parallèle de ces projets d'avant-garde, Prologue a réalisé d'importants investissements en R&D destinés à développer une solution complète de dématérialisation, en mode SaaS basée sur le Cloud, regroupant la capture électronique de documents, le traitement selon des workflows, le classement, l'archivage légal et la diffusion, sous forme électronique ou papier. Cette stratégie s'est accompagnée de la signature d'accords de partenariat avec des acteurs de référence comme Digiposte, Adullact, et Imprimerie Nationale. La signature d'un contrat (en juin 2013) très significatif dans ce domaine avec un important client(Habitat76) a validé la pertinence de l'approche de Prologue ; ce contrat porte sur un montant de 2 M€ à réaliser sur 4 ans. La production a démarré en décembre 2013 et à ce jour le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 271 K€, le déploiement se poursuit.

Dans la dématérialisation, Prologue a également élargi son offre de traitement des flux financiers en intégrant les normes SEPA (Single Euro Payments Area) ; s'inscrivant dans le sillage de la monnaie unique, le SEPA permet à toutes les personnes possédant un compte bancaire en Europe d'effectuer des paiements en bénéficiant de conditions et de moyens standardisés.

Le SEPA est aujourd'hui intégré à l'offre Prologue Use it Flow, sous forme de technologie de conversion et de transmission des flux bancaires selon les normes SEPA. Ce qui permet à Prologue de signer des contrats avec les entreprises pour convertir les flux de paiement (virements, prélèvements) aux normes SEPA.

Alhambra Systems a, pour sa part, travaillé à l'amélioration des interfaces et fonctionnalités des produits Almagesto, HandVoxet, HandSIP, et collabore aux projets de développement de solutions conduits par Prologue.

6.1.1.2 Internationalisation et mise en place des synergies intragroupe

Depuis deux ans, Alhambra Systems, a pour mission d'accélérer l'internationalisation du Groupe.

Alhambra Systems a contribué aussi à l'élargissement des activités de Prologue en France, à travers le datacenter établi à Ivry-sur-Seine, et connecté aux autres sites du Groupe. Sur cette base, Prologue déploie en France des installations de voix sur IP, des services en mode "cloud", des "call centers virtuels" et des solutions CTI.

L'unité en Espagne, constitué par la filiale Alhambra Systems et sa filiale Groupe Eidos, continue sa croissance basée sur ses offres en mode Cloud qui couvrent les infrastructures, les réseaux, la téléphonie VoIP et les communications convergentes. Les activités d'intégration de systèmes et réseaux, et de solutions logicielles, ainsi que la formation et le conseil sur la gouvernance des systèmes d'information, les méthodes de gestion de l'exploitation et des projets, contribuent à ajouter chaque année des nouvelles installations de services récurrents en mode Cloud. À travers de l'expérience et la capacité de ses équipes, Alhambra

contribue significativement aux efforts du Groupe pour développer de solutions innovantes qui correspondent aux besoins des clients, et à leur mise en exploitation. Des nouvelles lignes innovantes commencent à apporter leur contribution au chiffre d'affaires : le BigData, le Business Intelligence, la cyber-sécurité, les Clouds hybrides, etc.

La filiale aux Etats-Unis, Imecom Group Inc., qui a une activité rentable depuis 2005, concentrée sur le produit "Use it Messaging", compte une importante base de grands clients. À l'aide d'Alhambra, elle a commencé à déployer sur son marché d'autres lignes d'activité du Groupe, comme les solutions de gestion de la téléphonie sur IP. Des efforts sont en cours pour accélérer la distribution de ces solutions sur ce grand marché et une multiplication du chiffre d'affaires est attendue pour 2015. Les Etats-Unis deviendront aussi une composante importante du réseau de télécommunications internationales et de datacenters d'Alhambra.

La filiale Alhambra Eidos América, basée en Uruguay est en activité et a déjà réalisé des opérations importantes dans les domaines du déploiement d'infrastructures pour le BigData, et dans le conseil et la formation en Colombie, au Pérou, au Chili et Argentine.

La filiale Alhambra do Brasil a été créée en février 2014. Des actions commerciales sont en cours, notamment en collaboration avec son partenaire brésilien (Integratis) qui apporte une force commerciale et des nombreuses opportunités de cross-selling. Des alliances avec des opérateurs et autres sociétés locales ont été conclues. Des projets importants sont déjà engagés (cf chapitre 26.17 communiqués significatifs).

Le Groupe a établi aussi une présence en Pologne qui, bien qu'ayant réalisé déjà quelques opérations, n'atteindra pas une activité significative.

Parallèlement à cette expansion internationale, le groupe s'est attaché à mettre en place de façon systématique les synergies entre ses entités existantes et celles nouvellement créées avec ainsi notamment :

- les offres de gestion de processus métier complets, qui intègrent des solutions, services et prestations de Prologue et Alhambra Systems,
- l'hébergement des produits Prologue en mode SaaS sur les plateformes d'Alhambra Systems, et l'utilisation de ses solutions réseaux et téléphonie,
- la collaboration des équipes de spécialistes des différents pays dans le développement de nouvelles solutions,
- l'intégration des forces commerciales présentes dans chaque région pour diffuser les offres de Prologue et d'Alhambra Systems,
- le support technique et commercial des entités des autres pays pour combiner les spécialités et pour traiter avec les groupes internationaux.

Ainsi, les nouvelles entités internationales d'Alhambra Systems bénéficient largement des opportunités d'affaires provenant des filiales locales des grands groupes qui sont clients du Groupe soit en France soit en Espagne.

6.1.2. Offre solutions, produits et services

Les solutions et les services sont destinés à répondre aux besoins suivants :

- le Cloud Computing avec des plateformes gérant le déploiement d'applications et des ressources sur des Clouds privés et/ou publics, des outils de portage d'applications au Cloud,
- de la dématérialisation des documents et des échanges de flux d'informations sécurisés (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes, fax, emails...),
- les communications unifiées avec, notamment, des offres de systèmes de téléphonie sur IP, totalement intégrées au cœur du système d'information de l'entreprise, et des réseaux gérés.

Distribués en mode licence et/ou en mode service (SaaS, IaaS), toutes les solutions et tous les services du Groupe Prologue contribuent à l'optimisation des systèmes d'information des entreprises.

Le savoir-faire du groupe est réuni autour de 3 entités, Prologue, Imecom et Alhambra Systems, qui ensemble, offrent une parfaite combinaison de compétences et de services pour des solutions technologiques optimales. Les trois entités sont complémentaires étant donné leurs compétences et spécificités pour assurer les recherches et développements, l'intégration et le service client, et enfin la commercialisation au niveau mondial. Prologue gère des développements de base dans le domaine du Cloud Computing, Alhambra assure les fonctions d'intégration client et certains développements dans ses ateliers d'ingénierie de logiciel, et Imecom assure, par sa présence sur le territoire américain, une proximité dans le marché le plus important du monde et le plus précurseur.

6.2. Principaux marchés

Présent en France, en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, à travers une filiale en Uruguay, qui centralise l'activité sur la région, et une filiale au Brésil, le Groupe s'adresse à tous les secteurs d'activité.

Les principaux marchés du Groupe se répartissent ainsi :

- en Espagne, où Alhambra Systems, se maintient depuis des années dans le « top 100 », étant classée au n° 73 du Ranking publié en 2013 par ComputerWorld (concernant toutes les sociétés du secteur Informatique et télécoms). Cette position est à comparer avec celle de l'année précédente, où elle occupait la position 83. La croissance de plus de 5,6 % du chiffre d'affaires d'Alhambra Systems, au cours de cette année-là, contraste avec le recul de 5% de l'ensemble des 100 premières sociétés du secteur et s'explique par son modèle d'activité. En outre, elle est classée au n° 78 parmi les "Meilleures entreprises où travailler", un ranking publié en 2014 par "Actualidad Económica" concernant les sociétés de plus de 100 employés.
- en France, où le Groupe Prologue intervient essentiellement comme éditeur de logiciels et occupe la place 77 dans la catégorie "Éditeurs horizontaux" du "Panorama Top 250 des éditeurs et créateurs français" publié en 2012 par le SyntecNuméric et Ernst&Young.

La présence du Groupe dans les marchés en croissance comme les USA et l'Amérique Latine est en fort développement, mais n'atteint pas encore des tailles significatives par rapport à l'immensité de ces deux marchés.

Les technologies du Groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger comme : Generali, Eiffage, Experian, Société Générale, Orange, SFR, LVMH, Vilmorin, Immobilière 3F, MASSA Autopneu, J.C. Decaux, Facom, Telefonica, REALE Assurances, Toyota, Adecco, TINSA, Inter-parfums, NEXITY, Jones Lang Lasalle, AENA, ATOS, EMC, Blédina, Siemens, Liebherr Aerospace, Eurocopter, Kone, Uponor, Cadysa/Bodybel.

Commercialisée à la fois en direct et par l'intermédiaire de partenaires, l'offre Prologue compte près de 3 500 clients et plus de 15 000 utilisateurs :

Industrie

Aqualux – Arcelor Mittal It Supply France – Areva – Arkema France – Bacardi Martini France – Bayard Diffusion – Caudalie – Coca-Cola Midi SAS – D8 – Decaux SA – Euro Agro Foods – First Plast France – Giga Stores – Hachette Livres – Givenchy Haute Couture – Harry's France Barilla – Hervé Thermique – La Redoute – Lactalis – Martell & Co – Massa Pneu – Moët & Chandon – Nestlé France – Nexity – Pyrenex – Rolex – Royal Canin – Sanofi Pasteur MSD – Teisseire – Transports Guillemet – Wagram Music – Wella France ...

Santé

Plus de 9 000 pharmacies, 2 000 opticiens, près de 400 cliniques et hôpitaux, des laboratoires, des mutuelles (Mutuelle de la CCIM, du Nord, des Hôpitaux de la Vienne, Mutrans, Opale, ...)... Air Liquide Santé Domicile ORKIN – Arair Santé – Institut Hélio Marin – Spheria Val de France Actions – Thermes des Ecureuils, - Thermes de St Lary – UDAF des Landes – Unité de diététique,...

Services publics / Administrations

Des Conseils Généraux, des mairies, INSEE, Ministère des Affaires Etrangères. 150 organismes bailleurs privés ou publics.

Autres Secteurs (assurances, experts-comptables, services, ...)

- Centre Anjou Gestion – CER France AGC Vendée – Gie Unigestion – KPMG SA ...
- Autoroutes du Sud de la France – France TélévisionGénérali

Listes non exhaustives, émanant du service communication de la société (source interne). Ces clients sont tous actifs et pour certains d'entre eux depuis plusieurs années.

6.3. Evènements exceptionnels

Aucun évènement exceptionnel n'affecte les renseignements fournis aux chapitres 6.1 et 6.2.

6.4. Degré de dépendance de PROLOGUE

La société ne dépend ni de brevets, ni de licences. PROLOGUE est propriétaire de ses moyens de développement et d'exploitation.

Aucun contrat spécifique ou partenariat en matière commerciale n'a d'incidence sur une part du chiffre d'affaires supérieure à 5 % du groupe.

La société ne connaît pas de dépendance particulière vis à vis des fournisseurs.

6.5. Eléments sur lesquels sont fondées les déclarations concernant la position concurrentielle

La concurrence peut être analysée de la manière suivante sur chaque type d'activité :

- Intégrateurs d'infrastructures : Interdata (France), NTI (France), NextiraOne (France), Tecnocom (Espagne), Unitronics (Israël - US9132871081 UTRX), Nextel (USA - US8520611000), Futjitsu (Japon - Bourse de Tokyo : 6702). Ils sont focalisés sur les ventes et les projets d'intégration, mais ils ont une expérience limitée en gestion de télécommunications, cloud et VoIP dans le modèle de revenu basé sur l'abonnement et la consommation.

- Les opérateurs de télécommunications : SFR (France), Intercloud (France), Telefonica Espagne - ES0178430E18), ONO (Espagne), British Telecom (Royaume Uni), Colt (Luxembourg)... et les fournisseurs des réseaux physiques : Sarnet (Espagne), Easynet (Royaume Uni), Interroute (Espagne), Zertia Espagne), Ibercom (Espagne)... Ces sociétés sont focalisées sur les offres standards, n'ont pas développé des capacités d'intégration et personnalisation.

- Fournisseurs de ressources cloud : Telecity (Royaume-Uni - GB00B282YM11), Acropolis (France), Terremark (Etats-Unis), Claranet (Grande Bretagne), Uniway (Belgique)... focalisés sur la fourniture des ressources pour l'hébergement.

- Les opérateurs VoIP : Spie Telecom (France), Acropolis (France), Vocalcom (France), Cofrexte (France), Keyyo (France - FR0000185621), Voz Telecom (Espagne), Vozelia (Espagne), Dialoga (Grande Bretagne)... proposent une offre prépackagée et assez rigide, accompagnée des services standardisés. Normalement elles ne prennent pas en charge les problèmes de connectivité, ni d'infrastructures internes du client, ni les investissements préexistants. Les solutions du Groupe Prologue utilisent des ressources de divers constructeurs, prennent en compte tous les aspects réseau et équipement, internes et externes, et sont adaptées aux besoins métier du client. En particulier, notre Groupe assure souvent le CTI (l'interface avec les logiciels CRM et ERP en place chez le client), notamment pour les calls centers, et la gestion externalisée de ces infrastructures.

- Fournisseurs de solutions de messagerie convergente (Fax, SMS, mail...) : Esker (France - FR0000035818), RightFax (Etats Unis), proposent des solutions focalisées sur un de ces supports (le Fax) ou sur peu d'entre eux, et séparées du système d'information. Les solutions du Groupe Prologue sont destinées à être fortement intégrées aux procédures métier du client et à ces applicatifs,

- Fournisseurs de solutions de Dématérialisation : Axway (France - FR0011040500), Enovacom (France), Cegedim (France - FR0000053506 CGM), Esker (France - FR0000035818), Tessi (France - FR0004529147), Edicom (Espagne), Itsoft (France), Neovacom (France), ... proposent des solutions dédiées à un processus du client, alors que la solution proposée par Prologue englobe tous les échanges des entreprises entre elles, avec l'administration, et avec les banques, et apporte ainsi une réponse globale aux besoins de la dématérialisation.

Le différentiel du Groupe Prologue est la combinaison de :

- l'expérience sur la prestation réussie des services gérés en mode Cloud privé, avec les ressources matériels en datacenters et réseaux, et les moyens humains dans le "Centre de gestion de réseaux et systèmes" pour assurer un service personnalisé au client,

- les compétences sur les domaines des télécommunications et de l'informatique qui permettent d'adapter et d'intégrer les solutions, propres ou des partenaires, aux besoins du client au niveau des infrastructures et des logiciels, et d'en assurer la performance,

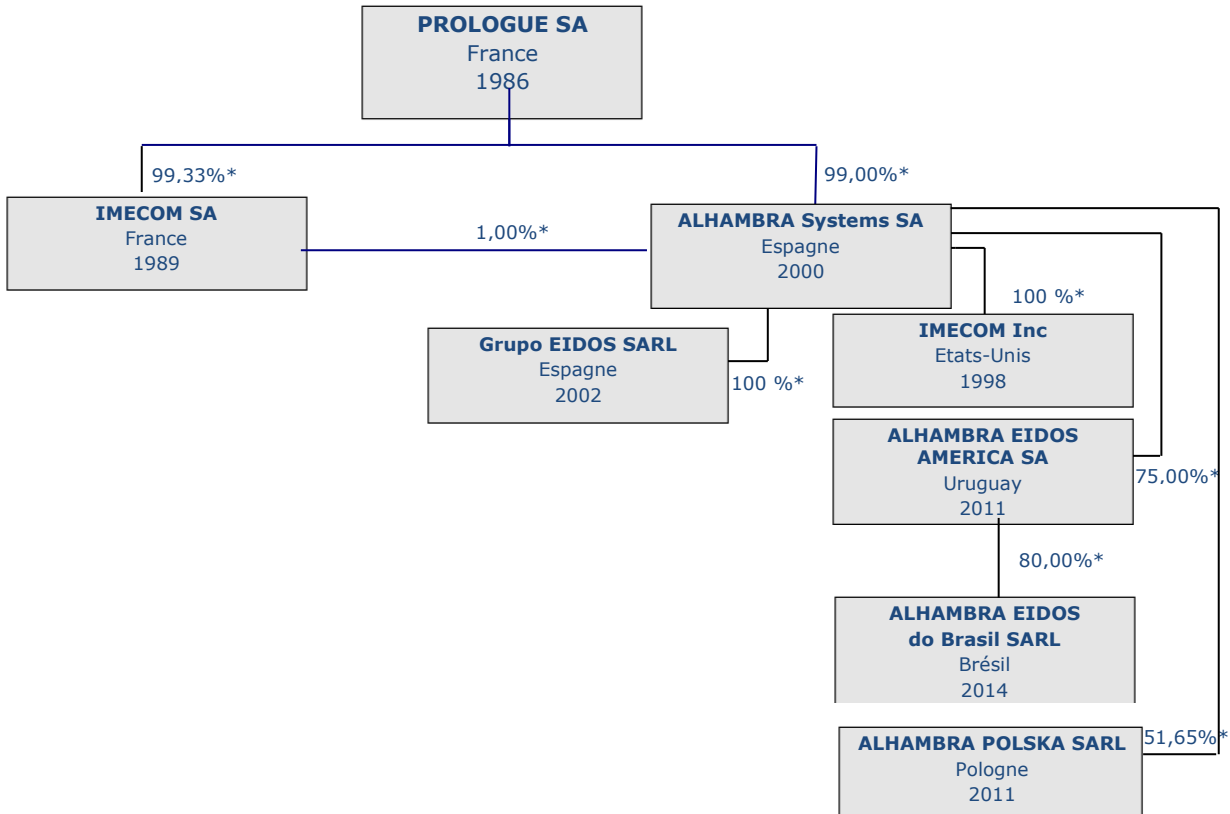
- des capacités à gérer de processus complets qui nous sont confiés par les clients,

- les solutions logicielles et les plateformes opérationnelles, notamment en matière de communications convergentes, de dématérialisation de tous les flux de la société (EDI, banque, administration...), e-éducation, CRM, CTI et Intranets,

- la capacité et l'expérience en R&D innovante pour développer les plateformes et les solutions d'avenir sur ces sujets et en matière de plateformes de gestion de Cloud hybrides.

7. Organigramme

7.1. Structure juridique des filiales opérationnelles au 30 juin 2014



(*) le pourcentage de détention du capital est identique au pourcentage de droits de vote.

La filiale Alhambra-Eidos sas a été cédée fin juin 2014 (cf. 2.2" Evolution du périmètre de consolidation" au chapitre 26.3 "Annexe aux états financiers consolidés")

Cet organigramme est effectif à la date de parution du présent Document de Référence.

7.2. Relations Mère-Filiales

La liste des filiales du Groupe, leur pays d'origine et le pourcentage de contrôle figurent dans les comptes annuels au paragraphe 26.11 au chapitre "Filiales et Participations" et dans les comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2014 au paragraphe 26.3 au chapitre "Périmètre et modalité de consolidation" du présent document de référence.

Les principaux flux entre les sociétés sont présentés au paragraphe 19 "Opération avec des apparentés" du présent document.

8. Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

PROLOGUE est en location-achat du siège social situé aux Ulis (91) d'une superficie de 2 112 m².

A Gémenos (13), le groupe est locataire d'une superficie de 400 m².

La filiale Imecom SA, située en France, est domiciliée dans les locaux de la maison-mère aux Ulis.

A l'étranger les principales implantations à la date de publication du présent document de référence sont les suivantes :

Imecom US	Alhambra Polska	Alhambra Systems et Eidos
Locataire	Locataire	Locataire
300 m ²	150 m ²	1 033 m ² à Madrid 134 m ² à Albacete 41 m ² à Barcelone

Les autres entités n'ont pas d'implantation physique significative.

Les données détaillées concernant les immobilisations corporelles sont présentées au chapitre 5.1.3 de l'annexe aux comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2014 au paragraphe 26.3 du présent document.

La charge annuelle de loyer consolidée pour l'exercice 2013 s'élève à 578 K€, elle est de 290 K€ pour le 1^{er} semestre 2014.

Les locaux hébergent les sièges sociaux des différentes entités et sont le lieu des activités de l'entreprise.

Les locaux du siège des Ulis, hébergent Prologue SA et Imecom SA. L'essentiel des activités en France se déroule dans ce site.

Sur le site de Gémenos, se trouve une unité de développement et maintenance des solutions de dématérialisation, ainsi que les cellules commerciale et de support technique pour le midi de la France.

Les serveurs de la société en France sont virtualisés et migrés progressivement à partir de ces 2 sites vers le datacenter installé dans l'espace loué par le Groupe à Interxion dans son immeuble sécurisé d'Ivry sur Seine. Une partie des prestations cloud sur la France est assurée à partir de ce centre.

L'essentiel des activités du Groupe en Espagne est concentré sur le site de Madrid. A Albacete, dans le Parc Scientifique et Technologique, se trouve le "Centre d'Innovation Technologique" de Grupo Eidos, où se réalisent les activités de R&D et des prestations de développement de logiciels et de TMA. A Barcelone il n'y a qu'un bureau commercial.

Les grandes installations de datacenter du Groupe se trouvent à l'intérieur de l'immeuble d'Interxion de Madrid. La plupart des services cloud pour tous les pays est assurée à partir de ces installations modernes.

La Société loue, en France et en Espagne, des emplacements protégés, avec alimentation sécurisée en énergie, pourvus de refroidissement redondant, dans des immeubles spécialisés, reliés par des lignes de haut débit aux principaux opérateurs de télécommunications, et avec les services de support nécessaires. Dans ces emplacements, la société installe ses machines (serveurs, unités de stockage de données, routeurs, passerelles, etc.), où elle intègre des logiciels du marché et ses propres logiciels. Ces lignes de communication, ainsi connectées, constituent les réseaux de la Société, qu'elle met, avec les machines, sous le contrôle de son Centre de Gestion des Réseaux et Systèmes, à Madrid.

Grâce à ces infrastructures (serveurs et réseaux), la Société peut virtualiser, héberger, opérer et gérer, pour compte de ses clients, leurs processus informatiques, leur fournissant un service Cloud à haute valeur ajoutée.

Dans les contrats de location des emplacements mentionnés, bien qu'ils occupent réellement une surface au sol, les mètres carrés ne sont pas, en général la métrique fondamentale (les besoins en alimentation, refroidissement et autres services étant les facteurs principaux).

Les serveurs et autres machines ainsi que les licences des logiciels de base utilisés sont propriété de la Société.

Certains logiciels applicatifs sont exploités par la Société en mode SaaS (software as a service) ; dans ce cas, il s'agit des solutions standards développées par la Société, ou des logiciels dont la licence est prise par la Société. Dans les autres cas, les licences sont fournies ou revendues au client et intégrées à son système d'information.

8.2. Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Il est précisé que les sociétés du Groupe Prologue n'ont pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement. Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés du Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

9. Examen de la situation financière et résultats

9.1. Situation financière

Le rapport de gestion (cf chapitre 26.1) et le rapport sur les risques (cf chapitre 26.2) au 30 juin 2014 arrêtés par le conseil d'administration de PROLOGUE du 16 septembre 2014 donnent une description de la situation financière de la société et du Groupe PROLOGUE.

La mise à jour des facteurs de risques figure au chapitre 4 du présent document de référence.

Les changements significatifs de la situation financière ou commerciale sont développés au paragraphe 20.9 du présent document de référence.

9.2. Résultat d'exploitation

Le rapport de gestion du conseil d'administration de PROLOGUE (cf. chapitre 26.1) donne le cas échéant une description :

- des acteurs importants, évènements inhabituels ou peu fréquents et des nouveaux développements influant sur le revenu d'exploitation,
- des raisons pour lesquelles apparaissent des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets.

A l'exception des évènements exposés au chapitre 4 "Facteurs de Risques", à la connaissance de la société, il n'existe pas de stratégie ou de facteur spécifique, de nature gouvernementale, économique, budgétaire ou politique susceptible d'influer directement ou indirectement sur les opérations de PROLOGUE.

10. Trésorerie et capitaux

10.1. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	capital	primes	réserves consolidées	résultat de l'exercice	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	total part du groupe	minoritaires	total	
Capitaux propres au 31/12/2010	4 990	-	(20 355)	864		58	(14 443)	231	(14 212)
Affectation du résultat 2010			864	(864)		0			0
<i>Résultat de l'exercice 2011</i>				2 120		2 120			2 120
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					(5)	(5)			(5)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	2 120	(5)	2 115			2 115
<i>Distribution de dividendes</i>						0			
Capitaux propres au 31/12/2011	4 990	0	(19 491)	2 120		53	(12 328)	231	(12 097)
Affectation du résultat 2011			2 120	(2 120)		0			0
<i>Augmentation du capital</i>	3 647					3 647			3 647
Résultat 2012				2 001		-	2 001	(26)	1 975
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					26	26			26
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	2 001	26	2 027		(26)	2 001
<i>Autres opérations</i>			7		(25)	(25)	22		(3)
<i>Distribution de Dividendes</i>						0	(11)		(11)
Capitaux propres au 31/12/2012	8 637	0	(17 371)	2 001		54	(6 669)	226	(6 463)

	capital	primes	réserves consolidées	résultat de l'exercice	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	total part du groupe	minoritaires	total
Capitaux propres au 01/01/2013	8 637	0	(17 371)	2 001	54	(6 669)	226	(6 463)
<i>Augmentation de capital</i>	8 191					8 191		8 191
<i>Augmentation de capital</i>	(2 407)		2 207			0		0
<i>Réduction de capital par incorporation de réserves</i>		631				631		631
Affectation du résultat 2012			2 001	(2 001)		0		0
<i>Rachat des titres minoritaires</i>			(49)			(49)	(227)	(276)
Résultat 2013				(332)		(332)		(332)
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>			(40)			(40)		(40)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	(40)	(332)	0	(372)	0	(372)
<i>Autres opérations</i>					(25)	(25)	25	0
<i>Distribution de dividendes</i>						0	(13)	(13)
Capitaux propres au 31/12/2013	14 421	631	(13 052)	(332)	29	1 698	0	1 698
Affectation du résultat 2013			(332)	332		0		0
<i>Augmentation du capital</i>	404					404		404
<i>Prime d'émission et Acquisition BSAAR Managers</i>		406				406		406
Résultat 2014				(276)		(276)		(276)
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>			0			0		0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	(276)	0	(277)	0	(277)
<i>Autres opérations</i>						0	0	0
<i>Distribution de Dividendes</i>						0	0	0
Capitaux propres au 30/06/2014	14 824	1 037	(13 384)	(276)	29	2 231	0	2 231

EVOLUTION DU CAPITAL SUR L'EXERCICE 2014

Date de constatation	Opération	Cumul Capital	Cumul Nombre d'actions	Nominal
22 novembre 2013	Augmentation de capital par exercice de BSAA	14 421 368,00 €	18 026 710	0,80 €
26 mars 2014	Augmentation de capital par conversion de créances (plan de continuation)	14 513 048,80 €	18 141 311	0,80 €
26 mars 2014	Augmentation de capital par exercice de BSAA et de BSAAR	14 597 463,20 €	18 246 829	0,80 €
22 mai 2014	Equity Line	14 635 854,40 €	18 294 818	0,80 €
22 mai 2014	Augmentation de capital par conversion de créances	14 797 135,20 €	18 496 419	0,80 €
22 mai 2014	Augmentation de capital par exercice de BSAA et de BSAAR	14 825 182,40 €	18 531 478	0,80 €
13 novembre 2014	Augmentation de capital par exercice de BSAA, de BSAAR et de BSAA21	21 260 712,80 €	26 575 891	0,80 €

Les dates correspondent aux dates des réunions des conseils d'administration au cours desquelles les augmentations du capital ont été constatées.

UTILISATION DES FONDS LEVES EN 2014

Levée de fonds (en M€)	
2014	15,9
Financements 2014 (en M€)	
Échéances 2014 et 2015 pour solde du redressement judiciaire	2,1
Annuités des dettes échelonnées sur 10 ans (hors RJ)	0,3
Coûts liés aux opérations en capital	1,1
Investissements R&D	1,1
Dettes courantes sur exercice en cours	0,6
Solde trésorerie à la date du DDR	10,7

Pour rappel il est précisé que les assemblées générales du 7 juin, ont conféré aux porteurs de BSAAR qui exerceraient leurs bons à partir du 18 juin et jusqu'au 30 octobre 2014,

- le droit d'acquérir une action Prologue supplémentaire au prix de 2 euros et,
- transformer du même coup leurs BSAAR 2020 en BSAA 2021 (ISIN FR0011994326

Les BSAA 2021 ("BSAAR 2020 modifié") sont identiques aux BSAAR 2020 (prix d'exercice 2 € et parité 1 pour 1) à ceci près qu'ils :

- n'ont plus de clause de remboursement anticipé,
- disposent d'une maturité prolongée au 31 mars 2021.

La conversion de nombreux BSAAR2020 en BSAA2021 s'est traduite par une augmentation du capital de 15,2 M€.

10.2. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	30-06-2014	31-12-2013	30-06-2013	31-12-2012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE				
Résultat net consolidé	(276)	(332)	(1 030)	1 975
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	615	426	270	356
Autre traitement sans incidence sur la trésorerie	(514)	166	-	-
Production immobilisée	(877)	(895)	(408)	(665)
Plus et moins-values de cession	-	-	-	(258)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	(1 052)	(635)	(1 168)	1 408
Coût de l'endettement financier net	165	(1 206)	125	269
Charges d'impôt	182	40	(37)	96
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(705)	(1 800)	(1 080)	1 774
Impôts versés	147	(58)	(382)	(109)
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(389)	(4 188)	(1 189)	(4 085)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(947)	(6 046)	(2 651)	(2 420)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(115)	(310)	(373)	(518)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.	50	-	-	485
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	(318)	(58)	(147)
Incidence des variations de périmètre	(555)	-	-	(2)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(621)	(628)	(431)	(182)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentation du capital	404	8 192	3 398	3 647
Prime d'émission	168	631	-	-
Acquisition BSAAR Managers	238	-	-	-
Autres flux liés aux opérations de financement (**)	136	(883)	(637)	688
Dividende versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	(13)	(13)	(11)
Variation des emprunts (y compris contrats de location financement)	(53)	(488)	(51)	(146)
Intérêts financiers nets versés	(165)	1 206	(125)	(269)
Variation avances conditionnées	(32)	(67)	(67)	(261)
Variation des comptes courants	11	(7)	155	(200)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	706	8 571	2 660	3 448
Incidence de la variation des taux de change	-	16	(10)	8
Incidence de trésorerie sur activité à céder	-	(43)	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(862)	1 870	(431)	854
Trésorerie d'ouverture	590	(1 280)	(1 280)	(2 134)
Trésorerie de clôture	(272)	590	(1 712)	(1 280)

(**) Les flux liés aux opérations de financement correspondent à des décalages entre la perception des fonds et leur enregistrement en capital après constatation par le conseil d'administration.

Les flux liés à l'activité ont été négatifs sur les exercices 2011, 2012, 2013 et 1S 2014.

IMPACT DE LA VARIATION DU BFR

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	31/12/2012
Stocks	(343)	13	(22)	14
Clients et comptes rattachés	(534)	812	318	785
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	(486)	284	(417)	(789)
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation ⁽²⁾	975	(5 297)	(1 068)	(4 095)
Total	(389)	(4 188)	(1 189)	(4 085)

⁽¹⁾ dont dettes Fournisseurs RJ non actualisées,

⁽²⁾ variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance, Subventions à recevoir, impôt sur les sociétés hors impôts différés et autres créances et dettes incluant les dettes RJ.

10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme présenté dans l'annexe aux comptes consolidés résumés (chapitre 26.3 du présent document aux paragraphes 5.1.15 et 5.1.19) les emprunts et dettes financières constatés au 30 juin 2014 s'élèvent à 4 393 K€ (ils étaient de 4 280 K€ au 31/12/2013) et sont constitués des éléments suivants :

- emprunt lié au retraitement du crédit-bail immobilier de 1 372 K€,
- concours bancaires courants de 2 083 K€,
- dettes financières liées à la procédure collective de 202 K€,
- autres dettes financières de 736 K€ (emprunts bancaires en Espagne).

Il est précisé que le groupe n'est pas soumis à des covenants.

Les sources de financement du Groupe sont principalement la trésorerie, le cash-flow du Groupe en Espagne, les augmentations du capital, le crédit impôt recherche, les subventions et les lignes de crédit en Espagne.

Les montants perçus sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2014 se répartissent ainsi:

- augmentation du capital : 404 K€,
- prime d'émission : 468 K€
- crédit impôt recherche : 301 K€,
- subventions : 567 K€,
- cession d'actif (immeuble de Gémenos) : 450 K€.

Les augmentations de capital, qui représentent la plus grande partie des sources de financement, sont principalement issues de l'exercice des BSA et ainsi dépendantes de l'exercice de ces titres financiers, eux-mêmes dépendants du niveau de cours de bourse.

A ces exercices de bons, s'ajoute l'émission de 500 000 BEA (Bons d'Emission d'Actions) au bénéfice d'un fonds d'investissement américain (YA Global Masters SPV Ltd) permettant à Prologue, sur une période d'un an, d'augmenter son capital au maximum de cinq-cents mille (500 000) actions par tirages successifs.

Le détail des augmentations du capital est présenté au chapitre 21.1 "Capital souscrit" du présent document de référence.

Depuis le 30 juin 2014, une augmentation supplémentaire du capital de 6 436 K€ a été enregistrée, à laquelle s'ajoute un montant de prime d'émission de 9 164 K€ ; soit un total de 15 600 K€ hors frais d'émission.

10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

10.5. Sources de financement attendues

Les financements attendus sont principalement des augmentations de capital (par exercices de BSA, tirages de BEA), des subventions (en France : solde de la subvention pour le projet Medusa à percevoir en 2015 = 200 K€ et 600 K€ pour le projet Medolution qui débutera en janvier 2016 et s'étendra sur 36 mois ; en Espagne : la subvention pour le projet en cours relatif aux systèmes de sauvegarde pour le cloud à percevoir en 2015 sera de 109 K€ (25% du montant), 65 K€ ont été perçus en 2014, le solde sera versé en 2016), du crédit impôt recherche (CIR), du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et de l'emprunt bancaire; en effet, en Espagne, le Groupe dispose d'autorisations de découvert.

11. Recherche et développement

Le Groupe dispose d'une équipe de recherche et développement (50 ingénieurs au 31/12/2014), répartie principalement entre la France et l'Espagne.

Prologue continue à renforcer les produits de base du Groupe : logiciel système, solution de dématérialisation globale basée sur les normes, et opérée en mode SaaS, solution de communication multimedia sur IP.

Les efforts de recherche et de développement se sont principalement orientés vers le "Cloud Computing" :

Les développements vont se poursuivre et certains produits (Use It Flow en mode Cloud, Use It Broker, Use It Marketplace), devraient pouvoir commencer à être commercialisés avant la fin de l'année.

- Chef de file du projet **CloudPort** soutenu par le gouvernement dans le cadre de l'Appel à Projet n°1 dédié au Cloud Computing.

Le projet **CloudPort** a pour ambition le développement d'une plateforme logicielle permettant aux entreprises de migrer sans risque leurs applications existantes vers le Cloud avec une garantie d'interopérabilité entre Clouds (privés ou publics) et de réversibilité. Ces entreprises pourront ainsi développer leur activité de façon dynamique en mode SaaS et répondre ainsi à l'évolution du marché. Cette solution sera bâtie sur une plateforme technologique étroitement liée aux résultats du projet de recherche Compatible One (Cloudware en Open Source auquel participe activement Prologue).

En termes de réalisation, le projet CloudPort est le fruit d'une collaboration étroite entre des partenaires issus du monde industriel et académique réunis au sein d'un consortium dont Prologue est le chef de file, et regroupant les laboratoires de recherche de l'Institut Télécom et MINES ParisTech, la société CityPassenger et le groupe MASSA en charge des différents cas d'usage.

Ce projet a démarré en novembre 2011 et s'est terminé avec succès le 30 avril 2014.

Rôle du Chef de file dans le projet CloudPort : Le chef de file organise et assure, avec l'aide des partenaires, le pilotage stratégique, technique et administratif du projet. Son rôle consiste à surveiller et contrôler l'avancée globale du projet et s'assurer que les livrables et les jalons sont réalisés à temps et que les risques sont soigneusement identifiés au démarrage et en cours de projet. Le chef de file organise des réunions régulières, rapporte l'avancement et assure la bonne communication entre les partenaires. Le chef de file prépare le séminaire de lancement, réunissant tous les partenaires, en début du projet, il rappelle les objectifs du projet, le planning, les règles de fonctionnement et la manière de travailler, il organise les revues de fin de phase et de fin de projet avec les instances DGCIS.

- Prologue est aussi partenaire dans le projet **MEDUSA** ("MEDical Distributed Utilization of Services & Applications"), proposé dans le cadre d'un programme collaboratif de partenaires industriels et académiques. MEDUSA a pour but d'augmenter la qualité du diagnostic et de la prise de décision en permettant l'échange et le traitement d'images ainsi que la collaboration à distance entre les intervenants dans un établissement de diagnostic. Ce nouveau concept de services doit permettre d'assurer un échange opportun et efficace d'informations médicales en créant des zones de travail virtuelles, de confiance. Prologue fort de son expertise en technologies multi-utilisateurs, collaborera au développement de la plate-forme autour de laquelle les différents composants services du projet MEDUSA viendront s'articuler.

Ce projet a démarré en janvier 2013 et se déroulera sur 36 mois.

Au travers des différents projets Prologue consolide son savoir-faire. Les travaux menés d'un projet à l'autre peuvent être ainsi repris et enrichis.

En Espagne, le Centre de R&D de ALHAMBRA Systems à Albacete participe au projet "Origin" pour concevoir, avec d'importants partenaires industriels (Indra...) et académiques, des méthodes et des outils et développer une "software factories" utilisable par des équipes de développement situées dans différents pays, et a participé aux projets "Fabrum", "Mevalhe" et PMSing. Tous ces projets ont été supportés par les fonds européens FEDER.

- **ORIGIN** : développement de méthodes et outils qui permettent la gestion d'un ensemble de sites, situés dans différents pays, pour le développement de logiciels complexes, surmontant des problèmes de gestion de la connaissance et de la communication, pour aboutir à l'optimisation des ressources et de la productivité au niveau globale. Confié à un grand consortium de sociétés informatiques sous le pilotage d'INDRA (Sicaman, SIGEL, SymbiaIT, Treelogic, Alhambra Systems)

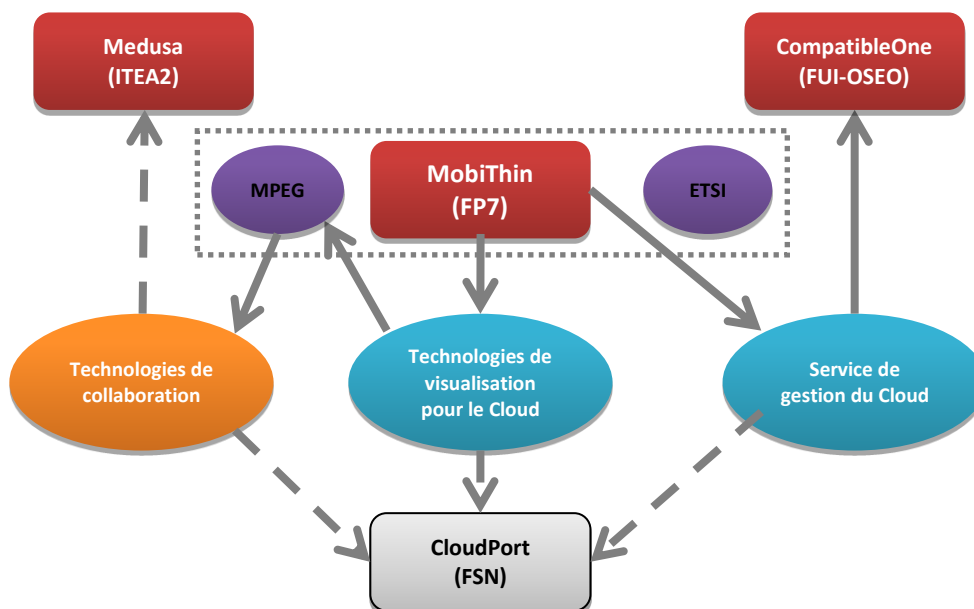
Alhambra Systems, vient de s'engager dans un nouveau projet, "**Advanced Multi-tenant Back-up and Recovery System for Cloud Computing**". L'objectif de ce projet est de développer une plateforme qui permettra aux fournisseurs de Cloud Public d'offrir à leurs clients une interface pour gérer leurs procédures de sauvegarde de sécurité, quel que soit l'environnement

Cloud (VMware, Hyper-v...) et des outils de backup utilisés. Cette solution est particulièrement adaptée aux environnements de "Clouds hybrides" qui doit préserver l'étanchéité entre les clients, malgré le partage de ressources matérielles mutualisées. Destinée à assurer l'autonomie des utilisateurs, l'interface intuitive occultera les complexités des divers outils et plateformes, et rendra facilement utilisables leurs fonctions.

Ce projet s'inscrit directement dans la ligne du projet CloudPort de Prologue et apporte un complément fonctionnel stratégique à la plateforme Use it Cloud.

Ce projet est réalisé avec le soutien financier du Secrétariat d'État des Télécommunications et pour la Société de l'Information d'Espagne, avec le concours des fonds FEDER de l'Union Européenne

Ces interactions peuvent être matérialisées par la figure suivante :



Les informations prévues par l'IAS38 relatifs aux coûts de recherche et développement sont présentées au paragraphe 3.7 de l'annexe aux comptes consolidés résumés présentée au chapitre 26.3 du présent document de référence.

La participation aux projets de R&D permet à l'entreprise d'anticiper et de participer aux évolutions technologiques, de créer de nouveaux produits et services et d'améliorer ceux qui existent déjà, de développer les compétences en interne, et d'élargir son réseau de contacts dans le domaine académique et son écosystème.

RECAPITULATIF DES PROJETS R&D SUBVENTIONNES

PROJET	DUREE	DEBUT	COUT TOTAL	POURCENTAGE DE SUBVENTION	ETAT
CloudPort	30 mois	02/11/2011	2 434 K€	49,90 %	Terminé
MEDUSA	36 mois	01/01/2013	941 K€	45,00 %	En cours
Origin	36 mois	01/01/2010	937 K€	74,50 %	Terminé
Advanced Back up	24 mois	01/01/2014	436 K€	25,00 %	En cours

Le reste des coûts est à la charge de la société.

Charges relatives aux opérations de recherche et développement

1S2014	2013	2012
1 198 K€	2 312K€	2 458 K€

Les activités de recherche et développement sont financées par les fonds propres, le crédit impôt recherche et les subventions.

12. Informations sur les tendances

Les secteurs opérationnels en adéquation avec l'activité du Groupe sont:

- Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud,
- Ventes de licences, de matériels et de services associés,
- Autres activités de service.

12.1. Principales tendances

Les principales tendances relatives à l'activité sont présentées au chapitre 26.1 "Rapport de gestion du 1^{er} semestre 2014" au paragraphe 1 "Réalizations du groupe au 1^{er} semestre 2014" et dans le communiqué de presse du 14 novembre 2014 présentant la situation au 30 septembre 2014 (cf chapitre 26.17 du présent document de référence).

12.2. Tendances et événements susceptibles d'affecter l'activité de la société

Les éventuelles incertitudes liées aux perspectives et à l'activité sont décrites au chapitre 4 "Facteurs de risques" du présent document de référence.

Augmentation de capital

Le Groupe Prologue a vu se confirmer le très fort plébiscite de ses actionnaires pour l'opération qui leur permettait d'obtenir depuis le mois de juillet et jusqu'au 30 octobre 2014, la modification de leurs BSAAR 2020 en des BSAA 2021.

Cette opération s'est traduite par une augmentation de capital de 15,6 M€.

Sortie anticipée du plan de continuation

Grâce aux fonds levés par l'exercice de BSA, Prologue est sorti avec un an d'avance de son plan de continuation en procédant dès le 7 novembre 2014 au paiement en une seule fois des deux dernières échéances de ce plan pour un montant total de 2,2 M€.

Offre publique d'échange d'actions

Le 2 octobre 2014, Prologue a publié un communiqué de presse, confirmant étudier un rapprochement de son groupe avec celui de la société O2i. La parité proposée était de 3 actions Prologue contre 2 actions O2i (cf chapitre 26.17 communiqués significatifs).

Le projet de rapprochement entre Prologue et O2i sous la forme d'une offre publique d'échange permettrait la création d'un groupe dont le chiffre d'affaires serait supérieur à 70 M€ (données estimées Prologue pro forma 2014), opérant dans les domaines complémentaires des outils de développement et de la formation.

Ce projet offre de nombreux leviers de création de valeur pour les deux groupes. La mise en commun de leurs compétences, de leurs ressources matérielles et de leurs réseaux commerciaux en France et à l'international, permettra d'offrir, à chacune des entités du nouvel ensemble, des perspectives renforcées de croissance et de rentabilité. Le groupe O2i pourra ainsi notamment bénéficier rapidement des implantations internationales de Prologue pour se développer à faible coût sur de nouveaux territoires. Ses activités logicielles pourront également faire appel au savoir-faire innovant de Prologue dans le Cloud. De son côté, Prologue pourra bénéficier de la taille significative d'O2i et de sa présence auprès de très nombreux grands comptes pour donner une dynamique nouvelle à ses ventes en France.

13. Prévisions et estimations de bénéfices

Le Groupe ne communique pas de prévisions sur son activité.

14. Organes d'Administration

Les mandats en cours à la date de publication du présent document de référence sont les suivants :

- M. Georges SEBAN, domicilié au siège social de la société Prologue, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, nommé le 4 novembre 2010 (1^{ère} nomination 10/1986),

Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Autres mandats au sein du Groupe :

Président Directeur Général :

- Imecom SA, nommé le 9 juin 2011 pour six exercices (6) soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Président du Conseil d'Administration:

- Alhambra Systems et de Eidos, nommé le 16 juillet 2010 pour cinq ans soit jusqu'au 16/07/2015.

Président du Conseil de surveillance :

- Alhambra Polska nommé le 15 septembre 2011 (pas de limite à ce jour).

Autres mandats en dehors du Groupe :

- Gérant de CONTIMELEC SARL sise à Paris (75003), 17 Boulevard Saint Martin.

- M. Michel SEBAN, domicilié 10, rue Meslay - Paris (75003), Administrateur, nommé le 9 juin 2011 (1^{ère} nomination le 09/1996),

• Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Autres mandats au sein du Groupe :

Administrateur :

- Imecom SA, nommé le 30 juillet 2010, jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Autres mandats en dehors du Groupe :

- Gérant BABEL SARL, sise 17, boulevard saint Martin - 75003 Paris.

- Mme Annik HARMAND, domiciliée 5, rue des Hêtres - Mennecy (91540), Administrateur, nommée le 22 septembre 2010 (1^{ère} nomination),

• Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Autres mandats au sein et en dehors du Groupe :

Néant

- Monsieur Arnaud ROUVROY, domicilié 14 rue Landel - Le Petit Prieuré Baulme La Roche (21410), Administrateur nommé le 30 juin 2012 (1^{ère} nomination),

• Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Autres mandats au sein du Groupe :

Néant

Autres mandats en dehors du Groupe :

Membre du Conseil d'Administration de L'Abbaye de Talloires

- Monsieur Hubert BLANC, domicilié 56, rue du Moulin Vert - Paris (75014), administrateur nommé le 7 juin 2014 (1^{er} nomination),

• Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Autres mandats au sein du Groupe :

Néant

Autres mandats en dehors du Groupe :

Administrateur de deux sociétés dans le domaine de l'édition : NMA S.A (activité de holding) et sa filiale QPE S.A. (impression, routage, édition de livres et de journaux).

- Monsieur Jean SCHIELE, domicilié 15 avenue Auguste Renoir - Rueil Malmaison (92500), administrateur nommé le 7 juin 2014 (1^{er} nomination),

• Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Autres mandats au sein du Groupe :

Néant

Autres mandats en dehors du Groupe :

Néant

- Monsieur Jean-François AKAR, domicilié 2, rue Bel Air – Meudon (92190), administrateur nommé le 7 juin 2014 (1^{er} nomination),

- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Autres mandats au sein du Groupe :

Néant

Autres mandats en dehors du Groupe :

Néant

- M. Ramendra DAS, domicilié 48, rue du Borrego - Paris (75020) nommé le 12 juillet 2013 en remplacement de la société CONTIMELEC démissionnaire (1^{ère} nomination le 06/2003).

- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Autres mandats au sein et en dehors du Groupe :

- Administrateur de Imecom SA, nommé le 30 juillet 2010 jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- Administrateur de Alhambra Systems et de Eidos, nommé le 16 juillet 2010 pour cinq ans soit jusqu'au 16/07/2015.

- Membre du Conseil de surveillance de la société Alhambra Polska nommé le 15 septembre 2011 (pas de limite à ce jour).

Autres mandats en dehors du Groupe :

Néant.

- Mme Elsa PERDOMO, domiciliée 20 avenue de Touraine à Sceaux (92330), administrateur nommée le 17 janvier 2015 (1^{ère} nomination).

- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Autres mandats au sein du Groupe :

- Administrateur de Alhambra do Brasil, nommée le 12 février 2014 sans limite de mandat.

Autres mandats en dehors du Groupe :

- Administrateur de la société Integrartis (Brésil) nommée en le 20 mai 2009 pour une durée indéterminée.

Monsieur Georges Seban est le père de Monsieur Michel Seban.

Monsieur Ramendra Das est salarié de Prologue depuis le 17/06/2010.

Il est précisé que M. Georges Seban, M. Michel Seban, M. Arnaud Rouvroy, Mme Annik Harmand, Mme Elsa Perdomo et M. Ramendra Das n'ont pas occupé, au cours des 5 derniers exercices, d'autres mandats tant au sein du groupe Prologue qu'à l'extérieur.

Expertise et l'expérience des membres du conseil d'administration.

M. Georges Seban, Président Directeur Général, né le 7 mai 1928 à Sidi Bel Abbes (Algérie), diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, est le fondateur, en 1986, de la société PROLOGUE au sein de laquelle il a successivement exercé les fonctions de, Président Directeur Général, puis Président du Directoire et enfin Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 29 décembre 2005. En juin 2010 il a repris les rênes du Groupe. Auparavant Georges SEBAN a occupé les fonctions de Président Directeur Général de Logabax puis de Bull Micral.

M. Michel Seban, Administrateur, né le 22 novembre 1953 à Paris, est architecte (DPLG), diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (1976), titulaire d'une Maîtrise ès lettres, économie et sciences de la société, (Université Paris VII, 1977),

Michel Seban dirige depuis 30 ans une entreprise d'architecture ayant compté jusqu'à 40 personnes.

Actif au sein des professions du cadre de vie, il fonde l'association "Mouvement" en 1996, puis est élu à la Présidence du Conseil de l'Ordre des architectes en Ile France, institution qu'il contribue à moderniser de façon significative, de 2002 à 2006.

Dans le même temps, il fonde la Maison de l'architecture d'île de France, lieu de rencontres et d'exposition, installé au Couvent des Récollets, et dont il sera le Président fondateur de 2003 à 2007.

Michel Seban est membre titulaire de l'Académie d'architecture, et distingué au grade de Chevalier des Arts et des lettres.

Nommé en 2007 par le ministre de la Culture, Michel Seban a été Président de l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Versailles jusqu'en 2010.

Mme Annik Harmand, née le 29 octobre 1944 à Saint Mihiel (55), est titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en Informatique et d'un diplôme de marketing du Centre d'Etudes Supérieures des Affaires.

Annik HARMAND est actuellement retraitée. Directeur de la Communication de Prologue de 1993 à 2005, Auparavant elle exerçait son activité au sein du Marketing du Groupe BULL.

Son activité l'a ainsi conduit à participer à la promotion et la communication de produits informatiques tels que les mini ou micro-ordinateurs du Groupe BULL, mais également les produits d'édition du Groupe Prologue (système d'exploitation, langages et produits bureautiques)

Elle a également participé à la communication financière du Groupe Prologue lors l'introduction de celui-ci en Bourse.

Annik HARMAND continue actuellement ses activités d'animation au sein d'une association "Meeting Générations", dont elle est également la trésorière.

M. Ramendra DAS, né le 22 mai 1939 à Gopalnagar (Inde), est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Directeur Administratif et Financier de Prologue depuis 1987, M. Ramendra Das exerçait auparavant son activité au sein de la Direction financière du Groupe BULL. Il est retraité depuis 2005, et a rejoint le Groupe Prologue en juillet 2010 comme conseiller du Président.

M. Arnaud ROUVROY, né le 12 Mars 1947 à Paris, est titulaire d'une maîtrise de droit de l'université de Dijon et d'un Certificat à la Profession d'Avocat obtenu en 1971.

M. Arnaud Rouvroy est gérant de Sociétés Civiles Immobilières, membre du Conseil d'administration de L'Abbaye de Talloires et a été Président d'un Club d'Investissement pendant 18 ans.

Depuis 2008, M. Arnaud ROUVROY est avocat honoraire.

M. Hubert BLANC, né le 29 mai 1978 à Montpellier (Hérault), est titulaire d'une Maîtrise d'Administration et Gestion d'Entreprises (Université Montpellier I, 2002).

Depuis 2011, Monsieur Hubert Blanc est Secrétaire général d'une holding.

Dès 2012, il occupe les fonctions d'administrateur de deux sociétés dans le domaine de l'édition : NMA S.A (activité de holding) et sa filiale QPE S.A. (impression, routage, édition de livres et de journaux).

M. Jean SCHIELE, né le 25 novembre 1950 à Mulhouse (Haut Rhin), Diplômé d'Expertise Comptable, M. Jean Schiéle a fait toute sa carrière au sein d'un important cabinet d'audit dont il était associé, il est actuellement Business Angel et chargé de cours à l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon.

Il est membre depuis 1990 de l'association Enfants d'Asie dont il a été élu au Bureau pendant 12 ans.

M. Jean-François AKAR, né le 05/12/1940 à Mâcon (Saône et Loire), diplômé HEC 1963 et ancien élève de l'ENA en 1968, a exercé pendant 15 ans dans la fonction publique aux ministères des armées, puis de l'économie ainsi qu'en Cabinets ministériels.

En 1982, il crée avec un associé la "Société Auxiliaire de Crédits", agent des marchés interbancaires, qui devient le premier prêteur privé aux collectivités locales, en mettant en face à face des caisses de retraite et des assureurs-vie avec des grands emprunteurs publics. Cette société a été revendue en 1993 à une banque. A la même époque, il crée "Direct Finance", le premier internet broker, qui est devenu Fortuneo.

M. Jean-François Akar est élu conseiller municipal puis maire-adjoint aux finances de Meudon en 1984.

Madame Elsa PERDOMO, née le 26 mars 1958 à Montevideo (Uruguay) et demeurant 20 avenue de Touraine à Sceaux (92330), est une spécialiste des sciences de l'éducation, du coaching professionnel et de la psychologie positive. Elle a une longue expérience internationale en tant qu'administrateur de sociétés de télécommunications et d'informatique.

Mme Elsa Perdomo conduit des ateliers d'intelligence émotionnelle et créativité pour des entreprises, des centres de formation d'enseignants et des artistes. Son activité se centre surtout en Espagne et au Brésil, mais elle réalise également des formations sur le web en 4 langues (Français, Anglais, Espagnol, Portugais) et produit des MOOC (massive open online course).

Elsa Perdomo est musicienne (1er Prix de Piano, de Musique de Chambre, diplômée du cycle de perfectionnement au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris), elle a enseigné pendant de longues années dans des Conservatoire en France et au Brésil et a fondé et dirigé un Conservatoire de musique en Afrique du Sud en partenariat avec l'École Française.

Elle se consacre également à la recherche dans le domaine de la Psychologie des Musiciens (elle prépare actuellement son doctorat à l'Université de Sheffield).

Elle est, notamment, administratrice de la filiale au Brésil du Groupe Prologue et de sociétés partenaires d'Alhambra Systems.

Tableau des mandats des administrateurs de Prologue

NOM	Date de nomination	Fin de mandat
Georges SEBAN (Président)	04/11/2010	Assemblée générale comptes 2015
Jean-François AKAR	07/06/2014	Assemblée générale comptes 2019
Hubert BLANC	07/06/2014	Assemblée générale comptes 2019
Ramendra DAS	12/07/2013	Assemblée générale comptes 2016
Annik HARMAND	22/09/2010	Assemblée générale comptes 2015
Elsa PERDOMO	17/01/2015	Assemblée générale comptes 2019
Arnaud ROUVROY	28/06/2012	Assemblée générale comptes 2017
Jean SCHIELE	07/06/2014	Assemblée générale comptes 2019
Michel SEBAN	09/06/2011	Assemblée générale comptes 2016

Informations particulières relatives aux mandataires sociaux.

A la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des membres du Conseil d'Administration, au cours des 5 dernières années :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités administratives, statutaires ou réglementaires,
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou les conduites des affaires d'un émetteur.

Expertise et l'expérience de la Direction générale

Le Président Directeur Général, M. Georges Seban a créé une Direction Générale qui a été confiée, pour la France à M. Najah Naffah et pour l'International à M. Jaime Guevara, par ailleurs Directeur Général de la filiale Alhambra Systems. Messieurs Naffah et Guevara ne sont pas mandataires sociaux en France.

M. Najah NAFFAH, né le 16 janvier 1945 à Andket (Liban) est diplômé de l'ESIB Beyrouth, de Telecom ParisTech et possède un Doctorat en Informatique de l'Université Paris 6. Il a commencé sa carrière à l'INRIA, en tant que chercheur sur les réseaux d'ordinateurs et les systèmes de bureautique avancée. Ses travaux ont été couronnés par l'obtention du prix Européen de la recherche. Il rejoint ensuite le Groupe Bull, en tant que VP responsable des applications bureautiques, où il développe et lance des produits innovants de GED, Workflow et multimédia. Il intègre le Groupe Sabre pour créer et diriger sa filiale européenne d'où il lance sur le marché des produits d'optimisation des revenus (YM) utilisés actuellement par les plus grands opérateurs du voyage. Il rejoint enfin EDS/HP, première société mondiale d'Outsourcing, et devient VP pour l'Europe des services BPO (Business Process Outsourcing). En 2010, il crée la société de conseil Naffah Consulting spécialisée dans le BPO et commence à travailler pour Prologue. Il devient responsable de la Stratégie et du Développement de Prologue en 2011 avec pour objectif d'accompagner son déploiement dans le Cloud Computing. Il contribuera ainsi fortement aux projets majeurs du Groupe dans ce domaine et est à l'origine du projet CloudPort.

M. Jaime GUEVARA, né le 6 février 1956 à Montevideo (Uruguay), ingénieur informatique de formation, Jaime Guevara rejoint Bull en 1980 comme Ingénieur Systèmes, formateur puis chef de projet. De 1986 à 1992, il dirigera de grands projets bancaires au sein successivement des sociétés Sema Group et IBSI (intégrées depuis à Atos Origin). En 1993, il est nommé au Mexique pour piloter la réorganisation de la gestion des systèmes de TELMEX. En 1995, il participe à la création de la filiale Sema Group en Afrique du Sud spécialisée dans les projets stratégiques pour les opérateurs de télécommunications fixes et mobiles et la gestion de grands réseaux privés. En 2000, il prend la Direction Générale de la filiale de Steria en Argentine. En 2002, il devient Directeur du Développement International du Groupe Integartis basé au Brésil et spécialisé dans les solutions de télécommunications pour les sociétés. En 2005, il intègre le cabinet de conseil BFD S.A. (France) spécialisé dans les systèmes d'information bancaire avant de rejoindre le groupe Prologue en 2007 en qualité de Directeur Général du Groupe Alhambra.

14.1. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration, de direction et de direction générale

A la connaissance de la société et à la date du présent document de référence :

- il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration à l'égard de la société et leurs intérêts privés ou autres devoirs,
- il n'existe aucun contrat ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration a été sélectionné,
- les règles concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des membres du Conseil d'Administration de la société sur des opérations sur les titres de la société, pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques, sont celles prévues par la loi.

15. Rémunérations et avantages

15.1. Montant des rémunérations versées et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales aux membres du conseil d'administration

Le rapport de gestion du conseil d'administration de PROLOGUE, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, donne une description des rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux du groupe PROLOGUE (cf chapitre 26.7 du présent document de référence).

Tableau de synthèse des rémunérations et des options d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Rémunérations versées par toutes les sociétés du Groupe	Exercice 2012	Exercice 2013
Georges SEBAN - Président		
Rémunération due au titre de l'exercice	40 000	40 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options de performances attribuant au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	40 000	40 000

Rémunérations versées par toutes les sociétés du Groupe	Exercice 2012	Exercice 2013
Ramendra DAS - Administrateur		
Rémunération due au titre de l'exercice	19 162	19 313
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options de performances attribuant au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	19 162	19 313

M. Ramendra DAS représentant permanent de la société CONTIMELEC, est salarié de Prologue depuis le 17/06/2010; il reçoit une rémunération au titre de son contrat de travail "Conseiller du Président au titre des Affaires Financières". M. DAS a travaillé à temps partiel sur l'exercice 2013 et le 1^{er} semestre 2014.

Rémunérations versées par toutes les sociétés du Groupe	Exercice 2012	Exercice 2013
Jaime Guevara – Directeur Général		
Rémunération due au titre de l'exercice	176 499	218 430
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options de performances attribuant au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	176 499	218 430

Jaime Guevara est Directeur Général de l'ensemble des sociétés du groupe Alhambra Systems et représentant permanent de Prologue, administrateur de la société Imecom.

Ramendra DAS a été nommé administrateur de Prologue par l'Assemblée générale du 12 juillet 2013 en remplacement de la société Contimelec, démissionnaire pour la durée du mandat restant à courir de la société Contimelec soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Georges SEBAN - Président	2012		2013	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	40 000	40 000	40 000	40 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	40 000	40 000	40 000	40 000

Ramendra DAS - Administrateur	2012		2013	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	19 162	19 162	19 313	19 313
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	19 162	19 162	19 313	19 313

Jaime Guevara – Directeur Général à l'International	2012		2013	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	176 499	176 499	218 430	218 430
Rémunération variable	-	-		
Rémunération exceptionnelle	-	-		
Jetons de présence	-	-		
Avantages en nature	-	-		
TOTAL	176 499	176 499	218 430	218 430

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Les membres du conseil d'administration n'ont perçus aucun jeton de présence en 2012, 2013 et 2014. L'Assemblée générale du 17 janvier 2015 a décidé, conformément à l'article 18 des statuts, d'allouer des jetons de présence aux administrateurs à compter du 1^{er} janvier 2015 pour un montant global de 50 000 € par exercice.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Monsieur Georges Seban, conformément à la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2013, a bénéficié le 30 juin 2014 de l'attribution 300 000 BSAAR Managers, ces BSAAR ont été acquis pour 84 000 €.

Les BSAAR Managers à émettre par la Société sont des valeurs mobilières donnant accès au capital au sens de l'article L. 228-91 du Code de commerce. Ils permettent la souscription d'actions nouvelles et/ou l'acquisition d'actions existantes PROLOGUE étant précisé que la Société pourra à son gré remettre des actions nouvelles à émettre ou des actions existantes ou une combinaison d'actions nouvelles et d'actions existantes.

A l'exception des restrictions à la libre cessibilité et à la libre exerçabilité des BSAAR Managers pendant la période d'indisponibilité de un an, les conditions et modalités de ces BSAAR Managers seront strictement identiques aux BSAAR 2020.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Néant

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Néant

Autre

Il est précisé que Madame Annik Harmand, Monsieur Michel Seban, Monsieur Arnaud Rouvroy, M. Jean-François Akar, M. Jean Schielé et M. Hubert Blanc ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat d'administrateur.

15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Il n'existe ni avance, ni crédit accordés aux mandataires sociaux. Il n'existe pas d'engagement particulier de pension ou retraite à leur profit.

Au 31/12/2013, aucun montant n'a été provisionné au titre de l'indemnité de départ à la retraite des mandataires sociaux et des membres des conseils d'administration des sociétés du Groupe.

16. Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction

16.1. Mandats

Ce point est détaillé au chapitre 14 du présent document.

Prologue n'a pas de Directeur général délégué. En revanche, il dispose depuis le 24 novembre 2010 d'un Directeur Général à l'International (non mandataire social de Prologue) en la personne de Monsieur Jaime Guevara, Directeur Général du Groupe Alhambra Systems et depuis le 19 septembre 2013 d'un Directeur Général, non mandataire social, pour la France en la personne de Monsieur Najah Naffah, qui depuis 2011 était responsable de la stratégie et du développement de Prologue France. Il dirige ainsi au sein de Prologue France l'ensemble des activités marketing et commerciales ainsi que les projets de R&D.

16.2. Contrats de services liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou l'une de ses filiales

Les contrats de services liant, le cas échéant, les membres du conseil d'administration et PROLOGUE sont décrits dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au chapitre 26.15 du présent document.

16.3. Comité d'audit et comité de rémunération

Prologue a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions du Comité d'Audit et de Comité de rémunération. Dans le cadre des réunions du conseil en formation de comité d'audit il n'est pas prévu que le Président Directeur Général y assiste.

16.4. Déclaration de conformité

Le Code consolidé des recommandations de l'AFEP et du MEDEF (consultable sur le site du MEDEF www.medef.fr) constitue le code de gouvernement d'entreprise auquel Prologue se réfère volontairement pour l'élaboration du présent rapport.

Le Conseil d'Administration se réfère à la définition donnée par le rapport AFEP/MEDEF et considère qu'"*un administrateur indépendant est un administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement*".

Le Conseil a pris en compte la totalité des critères recommandés dans le rapport AFEP/MEDEF pour apprécier l'indépendance de ses membres :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur, ou dans laquelle un salarié ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,
- ne pas être directement ou indirectement, client, fournisseur, banquier d'affaire ou de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans,
- ne pas être, contrôler ou représenter un actionnaire détenant seul ou de concert plus de 10% du capital ou des droits de vote au sein des assemblées de la Société.

Au regard de ces critères le Conseil a considéré que Madame Annik Harmand, nommée à cette fonction plus de 5 ans après avoir quitté la société, ainsi que Monsieur Arnaud Rouvroy, Monsieur Jean-François Akar, Monsieur Jean Schiélé et Monsieur Hubert Blanc pouvaient être qualifiés d'administrateurs indépendants.

Messieurs Arnaud Rouvroy et Jacques Rouvroy sont cousins.

Tableau de synthèse des dispositions du code AFEP-MEDEF que la Société n'applique pas

Recommandations du Code AFEP-MEDEF	Explications sur leur non application
10 - Evaluation du Conseil	Cette recommandation n'est pas à ce jour prise en considération. L'évaluation du conseil sera mise en place après la cloture de l'exercice 2014.
14 - Durée des fonctions des administrateurs	Statutairement les mandats sont de 6 exercices ; la société a nommé des administrateurs de manière échelonnée (tous les ans depuis 2010) permettant un renouvellement harmonieux des administrateurs (cf. le tableau des mandats des administrateurs paragraphe 14 du présent document de référence). La société proposera lors d'une prochaine assemblée extraordinaire la modification des statuts en réduisant à 4 ans la durée des mandats des administrateurs.
16 - Comité d'audit	La Société a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions du Comité d'audit. Dans le cadre des réunions du conseil en formation de comité d'audit il n'est pas prévu que le Président Directeur général y assiste.
18 - Comité des rémunérations	La Société, en application de l'article L.823-20 du code du commerce, a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions de Comité des rémunérations. . Dans le cadre des réunions du conseil en formation de comité des rémunérations il n'est pas prévu que le Président Directeur général y assiste.

17.Salariés

17.1. Effectifs

L'effectif total du Groupe, comprenant celui des Sociétés consolidées par intégration globale, s'établit à **220 personnes** au 31 décembre 2014 (215 au 30 juin 2014; 219 personnes au 31/12/2013).

Par type de poste, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total
Direction Générale			
Direction	-	4	4
Etudes/support technique			
Direction	-	3	3
Ingénieurs/cadres	6	44	50
Collaborateurs techniques	5	53	58
Secrétaire/Employé	4	5	9
Commercial/formation			
Direction	-	4	4
Ingénieurs/cadres	4	7	11
Collaborateurs	6	9	15
Secrétaire/Employé	1	-	1
Communication/marketing			
Direction	-	1	1
Ingénieurs/cadres	2	-	2
Collaborateurs	4	1	5
Secrétaire/Employé	-	-	-
Production – Conseil et Services			
Direction	-	-	-
Ingénieurs/cadres	-	7	7
Collaborateurs	5	25	30
Secrétaire/Employé	-	-	-
Production – Diffusion			
Direction	-	-	-
Ingénieurs/cadres	-	-	-
Collaborateurs	-	-	-
Secrétaire/Employé	1	1	2
Finances, Juridique et administration			
Direction	-	2	2
Ingénieurs/cadres	6	2	8
Collaborateurs	5	-	5
Secrétaire/Employé	1	-	1
Qualité/informatique interne			
Direction	-	-	-
Ingénieurs/cadres	-	2	2
Collaborateurs	-	-	-
Secrétaire/Employé	-	-	-
TOTAL	50	170	220

Par fonction, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	Europe	USA	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
Direction générale	3	1	4	4
Finances, Juridique et administration	15	1	16	16
R&D	47	3	50	51
Support technique/ Installation/Administration	68	2	70	63
Production (développement spécifique)	37	0	37	39
Commerciaux	28	3	31	33
Communication/marketing	8	0	8	9
Qualité/informatique interne/diffusion	4	0	4	4
Total	210	10	220	219

Par zone d'implantation géographique, la ventilation des effectifs de votre Groupe se présente ainsi :

	31/12/2014	31/12/2013
Europe	210	209
<i>dont France</i>	<i>81</i>	<i>87</i>
Etats Unis	10	10
TOTAL	220	219

Par Société, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	31/12/2014	31/12/2013
Prologue	71	73
Imecom	10	11
Groupe Alhambra	139	135
TOTAL	220	219

17.2. Participations et stock-options

17.2.1. Actions détenues par les administrateurs de la société

A la date du présent document de référence, les membres du Conseil d'Administration détiennent, 656 365 actions soit 2,47% du capital et 857 083 droits de vote soit 3,16% du nombre total de droits de vote:

NOM	Nombre de titres (FR0010380626)	Nombre de voix	Nombre de BSAA2019 (FR0011198175)	Nombre de BSAAR2020 (FR0011627900)	Nombre de BSAA2021 (FR0011994326)
M. Georges Seban	304 439	504 438	147 782	291 988	0
M. J-François AKAR	26 000	26 000	0	0	13 000
M. Hubert BLANC	100	100	0	0	0
M. Ramendra Das	33	66	33	33	0
Mme Annik Harmand	685	1 370	685	685	0
M. Arnaud Rouvroy	324 107	324 107	233 160	55 134	148 866
M. Michel Seban	1	2	0	0	0
M. Jean Schiélé	1 000	1 000	0	0	0

Le Groupe familial Georges Seban détient un total de 733 431 actions et 1 269 625 droits de vote (cf.paragraphe 18).

Monsieur Georges Seban détient en outre 300 000 BSAAR Managers, exerçables à compter du 25/06/2015 aux mêmes conditions que les BSAAR 2020 soit 1 BSAAR Manager exercé au prix de 2 euros pour une action Prologue.

En application de l'article 10 des statuts Madame Perdomo, nommée par l'assemblée générale du 17 janvier 2015, a trois mois à compter de sa nomination pour acquérir au moins une action de la société, soit jusqu'au 16 avril 2015.

17.2.2. Modifications intervenues dans la liste des détenteurs d'actions Prologue

Néant

17.2.3. Bénéficiaires de stock-options de la société

Les salariés et les membres du conseil d'Administration ne détiennent pas d'option sur des actions.

17.3. Participation des salariés au capital

La société n'a aucun accord d'intéressement, ni accord de participation ni aucun plan d'épargne-entreprise.

18.Principaux actionnaires

18.1. Répartition du capital et des droits de vote

En fonction des informations disponibles, nous vous signalons l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement des participations significatives dans la société. La société ne dispose d'aucune autre information sur les actionnaires détenant des actions au porteur.

Le Groupe familial Georges Seban est composé de : M. Georges Seban et de la sarl Contimelec (17 boulevard Saint Martin, 75003 Paris) ; Monsieur Georges SEBAN détient 304 440 titres et 504 440 droits de vote et la société Contimelec détient 428 991 titres et 765 185 droits de vote.

A la date du présent document de référence

Actionnaires	Titres	Droits de vote	pourcentage du capital	pourcentage des droits de vote
Groupe familial Georges SEBAN	718 431	1 279 625	2,70%	4,71%
Vermots Finances (*)	121 000	121 000	0,46%	0,45%
Dirigeants, et anciens dirigeants (nominatifs)	4 684	6 415	0,02%	0,02%
Salariés et anciens salariés (nominatifs)	18 030	32 050	0,07%	0,12%
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 242	4 484	0,01%	0,02%
Autres actionnaires nominatifs	506 794	508 609	1,91%	1,87%
Titres au porteur	25 204 710	25 204 710	94,84%	92,81%
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0,00%	0,00%
TOTAL	26 575 891	27 156 893	100,00%	100,00%

(*) Société contrôlée par M. Jacques Rouvroy

Ce tableau tient compte de l'ensemble des franchissements de seuils légaux et statutaires. La Société n'a pas été informée de franchissement de seuils statutaires (cf. paragraphe 21.2.7 du présent document de référence).

Au 30/11/2014

Actionnaires	Titres	Droits de vote	pourcentage du capital	pourcentage des droits de vote
Groupe familial Georges SEBAN	733 431	1 269 625	2,76%	4,68%
Vermots Finances (*)	121 000	121 000	0,46%	0,45%
Dirigeants, et anciens dirigeants (nominatifs)	4 684	6 415	0,02%	0,02%
Salariés et anciens salariés (nominatifs)	18 030	32 050	0,07%	0,12%
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 242	4 484	0,01%	0,02%
Autres actionnaires nominatifs	496 868	498 683	1,87%	1,84%
Titres au porteur	25 199 636	25 199 636	94,82%	92,88%
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0,00%	0,00%
TOTAL	26 575 891	27 131 893	100,00%	100,00%

(*) Société contrôlée par M. Jacques Rouvroy

Il n'existe aucune action de concert et aucun pacte entre ces actionnaires et en particulier entre M. Georges Seban et un ou plusieurs administrateurs de la société.

Evolution de la répartition du capital sur les trois derniers exercices

Au 31/12/2013

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Salariés et autres				
- Groupe familial Georges SEBAN	693 182	1 029 376	3,85%	5,60%
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	1 731	3 462	0,01%	0,02%
- Salariés et anciens salariés	15 077	29 097	0,08%	0,16%
Vermots Finances	700 000	700 000	3,88%	3,81%
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 242	4 484	0,01%	0,02%
Autres actionnaires (nominatifs)	331 352	333 068	1,84%	1,81%
Titres au porteur	16 283 126	16 283 126	90,33%	88,58%
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0	0
TOTAL	18 026 710	18 382 613	100,00%	100,00%

Au 31/12/2012

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Salariés et autres				
- Groupe familial Georges SEBAN	813 804	1 148 506	9,42%	12,76%
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	8 946	17 892	0,10%	0,20%
- Salariés et anciens salariés	14 566	29 132	0,17%	0,33%
Vermots Finances	1 520 000	1 520 000	17,60%	16,89%
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 241	4 482	0,03%	0,05%
Autres actionnaires (nominatifs)	2 018	3 836	0,02%	0,04%
Titres au porteur	6 275 269	6 275 269	72,66%	69,73%
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0	0
TOTAL	8 636 844	8 999 117	100,00 %	100,00 %

Au 31/12/2011

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Salariés et autres				
- Groupe familial Georges SEBAN	733 804	1 339 535	14,71%	23,53%
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	8 946	17 892	0,18%	0,31%
- Salariés et anciens salariés	14 676	29 352	0,29%	0,52%
Groupe familial Rouvroy	1 366 983	1 366 983	27,40%	24,01%
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 241	4 482	0,04%	0,08%
Autres actionnaires (nominatifs)	70 818	141 631	1,42%	2,49%
Autres titres au porteur	2 792 413	2 792 413	55,96%	49,06%
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0	0
TOTAL	4 989 881	5 692 288	100,00 %	100,00 %

18.2. Droits de vote

Les principaux actionnaires ne bénéficient pas de droits de vote différents des autres actionnaires. Les droits de vote attachés à chaque action sont décrit à l'article 8 al.3 des statuts (cf. chapitre 21.2 "Actes constitutifs et statuts paragraphe 21.2.3"Droits de vote double").

18.3. Contrôle de Prologue

A la connaissance de la société, aucun actionnaire ne contrôle individuellement la société au sens de l'article L233-3 du code de commerce.

La société n'a pas mis en place de mesure en vue de s'assurer que le contrôle de la société ne soit exercé de manière abusive.

18.4. Accord susceptible d'entraîner un changement de contrôle

A la connaissance de Prologue, il n'existe aucun accord susceptible d'entraîner ultérieurement un changement de contrôle de la société.

19. Opérations avec des apparentés

Rôle de la Société Mère

Prologue, société mère assure deux rôles :

- Holding : les participations sont enregistrées en "Immobilisations Financières" au poste "Participations",
- Activité économique propre liée à son activité historique de concepteur et d'éditeur de logiciels systèmes. Les dettes et créances des filiales liées à cette activité sont enregistrées en compte "Clients et Fournisseurs".

Opérations entre filiales

Le Tableau des Filiales et Participations figurant en Annexe aux Comptes Sociaux de l'exercice 2013 (chapitre 26.11 du présent document) présente les chiffres significatifs des différentes structures juridiques composant le groupe.

Les principaux flux financiers, à l'exclusion des flux liés aux échanges économiques (achats et ventes) entre la société mère et ses filiales qui sont présentés au paragraphe 19 "Opération avec des apparentés" du présent document, figurent au chapitre 26.15 du présent document dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés.

Les échanges (achats, ventes et transferts de charges) qui sont intervenus entre la société mère et ses filiales sont les suivants :

Ventes, facturation de débours et frais effectués par Prologue SA à ses filiales

<i>(en milliers d'euros)</i>		
Sociétés Concernées	31/12/2013	30/06/2014
Imecom	414	191
Groupe Alhambra	356	42
Total	770	233

(*) Les transferts de charges correspondent à des frais supportés par Prologue et incombant à la filiale

Les ventes entre filiales prises en compte sont uniquement celles réalisées par Prologue vers ses filiales.

Achats, facturation de débours et frais effectués de Prologue SA à ses filiales

<i>(en milliers d'euros)</i>		
Sociétés Concernées	31/12/2013	30/06/2014
Imecom	63	48
Groupe Alhambra	277	154
Total	340	202

Les achats entre filiales pris en compte sont uniquement ceux réalisés par Prologue.

Il est rappelé pour mémoire que les opérations "intra-groupe" sont éliminées dans les comptes consolidés.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. Informations financières historiques- comptes sociaux

L'annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2013 figure au chapitre 26.11 du présent document de référence.

20.2. Information financière pro-forma

Sans objet.

20.3. Etats financiers historiques – comptes consolidés

L'annexe aux comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre de l'exercice 2014 figure au chapitre 26.3 du présent document de référence.

L'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2013 figure au chapitre 26.13 du présent document de référence.

20.4. Vérification des informations historiques annuelles

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2013 ont été audités par les commissaires aux comptes. Les rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2013 sont présentés aux chapitres 26.12 et 26.14 du présent document.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012 ont été audités par les commissaires aux comptes. Les rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2012 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès des Autorités de Marchés Financiers le 18/09/2013 sous le numéro R. 13-044.

20.5. Date des dernières informations financières

A la date du présent document les dernières informations financières vérifiées remontent au 30 juin 2014.

20.6. Informations financières intermédiaires et autres

Sans objet

20.7. Politique de distribution des dividendes

Au titre des 3 (trois) derniers exercices, la société n'a pas versé de dividendes. La politique de distribution des dividendes est régie par l'article 22 des statuts. Il n'existe pas de restriction en matière de distribution de dividendes.

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir eu au cours des 12 derniers mois, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

20.9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Prologue a enregistré depuis le 1^{er} janvier 2014 une importante augmentation de son capital principalement par l'exercice de BSAA (cf Note d'opération n°12-097 du 29/02/2012) et de BSAAR (cf Note d'opération n°13-668 du 13/12/2013) mais aussi par des conversions de créances en capital et la réalisation d'une Equity Line.

Le tableau ci-après récapitule les levées de fonds constatées sur la période

Périodes d'exercice	Nombre BSAA2019 exercés sur la période	Nombre BSAAR2020 exercés sur la période	Nombre BSAA2021 exercés sur la période	Produit des exercices	Nombre de BSAA2019 restant en circulation	Nombre de BSAAR2020 restant en circulation	Nombre de BSAA2021 restant en circulation
Du 23/11/2013 au 26/03/2014	64 606	29 284	na	123 176,71	1 335 324	17 997 426	na
Du 27/03/2014 au 22/05/2014	17 566	14 155	na	45 877,00	1 317 758	17 983 271	na
Du 23/05/2014 au 13/11/2014	354 608	7 598 268	24 162	15 599 466,85	963 150	10 385 003	7 569 356
TOTAL	436 780	7 641 707	24 162	15 768 520,56			

- 26 mars 2014 : augmentation du capital par exercices de BSAA2019, de BSAAR et conversion de créances portant le capital de 14 421 368,0 € à 14 597 463,20€,

Conversion de créances (créances admises au plan de continuation de la société Prologue arrêté le 7 novembre 2005 tel que modifié par le Tribunal de commerce d'Evry dans son arrêt rendu le 5 décembre 2011) à hauteur de 194 821,70 € par l'émission de 114 601 actions nouvelles soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 91 680,80 € associée à une prime d'émission de 103 140,90 €.

- 22 mai 2014 : augmentation du capital par exercices de BSAA2019, de BSAAR, tirage d'Equity Line et conversion de créances portant le capital à 14 825 182,40 €,

Conversion de créances (créances détenues par des prestataires de services de la société) à hauteur de 407 838,82 € par l'émission de 201 601 actions nouvelles soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 161 280,80 € associée à une prime d'émission de 246 558,02 €.

Equity Line : augmentation de capital par apport en numéraire de 100 001,38 €, réalisée par l'émission de 47 989 actions nouvelles soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 38 3991,20 € associée à une prime d'émission de 61 610,18 €.

- 13 novembre 2014 : augmentation du capital par exercices de BSAA2019, de BSAAR et de BSAA 2021 portant le capital à 21 260 712,80 €. L'augmentation de capital constatée à cette date est principalement due à la conversion de BSAAR 2020 en BSAA2021 après adoption par les assemblées générales du 7 juin 2014, de la possibilité pour les porteurs de BSAAR qui exerceraient leurs bons à partir du 18 juin et jusqu'au 30 octobre 2014,

- le droit d'acquérir une action Prologue supplémentaire au prix de 2 euros et,

- transformer du même coup leurs BSAAR 2020 en BSAA 2021 (ISIN FR0011994326

Les BSAA 2021 ("BSAAR 2020 modifié") sont identiques aux BSAAR 2020 (prix d'exercice 2 € et parité 1 pour 1) à ceci près qu'ils :

- n'ont plus de clause de remboursement anticipé,

- disposent d'une maturité prolongée au 31 mars 2021.

La conversion de nombreux BSAAR2020 en BSAA2021 s'est traduite par une augmentation du capital de 15,2 M€.

Il n'y a pas eu d'autre tirage sur l'Equity line en dehors de ceux constatés lors de la réunion du conseil d'administration du 22/05/2014).

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le capital social a été augmenté de 6 839 344 €, à cela est associée une prime d'émission de 9 632 337,66 € (cf paragraphe 10.1 Evolution du capital sur l'exercice 2014).

A la date du présent document de référence, le capital social du groupe se compose désormais de 26 575 891 actions au nominal de 0,80 €.

Les caractéristiques des différents bons sont décrites au paragraphe 21.1.4 du présent document de référence.

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

21.1.1. Capital souscrit

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le capital social de la Société s'élève à 21 260 712,80 €. Il est divisé en 26 575 891 actions de 0,80€ de valeur nominale chacune. Les actions sont entièrement libérées.

Tableau des délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Résolution	ASSEMBLEE GENERALE du 4 novembre 2010	VALIDITE	MONTANT UTILISE
2	- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription ; montant nominal maximum = 40 M€	Validité = vingt-six mois. Echéance le 3 janvier 2013	Au 31/12/2013, 4 723 439 BSABSAA et de 8 750 170 BSAA ont été exercés ; il reste à exercer 963 150 BSAA19 à échéance 04/03/2019

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ; susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 4 989 881 BSAA A au prix de 1,00 euro chacun, pour un montant total maximum de 4 989 881 €. Ces BSAA, code ISIN FR11198175, sont exerçables entre le 05/03/2012 et le 04/03/2019 ;

- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ; susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 4 989 881 BSABSAA au prix de 1,00 euro chacun, pour un montant total maximum de 4 989 881 € et d'un montant total complémentaire maximum de 4 989 881 € résultant de l'exercice d'un nombre maximum de 4 989 881 BSAA B. Ces BSABSAA, code ISIN FR11212513, sont exerçables entre le 05/03/2012 et le 04/03/2013; à l'échéance 4 723 439 BSABSAA ont été exercés

Les délégations accordées par l'assemblée générale du 8/04/2013 n'ont pas été utilisées et sont devenues caduques

Résolution	ASSEMBLEE GENERALE du 8 avril 2013	VALIDITE	MONTANT UTILISE
10	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail ; montant maximum = 1% du capital social	Validité vingt-six mois Echéance le 7 juin 2015	Néant

Résolutions	ASSEMBLEE GENERALE du 10 septembre 2013	VALIDITE	MONTANT UTILISE
3	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ; montant nominal maximum = 16 M€	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Le 16/12/2013 18 026 710 BSAAR ont été émis. Au 31/12/2014 7 641 707 BSAAR ont été exercés, il reste à exercer 10 385 003 BSAAR20 à échéance 15/12/2020
4	- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant, immédiatement ou à terme, accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société (hors offre publique d'échange) avec suppression du DPS ; montant nominal maximum =16 M€ et dans la limite de 10% du capital	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à toute délégation antérieure	Néant
5	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission par offre au public d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital ;	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Néant

Informations complémentaires

	montant nominal maximum = 16 M€ et dans la limite de 10% du capital par an		
6	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission par placement privé d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital ; montant nominal maximum = 3,8 M€ et dans la limite de 20% du capital par an	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Néant
7	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ; montant nominal maximum = 16 M€	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Au 31/12/2014, 602 660 € ont été convertis en actions soit 316 202 actions nouvelles créées
8	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ; limité à 4 M de BEA soit un montant nominal maximum = 3,2 M€	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Néant
11	- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice d'une personne dénommée ; ; limité à 4 M de BEA soit un montant nominal maximum = 3,2 M€	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Au 31/12/2014, 47 989 actions nouvelles ont été créées pour un montant de 100 001 €
13	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés et partenaires industriels ou commerciaux de la Société et de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ; limité à 700 000 actions soit un montant nominal maximum = 560 K€	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	A la date du présent document de référence, 600 000 BSAAR Managers ont été émis dont 550 000 attribués mais non exercés
14	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de personne dénommée ; limité à 300 000 actions soit un montant nominal maximum = 240 K€	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	300 000 BSAAR Managers ont été attribués mais non exercés
16	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour procéder à l'émission de bons autonomes donnant droit à l'attribution de titres de créances au profit d'une catégorie de personnes ; montant nominal maximum =10 M€, les bons pourront être exercés pendant 2 ans à compter de leur émission	Validité 26 mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à toute délégation antérieure	Néant

Résolution	7 juin 2014	VALIDITE	MONTANT UTILISE
21	- Approbation de modifications de certaines caractéristiques des BSAAR émis le 16/20/2013 : faculté d'exercice supplémentaire et prolongement de la date d'échéance (31/03/2021)	Validité = Du 18/16/2014 au 30/10/2014	Au 30 novembre 2014, 7 593 518 BSAAR ont été convertis en BSAA21

Tableau des autres délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration

Résolution	8 avril 2013	VALIDITE	MONTANT UTILISE
13	- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions ordinaires de la Société à des salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou de son groupe ; montant nominal maximum =20 M€ et dans la limite de 10% du capital par an	Validité = vingt-quatre mois Echéance le 7 avril 2015	Néant

Résolution	10 septembre 2013	VALIDITE	MONTANT UTILISE
15	- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription et/ou	Validité = vingt-quatre mois	Néant

Informations complémentaires

	d'achat d'actions ordinaires de la Société à des salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou de son groupe ;	Echéance le 9 septembre 2015	
Résolution	7 juin 2014	VALIDITE	MONTANT UTILISE
6	- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acheter ou faire acheter des actions de la société; dans la limite d'un nombre d'actions n'excédant pas 10 % du capital	Validité = dix-huit mois Echéance le 6 décembre 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 04/12/2012	Néant

Capital autorisé émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **4 novembre 2010** dans sa 2^{ème} résolution, conformément aux dispositions des articles L. 225-127, L.225-129, L 225-129-2, et L 228-92 et suivants du Code de commerce ;

- Délègue au conseil d'administration sa compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription ; fixe à **vingt-six mois** la durée de validité de la présente délégation, soit jusqu'au 3 janvier 2013.

Les modalités d'application de cette délégation, ont été décidées par les conseils d'administration des 16 et 24 février 2012 et précisées dans la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers (numéro 12-097) le 29 février 2012.

A la date de parution du présent document de référence, le capital a été augmenté de 12 253 779 € par conversion en actions de 4 723 439 BSABSAA et de 8 750 170 BSAA19.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **10 septembre 2013** dans sa 3^{ème} résolution, conformément aux dispositions des articles L 225-129-2, L 225-132 et L 228-92 du Code de commerce ;

- Délègue au conseil d'administration sa compétence pour procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires; fixe à **vingt-six mois** la durée de validité de la présente délégation, soit jusqu'au 9 novembre 2015.

Les modalités d'application de cette délégation, ont été décidées par les conseils d'administration des 13 septembre 2013 et 22 novembre 2013 et précisées dans la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers (numéro 13-668) le 12 décembre 2013.

A la date de parution du présent document de référence, le capital a été augmenté de 6 113 365,60 € par conversion en actions de 7 641 707 BSAAR et de 19 329,60 € par la conversion en actions de 24 162 BSAA21.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **10 septembre 2013** dans sa 7^{ème} résolution, conformément aux dispositions des articles L 225-129-2, L 225-138 et L 228-92 du Code de commerce ;

- Délègue au conseil d'administration sa compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées; fixe à **dix-huit mois** la durée de validité de la présente délégation, soit jusqu'au 9 mars 2015.

Les modalités d'application de cette délégation, ont été décidées par les conseils d'administration des 14 janvier 2014, 26 mars 2014 et 22 mai 2014.

A la date de parution du présent document de référence, le capital a été augmenté de 252 961,60 € par conversion de créances en actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **10 septembre 2013** dans sa 11^{ème} résolution, conformément aux dispositions des articles L. 225-129 à L. 225-129-6 et L. 225-138 du Code de commerce ;

- Délègue au Conseil d'administration sa compétence au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice d'une personne dénommée.

A la date de parution du présent document de référence, deux souscriptions successives se sont traduites par un apport en numéraire de 100 001,38 € correspondant à une augmentation du capital de 38 391,20 €.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **10 septembre 2013** dans sa 13^{ème} résolution, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants, L.225-129 et suivants et L.225-138 du Code de commerce ;

- Délègue au Conseil d'administration sa compétence pour émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés et partenaires industriels ou commerciaux de la Société et de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

A la date de parution du présent document de référence, 550 000 BSAAR ont été émis au bénéfice de Managers sur 600 000 autorisés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **10 septembre 2013** dans sa 14^{ème} résolution, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants, L.225-129 et suivants et L.225-138 du Code de commerce ;

- Délègue au Conseil d'administration sa compétence pour 'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de personne dénommée.

A la date de parution du présent document de référence, 300 000 BSAAR ont été émis au bénéfice de M. Georges Seban.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **7 juin 2014** dans sa 21^{ème} résolution, conformément aux engagements pris dans la note d'opération numéro 13-668 du 12 décembre 2013, relative aux bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) émis le 17 décembre 2013 ;

- Approuve la modification par le Conseil d'administration de certaines caractéristiques des BSAAR (i) création d'une faculté d'exercice supplémentaire, valable jusqu'au 30 octobre 2014 (ii) date d'échéance sera prolongée jusqu'au 31 mars 2021

Au 30/10/2014, 7 593 518 BSAAR ont été transformés en BSAA21.

21.1.2. Actions non représentatives du capital

Néant

21.1.3. Actions auto détenues

Néant

21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables, assorties de bons de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 novembre 2010, a délégué au conseil d'administration sa compétence en vue d'augmenter le capital. A la date de parution du présent document de référence, 963 150 BSAA à échéance 04/03/2019 restent à souscrire. Les conditions et modalités de souscription ont été précisées dans la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers (numéro 12-097) le 29 février 2012.

L'exercice de l'ensemble de ces BSAA correspondrait à une augmentation du capital de 770 520 € (associé à une prime d'émission de 192 630 €).

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 septembre 2013, a délégué au conseil d'administration sa compétence en vue d'augmenter le capital. A la date de parution du présent document de référence, 10 385 003 BSAAR à échéance 16/12/2020 restent à souscrire. Les conditions et modalités de souscription ont été précisées dans la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers (numéro 13-668) le 12 décembre 2013.

L'exercice de l'ensemble de ces BSAAR correspondrait à une augmentation du capital de 8 308 002,40 € (associé à une prime d'émission de 12 462 003,60 €).

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **10 septembre 2013**, a délégué au conseil d'administration sa compétence en vue d'émettre des BSAAR Managers au profit de salariés, partenaires industriels ou commerciaux de la société ou de ses filiales et personnes dénommées. A la date de parution du présent document de référence, 850 000 BSAAR Managers ont été émis sur 900 000 autorisés.

A l'exception des restrictions à la libre cessibilité et à la libre exerçabilité des BSAAR Managers pendant la Période d'Indisponibilité (1 an à compter de leur émission), les conditions et modalités de ces BSAAR Managers seront strictement identiques aux BSAAR 2020.

L'exercice de BSAAR Managers émis correspondrait à une augmentation du capital de 680 000 € (associé à une prime d'émission de 1 020 000 €).

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **10 septembre 2013** dans sa 11^{ème} résolution a délégué au Conseil d'administration sa compétence en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice d'une personne dénommée.

Le Conseil d'administration du 26 mars 2014 a décidé de procéder à une émission de 500 000 BEA, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et réservée à YA Global Master SPV Ltd afin de permettre au titulaire de souscrire

des actions nouvelles de la Société sur demande de cette dernière. L'émission des actions pourra intervenir à tout moment au cours des 12 mois suivant l'émission des BEA.

A la date de publication du présent document de référence 47 989 BEA ont été souscrits. Le tirage des 452 011 BEA restant se traduirait (en considérant un prix de souscription à 1,67 € correspondant au cours moyen pondéré sur les 3 derniers mois) par une augmentation de capital de 361 608,80 € (associée à une prime d'émission de 393 249,57 €).

L'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2014 a délégué au conseil d'administration sa compétence en vue d'autoriser la modification des caractéristiques des BSAAR qui seraient exercés jusqu'au 30 octobre 2014. Ces BSAAR 20 donneraient lieu à l'émission de BSAA 21 dont les conditions et modalités de souscription sont identiques à celles des BSAAR 20.

Caractéristiques des différentes lignes de bons

	Nombre de bons émis	Nombre restant à exercer	Montant AK potentielle	Prix de souscription	Parité	Validité
BSAA 2019	13 036 829	963 150	963 150	1,00 €	1 bon pour 1,19 action	4/03/2019
BSAAR 2020	18 026 710	10 385 003	20 770 006	2,00 €	1 bon pour 1 action	15/12/2020
BSAA 2021	7 593 518	7 569 356	15 138 712	2,00 €	1 bon pour 1 action	30/03/2021
BSAAR Managers **	900 000	900 000	1 800 000	2,00 €	1 bon pour 1 action	15/12/2020
BEA	500 000	452 011	Selon le cours de bourse	Selon le cours de bourse	1 bon pour 1 action	26/03/2015

* calculé sur la moyenne pondérée du cours de bourse.

** sur les 900 000 BSAAR managers autorisés, 850 000 ont été émis.

Si l'ensemble des bons étaient exercés la dilution serait de 43,5 %, la dilution est calculée sur la base du nombre d'actions en circulation soit 26 575 891.

21.1.5. Informations sur les conditions régissant tout droits d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital

Néant

21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

21.1.7. Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières

L'évolution du capital social se présente comme suit :

Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 31 décembre 2012	8 636 844
Augmentation de capital par exercice de BSABSAA et BSAA	9 389 866
Nombre d'actions au 31 décembre 2013	18 026 710
Augmentation de capital par exercice de BSABSAA, BSAA et BSAAR	8 549 181
Nombre d'actions à la date de parution du présent document de référence	26 575 891

21.2. Actes constitutifs et statuts

21.2.1. Objet social (art. 2 des statuts)

La Société a pour objet, en France et en tous autres pays :

- toutes opérations relatives à l'étude, la conception, la réalisation et la commercialisation des programmes de traitement de l'informatique (logiciels) ainsi que de tous matériels informatiques associés à des logiciels, des pièces et produits composants ou connexes,
- l'exécution des prestations de services liées aux logiciels ou aux matériels susvisés,
- toutes opérations industrielles ou commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières, directement ou indirectement relatives aux dits objets.

21.2.2. Dispositions concernant les membres et organes d'administration (art. 10 à art.17)

Les dispositions des statuts de PROLOGUE concernant les membres de ses organes d'administration sont conformes à la législation en vigueur.

21.2.3. Droit de vote double (art. 8, al. 3 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire (AGE de juin 1991, modifié par l'AGE du 16 septembre 1996, modifié par l'AGE du 1 août 2006).

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe pas de condition plus stricte que celles prévues par la loi pour modifier les droits des actionnaires.

21.2.5. Assemblées générales (art. 21 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi, à savoir

- par avis insérés dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (avis de réunion et avis de convocation),
- par avis inséré dans le Journal d'annonces Légales du ressort du siège social de la société,
- ainsi que par lettre individuelle adressée au dernier domicile connu des actionnaires nominatifs titulaires de leurs actions depuis un mois au moins à la date d'insertion de l'avis de convocation

étant précisé que :

- l'avis de réunion prescrit par l'article 130 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 est publié dans le numéro du Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires trente-cinq jours au moins avant l'Assemblée,
- l'assemblée est convoquée conformément aux prescriptions du décret n° 2014-1466 du 8 décembre 2014 sur l'ordre du jour arrêté par l'auteur de la convocation,
- les prescriptions légales et réglementaires sont observées pour les droits de communication et autres réservés aux actionnaires avant la tenue de toute Assemblée Générale, ainsi que pour la représentation des actionnaires ayant donné pouvoir,

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales.

21.2.6. Disposition de l'acte constitutif et des statuts qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la société

Néant

21.2.7. Existence de seuils statutaires (art. 7 paragraphe II des statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui détient ou vient à détenir, de quelque manière que ce soit au sens des articles L.223-7 et suivants du Code de Commerce, une fraction égale à 1% du capital social ou tout multiple de ce pourcentage doit informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède au moyen d'une lettre recommandée avec avis de réception adressée au siège social dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils. Pour le cas où le nombre ou la répartition des droits de vote serait supérieur au nombre ou à la répartition des actions, les pourcentages mentionnés ci-dessus porteront sur la détention des droits de vote.

Cette obligation s'applique également chaque fois que la fraction du capital ou des droits de vote détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à expiration du délai suivant la date de régularisation de la notification, délai prévu par la réglementation en vigueur. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils visés à l'article L.223-7 précité, cette sanction ne sera appliquée que sur demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 1 % au moins du capital de la Société.

Titres au porteur identifiables (art. 7, paragraphe I des statuts)

La Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres au porteur, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de

titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

21.2.8. Disposition de l'acte constitutif et des statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital

Il n'existe pas de condition plus stricte que celles prévues par la loi pour modifier le capital.

Lieu de consultation des documents juridiques

Au siège social de la société.

22. Contrats importants

Plusieurs contrats importants ont été signés depuis le début de l'exercice 2014, les principaux sont présentés ci-après.

Validation de la stratégie internationale du groupe Prologue avec la signature d'un premier contrat d'importance en Amérique Latine

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation, le groupe Prologue a signé en février 2014 un premier contrat d'importance en Amérique Latine via sa filiale Alhambra Eidos América. Cette opération, réalisée dans le secteur des télécommunications, représentera plus de 1 M€ de chiffre d'affaires facturable dès le 1er trimestre 2014.

Signature d'un contrat de 1,5M€ avec la ville de Torrón

La ville de Torrón où sont localisées d'importantes infrastructures dans la périphérie de Madrid (aéroport, Parc Europa...), vient de confier, en juillet 2014, pour une durée de 6 ans à Alhambra Systems, filiale à 100% du groupe Prologue, la fourniture et la gestion de l'ensemble de ses services de téléphonie, de communication de données, et de nouvelles installations informatiques.

Ce contrat d'un montant minimum de 1,5 M€ (avec de possibles extensions), confirme la pertinence, la reconnaissance et le potentiel de l'offre d'Alhambra Systems auprès des grands donneurs d'ordres dans les domaines à forte valeur ajoutée des technologies convergentes de la voix et des données.

Contrat Big Data en Amérique Latine

En octobre 2014, le groupe Prologue, à travers sa filiale en Espagne Alhambra Systems a signé son premier contrat d'importance dans le Big Data en Amérique Latine. Ce contrat, d'une valeur totale supérieure à 0,6M€, couvre la fourniture et l'implantation de technologies et d'infrastructures destinées à l'exploitation d'applications de Big Data, avec des dispositifs complémentaires de protection des réseaux et des données.

La mise en œuvre de ces solutions complexes sera faite en plusieurs étapes sur différents nœuds du réseau international et devrait être achevée avant la fin de l'année.

Alhambra Eidos do Brasil obtient la licence d'opérateur de télécommunications au Brésil

Alhambra Eidos do Brasil, filiale du Groupe Prologue au Brésil, vient d'obtenir la licence d'opérateur de télécommunications par l'ANATEL, le régulateur brésilien des télécoms.

Cette licence qui prendra effet dès le 31 octobre 2014, autorise le Groupe à commercialiser en direct sur ce territoire ses services de transmission de données multimédia, y compris des services de voix (hors fixe) et de connexion à Internet. Alhambra pourra, en particulier, installer et exploiter directement, au profit de ses clients, des réseaux basés sur ses propres lignes (fibres, liaisons radio,...) en complément de ceux d'autres opérateurs.

Avec cette licence, le Groupe Prologue accède à l'énorme potentiel du marché brésilien sur lequel il va pouvoir déployer en direct aux entreprises, l'ensemble des services à haute valeur ajoutée qui ont fait son succès en Espagne et notamment dans les domaines de la voix sur IP, du Wifi professionnel, des communications convergentes, du Cloud et du Big Data.

23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts

Sans objet

24. Documents accessibles au public

L'ensemble des informations publiées les 12 derniers mois est disponible sur le site de la société www.prologue.fr. dans l'onglet "Espace actionnaires"

L'information financière historique des filiales françaises du groupe est consultable au lieu du siège social de la société-mère Prologue.

25. Informations sur les participations

Les informations sur les participations de PROLOGUE sont exposées dans l'organigramme au chapitre 7 du présent Document de Référence.

Nombre de Filiales et implantations géographiques au 31/12/2014

Le Tableau des Filiales et Participations figurant en Annexe aux Comptes Sociaux de l'exercice 2013 (chapitre 26.11 du présent document) présente les chiffres significatifs des différentes structures juridiques composant le groupe. Le nombre de ces structures et leur implantation géographique sont présentés ci-après :

Lien de Participation	Total	France	Europe	Autre
Participations supérieures à 50%	2	1	1	
Participations entre 10% et 50%				
Participations inférieures à 10%				
Total	2	1	1	

Les filiales sont prises en compte pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe conformément aux méthodes exposées dans l'annexe aux comptes consolidés résumés du 1er semestre de l'exercice 2014 présentée au chapitre 26.3 (§ 2 "Périmètre de consolidation") du présent Document de Référence.

-

26. Liste des annexes

26.1 - Rapport de gestion – 1 semestre 2014

26.2 - Rapport sur les risques – 1 semestre 2014

26.3 - Comptes consolidés résumés –1 semestre 2014

26.4 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes résumés consolidés –1 semestre 2014

26.5 - Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne - exercice 2013

26.6 - Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE – exercice 2013

26.7 - Rapport de gestion – exercice 2013

26.8 - Rapport sur les risques – exercice 2013

26.9 – Rapport RSE – exercice 2013

26.10 – Rapport de l'organisme indépendant sur le RSE – exercice 2013

26.11 - Comptes annuels – exercice 2013

26.12 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – exercice 2013

26.13 - Comptes consolidés –exercice 2013

26.14 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés –exercice 2013

26.15 - Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – exercice 2013

26.16 - Honoraires des commissaires aux comptes

26.17 – Communiqués de presse significatifs

26.18 – Glossaire

26.19 – Note complémentaire aux annexes

26.1. Rapport de gestion – 1^{er} semestre 2014

Prologue a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions de Comité d'Audit.

Activité du Groupe

Prologue est un Groupe international qui produit des logiciels et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) dans les domaines :

- des services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,
- de la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),
- de la convergence des communications multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et de leur intégration avec les applications informatiques,
- des technologies liées au Cloud Computing, aux systèmes d'exploitation et aux systèmes d'accès aux applications à partir de tous dispositifs fixes ou mobiles,
- de l'édition de plateformes de développement.

1. Réalisations du Groupe au 1^{er} semestre 2014

Projets de recherche dans le Cloud Computing

- Au cours du 1^{er} semestre 2014, les équipes de R&D ont poursuivi leurs travaux sur la réalisation des projets CloudPort (a démarré le 2 novembre 2011 et s'est terminé le 30 avril 2014) et **Medusa** (a démarré en janvier 2013 et se déroulera sur 36 mois).

- Dans le cadre de son développement international dans les domaines avancés du Cloud Computing, le groupe Prologue, à travers sa filiale Alhambra Systems, vient de recevoir le soutien financier du Secrétariat d'État des Télécommunications et pour la Société de l'Information d'Espagne, avec le concours des fonds FEDER de l'Union Européenne, dans le cadre de son projet de R&D : "**Advanced Multi-tenant Back-up and Recovery System for Cloud Computing**". Cet accord prévoit notamment l'obtention de financements pour un montant de 435 000 €. L'objectif de ce projet est de développer une plateforme qui permettra aux fournisseurs de Cloud Public d'offrir à leurs clients une interface pour gérer leurs procédures de sauvegarde de sécurité, quel que soit l'environnement Cloud (VMware, Hyper-v...) et des outils de backup utilisés. Cette solution est particulièrement adaptée aux environnements de "Clouds hybrides" qui doit préserver l'étanchéité entre les clients, malgré le partage de ressources matérielles mutualisées. Destinée à assurer l'autonomie des utilisateurs, l'interface intuitive occultera les complexités des divers outils et plateformes, et rendra facilement utilisables leurs fonctions.

Ce projet s'inscrit directement dans la ligne du projet CloudPort de Prologue et apporte un complément fonctionnel stratégique à la plateforme Use it Cloud.

Au cours du deuxième semestre les développements vont se poursuivre et certains produits (Use It Flow en mode Cloud, Use It Broucker, Use It Marketplace), devraient pouvoir commencer à être commercialisés avant la fin de l'année.

Un 2^{ème} trimestre qui confirme la dynamique de croissance du Groupe

Le Groupe Prologue a enregistré un chiffre d'affaires de 5,26 M€ au 2^{ème} trimestre de son exercice 2014, soit une croissance interne de +10,1%. Ce bon niveau d'activité porte le chiffre d'affaires du Groupe à 11,04 M€ sur l'ensemble du semestre en hausse de 12,51% par rapport à l'exercice précédent. Cette bonne dynamique de croissance est le résultat du développement continu des activités en mode Cloud et du succès des offres du groupe à l'international.

Evolution par zone géographique

Chiffre d'affaires par région en M€	S1 2013	S1 2014	Variation
France	2,70	2,47	-8,43 %
Espagne	6,77	8,20	21,12 %
Etats Unis et reste du monde	0,35	0,37	7,17 %
Total	9,81	11,04	12,51 %

En Espagne, Prologue a une nouvelle fois surperformé son marché avec une croissance qui a atteint, sur le 1^{er} semestre 2014, +21%, favorisée notamment par ses premiers succès en Amérique Latine (facturés à partir de l'Espagne). En France, l'activité est restée, comme anticipé, en recul dans l'attente du lancement des nouvelles offres de services Cloud. Le chiffre d'affaires des

Etats-Unis progresse légèrement au 1^{er} semestre 2014 ; la croissance a repris au 2^{ème} trimestre (+14,7 %) ; ces chiffres restent peu significatifs par rapport aux perspectives annuelles du Groupe.

Evolution par domaine d'expertise

Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre consolidé en M€	S1 2013	S1 2014	Variation
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	2,75	3,15	14,52 %
Ventes de licences, de matériels et de services associés	4,61	5,79	25,57 %
Autres activités de service	2,46	2,10	-14,33 %
Total	9,81	11,04	12,51 %

Perspectives

La bonne dynamique actuelle de croissance de Prologue devrait se confirmer au cours des prochains trimestres sur l'ensemble des axes stratégiques du Groupe. Le démarrage des offres de Cloud Broker en France à partir du 2^{ème} semestre 2014 devrait se concrétiser dans les chiffres dès 2015 et permettre une nouvelle accélération des ventes. De même, plusieurs contrats significatifs actuellement en cours de négociation en Amérique Latine devraient contribuer à la croissance du Groupe.

Un résultat opérationnel courant 2014 en nette amélioration

Le 1^{er} semestre 2014, montre un chiffre d'affaires en augmentation de 12 % renforcé par une meilleure maîtrise des charges qui conduit à enregistrer un résultat opérationnel courant de + 75 K€ contre -560 K€ au 1^{er} semestre 2013. Le résultat net (part du Groupe) est de -276 K€ ; il intègre un produit de 181 K€ provenant de la déconsolidation de la filiale Alhambra Eidos inscrit dans le résultat opérationnel ainsi qu'une charge de 165 K€ liée à l'actualisation des créances résultant du Plan de Continuation.

Compte de résultats simplifié (K€)	6 mois 2013	6 mois 2014
Chiffre d'affaires	9 810	11 037
Résultat opérationnel courant	-560	75
Résultat opérationnel	-793	155
Résultat financier	-237	-249
Charges d'impôt	0	-182
Résultat Net (part du Groupe)	-1 045	-276

2. Informations société Prologue (comptes sociaux)

Le chiffre d'affaires de la société Prologue s'établit à **2 263 K€** à comparer à 2 333 K€ au 1^{er} semestre 2013.

La transformation de l'activité commerciale, liée à la migration vers le Cloud qui a pour effet mécanique de remplacer le chiffre d'affaires de licences traditionnelles réalisé habituellement en une fois (en baisse chez Prologue de 9,5 % au 1^{er} semestre 2014 à comparer à une baisse de 16,8% au 1^{er} semestre 2013) par des formules d'abonnement sur plusieurs années, entraîne pendant cette période de mutation une baisse momentanée des volumes globaux facturables annuellement.

Le résultat net comptable, du premier semestre 2014, est une **perte de 740 K€** à comparer à une perte de 453 K€ au 30 juin 2013 qui s'explique principalement par une baisse du montant des subventions perçues sur le semestre.

L'effectif de la société Prologue est resté stable à 72 personnes au 30 juin 2014, il était de 74 personnes au 30 juin 2013 et 73 au 31 décembre 2013.

3. Evénements intervenus au cours du 1^{er} semestre 2014

3.1 Emission de BSAAR Managers

Le 14 janvier 2014, le Conseil d'administration :

- en application de la 13^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 600 000 BSAAR Managers dont la souscription sera réservée à certains salariés et partenaires industriels et commerciaux de la Société. Ces BSAAR seront attribués au prix de 0,28 €.

L'exercice de l'intégralité des BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 480 000 euros par création de 600 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

Les droits attachés aux BSAAR Managers sont identiques aux BSAAR 2020, à l'exception de la non-cessibilité et de la non-exercéabilité pendant la Période d'Indisponibilité (1 an après leur acquisition).

A l'issue de la Période d'Indisponibilité, les BSAAR Managers seront strictement identiques au BSAAR 2020 et seront immédiatement assimilés et fongibles avec les BSAAR 2020.

Il est rappelé que les BSAAR 2020 ont été émis le 12 décembre 2013 et que leur émission a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 13/668 du 12 décembre 2013.

- en application de la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 300 000 BSAAR Managers au profit de M. Georges SEBAN selon les mêmes conditions que les BSAAR Managers émis en application de la 13^{ème} résolution. L'exercice de l'intégralité de ces BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 240 000 euros par création de 300 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

3.2 Modification du capital

Le 26 mars 2014, le Conseil d'administration :

- a constaté :

- la conversion de créances issues du Plan de continuation à hauteur de 194 821,70 € (91 680,80 € en capital et 103 140,90 € en prime d'émission)

- l'exercice de 64 606 BSAA et 29 284 BSAAR pour 123 176,71 € (84 414,40 € en capital et 38 762,31 € en prime d'émission)

Le capital est ainsi passé de 14 421 368 € à 14 597 463,20€.

-a donné tous pouvoirs au Président Directeur général, pour finaliser l'émission de 500 000 BEA (Bons d'Emission d'Actions) au bénéfice d'un fonds d'investissement américain (YA Global Masters SPV Ltd) permettant à Prologue, sur une période d'un an, d'augmenter son capital au maximum de cinq-cents mille (500 000) actions par tirages successifs.

Le 7 avril 2014, Prologue annonce la réalisation d'un premier tirage de 50 001,14 euros (dont 18 622,40 euros de capital social et 31 378,74 euros de prime d'émission) dans le cadre du programme d'augmentation de capital par exercice de bons d'émission d'actions (BEA) mis en place avec le fonds YA Global Masters SPV Ltd, soit la création de 23 278 actions.

Le 22 mai 2014, le Conseil d'administration

- a constaté :

- la conversion de créances à hauteur de 407 838,82 € (161 280,80 € en capital et 246 558,02 € en prime d'émission)

- l'exercice de 17 566 BSAA et 14 155 BSAAR pour 45 844,00 € (28 047,20 € en capital et 17 829,80 € en prime d'émission)

- la réalisation d'un deuxième tirage de 50 000,24 euros (dont 19 768,80 euros de capital social et 30 231,44 euros de prime d'émission) dans le cadre du programme d'augmentation de capital par exercice de bons d'émission d'actions (BEA) mis en place avec le fonds YA Global Masters SPV Ltd, soit la création de 24 711 actions.

Le capital est ainsi passé de 14 597 463,20€ à 14 825 182,40 €.

3.3 – Modification des caractéristiques des BSAAR (ISIN FR0011627900)

Les assemblées générales du 7 juin, ont conféré aux porteurs de BSAAR qui exerceraient leurs bons à partir du 18 juin et jusqu'au 30 octobre 2014,

- le droit d'acquérir une action Prologue supplémentaire au prix de 2 euros et,

- transformer du même coup leurs BSAAR 2020 en BSAA 2021 (ISIN FR0011994326)

Les BSAA 2021 ("BSAAR 2020 modifié") sont identiques aux BSAAR 2020 (prix d'exercice 2 € et parité 1 pour 1) à ceci près qu'ils :

- n'ont plus de clause de remboursement anticipé,

- disposent d'une maturité prolongée au 31 mars 2021.

Ces deux modifications, qui ont pour conséquence une forte augmentation de la valeur financière du BSAAR, ont fait l'objet d'une expertise indépendante du cabinet Crowe Horwath.

3.4 Modification du périmètre de consolidation

Au cours du 1^{er} semestre 2014, la société Alhambra Eidos a fait l'objet d'un protocole de cession au profit d'une société tierce et est sortie du périmètre de consolidation au 30 juin 2014.

3.5 – Autres

L'assemblée générale du 21 janvier 2014 a nommé pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- BDO France Léger et Associés, 113 rue de l'Université, 75007 - Paris, représenté par Monsieur Patrick Giffaux en qualité de commissaires aux comptes titulaire, et
- Dyna Audit, 35, rue de Rome, 75008 - Paris, représenté par Monsieur Rémy Poupin, en qualité de commissaires aux comptes suppléant.
- Le Conseil d'Administration du 29 avril 2014 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Prologue du 7 juin 2014 les comptes annuels et consolidés clos au 31/12/2013 ainsi que les conventions présentées en assemblée ont été approuvés. Trois nouveaux administrateurs ont été nommés (Messieurs BLANC, SCHIELE et AKAR), pour 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019. Dans sa partie extraordinaire l'Assemblée a adopté la modification des caractéristiques des BSAAR (ISIN FR0011627900).
- Lors de l'Assemblée Extraordinaire des porteurs de BSAAR du 7 juin 2014, la modification des caractéristiques des BSAAR (ISIN FR0011627900) a été adoptée.

4. Evènements postérieurs à la clôture semestrielle

Signature d'un projet d'envergure dans le domaine de la téléphonie (en juillet 2014)

La ville de Torrejón où sont localisées d'importantes infrastructures dans la périphérie de Madrid (aéroport, Parc Europa...), vient de confier pour une durée de 6 ans à Alhambra Systems, filiale à 100% du groupe Prologue, la fourniture et la gestion de l'ensemble de ses services de téléphonie, de communication de données, et de nouvelles installations informatiques.

Ce contrat d'un montant minimum de 1,5 M€ (avec de possibles extensions), confirme la pertinence, la reconnaissance et le potentiel de l'offre d'Alhambra Systems auprès des grands donneurs d'ordres dans les domaines à forte valeur ajoutée des technologies convergentes de la voix et des données.

Ce contrat est également l'aboutissement d'une collaboration de plusieurs années, au cours desquelles Alhambra Systems a fourni à cette ville des technologies avancées pour la gestion de ses services. Il confirme la très bonne dynamique actuelle du marché espagnol des télécommunications.

5. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Le Groupe dispose de moyens suffisants pour financer l'ensemble de ses besoins de fonds de roulement, ainsi que faire face à ses engagements y compris le paiement de l'échéance de Novembre 2014.

Pour ce faire, le Groupe dispose des moyens financiers suivants:

La trésorerie du Groupe au 30 juin 2014, s'élève à 2,3 M€,

Lignes de crédit : en Espagne, au 30 juin, le Groupe dispose de lignes de crédit (formalisées par des contrats spécifiques signés devant notaire), à hauteur de 2,2 M€, utilisées à hauteur de 0,7 M€.

Subvention CloudPort : la subvention relative à la fin du projet pour un montant de 243 K€ est en cours de traitement à la Caisse des Dépôts.

Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt compétitivité : 168 K€ restant à percevoir. au titre de l'année 2013.

Encours d'Affacturage : Le groupe dispose d'un en-cours d'affacturage utilisé à hauteur de 684 K€ (80% des créances clients émises en France sont affacturées). Cet encours est assorti s'une garantie de 10% avec un minimum de 80 K€ ; la garantie retenue est remboursée lors du règlement des créanciers. Il n'y a pas de montant maximum ; le montant des créances mobilisables évolue en fonction du chiffre d'affaires de la société.

Souscriptions de juillet et août 2014 : L'exercice des BSA sur cette période correspond à un apport de 462 K€.

Accord de financement avec le fonds américain York Global Master Ltd. à hauteur de 1 M€ (utilisé au 30 juin 2014 à hauteur de 100 K€),

La bonne dynamique actuelle de croissance de Prologue devrait se confirmer au cours des prochains trimestres sur l'ensemble des axes stratégiques du Groupe. Le démarrage des offres de Cloud Broker en France à partir du 2^{ème} semestre 2014 devrait se concrétiser dans les chiffres dès 2015 et permettre une nouvelle accélération des ventes. De même, plusieurs contrats significatifs actuellement en cours de négociation en Amérique Latine devraient contribuer à la croissance du Groupe.

En termes de rentabilité et conformément à ses anticipations, le résultat opérationnel courant de l'exercice devrait confirmer celui du 1^{er} semestre 2014 avec une activité fortement bénéficiaire à l'international et toujours déficitaire en France, en raison des efforts d'investissement en R&D.

26.2. Rapport sur les risques – 1 semestre 2014

La norme IFRS 7 (paragraphe 31 à 42) impose de fournir une information qualitative et quantitative sur les risques auxquels l'entité est exposée, la provenance de ces risques et des informations minimales sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque commercial. Les informations qualitatives doivent décrire les objectifs, les politiques et les procédures de gestion des risques. Les informations quantitatives concernent l'étendue de l'exposition aux risques, à partir de l'information fournie en interne au personnel clé de la direction de l'entité.

1. Risque de liquidité et continuité d'exploitation

- Risque de liquidité

Pour financer ses besoins d'exploitation le Groupe dispose, au 30 juin 2014, des moyens suivants :

Lignes de crédit : en Espagne, au 30 juin, le Groupe dispose de lignes de crédit (formalisées par des contrats spécifiques signés devant notaire), à hauteur de 2,2 M€, utilisées à hauteur de 0,7 M€.

Subvention CloudPort : la subvention relative à la fin du projet pour un montant de 243 K€ est en cours de traitement à la Caisse des Dépôts.

Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt compétitivité : au titre de l'année 2013 dont 168 K€ restant à percevoir.

Encours d'Affacturage : Le groupe dispose d'un en-cours d'affacturage utilisé à hauteur de 684 K€ (80% des créances clients émises en France sont affacturées). Cet encours est assorti d'une garantie de 10% avec un minimum de 80 K€ ; la garantie retenue est remboursée lors du règlement des créanciers. Il n'y a pas de montant maximum ; le montant des créances mobilisables évolue en fonction du chiffre d'affaires de la société.

Souscriptions de juillet et août 2014 : L'exercice de BSA sur cette période correspond à un apport de 462 K€.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe considère que son niveau d'activité suffira à financer l'ensemble de ses besoins en fonds de roulement.

- Continuité d'exploitation – Situation de fonds de roulement net

Par jugement du 5 décembre 2013, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté une nouvelle modification du Plan avec deux modalités de règlement :

- conversion des créances au capital de la société Prologue moyennant un prix de souscription d'actions égal à la moyenne des cours de clôture des 60 jours de bourse précédant la date du jugement qui aura adopté la requête en modification du Plan.

Ce prix aura pour valeur plancher 1 euro et ne pourra pas présenter une décote supérieure à 10% de la moyenne des 3 derniers cours de clôture précédant la date du jugement qui aura adopté la requête en modification du Plan.

- règlement du solde de la créance sur 10 ans, de Novembre 2014 à Novembre 2023.

Les créanciers qui ont refusé cette modification ou n'ont pas répondu restent dans le plan tel que défini le 5 décembre 2011.

Le tableau ci-après présente le nouvel échéancier:

Prologue	Nov-2014	Nov-2015	Nov-2016	Echéances futures (2017-2023)(*)	TOTAL
Nouvelles échéances de la dette échelonnées sur 10 ans	305 588	305 588	305 588	2 139 115	3 055 879
Echéances restantes sur la procédure collective	1 018 426	1 094 870	-	-	2 113 296
Nouvelles échéances	1 324 014	1 400 458	305 588	2 139 115	5 169 175

Imecom	Nov-2014	Nov-2015	Nov-2016	Echéances futures (2017-2023)(*)	TOTAL
Nouvelles échéances de la dette échelonnées sur 10 ans	60 006	60 006	60 006	420 039	600 056
Echéances restantes sur la procédure collective	41 983	51 553	-	-	93 536
Nouvelles échéances	101 988	111 558	60 006	420 039	693 591

(*) Les échéances de 2017 à 2023 correspondent aux dettes pour lesquelles l'étalement sur 10 ans a été accepté et seront toutes identiques.

Le Groupe dispose de moyens suffisant pour financer l'ensemble de ses besoins de fonds de roulement, ainsi que faire face à ses engagements y compris le paiement de l'échéance de Novembre 2014.

Pour ce faire, le Groupe dispose de moyens financiers suivants:

La trésorerie du Groupe au 30 juin 2014, s'élève à 2,3 M€,

Lignes de crédit : en Espagne, au 30 juin, le Groupe dispose de lignes de crédit (formalisées par des contrats spécifiques signés devant notaire), à hauteur de 2,2 M€, utilisées à hauteur de 0,7 M€ (1,5 M€ disponible).

Subvention CloudPort : la subvention relative à la fin du projet pour un montant de 243 K€ est en cours de traitement à la Caisse des Dépôts.

Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt compétitivité : au titre de l'année 2013 dont 168 K€ restant à percevoir.

Encours d'Affacturage : Le groupe dispose d'un en-cours d'affacturage utilisé à hauteur de 684 K€ (80% des créances clients émises en France sont affacturées). Cet encours est assorti s'une garantie de 10% avec un minimum de 80 K€ ; la garantie retenue est remboursée lors du règlement des créanciers. Il n'y a pas de montant maximum ; le montant des créances mobilisables évolue en fonction du chiffre d'affaires de la société.

Souscriptions de juillet et août 2014 : L'exercice de BSA sur cette période correspond à un apport de 462 K€.

Accord de financement avec le fonds américain York Global Master Ltd. à hauteur de 1 M€ (utilisé au 30 juin 2014 à hauteur de 100 K€),

- Capitaux propres et endettement

La situation des capitaux propres et de l'endettement financier net de la Société au 30juin 2014 est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013	Au 30 juin 2013
Total des dettes courantes	11 489	12 405	12 684
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	114	110	107
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges			
- Dettes financières	2 684	2 492	2 411
- Dettes fournisseurs	3 432	3 916	2 935
- Dettes sociales et fiscales	2 986	3 370	4 837
- Autres dettes	2 272	2 518	2 394
Total des dettes non courantes	5 000	4 996	6 845
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	1 258	1 315	1 371
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges			
- Dettes financières	338	363	582
- Dettes fournisseurs	381	365	664
- Dettes sociales et fiscales	2 165	2 033	3 157
- Autres dettes	859	920	1 071
Capitaux propres - part du Groupe	2 231	1 698	(4 350)
Capital social	14 825	14 421	12 035
Primes			
Réserve légale			
Autres réserves	29	29	55
Report à nouveau			
Réserves consolidées	(12 347)	(12 421)	(15 410)
Résultat consolidé - part du groupe	(276)	(332)	(1 030)

Analyse de l'endettement financier net (en milliers d'euros)	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013	Au 30 juin 2013
A. Trésorerie	2 235	2 940	542
B. Equivalent de trésorerie	46	38	62
C. Titres de placement			
D. Liquidités (A+B+C)	2 282	2 978	604
E. Créances financières à court terme			
F. Lignes de crédit bancaires à court terme et autres avances à CT	2 554	2 389	2 315
G. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	715	679	203
H. Dettes envers le factor			
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	3 269	3 067	2 518
J. Endettement financier net à court terme (I - D)	987	89	1 914
K. Lignes de crédit et emprunts bancaires à plus d'un an	0	0	
L. Autres dettes à plus d'un an	284	311	478
M. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	1 311	1 367	1 475
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	1 595	1 678	1 953
O. Endettement financier net (J + N)	2 582	1 767	3 867

A la date de publication du présent rapport il n'existe aucune dette indirecte ou inconditionnelle.

Aucun changement significatif susceptible d'affecter le montant de l'endettement financier net à moyen et long terme et le montant des capitaux propres hors résultat de la période n'est intervenu depuis le 30 juin 2014.

2. Risques juridiques

- Limites de la protection juridique de propriété intellectuelle

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé deux brevets.

Prologue est co-titulaire, avec ARMINES et l'Institut Telecom des brevets suivants :

- Brevet publié à l'INPI le 07/09/2012 sous le numéro FR2972320 "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia"
- Brevet publié à l'INPI le 26/10/2012 sous le numéro FR2974474 "Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia".

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

- Information sur les risques environnementaux

Nous vous précisons que les sociétés de notre Groupe n'ont pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement.

Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés de notre Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

3. - Risques prud'homaux

Les anciens dirigeants Luc Pévère et José Alves Torres avaient chacun engagé une action auprès du Tribunal des Prud'hommes afin de contester leur licenciement pour faute lourde intervenu en juillet 2010. La Société, estimant les demandes de ces dirigeants associés à Eric Dermont dans Effitic totalement infondées, a décidé en conséquence de ne pas les provisionner. En septembre 2012, le Conseil des Prud'hommes de Lonjumeau a débouté José Alvez Torres de toutes ses demandes, en précisant qu'avec ses dirigeants d'alors celui-ci avait "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et que "les faits reprochés sont réels et sérieux" et "présentent une exceptionnelle gravité" justifiant son licenciement pour faute lourde. José Alvez Torres a fait appel de ce jugement.

En janvier 2013, le Conseil de Prud'hommes a procédé à la radiation pure et simple de la procédure qu'avait engagée M. Luc Pévère.

4. - Risque juridique

La Société Prologue a déposé une plainte le 13 décembre 2011 visant M. Eric Dermont, ancien Président Directeur Général ; à la suite de cette plainte, le Parquet a ordonné une enquête qui a été conduite par la Brigade Financière. A l'issue de cette enquête, le Parquet a cité directement M. Eric Dermont devant le Tribunal correctionnel de Paris pour abus de pouvoir et abus de biens sociaux. Le Tribunal a prononcé, le 25 juin 2014, la relaxe M. Eric Dermont ; Prologue fait appel de cette décision.

La société a également engagé une action en février 2011 auprès du Tribunal de Commerce de Paris, aux fins d'annuler la vente signée entre la société EDS et la société Eiffitic et d'y substituer Prologue.

Prologue a assigné M. Eric Dermont en octobre 2012 en réparation du préjudice subi par la société et lui réclame à ce titre 33,1 M€ de dommage et intérêts.

Effitic a sollicité un sursis à statuer de la procédure commerciale à son encontre dans l'attente de l'issue de la plainte pénale déposée par Prologue à l'encontre de M. Eric Dermont. Ce sursis lui a été refusé par jugement le 5 avril 2013.

5. Autres risques

- Risque lié aux subventions

Les projets de recherche subventionnés représentent une part importante de l'activité R&D de la société (40%).

Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés ; ces éléments sont validés en particulier par la DGCIS à la fin de chaque étape.

Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.

A ce jour, le Groupe a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires projets et des organismes de financement et en conséquence n'a jamais dû rembourser les subventions qui lui ont été accordées.

- Risque lié à l'absence d'exercice des BSA

Au cours des prochains mois, le financement de l'activité ainsi que le paiement des échéances du plan de continuation pourraient être réalisés en partie par l'exercice par les actionnaires de Prologue des BSAA 2019 (FR0011198175), des BSAAR 2020 (FR0011627900) et des BSAA 2021 (FR0011994326). L'exercice éventuel de ces BSA est lié à l'évolution du cours et de la liquidité de l'action Prologue. Il existe donc un risque significatif que, selon l'évolution du marché du titre Prologue, ces BSA soient peu ou pas exercés.

Le montant de l'augmentation potentielle du capital liée à l'exercice de tous les BSAA 2019 (FR0011198175), tous les BSAAR 2020 (FR0011627900) et de tous les BSAA 2021 (FR0011994326) existants correspondrait à 73,8 M€.

- Risque de dilution significative

Au 30 juin 2014, 996 631 BSAA (ISIN FR0011198175) exerçables au prix de 1€ jusqu'au 4 mars 2019, 17 978 512 BSAAR (FR0011627900) exerçables au prix de 2 € jusqu'au 16 décembre 2020 et 17 978 512 BSAA (FR0011994326) exerçables au prix de 2 € jusqu'au 31 mars 2021 sont détenus par les actionnaires de Prologue.

En cas d'exercice à 100%, ces BSA représenteraient :

une dilution de 67,4 %, (sur la base des 18 531 478 actions composant le capital social du groupe au 30 juin 2014) pour les actionnaires,

une augmentation de capital en numéraire de 73,8 M€ pour le groupe.

- Risque lié à la concurrence

A l'instar de toutes sociétés de son secteur, le Groupe doit faire face à la concurrence, tant en France qu'à l'étranger, de nombreux acteurs de toutes tailles et de différents types, allant des grands comptes aux petites sociétés spécialisées sur une ou plusieurs technologies.

- Risque liés à la sécurité des systèmes d'information

L'efficacité et la disponibilité des systèmes d'informations et réseaux est essentielle à la société pour ses activités tant en interne que pour les projets des clients. Afin de prévenir ces risques, la société a mis en œuvre des dispositifs de "firewall" et antivirus ainsi que des procédures et systèmes de sauvegarde.

- Risque de dépendance à l'égard de certains partenariats

Prologue n'est dépendant d'aucun partenaire en particulier dans le cadre de son activité.

- Risque pays

L'activité du groupe est répartie principalement sur 3 pays : la France (22,3% du CA consolidé au 30/06/2014), l'Espagne (74,4 % du CA consolidé au 30/06/2014) et les Etats-Unis (3,5 % du CA consolidé au 30/06/2014). La crise économique qui sévit en France et en Espagne impacte l'activité du Groupe en France mais n'a qu'une incidence modérée sur l'activité en Espagne. Il n'y a pas de dégradation des conditions de règlements sur l'Espagne, le délai de recouvrement des créances s'est même amélioré. Concernant les nouveaux territoires où le groupe vient de créer des filiales comme la Pologne et l'Amérique Latine, l'activité commence à démarrer et ne représente donc pas de risque pays significatif pour le groupe.

- Risques par rapport au Président Directeur Général

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général et fondateur, M. Georges Seban (86 ans), le Groupe a cherché à limiter ce risque en créant une Direction Générale qui a été confiée, pour la France à M. Najah Naffah et pour l'International à M. Jaime Guevara, par ailleurs Directeur Général de la filiale Alhambra Systems.

- Capacité à recruter et fidéliser les collaborateurs

La réussite des différents projets de développements repose sur les équipes actuelles du Prologue mais pourraient, selon les circonstances, nécessiter de nouvelles embauches. Le marché de l'emploi des ingénieurs très qualifiés étant très concurrentiel, il existe pour Prologue comme pour toute société de son secteur un risque de ne pas réussir à recruter et/ou à fidéliser ses collaborateurs.

- Risque de contrepartie

Les créances France sont, pour la plupart, cédées au factor, après accord préalable et sont garanties par une assurance-crédit. Pour les autres créances non recouvrées à échéance, le groupe fait appel à des sociétés (en France) ou à des avocats (en Espagne) spécialisés dans le recouvrement. De ce fait, le groupe n'a pas de risque majeur de recouvrement de créances.

- Risque de taux

Au 30 juin 2014, l'endettement financier du Groupe est principalement composé :

- des dettes remboursables dans le cadre de la procédure collective ne portant pas intérêt.
- d'un crédit-bail servant à financer l'immeuble de la maison mère qui prendra fin le 14 janvier 2021. Le risque de taux de ce crédit est nul, il s'agit en effet d'un taux fixe.
- de découverts bancaires accordés aux filiales espagnoles. Le taux d'intérêt appliqué se situe entre 4,60% et 6,50%.

- Risque d'actions

Le groupe n'a pas d'actions auto détenues. Le Groupe ne possède pas de portefeuille d'actions. Il n'y a pas de plus-value latente sur les instruments de trésorerie.

- Risques de change

A l'exception de la filiale américaine IMECOM Inc. dont les opérations sont réalisées en dollars (US\$), celles des autres sociétés du Groupe sont effectuées en euros (€). Le risque de change est non significatif.

6. Perspectives d'avenir

La bonne dynamique actuelle de croissance de Prologue devrait se confirmer au cours des prochains trimestres sur l'ensemble des axes stratégiques du Groupe. Le démarrage des offres de Cloud Broker en France à partir du 2^{ème} semestre 2014 devrait se concrétiser dans les chiffres dès 2015 et permettre une nouvelle accélération des ventes. De même, plusieurs contrats significatifs actuellement en cours de négociation en Amérique Latine devraient contribuer à la croissance du Groupe.

En termes de rentabilité et conformément à ses anticipations, le résultat opérationnel courant de l'exercice devrait confirmer celui du 1^{er} semestre 2014 avec une activité fortement bénéficiaire à l'international et toujours déficitaire en France, en raison des efforts d'investissement en R&D.

7. Conséquences sociales et environnementales

Pour satisfaire aux obligations prévues à l'article L.225-102-1 du code de commerce, il est précisé que les dirigeants des sociétés du Groupe sont très attentifs au respect des exigences juridiques et réglementaires.

Par ailleurs, il est précisé que les activités des sociétés du Groupe n'ont aucune conséquence sur l'environnement telle que précisée par le décret du 20 février 2002.

8. Assurances

PROLOGUE a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés françaises du Groupe, contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- civile d'exploitation : 8 000 000 €/sinistre,
- civile professionnelle : 3 000 000 €/sinistre/année,
- civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 760 000 € /sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie,

- un contrat multirisques garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou des filiales, ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- et depuis le 1 janvier 2009, une assurance Responsabilité des dirigeants.

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile. La société Alhambra Eidos sas (France) est couverte par les polices d'assurances de la société Prologue. La société Alhambra Polska bénéficie de l'assurance responsabilité civile de la société Prologue. Le processus d'assurance est en cours pour la société Alhambra Eidos America (Uruguay).

26.3. Comptes consolidés résumés – 1 semestre 2014**Etat de la situation financière**

(en milliers d'euros)

ACTIF	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	Note
Ecarts d'acquisition	4 594	4 607	4 617	5.1.1
Immobilisations incorporelles	2 907	2 166	1 645	5.1.2
Immobilisations corporelles	2 116	2 224	2 346	5.1.3
Actifs financiers	214	214	218	5.1.4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	9 830	9 210	8 826	
Stocks et en-cours	566	581	625	5.1.6
Clients et comptes rattachés	3 967	4 428	3 333	5.1.7
Autres créances courantes	2 075	1 801	1 991	5.1.9
<i>Actifs courants / activité à céder</i>		100		2.2
Trésorerie et équivalents	2 282	2 978	604	5.1.10
TOTAL ACTIFS COURANTS	8 889	9 888	6 553	
TOTAL DE L'ACTIF	18 719	19 098	15 379	

(en milliers d'euros)

PASSIF	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	Note
Capital	14 825	14 421	12 035	5.1.12
Primes	0	0	0	5.1.12
Réserves consolidées	(12 347)	(12 421)	(15 410)	5.1.13
Résultat net part gpe	(276)	(332)	(1 030)	
Autres - Ecarts de conversion	29	29	55	
Capitaux propres – part du groupe	2 231	1 698	(4 350)	
Intérêts minoritaires	0	0	191	5.1.14
Total Capitaux propres	2 231	1 698	(4 159)	
Emprunts et Dettes financières à long terme	1 595	1 678	1 953	5.1.15
Fournisseurs et comptes rattachés	381	365	664	5.1.16
Autres Passifs non courants	3 024	2 953	4 228	5.1.17
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 000	4 996	6 845	
Emprunts et dettes financières à court terme	2 798	2 602	2 518	5.1.19
Provisions pour risques et charges	371	372	364	5.1.20
Fournisseurs et comptes rattachés	3 432	3 916	2 935	5.1.16
Autres dettes courantes	4 887	5 390	6 876	5.1.21
<i>Dettes courantes / activité à céder</i>		125		2.2
TOTAL PASSIFS COURANTS	11 489	12 405	12 693	
TOTAL DU PASSIF	18 719	19 098	15 379	

Compte de résultat et Etat du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013	Note
Chiffre d'affaires	11 037	20 079	9 810	6
Achats consommés	(4 160)	(7 157)	(3 578)	5.2.1
Charges de personnel	(5 190)	(10 866)	(5 749)	5.2.2
Charges externes	(1 506)	(2 678)	(1 425)	5.2.3
Impôts et taxes	(137)	(278)	(134)	
Dotations aux amortissements	(311)	(622)	(331)	5.2.4
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations	30	110	113	5.2.4
Autres produits et charges d'exploitation	313	970	734	5.2.5
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	75	(442)	(560)	
Autres produits et charges opérationnels	(101)	(459)	(232)	5.2.6
RESULTAT OPERATIONNEL DES ACTIVITES POURSUIVIES	(26)	(900)	(793)	
Produits et charges opérationnels résultants des activités déconsolidées (2014) ou détenues en vue d'être cédées (2013)	181	(324)		2.2
RESULTAT OPERATIONNEL	155	(1 224)	(793)	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	0	0	5.2.7
Coût de l'endettement financier brut	(98)	(272)	(114)	5.2.7
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(94)	(272)	(114)	
Autres produits et charges financiers	(155)	1 204	(123)	5.2.7
Charges d'impôt	(182)	(40)	0	
RESULTAT NET	(276)	(332)	(1 030)	
PART DU GROUPE	(276)	(332)	(1 045)	
INTERETS MINORITAIRES	0	0	15	
<i>Résultat par action (en Euro)</i>	0,00	(0,02)	(0,10)	5.2.8
<i>Résultat dilué par action (en Euro)</i>	0,00	(0,01)	(0,06)	5.2.8

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
RESULTAT NET	(276)	(332)	(1 030)
Ecart de conversion	10	10	26
Impact traitement / Corridor IDR		(40)	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(30)	26
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(276)	(362)	(1 004)
Dont part du Groupe	(276)	(362)	(1 019)
Dont part des intérêts minoritaires	0	0	15

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)

	30.06.2014	31.12.2013	30/06/2013
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net consolidé	(276)	(332)	(1 030)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	615	426	270
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	(514)	166	
Production immobilisée	(877)	(895)	(408)
Plus et moins values de cession			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	(1 052)	(635)	(1 168)
Coût de l'endettement financier net	165	(1 206)	125
Charges d'impôt	182	40	(37)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(705)	(1 800)	(1 080)
Variation d'impôt dans B.F.R.	147	(58)	(382)
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(389)	(4 188)	(1 189)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(947)	(6 046)	(2 651)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(115)	(310)	(373)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	50		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	(318)	(58)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	0	0	
Incidence des variations de périmètre	(555)		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(621)	(628)	(431)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital	404	8 192	3 398
Prime d'émission	168	631	
Acquisition BSAAR Managers	238	0	
Autres flux liés aux opérations de financement ⁽¹⁾	136	(883)	(637)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	(13)	(13)
Variation des emprunts (y compris contrats de location financement)	(53)	(488)	(51)
Intérêts financiers nets (actualisation)	(165)	1 206	(125)
Variation avances conditionnées	(32)	(67)	(67)
Variation des comptes courants	11	(7)	155
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	706	8 571	2 660
Incidence de la variation des taux de change	0	16	(10)
Incidence de trésorerie sur activité à céder	0	(43)	
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(862)	1 870	(431)
Trésorerie d'ouverture	590	(1 280)	(1 280)
Trésorerie de clôture	(272)	590	(1 712)

⁽¹⁾ dont -331 K€ d'augmentation de capital 2014 non enregistrée au 30 juin 2014 et 194 K€ de conversion de dettes en capital 2013 (requête RJ) enregistrée en 2014.

Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

(en milliers d'euros)

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2013	8 637	0	(17 371)	2 001	54	(6 679)	216	(6 463)
Augmentation de capital	8 191					8 191		8 191
Augmentation de capital	(2 407)		2 407			0		0
Réduction de capital par incorporation de réserves		631				631		631
Affectation du résultat 2012			2 001	(2 001)		0		0
Rachat des titres minoritaires			(49)			(49)	(227)	(276)
Résultat de l'exercice 2013				(332)		(332)		(332)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			(40)			(40)		(40)
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	(40)	(332)	0	(372)	0	(372)
Distribution de dividendes						0		0
Autres opérations					(25)	(25)	25	0
Distribution de dividendes						0	(13)	(13)
Capitaux propres au 31/12/2013	14 421	631	(13 052)	(332)	29	1 698	0	1 698
Affectation du résultat 2013			(332)	332		0		0
Augmentation de capital	404					404		404
Réduction de capital par incorporation de réserves			0			0		0
Prime d'émission et Acquisition BSAAR Managers		406				406		406
Rachat des titres minoritaires						0		0
Résultat 2014				(276)		(276)	0	(276)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			0			0		0
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	(276)	0	(277)	0	(277)
Autres opérations						0		0
Distribution de dividendes						0		0
Capitaux propres au 30 juin 2014	14 824	1 037	(13 384)	(276)	29	2 231	0	2 231

(en milliers d'euros)

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2013	8 637	0	(17 371)	2 001	50	(6 683)	220	(6 463)
Affectation du résultat 2012			2 001	(2 001)		0		0
Rachat des titres minoritaires						0		0
Augmentation de capital 2013	3 398					3 398		3 398
Résultat du 1 ^{er} semestre 2013				(1 030)		(1 030)	(15)	(1 045)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			(40)		5	(35)		(35)
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	(40)	(1 030)	5	(1 065)	(15)	(1 080)
Distribution de dividendes						0	(13)	(13)
Capitaux propres au 30 juin 2013	12 035	0	(15 410)	(1 030)	55	(4 351)	192	(4 159)

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES**1. Référentiel comptable appliqué****1.1 Normes IFRS**

Le Groupe Prologue établit ses comptes consolidés en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur au 30 juin 2014 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les comptes intermédiaires sont établis selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes semestriels consolidés résumés du premier semestre 2014 ont été préparés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour les comptes annuels et doivent être lus conjointement avec le rapport financier annuel 2013.

Les règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers semestriels sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2013. Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe Prologue.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 16 septembre 2014.

1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R.02 du 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

2. Périmètre et modalités de consolidation**2.1 Liste des entreprises consolidées au 30 juin 2014**

Société	Pays	Activité opérationnelle (*)	% de contrôle	% d'intérêt	SIREN
Prologue	France	Oui	-	-	Société mère
Imecom SA	France	Oui	99,33	99,33	950 559 898
Alhambra Systems consolidé ⁽¹⁾	Espagne	Oui	99,00	99,00	
Alhambra Polska ⁽²⁾	Pologne	Oui	51,65	49,07	
Imecom Group Inc.	Etats-Unis	Oui	100,00	99,33	
Imecom Iberica	Espagne	Non	70,06	69,59	
Spartacom Inc	Etats-Unis	Non	100,00	100,00	

(*) La situation de la filiale sans activité est détaillée au § 2.3

⁽¹⁾ Comprenant les filiales espagnoles Eidos, CTI Phone détenues à 100 % par Alhambra Systems,

⁽²⁾ consolidée sans disposer de comptes intermédiaires du fait d'une activité non significative.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation à fin juin 2014 a évolué depuis la clôture de l'exercice 2013, la société Alhambra-Eidos SAS, filiale à 100% de la société Alhambra Systems, a été cédée et est sortie du périmètre de consolidation au 30 juin 2014. Cette déconsolidation se traduit par un produit de 181 K€ dans le résultat opérationnel.

2.3 Autres filiales

La filiale Alhambra America (Uruguay) n'est pas consolidée du fait d'une activité non significative.

La société Spartacom Inc aux Etats-Unis n'a plus d'activité opérationnelle depuis 2004. Des actions en vue d'assurer la liquidation amiable ou judiciaire de cette structure ont été engagées.

Au même titre, Imecom Iberica, filiale de la société Imecom SA, est également en cours de liquidation.

La société Prologue Development (hors périmètre de consolidation), inactive depuis 2004, ne peut pas être liquidée, la législation russe ne le permet pas.

Au 30 juin 2014, tous les engagements connus sont comptabilisés ou mentionnés dans les notes annexes.

3. Résumé des principes comptables

Les états financiers consolidés sont établis en retenant comme hypothèse de base la continuité de l'exploitation subordonnée à la réussite à court terme des critères décrits au paragraphe 8.4 "Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation" de l'annexe.

3.1 Modalités de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Prologue exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les créances et les dettes ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés.

La date de clôture des comptes annuels de ces sociétés est le 31 décembre. Un arrêté intermédiaire au 30 juin est réalisé par chaque société du périmètre.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

3.2 Arrêté intermédiaire

Les comptes intermédiaires ont été arrêtés selon les mêmes méthodes comptables que dans les états financiers annuels.

Les produits perçus de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle, ne sont ni anticipés, ni différés à une date intermédiaire s'il n'est pas approprié de les anticiper ou de les différer à la fin de l'exercice.

Les coûts encourus de façon inégale durant l'exercice sont anticipés ou différés à une date intermédiaire si et seulement si, il est approprié d'anticiper ou de différer ce type de coûts à la fin de l'exercice.

3.3 Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.4 Conversion des états financiers des filiales

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Les comptes des filiales étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Lors de la cession totale ou partielle, ou la liquidation d'une entité étrangère, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont enregistrées dans le compte de résultat.

3.5 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

3.6 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. La norme IFRS 3 a été appliquée à partir de la date de première adoption sans retraitement rétrospectif, en application de l'option offerte par la Norme IFRS 1.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

3.7 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens ou services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données...

Les actifs incorporels sont amortis sur une durée allant de 1 à 5 ans selon leur nature.

3.7.1 Logiciels

L'activité principale de Prologue consiste à concevoir et éditer des logiciels. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif (i) une phase de recherche, et (ii) une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité. Ces critères s'inscrivent dans un contexte de continuité d'exploitation.

Au 30 juin 2014, 725 K€ (566 K€ pour Prologue, 111 K€ pour Imecom et 49 K€ pour Alhambra Systems) de frais de développement, ont été activés en immobilisations en cours.

CATEGORIE D'IMMOBILISATION	DUREE
Logiciels acquis	1 à 2 ans
Logiciels développés	2 à 4 ans

3.8 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Le groupe Prologue distingue 4 catégories d'actifs corporels :

- les terrains,
- les constructions,
- les aménagements, le mobilier et le matériel,
- le matériel informatique.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation :

CATEGORIE D'IMMOBILISATION	DUREE
Terrains	-
Constructions	
Structure	40 ans
Aménagements	15 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Autres matériels	5 ans
Matériel pour le traitement de l'information	3 et 4 ans

3.9 Contrats de location financement et location simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.10 Actifs financiers

Les actifs financiers du groupe comprennent des titres de participation, des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements. En application du principe de prudence, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

3.11 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation (IAS2).

3.12 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur. Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...),
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

3.13 Autres actifs courants**3.13.1 Impôts différés**

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Compte tenu du montant significatif des déficits reportables en France au taux de droit commun qui représente un total de 53 385 K€ au 31 décembre 2013 et de la probabilité que des économies futures se réalisent, le groupe a décidé de ne pas constater d'impôt différé actif sur les différences temporelles et sur les déficits fiscaux au-delà des impôts différés passif constatés sur les différences temporelles.

3.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend la trésorerie en banque.

Celle-ci prend en compte les découverts bancaires court terme accordés à nos filiales espagnoles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des valeurs mobilières de placement et sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur

Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.15 Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe.

3.16 Provisions pour Risques et Charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

3.16.1 Provision pour indemnité de départ en retraite

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

La base de cette provision est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Les engagements de retraites et assimilés sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetés.

Les écarts actuariels sont traités selon la méthode du corridor.

Le Groupe n'a pas d'engagement à prestations définies envers le personnel autre que l'IDR (Indemnité de départ à la retraite). Le groupe ne dispose pas d'actifs dédiés aux engagements envers le personnel.

3.16.2 Provision pour litiges

Une provision pour litige prud'homais est évaluée en fonction de la demande du Tribunal compétent, tenant compte des griefs formulés par les salariés et après analyse du risque estimé pour chaque dossier.

3.17 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent :

- les dettes liées aux contrats de location-financement,
- les concours bancaires.

3.18 Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation

Au 30 juin 2014, les comptes reflètent la modification du plan de continuation du Groupe Prologue approuvée par le Tribunal de commerce le 5 décembre 2013.

Sur la base de la décision du 5 décembre 2013, le solde résiduel des créances du Groupe s'élève à 5 863 K€ :

- 2 207 K€ pour les créances restées dans le plan de continuation (solde du remboursement en 2015) et,
- 3 656 K€ pour les créances sorties du plan de continuation et qui ont fait l'objet d'un accord de rééchelonnement linéaire sur 10 ans à compter de novembre 2014.

En conformité avec les dispositions d'IAS 39, les dettes relatives au plan de continuation et celles sorties du plan ont été valorisées à cette date à leur valeur comptable actualisée compte tenu de la nouvelle durée de remboursement (10 ans).

Le paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 indique que les termes d'un passif financier sont substantiellement différents si l'écart entre (i) la somme des flux de trésorerie actualisés selon les nouvelles conditions et (ii) la somme des flux de trésorerie actualisés selon les anciennes conditions est d'au moins 10%. Ce calcul doit être effectué en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine, soit 4%.

Le test appliqué conformément au paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 à la dette dont les échéances ont été renégociées a conduit à déconsolider la dette historique et à constater une nouvelle dette correspondant à la juste valeur de l'ancienne dette actualisée au taux de marché applicable à PROLOGUE.

Le taux d'actualisation utilisé (12,5%), résulte d'une étude confiée à un expert indépendant.

Les composantes de ce taux telles que déterminées par l'expert indépendant comprennent :

- le taux sans risque, qui correspond au taux zéro coupon issu de la courbe des taux de swap Euro sur la maturité considérée variant de 0,3% à 2,2% ;
- Le spread de crédit se situent dans une fourchette de 7,9% et 9,1% déterminé sur la base de la notation de la société PROLOGUE ;
- Une prime d'illiquidité de la dette se situe entre 2% et 3%.

Le taux d'intérêt effectif de la dette déterminé par l'expert se situe entre 12,1% et 13,3%, pour la production des comptes arrêtés au 31 décembre 2013 un taux effectif d'actualisation de 12,5% a été retenu, ce taux reste inchangé au 30 juin 2014.

L'impact net de l'actualisation de la dette au 30 juin 2014 est une charge de 165 K€.

3.19 Chiffre d'affaires

Ce modèle est basé sur trois axes :

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement :

1 - des prestations récurrentes en mode Cloud privé avec attention personnalisée, vendues en direct aux clients sous la forme des contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...). Elles comprennent :

- la gestion des processus client par des applications en mode SaaS propres au Groupe : Use it Flow (dématérialisation des échanges EDI, bancaires, administratifs, factures électroniques, etc.), Almagesto (gestion de centres de formation et cours sur le web), etc.
- des plateformes gérées pour les clients en mode PaaS pour la gestion des courriels, de contenus, de la GED, etc.
- des infrastructures réseaux et systèmes, fournies et gérées pour le compte de nos clients, avec des services qui nous permettent par exemple, de prendre en charge la reprise d'activité en cas de désastre dans leurs infrastructures propres, ou d'assumer l'externalisation complète des leurs centre de calculs,
- des services de téléphonie et de communications convergentes personnalisés, qui comprennent des PABX, des call centers virtuels et l'acheminements des appels par Voix sur IP, avec des services associés qui nous permettent d'inclure l'installation des infrastructures et des dispositifs chez le client, et la prise en charge de sa gestion. Ces services permettent d'intégrer l'émission et réception de Fax et SMS à partir des courriels, des vidéoconférences et autres services avancés.

2 - les ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets. Ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation. Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou des infrastructures plus complexes ou de

projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.

Les opérations d'intégration de logiciels impliquent en général des plateformes ou logiciels développées par le Groupe, comme Handvox (interconnexion entre l'informatique et les communications convergentes multimedia : voix, fax, mail, SMS, vidéo... avec mécanismes de workflow et conversion : voix à texte, texte à voix, etc.), Use it Messaging, Use it Flow, etc. Des produits du marché comme Sage, SharePoint ou CRM Navision, revendus ou non par le Groupe, sont aussi intégrés.

Les licences des plateformes Use it Linux Server et Terminal Services de Prologue et, dans certain cas, Use it Messaging, sont vendues à travers un réseau de revendeurs, dont certains sont des intégrateurs qui ont développé leurs applications métier sur ces environnements.

3 - les contrats récurrents de d'assistance ou de support technique et de maintenance de matériels ou des logiciels, y compris les contrats de TMA.

3.20 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du résultat net part du groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre d'actions existant à la date d'arrêt,
- Le résultat net dilué par action prend en compte toutes les options de souscription d'actions déjà attribuées ou encore attribuables dans les limites en nombre et en délai fixées par les assemblées générales ayant autorisé la constitution des plans.

Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

3.21 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement.

Cette nouvelle répartition conduit la société à communiquer sur deux secteurs d'activités au lieu d'un seul. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles

La nature des biens et services produits par les trois secteurs sont les suivants :

- *Logiciel, infrastructure et téléphonie en mode Cloud*
- *Vente de licence, de matériels et de services associés,*
- *Autres activités de service*

3.22 Subventions publiques

La norme IAS 20 s'applique à la comptabilisation et à l'information à fournir sur les subventions publiques ainsi que pour l'information à fournir sur les autres formes d'aide publique.

Elles peuvent être soit liées à des actifs (subvention d'investissement), soit liées au résultat (subvention d'exploitation).

Les subventions publiques d'exploitation permettant de financer les projets de recherche sont comptabilisées en produits sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser.

Les subventions publiques d'investissement sont comptabilisées en diminution des actifs concernés.

Les subventions perçues par le Groupe sont des subventions d'exploitation comptabilisées dans le résultat à hauteur des coûts engagés.

4. Faits caractéristiques du semestre

4.1 Emission de BSAAR Managers

Le 14 janvier 2014, le Conseil d'administration :

- en application de la 13^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 600 000 BSAAR Managers dont la souscription sera réservée à certains salariés et partenaires industriels et commerciaux de la Société. Ces BSAAR seront attribués au prix de 0,28 €.

L'exercice de l'intégralité des BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 480 000 euros par création de 600 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

Les droits attachés aux BSAAR Managers sont identiques aux BSAAR 2020, à l'exception de la non-cessibilité et de la non-exercibilité pendant la Période d'Indisponibilité (1 an après leur acquisition).

A l'issue de la Période d'Indisponibilité, les BSAAR Managers seront strictement identiques au BSAAR 2020 et seront immédiatement assimilés et fongibles avec les BSAAR 2020.

Il est rappelé que les BSAAR 2020 ont été émis le 12 décembre 2013 et que leur émission a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 13/668 du 12 décembre 2013.

- en application de la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 300 000 BSAAR Managers au profit de M. Georges SEBAN selon les mêmes conditions que les BSAAR Managers émis en application de la 13^{ème} résolution. L'exercice de l'intégralité de ces BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 240 000 euros par création de 300 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

4.2 Modification du capital

- Le 26 mars 2014, le Conseil d'administration :

- a constaté :

- la conversion de créances issues du Plan de continuation à hauteur de 194 821,70 € (91 680,80 € en capital et 103 140,90 € en prime d'émission)

- l'exercice de 64 606 BSAA et 29 284 BSAAR pour 123 176,71 € (84 414,40 € en capital et 38 762,31 € en prime d'émission)

Le capital est ainsi passé de 14 421 368 € à 14 597 463,20€.

-a donné tous pouvoirs au Président Directeur général, pour finaliser l'émission de 500 000 BEA (Bons d'Emission d'Actions) au bénéfice d'un fonds d'investissement américain (YA Global Masters SPV Ltd) permettant à Prologue, sur une période d'un an, d'augmenter son capital au maximum de cinq-cents mille (500 000) actions par tirages successifs.

Le 7 avril 2014, Prologue annonce la réalisation d'un premier tirage de 50 001,14 euros (dont 18 622,40 euros de capital social et 31 378,74 euros de prime d'émission) dans le cadre du programme d'augmentation de capital par exercice de bons d'émission d'actions (BEA) mis en place avec le fonds YA Global Masters SPV Ltd, soit la création de 23 278 actions.

- Le 22 mai 2014,

- a constaté :

- la conversion de créances à hauteur de 407 838,82 € (161 280,80 € en capital et 246 558,02 € en prime d'émission)

- l'exercice de 17 566 BSAA et 14 155 BSAAR pour 45 844,00 € (28 047,20 € en capital et 17 829,80 € en prime d'émission)

- la réalisation d'un deuxième tirage de 50 000,24 euros (dont 19 768,80 euros de capital social et 30 231,44 euros de prime d'émission) dans le cadre du programme d'augmentation de capital par exercice de bons d'émission d'actions (BEA) mis en place avec le fonds YA Global Masters SPV Ltd, soit la création de 24 711 actions.

Le capital est ainsi passé de 14 597 463,20€ à 14 825 182,40 €.

4.3 – Modification des caractéristiques des BSAAR (ISIN FR0011627900)

Les assemblées générales du 7 juin, ont conféré aux porteurs de BSAAR qui exerceraient leurs bons à partir du 18 juin et jusqu'au 30 octobre 2014,

- le droit d'acquérir une action Prologue supplémentaire au prix de 2 euros et,

- transformer du même coup leurs BSAAR 2020 en BSAA 2021 (ISIN FR0011994326)

Les BSAA 2021 ("BSAAR 2020 modifié") sont identiques aux BSAAR 2020 (prix d'exercice 2 € et parité 1 pour 1) à ceci près qu'ils :

- n'ont plus de clause de remboursement anticipé,

- disposent d'une maturité prolongée au 31 mars 2021.

Ces deux modifications, qui ont pour conséquence une forte augmentation de la valeur financière du BSAAR, ont fait l'objet d'une expertise indépendante du cabinet Crowe Horwath.

4.4 Modification du périmètre de consolidation

Au cours du 1^{er} semestre 2014, la société Alhambra Eidos a fait l'objet d'un protocole de cession au profit d'une société tierce et est sortie du périmètre de consolidation au 30 juin 2014.

4.5 – Autres

L'assemblée générale du 21 janvier 2014 a nommé pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- BDO France Léger et Associés, 113 rue de l'Université, 75007 - Paris, représenté par Monsieur Patrick Giffaux en qualité de commissaires aux comptes titulaire, et

- Dyna Audit, 35, rue de Rome, 75008 - Paris, représenté par Monsieur Rémy Poupin, en qualité de commissaires aux comptes suppléant.

Le Conseil d'Administration du 29 avril 2014 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Prologue du 7 juin 2014 les comptes annuels et consolidés clos au 31/12/2013 ainsi que les conventions présentées en assemblée ont été approuvés. Trois nouveaux administrateurs ont été nommés (Messieurs BLANC, SCHIELE et AKAR), pour 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019. Dans sa partie extraordinaire l'Assemblée a adopté la modification des caractéristiques des BSAAR (ISIN FR0011627900).

Lors de l'Assemblée Extraordinaire des porteurs de BSAAR du 7 juin 2014, la modification des caractéristiques des BSAAR (ISIN FR0011627900) a été adoptée.

5. Informations permettant la comparabilité des comptes**5.1 POSTES DU BILAN****5.1.1 Ecarts d'acquisition**

Désignation	Valeur Brute		Dépréciations			Valeur Nette 30/06/2014	
	31/12/2013	+ ou (-)	30/06/2014	31/12/2013	+ ou (-)		30/06/2014
	(en milliers d'euros)						
Prologue (fonds de commerce)	5 625		5 625	5 625	5 625	0	
Alhambra Systems (Goodwill)	4 656		4 656	599	13	612	
Alhambra Eidos (Goodwill)	561		561	11		11	
Total	10 842	0	10 842	6 235	13	6 248	
						4 594	

Sur le 1^{er} semestre 2014, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié ; en conséquence et conformément à IAS 36, le test d'impairment au 30 juin n'a pas été mené. Ces travaux seront réalisés sur les comptes annuels du 31/12/2014.

5.1.2 Immobilisations incorporelles

	(en milliers d'euros)					30/06/2014
	31/12/2013	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	
Valeurs brutes						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	3 595	64		834		4 492
Autres Immobilisations Incorporelles	28					28
Total	3 623	64	0	834	0	4 520
Amortissements & dépréciations						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 432	170		(13)		1 589
Autres Immobilisations Incorporelles	25					25
Total	1 457	170	0	(13)	0	1 614
Valeurs nettes						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	2 163	(106)	0	847	0	2 904
Autres Immobilisations Incorporelles	3	0	0	0	0	3
Total	2 166	(106)	0	847	0	2 907

Les dépenses de développement activées au 30 juin 2014 concernent des projets visant à rendre certains produits compatibles avec un environnement "Cloud" et en mode "SaaS". Ces projets sont en cours de développement au 30 juin 2014 et plusieurs d'entre eux seront opérationnels au cours du 2^{ème} semestre 2014. Ils sont majoritairement financés par fonds propres mais également pour partie subventionnés.

5.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)

	31/12/2013	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	30/06/2014
Valeurs brutes						
Terrain	579					579
Constructions	3 108					3 108
Aménagements, mobilier, matériel	2 542	57	(21)	(61)	1	2 518
Matériel informatique	398	8				406
Total	6 627	65	(21)	(61)	1	6 612
Amortissements & dépréciations						
Terrain	0					0
Constructions	1 991	33				2 024
Aménagements, mobilier, matériel	2 027	108	(13)	(36)		2 086
Matériel informatique	385					385
Total	4 403	141	(13)	(36)	0	4 496
Valeurs nettes						
Terrain	579	0	0	0	0	579
Constructions	1 117	(33)	0	0	0	1 084
Aménagements, mobilier, matériel	515	(51)	(8)	(25)	1	432
Matériel informatique	13	8	0	0	0	21
Total	2 224	(76)	(8)	(25)	1	2 116

5.1.4 Actifs financiers

(en milliers d'euros)

	31/12/2013	+	-	30/06/2014
Valeurs brutes				
Autres titres de participation	61			61
Prêts au personnel	320			320
Autres (dépôts et cautionnements)	80		(4)	76
Total	461	0	(4)	457
Dépréciations				
Autres titres de participation	0			0
Prêts au personnel	243			243
Autres (dépôts et cautionnements)	0			0
Total	243	0	0	243
Valeurs nettes				
Autres titres de participation	61	0	0	61
Prêts au personnel	77	0	0	77
Autres (dépôts et cautionnements)	80	0	(4)	76
Total	218	0	(4)	214

5.1.5 Actifs et passifs financiers

Au 30 juin 2014, les actifs et passifs financiers selon les catégories identifiées par IAS 32/39 sont ainsi classés :

(en milliers d'euros)

Classement IAS 32-39	CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS		
	Passif financier au coût amorti	Passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Prêts et créances
Actifs financiers			214
Clients et comptes rattachés			3 967
Charges constatées d'avance			345
Avoirs à recevoir			3
TVA			243
Autres créances fiscales			475
Compte de garantie et réserve Factor			264
Autres débiteurs (nets)			661
Emprunts et dettes financières long terme	1 595		
Fournisseurs et comptes rattachés long terme	371		
Autres passifs non courants	3 024		
Emprunts et dettes financières court terme	2 798		
Fournisseurs et comptes rattachés court terme	3 442		
Autres dettes courantes	4 887		

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

5.1.6 Stocks et en-cours

Ce poste comprend les stocks de périphériques, documentations et fournitures diverses ainsi que les encours de prestations de services.

(en milliers d'euros)

	31/12/2013	Variation	30/06/2014
Stocks	945	(343)	602
Dépréciations des stocks	(363)	327	(37)
Total valeurs nettes	581	(16)	566

5.1.7 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Clients et comptes rattachés	4 085	4 557
Effets à recevoir	19	18
Factures à établir	1	
Clients douteux	52	76
Dépréciation créances douteuses ou litigieuses	(190)	(223)
Total	3 967	4 428

Note : Seules les créances garanties sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession. Le montant de l'encours des créances cédées au 30 juin 2014 est de 275 K€ (Prologue SA : 210 M€ et Imecom SA : 65 M€).

5.1.8 Echancier des créances clients

(en milliers d'euros)

	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	> 181 jours
30/06/2014							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	3 967	3 560	407	329	67	9	2
31/12/2013							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	4 428	3 919	509	267	139	0	103

5.1.9 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Avoirs à recevoir		
Personnel et organismes sociaux	10	12
TVA déductible	267	348
Autres créances fiscales	622	388
Comptes de garantie et réserve factor	267	325
Autres Débiteurs	1 110	426
Charges constatées d'avance	149	317
Dépréciation Autres débiteurs	(349)	(16)
Total	2 075	1 801

5.1.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie figure au chapitre 3 "Comptes semestriels consolidés résumés" paragraphe 3.

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	46	38
Disponibilité ⁽²⁾	2 235	2 940
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 282	2 978
Concours bancaires courants et lignes de crédit	(2 554)	(2 389)
Concours bancaires non courants et autres		0
Total	(272)	589

Note : Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV de trésorerie à capitalisation.

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation de la trésorerie des sociétés consolidées.

5.1.11 Dépréciation des actifs courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2013	Dotations	Reprises	30/06/2014
Stocks	364		(328)	36
Clients et comptes Rattachés	227	23	(56)	193
Autres actifs courants	16			16
Total	607	23	(384)	245

5.1.12 Capital et primes

Le capital social de 14 825 182,40 € est composé de 18 531 478 actions de 0,80 € chacune. L'évolution du capital se présente comme suit :

Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2014	18 026 710
Augmentation du capital par émission de BSAA, BSABSAA, conversion de créances et Equity Line	504 768
Nombre d'actions au 30 juin 2014	18 531 478
Primes	en milliers d'euros
Primes au 1 ^{er} janvier 2014	631,155
Primes au 30 juin 2014	799
BSA	en milliers d'euros
BSA souscrits au 1 ^{er} janvier 2014	0
BSA souscrits au 30 juin 2014	238

5.1.13 Réserves et résultat consolidés

La décomposition entre les réserves consolidées d'une part et le résultat consolidé d'autre part, a été explicitée dans le tableau de variation des capitaux propres.

5.1.14 Intérêts minoritaires

Suite au rachat en 2013 de la part des minoritaires d'Alhambra Systems, il n'a plus dans les comptes consolidés à fin juin 2014 de quote-part de situation nette des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires. (Alhambra Polska étant déficitaire, 100% des pertes sont intégrées au groupe Prologue).

5.1.15 Emprunts et dettes financières long terme

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	1-5 ans	> 5 ans	31/12/2013
		Non courants		
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	53	53	0	52
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	1 258	526	731	1 315
Dettes financières (Procédure Collective)	21	12	9	20
Dettes financières autres	264	262	2	291
Total	1 595	854	741	1 678

5.1.16 Fournisseurs et comptes rattachés (courants et non courants)

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	31/12/2013
		Courants			
		Non courants			
Fournisseurs	2 896	2 896	0	0	3 107
Fournisseurs (Procédure Collective)	717	337	379	2	694
Fournisseurs Effets à payer	0	0	0	0	0
Fournisseurs Factures à recevoir	200	200	0	0	479
Total	3 813	3 432	379	2	4 280

5.1.17 Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	1-5 ans	> 5 ans	31/12/2013
Avances conditionnées	428	376	52	472
Dettes fiscales et sociales	2 165	1 329	836	2 033
Impôt Différé Passif	77	77		77
Crédit vendeur	352	352		346
Autres	3	3		26
Total	3 024	2 137	888	2 953

Autre passifs non courants (RJ et hors RJ)

(en milliers d'euros)

	RJ	Hors RJ	Total
Avances conditionnées		428	428
Dettes fiscales et sociales	2 092	73	2 165
Impôt Différé Passif		77	77
Crédit vendeur	352		352
Autres	3		3
Total	2 447	577	3 024

5.1.18 Dettes Procédure collective actualisées

(en milliers d'euros)

	Montant nominal	Actualisation	Valeur de la Dette au Bilan	Valeur de la Dette au Bilan
	30/06/2014			31.12.2013
Dettes sociales	790	123	667	649
Dettes fiscales	3 416	1 368	2 048	1 933
Fournisseurs	750	33	717	694
Crédit vendeur	746	29	718	704
Dettes OBSAR	113	4	108	106
Dettes financières	42	17	25	23
Autres	6	0	5	5
Total	5 863	1 573	4 289	4 115

Dettes Procédure Collective actualisées (courant et non courant)

(en milliers d'euros)

Dettes actualisées procédure collective	Courant	Non courant	Total
Dettes sociales	282	386	667
Dettes fiscales	342	1 706	2 048
Fournisseurs	337	381	717
Crédit vendeur	365	352	718
Dettes OBSAR	55	53	108
Dettes financières	4	21	25
Autres	3	3	5
Total	1 388	2 901	4 289

Echéancier des dettes Procédure Collective actualisées (courant et non courant)

(en milliers d'euros)

	Valeur de la Dette RJ actualisée au Bilan				
	30/06/2014	2014	2015	2016 et +	31.12.2013
Dettes OBSAR	108	55	53	0	108
Dettes financières	25	4	4	17	25
Dettes Fournisseurs					0
Fournisseurs	717	337	377	4	708
Autres Passifs CT / LT					0
Dettes sociales	667	282	282	104	667
Dettes fiscales	2 048	342	320	1 386	2 048
Crédit vendeur (cpl de prix)	718	365	352	0	718
Autres	5	3	3	0	5
Total (*)	4 289	1 388	1 391	1 511	4 280

5.1.19 Emprunts et dettes financières court terme

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	55	54
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	114	110
Dettes financières à court terme	74	49
Concours bancaires courants	2 083	1 924
Dettes financières autres	472	465
Total	2 798	2 602

5.1.20 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)

	31/12/2013	Dotations	Autres	Reprises Consommées	Non consommées	30/06/2014
Provisions pour litiges	0					0
Provisions pour retraites et engagements assimilés	372	28		8	21	371
Provisions pour charges	(0)					(0)
Autres provisions	0					0
Total	372	28	0	8	21	371

Les provisions ci-dessus listées s'analysent ainsi :

- "Provisions pour litiges" : tous les litiges prud'homaux ont été soldés, il n'y a pas de risque connu à ce jour.

o **Provisions pour indemnités de départ en retraite**

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié. La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

- Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 3.16.1.
- La valeur actuelle totale de l'obligation au 30/06/2014 est de 371 K€, elle était de 372 K€ au 31/12/2013.
- Le coût des services rendus durant le 1^{er} semestre 2014 est de 28 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Aucun impact d'écarts actuariels n'a été comptabilisé sur le 1^{er} semestre 2014.
- Le montant des prestations servies sur l'exercice est égal à 8K€.

Les principales hypothèses retenues au 30/06/2014 et au 31/12/2013 sont les suivantes :

	30/06/2014	31/12/2013
Effectif fin de période ^(*)	82	87
Engagement envers le personnel comptabilisé	371 K€	372 K€
Taux d'actualisation	3,0 %	3,0 %
Taux de charges sociales	52 %	52 %
Taux d'inflation	0 %	0 %
Taux de progression des salaires	1.3 %	1.3 %
Taux de rotation des salariés non cadres	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-65 ans : 0 %	50-65 ans : 0 %
Taux de rotation des salariés cadres	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-54 ans : 1 %	50-54 ans : 1 %
	55-59 ans : 0,5%	55-59 ans : 0.5%
	60-65ans : 0%	60-65 ans : 0 %
Ecarts actuariels restant à comptabiliser à la clôture	0 K€	0 K€
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

(*) effectifs en France des sociétés Prologue et Imecom

Les provisions pour indemnités de départ en retraite concernent uniquement les filiales françaises du Groupe.

5.1.21 Autres dettes courantes

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Avances conditionnées	105	93
Dettes sociales et fiscales ⁽¹⁾	2 986	3 370
Crédit vendeur (Procédure Collective)	365	358
Produits constatés d'avance	916	1 245
Autres	515	324
Total	4 887	5 390

⁽¹⁾ Les dettes sociales et fiscales courantes se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Dettes sociales		
Personnel et comptes rattachés	664	752
Organismes sociaux	814	826
Dettes sociales (Procédure Collective) – Part à moins d'un an	282	275
Sous-total	1 760	1 854
Dettes fiscales		
TVA - Impôts sur les bénéfices	885	949
Autres Impôts et Taxes		243
Dettes fiscales (Procédure Collective) – Part à moins d'un an	342	324
Sous-total	1 227	1 516
TOTAL	2 986	3 370

5.2 COMPTE DE RESULTAT**5.2.1 Achats consommés**

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Achats	2644	4237	2 044
Variations de stocks	15	-13	(23)
Autres achats et sous-traitance	1501	2934	1 558
Total	4 160	7 157	3 578

5.2.2 Charges de personnel et effectifo **Tableau d'analyse**

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Salaires et traitements	3717	7885	4 206
Charges sociales	1473	2981	1 543
Total	5 190	10 866	5 749

o **Effectif**

	Europe	USA	Total 30/06/2014	Total 31/12/2013	Total 30/06/2013
Direction générale	3	1	4	4	5
Etudes	47	3	50	51	51
Support technique et Installation	64	2	66	63	63
Commerciaux	26	3	29	33	35
Communication/marketing	9	0	9	9	10
Production	37	0	37	39	40
Finances, Juridique et administration	15	1	16	16	17
Qualité/informatique interne/diffusion	4	0	4	4	5
Total	205	10	215	219	226

5.2.3 **Charges externes**

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Locations immobilières et charges locatives	211	419	224
Sous-traitance et honoraires	722	1238	670
Publicité et communication	106	193	88
Frais généraux, locations mobilières, entretien et réparations, assurances	223	381	199
Personnel extérieur	0	7	0
Transports, déplacements, télécommunications	188	325	180
Autres	56	114	63
Total	1 506	2 678	1 425

5.2.4 **Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations**

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(170)	-287	(178)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(141)	-335	(362)
Dotations aux amortissements	(311)	(622)	(540)
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	(23)	-102	(59)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(28)	-43	(19)
Dotations aux provisions et dépréciations	(51)	(146)	(79)
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	56	68	18
Reprises sur provisions pour risques et charges	24	188	175
Reprises sur provisions et dépréciations	80	256	192
Total dotations / reprises provisions dépréciations	30	110	113

5.2.5 Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Redevances	0	-6	(5)
Pertes sur créances irrécouvrables	(1)	-28	0
Crédit Impôt recherche	244	213	37
Subventions publiques	69	778	597
Autres	0	13	105
Total	313	970	734

5.2.6 Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Pénalités, Indemnités Prud'homales et autres		-23	(23)
Autres produits et charges opérationnels	101	481	255
Total	101	459	232

La définition retenue par le groupe pour la catégorie "Autres produits et charges opérationnels" ne porte que sur les événements dont le caractère est inhabituel, anormal, peu fréquent et dont le montant est particulièrement significatif.

Il a été décidé de faire entrer dans cette catégorie les éléments suivants :

- les ajustements de charges et produits dans le cadre du redressement judiciaire et du plan de continuation validé par le Tribunal de Commerce

- les charges liées aux litiges prud'homaux,
- les charges liées à des indemnités transactionnelles,
- les honoraires relatifs à la renégociation de la dette RJ,

Le choix de ces éléments est motivé par leur caractère inhabituel et permet de les distinguer des autres opérations réellement courantes.

La société Alhambra Eidos a fait l'objet d'un protocole de cession sur le 1^{er} semestre et est sortie du périmètre de consolidation du groupe Prologue au 30 juin 2014. La déconsolidation de cette structure a conduit à comptabiliser les charges et produits suivants, inscrits sur une ligne spécifique du résultat opérationnel :

Autres produits et charges opérationnels – sortie de périmètre

(en milliers d'euros)

	30/06/2014
Déconsolidation Alhambra Eidos - Situation nette	764
Résultat de la cession des titres	(250)
Dépréciation des comptes courant Alhambra Eidos	(333)
Résultat opérationnel résultant des activités déconsolidées (produit)	181

5.2.7 Résultat financier net

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4		
Intérêts et charges financiers	(57)	(186)	(10)
Charges liés au retraitement du crédit-bail immobilier	(40)	(85)	(104)
Coût de l'endettement net	(94)	(271)	(114)
Dotations et reprises aux amortissements et provisions financières	(333)	0	0
Gains et Pertes de Changes	8	0	(1)
Actualisation de la Dette liée au Redressement Judiciaire ⁽¹⁾	(165)	1 206	(125)
Autres Produits et Charges Financiers	1	(2)	2
Autres Produits et Charges Financiers	(489)	1 204	(123)

(*) L'explication relative à la comptabilisation de cette actualisation est détaillée au § 3.17 "Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation"

5.2.8 Résultat par action

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Nombre d'actions			
Nombre d'actions au 1er janvier	18 026 710	8 636 844	8 636 844
Augmentation du capital	504 768	9 389 866	3 398 132
Total	18 531 478	18 026 710	12 034 976
Nombre moyen d'actions après effet dilutif			
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	18 204 791	12 509 861	10 213 878
Effet dilutif	38 631 552	19 426 640	7 391 664
Total	56 836 343	31 936 501	17 605 542
Résultat net (part du Groupe) (K€)	(276)	(332)	(1 045)
Résultat par action (€)	(0,02)	(0,03)	(0,10)
Résultat dilué par action (€)	(0,00)	(0,01)	(0,06)

6. Informations sectorielles**a) Résultat sectoriel par domaine d'expertise**

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud			
Chiffre d'affaires	3 150	5 619	2 756
Résultat opérationnel courant	171	181	(71)
Résultat opérationnel	(158)	92	(152)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Ventes de licences, de matériels et de services associés			
Chiffre d'affaires	5 788	9 637	4 573
Résultat opérationnel courant	(83)	(559)	(341)
Résultat opérationnel	143	(811)	(456)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Contrats récurrents de support et gestion d'applications et d'infrastructures			
Chiffre d'affaires	2 099	4 823	2 481
Résultat opérationnel courant	(13)	(63)	(148)
Résultat opérationnel	42	(182)	(186)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat opérationnel - sortie de périmètre	0	0	

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Total Groupe			
Chiffre d'affaires	11 037	20 079	9 810
Résultat opérationnel courant	75	(442)	(560)
Résultat opérationnel des activités poursuivies	26	(900)	(794)

b) Résultat sectoriel par pays

(en milliers d'euros)

Résultat Groupe par zones géographiques	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Chiffre d'affaires	(11 037)	20 079	9 810
France	(2 470)	5 102	2 697
Espagne et autres zones Europe (hors France)	(8 195)	14 205	6 766
USA	(371)	772	346
Résultat opérationnel courant	(75)	(442)	(560)
France	680	(1 152)	(747)
Espagne et autres zones Europe (hors France)	(704)	583	150
USA	(51)	128	37
			0
Résultat opérationnel des activités poursuivies	26	(900)	(794)
France	773	(1 405)	(779)
Espagne et autres zones Europe (hors France)	(696)	377	(52)
Europe autre (sortie de périmètre)	0	0	0
USA	(51)	128	37

c) Ventilation sectorielle des principaux postes du bilan par métier et par zone géographique

(en milliers d'euros)

Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	335	40	141	64	17	132	163	545
Europe hors France	1 972	1 234	175	513	928	93	720	369
USA	40	5	0	2	0	0	4	19
Total métier	2 347	1 278	316	580	945	225	886	933

Ventes de licences, de matériels et de services associés cptable+ ajust	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	2 061	243	870	410	107	791	989	3 493
Europe hors France	2 932	1 836	255	764	1 379	139	1 070	549
USA	252	31	0	12	0	0	27	120
Total métier	5 245	2 110	1 125	1 187	1 486	930	2 085	4 162

Contrats récurrents de support et gestion d'applications et d'infrastructures	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	1 326	152	578	338	71	410	584	2 562
Europe hors France	649	393	56	164	296	30	229	128
USA	264	33	0	13	0	0	28	126
Total métier	2 238	578	634	515	367	440	841	2 816

Total Groupe	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	3 722	435	1 590	813	195	1 333	1 735	6 600
Europe hors France	5 552	3 463	486	1 441	2 603	262	2 019	1 046
USA	555	69	0	28	0	0	59	265
Total métier	9 830	3 967	2 075	2 282	2 798	1 595	3 813	7 912

d) Echancier des créances clients par pays

(en milliers d'euros)

Clients	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90	Entre 91 et 181	> 181 jours
30/06/2014							
France	435	340	95	79	16	0	0
Espagne et autres pays d'Europe	3 463	3 151	312	250	51	9	2
USA	69	69	0	0	0	0	0
Total	3 967	3 559	407	329	67	9	2
31/12/2013							
France	505	231	274	149	52	0	73
Espagne et autres pays d'Europe	3 878	3 637	242	117	94	0	31
USA	81	81	0	0	0	0	0
Total	4 464	3 948	516	267	146	0	103
30/06/2013							
France	444	305	139	64	75	0	0
Espagne et autres pays d'Europe	2 845	2 661	185	82	103	0	0
USA	42	0	42	42	0	0	0
Total	3 331	2 965	366	188	178	0	0

7. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont détaillés dans le "Rapport sur les risques – 1^{er} semestre 2014", présenté au chapitre 26.2 du présent document.

8. Autres informations**8.1 FLUX DE TRESORERIE : VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT**

(en milliers d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Stocks	(343)	13	(22)
Clients et comptes rattachés	(534)	812	318
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	(486)	284	(417)
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation ⁽²⁾	975	(5 297)	(1 068)
Total	(389)	(4 188)	(1 189)

⁽¹⁾ Dont dettes Fournisseurs RJ⁽²⁾ Variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et autres impôts**Variation du poste "Autres créances et dettes"**

(en milliers d'euros)

	30.06.2014	31.12.2013	30/06/2013
AUTRES CRÉANCES			
Avoirs à recevoir & Frs avances acomptes	3	(10)	(4)
Personnel et Organismes sociaux	(3)	(16)	(12)
TVA déductible	(81)	69	(36)
Comptes de garantie et réserve Factor	(57)	(161)	(222)
Débiteurs divers (dont subventions à recevoir)	324	(13)	6
Charges Constatées d'avance	(168)	108	135
Total des variations Autres créances	18	(23)	(133)
AUTRES DETTES			
Avances et acomptes reçus	28	631	3
Dettes sociales	101	(1 153)	(242)
Dettes sociales RJ	(19)	(317)	(49)
Dettes fiscales (dont TVA)	308	(286)	(310)
Dettes fiscales RJ (dont TVA)	(115)	(1 494)	(213)
Complément de prix (RJ)	(14)	(248)	18
Autres dettes	476	(129)	74
Autres dettes RJ	(0)	(183)	1
Produits constatés d'avance	329	(491)	(483)
Reclassement des augmentations de capital en attente	(136)	(493)	
Total des variations Autres dettes	957	(4 165)	(1 201)
Variation des autres créances et dettes	975	(4 188)	(1 068)

8.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe au 30 juin 2014 sont les suivants :

Engagements recus :

Néant

Engagements donnés :

Néant

Droits Individuels à la Formation

Les heures capitalisées au titre des droits individuels de formation et non consommées, représentent 8 005 heures au 31 décembre 2013.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004. Ces droits concernent les salariés des sociétés françaises Prologue (maison mère) et Imecom SA.

8.3 Événements postérieurs au 1er semestre 2014

Signature d'un projet d'envergure dans le domaine de la téléphonie (en juillet 2014)

La ville de Torrejón où sont localisées d'importantes infrastructures dans la périphérie de Madrid (aéroport, Parc Europa...), vient de confier pour une durée de 6 ans à Alhambra Systems, filiale à 100% du groupe Prologue, la fourniture et la gestion de l'ensemble de ses services de téléphonie, de communication de données, et de nouvelles installations informatiques.

Ce contrat d'un montant minimum de 1,5 M€ (avec de possibles extensions), confirme la pertinence, la reconnaissance et le potentiel de l'offre d'Alhambra Systems auprès des grands donneurs d'ordres dans les domaines à forte valeur ajoutée des technologies convergentes de la voix et des données.

Ce contrat est également l'aboutissement d'une collaboration de plusieurs années, au cours desquelles Alhambra Systems a fourni à cette ville des technologies avancées pour la gestion de ses services. Il confirme la très bonne dynamique actuelle du marché espagnol des télécommunications.

8.4 Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

La bonne dynamique actuelle de croissance de Prologue devrait se confirmer au cours des prochains trimestres sur l'ensemble des axes stratégiques du Groupe. Le démarrage des offres de Cloud Broker en France à partir du 2^{ème} semestre 2014 devrait se concrétiser dans les chiffres dès 2015 et permettre une nouvelle accélération des ventes. De même, plusieurs contrats significatifs actuellement en cours de négociation en Amérique Latine devraient contribuer à la croissance du Groupe.

En termes de rentabilité et conformément à ses anticipations, le résultat opérationnel courant de l'exercice devrait confirmer celui du 1^{er} semestre 2014 avec une activité fortement bénéficiaire à l'international et toujours déficitaire en France, en raison des efforts d'investissement en R&D.

26.4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle – 1 semestre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société PROLOGUE, relatifs à la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- L'incertitude relative à la "continuité d'exploitation" exposée en annexe :
 - dans la note 3 intitulée "Résumé des principes comptables",
 - dans la note 8.4 intitulée "Perspective d'avenir et continuité d'exploitation" ;
- La note 2.2 "Evolution du périmètre de consolidation".

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris, le 18 septembre 2014

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



BDO France – Léger & Associés

Patrick GIFFAUX



BDO France - Léger & Associés
Patrick GIFFAUX

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.5. Rapport du Président du conseil d'administration sur l'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne - exercice 2013

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce, nous présentons notre rapport relatif à l'organisation et au mode de fonctionnement de votre Conseil et vous rendons compte des procédures de contrôle interne mises en place dans la société.

Le Code consolidé des recommandations de l'AFEP et du MEDEF (consultable sur le site du MEDEF www.medef.fr) constitue le code de gouvernement d'entreprise auquel Prologue se réfère volontairement pour l'élaboration du présent rapport. Compte tenu de sa taille la société applique partiellement ce code. L'évaluation du conseil et les comités du conseil ne sont pas à ce jour pris en considération.

Par ailleurs conformément à l'article L.225-235, les commissaires aux comptes présentent dans un rapport joint au présent rapport, leurs éventuelles observations pour ce qui concerne les informations contenues dans ce rapport concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Prologue est une société anonyme à conseil d'administration, régie par les articles L. 225-17 et suivant du code de commerce.

Prologue consolide, au 31 décembre 2013, les sociétés ou sous-groupe suivants :

- Imecom SA (France),
- 1 groupe de sociétés ayant à sa tête la société espagnole Alhambra Systems et comprenant en Espagne les filiales Grupo Eidos et CTI Phone détenues respectivement à 100 % et 96%, Alhambra Eidos (France) détenue à 100%, Alhambra Polska détenue à 51,65 % et Imecom Inc (Etats-Unis) détenue à 100%.

Les sociétés Spartacom Inc (Etats-Unis) et Prologue Development (Russie) n'ont plus d'activité opérationnelle depuis 2004.

La société Imecom Iberica, filiale de Imecom SA, est en cours de liquidation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration sont régis par la loi et les statuts (articles 10 à 18) de l'entreprise. Le Conseil d'administration n'a pas, à ce jour, mis en place de règlement intérieur.

Composition du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé au **31 décembre 2013** de cinq (5) membres :

- Monsieur **Georges SEBAN**, Président du conseil d'administration et Directeur Général, nommé lors de l'Assemblée Générale de 4 novembre 2010 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2015,
- Monsieur **Michel SEBAN**, administrateur, nommé lors de l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016,
- Madame **Annik HARMAND**, administrateur, nommée lors de l'Assemblée Générale de 22 septembre 2010 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2015,
- Monsieur **Arnaud ROUVROY**, administrateur, nommé lors de l'Assemblée Générale de 28 juin 2012 pour 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017,
- Monsieur **Ramendra DAS**, administrateur, nommée lors de l'Assemblée Générale de 12 juillet 2013 en remplacement de la société Contimelec démissionnaire, pour le mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Le détail des autres mandats exercés par chacun des administrateurs est joint en annexe du rapport de gestion.

Nombre d'actions devant être détenu par un administrateur

Chaque membre du Conseil, sous réserve des dérogations légales, doit détenir au moins une action (art 10, paragraphe II des statuts) de la société inscrite au nominatif.

Administrateur indépendant

Le Conseil d'Administration se réfère à la définition donnée par le rapport AFEP/MEDEF et considère qu'"*un administrateur indépendant est un administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement*".

Le Conseil a pris en compte la totalité des critères recommandés dans le rapport AFEP/MEDEF pour apprécier l'indépendance de ses membres :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur, ou dans laquelle un salarié ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,
- ne pas être directement ou indirectement, client, fournisseur, banquier d'affaire ou de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans,
- ne pas être, contrôler ou représenter un actionnaire détenant seul ou de concert plus de 10% du capital ou des droits de vote au sein des assemblées de la Société.

Au regard de ces critères le Conseil a considéré que Madame Annik Harmand, nommée à cette fonction plus de 5 ans après avoir quitté la société, et Monsieur Arnaud Rouvroy, pouvaient être qualifiés d'administrateurs indépendants.

Administrateur élu par les salariés actionnaires du Groupe

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du Code du Commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'Assemblée n'a pas eu, à ce jour, à procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

Limitation du pouvoir du président

Monsieur Georges SEBAN est Président Directeur Général. Conformément à la possibilité offerte par la réglementation, le conseil d'administration n'a pas opté pour la séparation des fonctions de Président et celles de Directeur Général.

Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Missions du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil d'administration a pour mission de déterminer les orientations stratégiques de la société, de veiller à leur mise en œuvre, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la société et de régler les affaires qui la concernent et de toute opération significative de gestion ou d'investissement. Par ailleurs, il procède à un examen détaillé de la marche des affaires : évolution des ventes, des résultats financiers, état des dettes et situation de trésorerie.

Le conseil d'administration procède, en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Président a la faculté de faire intervenir des personnes extérieures au Conseil (en dehors des Commissaires aux comptes). Il se fait assister, à sa convenance par un autre membre du Comité de Direction si cela est nécessaire pour une meilleure compréhension du dossier par les administrateurs.

Le Président du Conseil d'Administration est également responsable du Comité de Direction et s'assure à ce titre de l'application de toute mesure propice à la réalisation des objectifs stratégiques définis par le Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, votre Conseil s'est réuni 9 fois. Le taux de participation (membres présents ou représentés) aux Conseils est de l'ordre de 80%.

Mode de fonctionnement

Les statuts prévoient (art. 15 paragraphe I, al 3) que les convocations aux réunions du Conseil peuvent être faites par tous moyens et même verbalement, cependant elles sont systématiquement confirmées par écrit.

A chaque réunion du Conseil, un dossier relatif aux sujets de l'ordre du jour est remis aux membres.

Les délégués du Comité d'Entreprise (2 personnes ont été désignées le 29 mars 2012) sont systématiquement convoqués à chaque réunion du Conseil d'Administration et y assistent.

Les sujets donnent lieu à des discussions ; il n'y a pas de limitation d'interventions des membres aux réunions du Conseil.

Une fois par semestre, le Président réunit le conseil en séance ordinaire afin d'arrêter les comptes de l'exercice précédent ou les comptes semestriels consolidés de l'exercice en cours. Les autres séances du conseil sont organisées chaque fois que les

activités de la société le requièrent.

Information des administrateurs.

Tous les documents et informations nécessaires aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mission leur sont régulièrement communiqués.

Les administrateurs peuvent solliciter toute explication ou la production d'informations complémentaires, et plus généralement formuler toute demande d'accès à l'information qui leur semblerait utile.

Tenue des réunions.

Les réunions du Conseil se déroulent généralement au lieu du siège social.

Convocation des commissaires aux comptes.

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes titulaires ont été, conformément à la loi, convoqués, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux réunions du Conseil des 29/04/2013 et 13/09/2013.

Décisions adoptées.

- Conseil du 1 février 2013 : Augmentation de capital : convocation des actionnaires en assemblées générales, constatation d'une augmentation du capital. Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 8 avril 2013 : Constatation d'une augmentation du capital, autorisation de conventions. Administrateurs présents ou représentés = 5.

- Conseil du 29 avril 2013 : arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2012, projet d'affectation du résultat, convocation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle. Présence du cabinet BCRH et de Madame Vanhaverbeke, Commissaires aux comptes titulaires présents ou représentés = 4

- Conseil du 2 juillet 2013 : Convocation des actionnaires à l'assemblée générale. Administrateurs présents ou représentés = 3

- Conseil du 13 septembre 2013 : Arrête des comptes consolidés du 1^{er} semestre 2013, constatation d'une augmentation du capital, pouvoirs au Président pour l'attribution de stock-options et pour l'émission de BSAAR. Présence du cabinet BCRH et de Madame Vanhaverbeke, Commissaires aux comptes titulaires. Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 14 novembre 2013 : Constatation d'une augmentation du capital, convocation des actionnaires en assemblée générale. Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 22 novembre 2013 : Constatation d'une augmentation du capital, arrêté des caractéristiques finales de l'opération décidée par le CA du 13 septembre 2013. Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 28 novembre 2013 : Arrête des comptes intermédiaires au 30 septembre 2013. Administrateurs présents ou représentés = 4

Postérieurement à la clôture de l'exercice le conseil s'est réuni :

- Conseil du 14 janvier 2014 : Ajustement de la parité des BSAAR, décision d'augmentation du capital par conversion de créances (RJ), décision d'attribution de BSAAR Manager, autorisation de convention . Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 26 mars 2014 : Constatation d'une augmentation de capital, et pouvoirs au Président pour des augmentations de capital par l'émission de BEA et par la conversion de créances en actions. Administrateurs présents ou représentés = 4

- Conseil du 24 avril 2014 : Convocation des actionnaires en assemblée générale. Administrateurs présents ou représentés = 4

- Conseil du 29 avril 2014 : arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31/12/2013, projet d'affectation du résultat, convocation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle. Présence du cabinet BCRH et de Madame Vanhaverbeke, Commissaires aux comptes titulaires. Administrateurs présents ou représentés = 5

- Conseil du 22 mai 2014 : Constatation d'une augmentation de capital et autorisation de conventions. Administrateurs présents ou représentés = 5

Procès-verbaux des décisions

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est rédigé.

Rémunération des dirigeants et jetons de présence.

Il n'y a pas eu de jeton de présence de distribué au titre de l'exercice 2013

Le tableau ci-après présente les rémunérations versées aux administrateurs du Groupe :

(en €)	Exercice 2013			Exercice 2012
	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence
	Fixe	Variable		Total des rémunérations
M. Georges SEBAN	40 000	-	-	40 000
M. Ramendra DAS	19 313	-	-	19 162

M. Ramendra Das a travaillé à temps partiel sur l'exercice 2013 (1 jour par semaine).

M. Georges SEBAN est Administrateur de PROLOGUE depuis le 4 novembre 2010 et de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, il reçoit une rémunération au titre de son mandat social chez PROLOGUE, son montant en a été fixé par les Conseils d'administration du 04/11/2010 et 28/02/2011.

M. Michel SEBAN, Mme Annik HARMAND et M. Arnaud ROUVROY sont administrateurs de la société PROLOGUE et ne sont pas rémunérés.

M. Ramendra DAS est administrateur de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, administrateur de la société PROLOGUE depuis le 12 juillet 2013 et salarié de Prologue depuis le 17/06/2010; il reçoit une rémunération au titre de son contrat de travail "Conseiller du Président au titre des Affaires Financières".

Les chiffres des rémunérations tels qu'indiqués ci-dessus incluent les rémunérations annuelles et les avantages en nature octroyés par la Société et, le cas échéant, par certaines filiales à certains mandataires sociaux.

Il n'existe ni avance, ni crédit accordés aux mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'engagement particulier de pension ou retraite à leur profit.

Au 31/12/2013, aucun montant n'a été provisionné au titre du départ à la retraite des mandataires sociaux du groupe et des membres des conseils d'administration des sociétés françaises du groupe.

Monsieur Georges SEBAN après avoir été Président du 30 juillet 2010 au 22 septembre 2010, occupe à nouveau cette fonction depuis le 4 novembre 2010.

Le contrat liant M. Georges SEBAN et la société Prologue, signé le 16 juin 2010, est suspendu depuis le 4 novembre 2010 date de sa nomination en qualité d'Administrateur et Président Directeur Général de la société Prologue.

LES PROCEDURES GENERALES DU CONTROLE INTERNE

L'organisation du contrôle interne est centralisée et les procédures sont identiques pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe Prologue. Les équipes sont regroupées au sein des différentes directions. Ce fonctionnement assure une réactivité très importante dans le processus de prise de décisions, de détections d'anomalies et dans la mise en place de plans d'actions adéquats.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- protection des actifs,
- respect des valeurs, orientations et objectifs définis par le management,
- fiabilité des informations financières et comptables,
- conformité aux lois et réglementation en vigueur.

Les procédures de contrôle interne ont entre autre pour objectif de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Les facteurs de risques pesant sur la société sont exposés dans le rapport de gestion.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de notre société par le conseil d'administration vise à offrir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et l'élimination des risques mais ne peut garantir avec certitude que les objectifs fixés sont atteints.

Les procédures de contrôle interne instaurées ont pour objet :

- de veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrive dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à l'entreprise.
- de vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs et de fraude, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition aux risques de la société mais ne peut constituer une garantie absolue de non survenance du risque.

Recensement des risques

La nature des principaux facteurs de risques de la société est détaillée dans le Rapport sur les Risques.

Organisation et structure

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein de la société sont les suivants :

- le Comité de Direction : composé des directeurs des principales fonctions de l'entreprise et du Directeur Général, il se réunit régulièrement et traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société dans ses différents aspects opérationnels et financiers.

Chaque membre veille au contrôle interne des entités dont il a la charge. Chaque service définit des procédures propres à son activité quotidienne.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général non mandataire social sont les seuls à pouvoir engager des dépenses; il n'a pas été fixé de seuil au delà duquel les 2 signatures seraient nécessaires.

- Comité d'audit et Comité de rémunération : Prologue a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions de ces comités.

- Le service financier : ce service couvre les domaines suivants.

- engagements financiers et caractéristiques des engagements,
- suivi du besoin en fonds de roulement,
- suivi des litiges et des contentieux,
- suivi des réglementations et de leurs évolutions.

D'ores et déjà, la société a renforcé la fiabilité des états financiers et le respect de la réglementation au travers :

- du rapport hebdomadaire de trésorerie,
- du rapport mensuel des résultats,
- de l'établissement des comptes semestriels,
- du contrôle de réciprocité des données intra-groupe.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un contrôle régulier par le collège de commissaires aux comptes. Ces derniers interviennent notamment à l'issue du premier semestre de l'exercice sous la forme d'un examen limité des comptes consolidés et pour la clôture annuelle sous la forme d'un audit complet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice. Les

recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont mises en oeuvre par la société. Les commissaires aux comptes procèdent également à une revue des procédures en vérifiant notamment dans quelles conditions sont mises en oeuvre les procédures de contrôle interne et leur efficacité au regard de l'exactitude des informations financières.

Prologue est une société cotée et à ce titre, publie ses comptes semestriels consolidés et ses comptes annuels sociaux et consolidés lorsqu'ils ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Organisation du contrôle financier de la société

La comptabilité de la société est assurée en interne sous la responsabilité du Directeur Financier.

Certaines des fonctions présentées ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la direction selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées dans le respect du principe de séparation des tâches.

La comptabilité a pour objectifs :

- de contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- de garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- d'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et leur utilisation efficace,
- d'assurer la production de comptes sociaux et consolidés du groupe dans les délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier,
- de définir et contrôler l'application de procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches,
- d'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptable et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les évolutions nécessaires.

La comptabilité de la société s'appuie sur le référentiel suivant :

- les dispositions légales et applicables en France,
- le Plan Comptable Général de 1999 mis à jour pour les comptes sociaux,
- les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés selon les normes internationales IAS-IFRS,
- les avis et recommandations ultérieurs.

Les états financiers consolidés – compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2004-R.02 adoptée par le CNC le 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du groupe sont effectués au niveau central.

La société effectue mensuellement une analyse du "réalisé" sur le mois écoulé et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière des sociétés du Groupe, le reporting interne permet de suivre la situation de trésorerie, le carnet des commandes et les principaux risques d'exploitation. Ce reporting est diffusé au Comité de Direction qui procède à l'analyse des données de la période et décide, le cas échéant, des actions correctives à apporter.

Le service financier gère l'ensemble des filiales françaises du Groupe et exerce un contrôle sur la trésorerie des filiales étrangères.

Le service financier utilise les logiciels SAGE pour la comptabilité et la présentation des états financiers.

Procédures utilisées dans le cadre de la production des états financiers

Les procédures suivantes ont été mises en place au sein du service financier :

- Procédure de gestion de la trésorerie,
- Procédure sur les immobilisations,
- Procédure pour le traitement des factures non parvenues,
- Procédure de comptabilité fournisseur,
- Procédure de comptabilité clients,
- Procédure pour le traitement des notes de frais,
- Procédure d'inventaire des stocks,

Mise en oeuvre du contrôle interne dans les autres services

D'une façon générale, le processus décisionnel est très centralisé du fait de la structure de l'entreprise.

Les principales procédures en vigueur dans notre société, sont les suivantes :

- Ventes : le service commercial sous la responsabilité de son directeur assure la gestion et le contrôle des ventes.

Des procédures ont été mises en place afin d'optimiser le traitement des données et la fiabilité des informations en particulier dans les domaines suivants :

- Fixation et application des conditions commerciales en liaison avec la direction financière
 - Analyse des besoins spécifiques des clients et devis
 - Prise de commandes
 - Suivi des clients et prospects
 - Enquêtes de solvabilité des clients
 - Organisation et suivi des livraisons
 - Etablissement de la facturation
 - Service après vente
- ✓ logiciel de gestion commerciale : SAGE. Ce logiciel est automatiquement interfacé avec l'application comptable.

- Immobilisations: L'inventaire est effectué régulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrêté des comptes. Les mises au rebut éventuelles sont signalées.

- Personnel : La gestion du personnel est assurée par le service des ressources humaines. Il a en charge le recrutement, la formation, la gestion sociale, juridique et administrative du personnel, les relations avec le Comité d'entreprise et le CHSCT qui prend en compte la sécurité sur le lieu de travail.

- Paie : La paie a été externalisée à partir de mai 2012.

Mise en oeuvre du contrôle interne dans les filiales étrangères

Les procédures de contrôle interne de la filiale espagnole, sous la responsabilité de la direction générale du Groupe tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les sociétés françaises du Groupe.

Le système de contrôle interne mis en place dans les autres filiales tient compte de la taille de chacune de ces filiales (moins de 10 salariés).

Diligences ayant sous-tendu l'établissement du rapport

Les diligences mises en oeuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyse des risques, A ce jour, la direction générale n'a pas relevé de défaillance ou d'insuffisance grave.

Qualité

Le 12 décembre 2009, la société a obtenu la certification ISO 9001 pour ses activités d'édition et d'intégration de logiciels jusqu'au 11 décembre 2012. Cette certification avait été renouvelée lors de l'audit annuel d'octobre 2012. Lors de l'audit annuel de novembre 2013, l'auditeur a noté un niveau de Qualité élevé et reconduit cette certification.

Le Président du conseil d'administration

26.6. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société PROLOGUE –exercice 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PROLOGUE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 15 mai 2014

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



BDO France – Léger & Associés

Patrick GIFFAUX



BDO France - Léger & Associés
Patrick GIFFAUX

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.7. Rapport de gestion - exercice 2013

Activité du Groupe

Prologue est un Groupe international qui produit des logiciels et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) dans les domaines :

- des services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,
- de la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),
- de la convergence des communications multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et de leur intégration avec les applications informatiques,
- des technologies liées au Cloud Computing, aux systèmes d'exploitation et aux systèmes d'accès aux applications à partir de tous dispositifs fixes ou mobiles,
- de l'édition de plateformes de développement.

9. Résultats du Groupe Prologue (comptes consolidés)

Les principaux chiffres financiers de l'exercice écoulé se présentent comme suit :

Le Groupe a réalisé un **chiffre d'affaires consolidé de 20 079 K€** en 2013 contre, à périmètre comparable, 21 241 K€ en 2012, soit en recul de 5,5 %. La mutation actuelle des activités du Groupe vers le Cloud a pour effet mécanique de remplacer le chiffre d'affaires de licences réalisé habituellement en une fois par des formules récurrentes d'abonnement sur plusieurs années, entraînant pendant cette période de mutation, une baisse momentanée des volumes immédiatement facturables. Les ventes en France sont les plus concernées par cette transformation.

Le **résultat opérationnel courant** s'est établi à **(442) K€** contre (759) K€ en 2012 ; ce résultat bénéficie d'une baisse générale des charges.

Le **résultat opérationnel** s'affiche à **(1 224) K€** contre 5 669 K€ en 2012. Il est important de noter qu'en 2012 le résultat opérationnel comprenait des produits non récurrents de **6 739 K€** (notamment 3 431 K€ suite à la déconsolidation de la filiale Prologue Italy filiale en liquidation, et 3 040 K€ d'abandon de créances sur la dette du plan de continuation enregistrés en produits opérationnels). Hors impacts des éléments non récurrents et des activités abandonnées, le résultat opérationnel évolue comme suit :

	2013	2012
Résultat opérationnel	(1 224)	5 669
Eléments non récurrents		(6 739)
Résultat opérationnel	(1 224)	(1 070)
Activités abandonnées (*)	(324)	(367)
Résultat opérationnel hors activités abandonnées et éléments non récurrents	(900)	(702)

(*) En l'absence d'appréciation fiable d'un prix de cession la valeur nette comptable des actifs abandonnés a été retenue (chiffres proforma en 2012)

Le **résultat financier** passe de (3 598) K€ en 2012 à **932 K€** en 2013 ; ce montant est essentiellement constitué du produit généré par l'actualisation à 12,5 % de la partie de la dette du plan de continuation étalé sur 10 ans (jugement du 2/12/2013 présenté au paragraphe 3 "Principaux événements de l'exercice écoulé").

Le **résultat net** (part du Groupe) à périmètre constant est déficitaire et s'établit à **(332) K€**, il était de 2 001 K€ en 2012.

10. Informations sectorielles

Les informations significatives par domaine d'expertise et par zone géographique sont données ci-dessous :

- Ventilation du Chiffre d'affaires

Le tableau ci-après présente la ventilation du chiffre d'affaires du Groupe **par zone géographique et par secteur opérationnel** :

Zone géographique :

(en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	2013	2012*
Europe	19 307	20 400
<i>France</i>	5 102	5 774
<i>Espagne & Pologne</i>	14 205	14 626
Etats Unis	772	841
Total	20 079	21 241

* retraité du chiffre d'affaires Alhambra Eidos SAS soit 194 K€

Secteur opérationnel

<i>(en milliers d'euros)</i>		
Chiffre d'affaires	2013	2012*
Logiciels, infrastructure et téléphonie en mode Cloud	5 619	5 202
Vente de licences, de matériels et de services associés	9 637	10 783
Contrats récurrents de support et gestion d'applications et d'infrastructures	4 823	5 256
Total	20 079	21 241

* retraité du chiffre d'affaires Alhambra Eidos SAS soit 194 K€

- Recherche et développement

Le Groupe dispose d'une équipe de recherche et développement (51 personnes au 31 décembre 2013), répartie en France (29 personnes), en Espagne (18 personnes) et aux Etats-Unis (3 personnes). En 2013, l'impact global de l'investissement en R&D est de 2 883 K€.

Prologue continue à renforcer les produits de base du Groupe : offre de logiciels systèmes et de logiciels de gestion des échanges de données et de documents, en se positionnant sur les dernières normes de la Dématérialisation.

Les efforts de recherche et de développement se sont principalement orientés vers le Cloud Computing :

- Partenaire du projet collaboratif **Compatible One**, soutenu par le Groupe Thématique Logiciel Libre et retenu par le Fonds Unique Interministériel.

Compatible One vise à développer une solution complète de "Cloudware" sous licence libre. Compatible One a l'ambition de permettre à chacun de créer, déployer et administrer des Clouds privés, publics ou hybrides à faible coût offrant des services de tous types IaaS (Infrastructure as a service), PaaS (Platform as a service) et SaaS (Software as a service). Ce projet fédérateur dans le domaine des technologies de "Cloud Computing" mettra à la disposition de la communauté des logiciels libres et innovants permettant la création de "Cloud" ouverts et interopérables. Ce projet s'est terminé avec succès en février 2013.

- Chef de file du projet **CloudPort** soutenu par le Gouvernement dans le cadre de l'Appel à Projet n°1 dédié au Cloud Computing (investissements d'avenir).

Le projet **CloudPort** a pour ambition le développement d'une plateforme logicielle permettant aux entreprises de migrer sans risque leurs applications existantes vers le Cloud avec une garantie d'interopérabilité entre Clouds (privés ou publics) et de réversibilité. Ces entreprises pourront ainsi développer leur activité de façon dynamique en mode SaaS et répondre ainsi à l'évolution du marché. Cette solution sera bâtie sur une plateforme technologique étroitement liée aux résultats du projet de recherche Compatible One (Cloudware en Open Source auquel participe activement Prologue).

En termes de réalisation, le projet CloudPort est le fruit d'une collaboration étroite entre des partenaires issus du monde industriel et académique réunis au sein d'un consortium dont Prologue est le chef de file, et regroupant les laboratoires de recherche de l'Institut Télécom et MINES ParisTech, la société CityPassenger et le groupe MASSA en charge des différents cas d'usage. Ce projet a démarré en novembre 2011 et se terminera en avril 2014.

- Partenaire du projet **MEDUSA** ("Medical Distributed Utilization of Services & Applications"), proposé dans le cadre d'un programme collaboratif européen de partenaires industriels et académiques (programme ITEA2).

Le projet **MEDUSA** a pour but d'augmenter la qualité du diagnostic et de la prise de décision en permettant l'échange et le traitement d'images ainsi que la collaboration à distance entre les intervenants lors de l'établissement d'un diagnostic médical. Ce nouveau concept de services doit permettre d'assurer un échange opportun et efficace d'informations médicales en créant des zones de travail virtuelles et de confiance. Prologue fort de son expertise en technologies multiutilisateurs, collaborera au développement de la plate-forme autour de laquelle les différents composants services du projet MEDUSA viendront s'articuler. Ce programme a démarré en janvier 2013 et se déroulera sur 36 mois.

Prologue est rattaché au pôle de compétitivité "System@tic Paris Région" depuis avril 2010 et a reçu le label "Entreprise innovante", décerné par BPI France (ex-OSEO) en décembre 2011.

- Crédit impôt-recherche

Sur l'exercice 2013, le montant du crédit d'impôt recherche (soit 213 K€ dont 45 K€ pour Imecom) a été déterminé sur la base des projets de recherche et développement éligibles à ce crédit.

- Effectifs

L'effectif total du Groupe s'établit à 219 personnes au 31 décembre 2013 contre 230 au 31 décembre 2012.

Par société et zone géographique, la ventilation de l'effectif est la suivante :

Par société	2012	2013	Par implantation géographique	2012	2013
Prologue	76	73	Europe	222	209
Imecom	12	11	<i>dont France (*)</i>	92	87
Groupe Alhambra	142	135	Etats Unis	8	10
TOTAL	230	219	TOTAL	230	219

(*) salariés Prologue, Imecom et Alhambra Eidos SAS

Par fonction, la ventilation de l'effectif est la suivante :

	2012	2013
Direction Générale	5	4
Finances/Juridique/Administratif	18	16
Etudes	53	51
Support/Administration/Installation	64	63
Commercial	35	33
Marketing/Communication	11	9
Production (développement spécifique)	38	39
Qualité/Informatique interne/Diffusion	6	4
TOTAL	230	219

11. Principaux événements de l'exercice écoulé

- Plan de continuation – Modification

Prologue a déposé début septembre 2013 une requête en modification du Plan de continuation dans laquelle il est proposé :

- soit une conversion en actions Prologue du solde des créances sur la base d'un cours égal à la moyenne des cours de clôture des 60 jours de Bourse précédant la date du jugement sans que ce cours ne puisse représenter une décote de plus de 10% par rapport à la moyenne des cours de clôture des cinq jours de Bourse précédant ladite date de jugement.
- soit un rééchelonnement sur dix ans du solde des créances (sortie du Plan de continuation),

Les créanciers qui ne répondent pas ou refusent ces modifications restent dans le cadre du Plan de continuation tel que modifié par jugement du 5 décembre 2011.

Le 5 décembre 2013, le Tribunal de Commerce a homologué cette requête qui conduit à l'échéancier suivant :

en €		Echéances payées en 2013	2014	2015	2016	2017 à 2023	total	Dettes à la date de renégociation
PROLOGUE	nouvelles échéances de la dette échelonnées		305 588	305 588	305 588	2 139 116	3 055 880	
	échéances restantes sur la procédure collective	783 833	1 018 426	1 086 832			2 105 258	
	conversion en action	195 242						
	Total Prologue ⁽¹⁾	979 075	1 324 014	1 392 420	305 588	2 139 116	5 161 138 ⁽¹⁾	6 140 213
IMECOM	nouvelles échéances de la dette échelonnées		60 006	60 006	60 006	420 042	600 060	
	échéances restantes sur la procédure collective	32 143	41 983	50 107			92 090	
	Total Imecom	32 143	101 989	110 113	60 006	420 042	692 150	724 293
Total		1 011 218	1 426 003	1 502 533	365 594	2 559 158	5 853 288	6 864 506

⁽¹⁾ comptabilisé dans les comptes suivants :

fournisseurs RJ 696 K€

dettes fiscales RJ	2 816 K€
dettes sociales RJ	742 K€
autres dettes RJ	752 K€
divers	155 K€
TOTAL	5 161 K€

Les échéances de 2017 à 2023 correspondent aux dettes pour lesquelles l'étalement sur 10 ans a été accepté et seront toutes identiques (305 588 € par an).

- Augmentation de capital

Au 1^{er} février 2013, le Conseil d'administration a constaté que 791 648 BSAA et 869 294 BSABSAA ont été exercés portant le capital à 10 297 786 €.

Au 8 avril 2013, 297 171 BSAA et 1 440 019 BSABSAA supplémentaires ont été souscrits, portant le capital à 12 034 976 €.

Au 13 septembre 2013, le conseil d'administration a constaté :

- une réduction du capital de 2 406 995,20 €, réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions existantes, la quelle a été ramenée de 1,00 € à 0,80 € ;

- une augmentation du capital par exercice de 1 885 080 BSAA supplémentaires.

A la suite de ces deux opérations le capital est porté à 11 136 044,80 €.

En novembre 2013, le Conseil d'administration a constaté que 4 106 654 BSAA supplémentaires avaient été exercés portant le capital à 14 421 368 €

Au 31/12/2013, il reste 1 399 930 BSAA (émis en mars 2012) à exercer.

- Visa de l'AMF - Emission de BSAAR

Le 12 décembre 2013, Prologue a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par l'attribution gratuite de Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables ("BSAAR 2020") à chaque titulaire à raison de 1 BSAAR par action détenue ; ainsi 18 026 710 BSAAR ont été distribués.

Au 31/12/2013, aucun BSAAR n'a été exercé.

- Modification de la parité des BSAA

Suite à l'attribution le 17 décembre 2013 des BSSAR 2020 (FR0011627900) à tous les actionnaires, la parité de souscription des BSAAR 2019 (FR0011198175) a été ajustée conformément à la section "4.3.4.2 Ajustement de la Parité d'Exercice des BSAA ou des BSABSAA en cas d'opérations financières de la Société" de la note d'opération visée par l'AMF le 29 février 2012.

La nouvelle parité de souscription est désormais de 1,19 action pour 1 BSAAR 2019 exercé.

- Subventions

Des subventions relatives à trois projets en cours de développement ont été perçues en avril 2013 (Cloud Port 269 K€, CompatibleOne 81 K€ et Médusa 127 K€) et septembre 2013 (Cloud Port 339 K€).

- Augmentation de la participation au capital d'Alhambra Systems

En octobre 2013 Prologue a acquis 4 % supplémentaires des titres de la société Alhambra Systems portant ainsi sa participation à 99% ; les 1% restant ont acquis par Imecom.

- Autres

- Le Conseil d'Administration du 29 avril 2013 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

- Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de Prologue du 12 juillet 2013 les comptes annuels et consolidés clos au 31/12/2012 ainsi que les conventions présentées en assemblée ont été approuvés. M. Ramendra Das a été nommé administrateur de la société, en remplacement de la société Contimelec démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016.

- L'Assemblée générale mixte du 10 septembre 2013, a adopté une réduction du capital d'un montant total de 2 406 995,20 euros pour apurement d'une partie du report à nouveau négatif, par minoration de 0,20 euro de la valeur nominale de chacune des 12 034 976 actions composant le capital social, laquelle est ainsi ramenée de 1 euro à 0,80 euro.

- Dépôt du Document de référence enregistré à l'AMF le 18/09/2013 sous le n°R.13-044

- Le Conseil du 10 décembre 2013 a arrêté les termes définitifs de l'augmentation de capital par émission de BSAAR.

Evénements intervenus postérieurement à la clôture de l'exercice

- Augmentation de capital

Le 14 janvier 2014, le Conseil d'administration :

- en application de la 13^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 600 000 BSAAR Managers dont la souscription sera réservée à certains salariés et partenaires industriels et commerciaux de la Société. Ces BSAAR seront attribués au prix de 0,28 €.

L'exercice de l'intégralité des BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 480 000 euros par création de 600 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

Les droits attachés aux BSAAR Managers sont identiques aux BSAAR 2020, à l'exception de la non-cessibilité et de la non-exercibilité pendant la Période d'Indisponibilité (1 an après leur acquisition).

A l'issue de la Période d'Indisponibilité, les BSAAR Managers seront strictement identiques au BSAAR 2020 et seront immédiatement assimilés et fongibles avec les BSAAR 2020.

Il est rappelé que les BSAAR 2020 ont été émis le 12 décembre 2013 et que leur émission a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 13/668 du 12 décembre 2013.

- en application de la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 300 000 BSAAR Managers au profit de M. Georges SEBAN selon les mêmes conditions que les BSAAR Managers émis en application de la 13^{ème} résolution. L'exercice de l'intégralité de ces BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 240 000 euros par création de 300 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

Le 26 mars 2014, le Conseil d'administration :

- a constaté :

- la conversion de créances issues du Plan de continuation à hauteur de 194 821,70 € (91 680,80 € en capital et 103 140,90 € en prime d'émission)

- l'exercice de 64 606 BSAA et 29 284 BSAAR pour 123 176,71 € (84 414,40 € en capital et 38 762,31 € en prime d'émission)

Le capital est ainsi passé de 14 421 368 € à 14 597 463,20€.

-a donné tous pouvoirs au Président Directeur général, pour finaliser l'émission de 500 000 BEA (Bons d'Emission d'Actions) au bénéfice d'un fonds d'investissement américain (YA Global Masters SPV Ltd) permettant à Prologue, sur une période d'un an, d'augmenter son capital au maximum de cinq-cents mille (500 000) actions par tirages successifs.

Le 7 avril 2014, Prologue annonce la réalisation d'un premier tirage de 50 001,14 euros (dont 18 622,40 euros de capital social et 31 378,74 euros de prime d'émission) dans le cadre du programme d'augmentation de capital par exercice de bons d'émission d'actions (BEA) mis en place avec le fonds YA Global Masters SPV Ltd, soit la création de 23 278 actions.

- Autres

L'assemblée générale du 21 janvier 2014 a nommé pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- BDO France Léger et Associés, 113 rue de l'Université, 75007 - Paris, représenté par Monsieur Patrick Giffaux en qualité de commissaires aux comptes titulaire, et

- Dyna Audit, 35, rue de Rome, 75008 - Paris, représenté par Monsieur Rémy Poupin, en qualité de commissaires aux comptes suppléant.

12. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Perspectives d'avenir

Au cours des prochains exercices le Groupe entend poursuivre sa stratégie de création de valeur mise en place depuis 2010 autour de ses trois axes stratégiques majeurs :

- le développement par sa filiale Alhambra Systems de ses ventes à l'international et notamment en Amérique Latine où elle a commencé à remporter ses premiers succès,

- l'excellence technologique dans les domaines du Cloud Computing avec un effort maintenu en R&D en France et la finalisation de son projet CloudPort qui permettra d'appuyer le début de la commercialisation de ses offres innovantes,

- le renforcement de ses ressources financières et sa sortie définitive du plan de continuation qui interviendra au plus tard en novembre 2015.

Ces perspectives ambitieuses pourraient être complétées par des croissances externes dans des domaines spécifiques en termes de technologies ou de marchés. Le Groupe qui étudie actuellement plusieurs projets en France et hors de France ne considèrera que les projets dont le retour sur investissement sera immédiat en termes de développement et de création de valeur pour l'actionnaire.

Continuité d'exploitation

Le Groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances sur les douze prochains mois sur la base des éléments suivants :

- retour à la croissance du chiffre d'affaires et amélioration des marges et du cash-flow,
- subventions à recevoir en 2014 au titre du contrat Cloud Port ainsi qu'au titre des contrats en cours d'étude auprès de la Commission Européenne et de la DGCIS (Ministère de l'Economie),
- accès à la capacité de financement bancaire de la filiale espagnole,
- accord de financement avec le fonds américain York Global Master Ltd. à hauteur de 1 M€,
- existence au 31 mars 2014, de 1 335 324 BSAR 2019 exerçables à 1 euro permettant, en cas d'exercice par leur détenteur, de lever 1,3 M€,
- existence au 31 mars 2014, de 17 997 426 BSAR 2020 exerçables à 2 euros permettant, en cas d'exercice par leur détenteur, de lever 36 M€ (les actionnaires historiques ont fait savoir à la société qu'ils pourraient, comme ils l'ont fait au cours des exercices précédents et selon les conditions du marché, exercer des bons de souscription existants ou en cours d'émission, à hauteur de plus de 2 M€).

Il n'est pas tenu compte, dans ces prévisions, des éventuelles indemnités que le Groupe pourrait percevoir dans le cadre du conflit judiciaire qui l'oppose aux sociétés Effitic et Hewlett Packard ainsi qu'aux dirigeants d'Effitic.

13. Répartition du capital et des droits de vote

En fonction des informations disponibles, nous vous signalons l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement des participations significatives dans votre société :

Au 31/12/2013

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Salariés et autres				
- Groupe familial Georges SEBAN	693 182	1 029 376	3,85%	5,60%
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	1 731	3 462	0,01%	0,02%
- Salariés et anciens salariés	15 077	29 097	0,08%	0,16%
Vermots Finances	700 000	700 000	3,88%	3,81%
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 242	4 484	0,01%	0,02%
Autres actionnaires (nominatifs)	331 352	333 068	1,84%	1,81%
Titres au porteur	16 283 126	16 283 126	90,33%	88,58%
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0	0
TOTAL	18 026 710	18 382 613	100,00%	100,00%

Au 31 décembre 2013, les actionnaires membres du Conseil d'Administration détiennent, directement ou indirectement, 3,85 % des actions et 5,60 % des droits de vote (M. Georges Seban, Monsieur Michel Seban, Monsieur Arnaud Rouvroy et Madame Annik Harmand et M. Ramendra Das).

Au 31/03/2014

Actionnaires	Actions	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Salariés et autres				
- Groupe familial Georges SEBAN	733 421	1 069 615	4,02%	5,75%
- Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	7 637	9 368	0,04%	0,05%
- Salariés et anciens salariés	15 077	29 097	0,08%	0,16%
Vermots Finances	700 000	701 000	3,84%	3,77%
Investisseurs Institutionnels (nominatifs)	2 242	4 484	0,01%	0,02%
Autres actionnaires (nominatifs)	351 947	353 663	1,93%	1,90%
Titres au porteur	16 436 505	16 436 505	90,08%	88,35%
Titres auto détenus et d'auto contrôle	0	0	0	0
TOTAL	18 246 829	18 603 732	100,00%	100,00%

Au 31 mars 2014, les actionnaires membres du Conseil d'Administration détiennent, directement ou indirectement, 4,02 % des actions et 5,75 % des droits de vote (M. Georges Seban, Monsieur Michel Seban, Monsieur Arnaud Rouvroy et Madame Annik

Harmand et M. Ramendra Das).

Modifications intervenues dans la liste nominative des détenteurs d'actions Prologue

Aucune modification significative.

Participations réciproques

Il est précisé qu'il n'existe pas de participations réciproques entre Prologue et des sociétés visées par les articles 233-29 et 233-30 du code de commerce.

Actionnariat des salariés

A la connaissance de votre société, la participation des salariés et des anciens salariés se monte à 15 077 actions, soit 0,08 % du capital, associées à 29 097 droits de vote soit 0,16 % au 31 décembre 2013.

Le Fonds Commun de Placement d'Entreprise a été dissous le 15 mars 2007.

14. Panorama

Expert depuis son origine de la multi-utilisation et de la virtualisation des postes de travail, le groupe PROLOGUE a étendu depuis plusieurs années sa maîtrise technologique aux domaines de la dématérialisation, de la sécurisation des échanges et de la gestion des systèmes d'information et de télécommunication. L'ensemble de ses acquis permet aujourd'hui à PROLOGUE d'être idéalement positionné comme un acteur de référence sur le marché porteur du Cloud Computing dont il a été l'un des précurseurs. PROLOGUE a été l'un des premiers acteurs à avoir mis en place une activité ASP (application service provider) sur l'Internet entre 1998 et 2001, ce qui est reconnu comme un modèle précurseur de ce qu'on appelle aujourd'hui le SaaS ou Software as a Service, dans le mode du Cloud Computing, ce qui veut dire livrer le software comme un service (à l'opposé d'une licence accompagnée d'un projet de déploiement interne à l'entreprise).

L'innovation technologique constitue le cœur même de PROLOGUE. Depuis plusieurs années, PROLOGUE et ses filiales travaillent sur des projets d'avant-garde destinés au marché porteur des technologies liées au Cloud Computing.

En France, après le projet MobiThin (2008-2010 projet européen FP7), qui permet de connecter les smart-phones aux applications informatiques de l'entreprise, achevé en 2010, et Compatible-One (2010-2013 projet français du pôle compétitivité System@tic), qui permet de déployer et d'exploiter des applications et infrastructures sur des "cloud" privés et publics hétérogènes (cloud hybrides), achevé en avril 2013, deux autres projets ambitieux sont actuellement en cours de réalisation :

- CloudPort (2011-2014 projet français dans le cadre des Investissements d'avenir), qui, s'appuyant sur Compatible-One, est destiné à mettre en œuvre des outils de portage d'applications dans le Cloud et des outils d'accès universel au Cloud ;

- Medusa (2013-2015 projet européen ITEA2), qui a pour but d'augmenter la qualité du diagnostic et la prise de décision en mettant à disposition du corps médical les technologies les plus avancées pour améliorer la qualité du diagnostic, l'efficacité des soins apportés et accélérer le temps d'intervention.

Ces projets permettent à PROLOGUE de développer une offre novatrice dans le domaine du Cloud, sous le nom de Use it Cloud, déclinée sous :

- Use it Cloud – Cloud Management and Brokering
- Use it Cloud – Applications Marketplace.

Ces plateformes permettent de déployer automatiquement une application, et les ressources nécessaires pour la traiter, sur un ou plusieurs fournisseurs d'infrastructures Cloud en fonction de divers critères légaux, économiques et fonctionnels. Elles visent à éliminer les risques perçus aujourd'hui par les entreprises et administrations publiques à l'utilisation du Cloud. Ainsi, fin 2013, PROLOGUE, en se basant sur les résultats du projet Compatible-One, lance sur le marché la première plateforme de brokering dans le Cloud connectable à des fournisseurs de Cloud hétérogènes pour permettre aux entreprises de s'approvisionner librement auprès d'un ou de plusieurs fournisseurs simultanément.

En Espagne, le Centre de R&D de ALHAMBRA Systems à Albacete participe au projet "Origin" pour concevoir, avec d'importants partenaires industriels (Indra...) et académiques, des méthodes et des outils et développer une "software factories" utilisable par des équipes de développement situées dans différents pays; Alhambra participe par ailleurs aux projets "Fabrum", "Mevalhe" et "PMSing". Tous ces projets ont été supportés par les fonds européens FEDER.

En parallèle de ces projets d'avant-garde, PROLOGUE a réalisé d'importants investissements en R&D destinés à développer une solution complète de dématérialisation, en mode SaaS basée sur le Cloud, regroupant la capture électronique de documents, le traitement selon des workflows, le classement, l'archivage légal et la diffusion, sous forme électronique ou papier. Cette stratégie s'est accompagnée de la signature d'accords de partenariat avec des acteurs de référence comme Digiposte, Adullac, Imprimerie Nationale et Swiss Post Services. La signature d'un contrat très significatif dans ce domaine avec un important

client(Habitat76) a validé la justesse de l'approche de PROLOGUE ; ce contrat porte sur un montant de 2 M€ à réaliser sur 4 ans (400 K€ en 2014 – 455 K€ en 2015 – 500 K€ en 2016 et 550 K€ en 2017).

Dans la dématérialisation, PROLOGUE a également élargi son offre de traitement des flux financiers en intégrant les normes SEPA (Single Euro Payments Area) ; s'inscrivant dans le sillage de la monnaie unique, le SEPA permettra à toutes les personnes possédant un compte bancaire en Europe d'effectuer des paiements en bénéficiant de conditions et de moyens standardisés.

Le SEPA est aujourd'hui intégré à l'offre Prologue Use it Flow, sous forme de technologie de conversion et de transmission des flux bancaires selon les normes SEPA. Ce qui permet à Prologue de signer des contrats avec les entreprises pour convertir les flux de paiement (virements, prélèvements) aux normes SEPA, et être prêt pour l'échéance du 1^{er} février, 2014.

ALHAMBRA Systems a, pour sa part, travaillé à l'amélioration des interfaces et fonctionnalités des produits Almagesto, HandVox et HandSIP, et collabore aux projets de développement de solutions conduits par PROLOGUE.

Modèle économique du Groupe

Ce modèle est basé sur trois axes :

1 - des prestations récurrentes en mode Cloud privé avec attention personnalisée, vendues en direct aux clients sous la forme des contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...). Elles comprennent :

- la gestion des processus client par des applications en mode SaaS propres au Groupe : Use it Flow (dématérialisation des échanges EDI, bancaires, administratifs, factures électroniques, etc.), Almagesto (gestion de centres de formation et cours sur le web), etc.
- des plateformes gérées pour les clients en mode PaaS pour la gestion des courriels, de contenus, de la GED, etc.
- des infrastructures réseaux et systèmes, fournies et gérées pour le compte de nos clients, avec des services qui nous permettent par exemple, de prendre en charge la reprise d'activité en cas de désastre dans leurs infrastructures propres, ou d'assumer l'externalisation complète des leurs centre de calculs,
- des services de téléphonie et de communications convergentes personnalisés, qui comprennent des PABX, des call centers virtuels et l'acheminements des appels par Voix sur IP, avec des services associés qui nous permettent d'inclure l'installation des infrastructures et des dispositifs chez le client, et la prise en charge de sa gestion. Ces services permettent d'intégrer l'émission et réception de Fax et SMS à partir des courriels, des vidéoconférences et autres services avancés.

2 - les ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets, Ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation. Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou des infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.

Les opérations d'intégration de logiciels impliquent en général des plateformes ou logiciels développés par le Groupe, comme Handvox (interconnexion entre l'informatique et les communications convergentes multimedia : voix, fax, mail, SMS, vidéo... avec mécanismes de workflow et conversion : voix à texte, texte à voix, etc.), Use it Messaging, Use it Flow, etc. Des produits du marché comme Sage, SharePoint ou CRM Navision, revendus ou non par le Groupe, sont aussi intégrés.

Les licences des plateformes Use it Linux Server et Terminal Services de Prologue et, dans certain cas, Use it Messaging, sont vendues à travers un réseau de revendeurs, dont certains sont des intégrateurs ayant développé leurs applications métier sur ces environnements.

3 - les contrats récurrents de d'assistance ou de support technique et de maintenance de matériels ou des logiciels, y compris les contrats de TMA (Tierce Maintenance Applicative).

Organisation commerciale

En France, pour l'offre de dématérialisation et les produits historiques, la commercialisation se fait par une force de vente distribuée dans les régions, appuyée par une cellule avant-vente centrale. Prologue distribue ses produits soit en s'adressant directement au client final (grands comptes) soit à travers un réseau de partenaires (revendeurs, éditeurs, intégrateurs, VARs, et SSIIs) implantés sur tout le territoire français et présents dans tous les secteurs économiques. Ces derniers revendent les produits à leurs clients ou les intègrent à leurs logiciels et commercialisent la solution complète.

Pour les futurs services de Cloud, Prologue lance sur le marché un service d'intermédiation permettant aux clients d'avoir accès aux infrastructures sur des Clouds multiples.

En Espagne, les prestations Cloud, les solutions informatiques et les services associés sont commercialisés, en règle générale, directement au client final. Le client est, le plus souvent, une entreprise de taille moyenne, une unité de cette taille qui fait partie d'un groupe, ou une institution publique ; cette commercialisation est effectuée par une force de vente et d'avant-vente.

Dans le cas de certaines grandes opérations, des consortiums ou des groupements (GIE ou autres) sont établis avec d'autres entreprises complémentaires, pour pouvoir assumer l'ensemble de tâches confiées par le client dans le cadre d'un contrat. Dans ce cas, le client traite avec le groupement et celui-ci avec la société pour les prestations qui lui reviennent. La commercialisation des services Cloud s'appuie aussi sur un écosystème de partenaires qui est en cours de création.

Principaux marchés

Présent en France, en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, le Groupe s'adresse à tous les secteurs d'activité.

Les technologies du Groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger.

Commercialisée à la fois en direct et par l'intermédiaire de partenaires, l'offre Prologue compte près de 3 500 clients et plus de 15 000 utilisateurs :

Industrie

Aqualux - Arcelor Mittal It Supply France - Areva - Arkema France - Bacardi Martini France - Bayard Diffusion - Caudalie - Coca-Cola Midi SAS - D8 - Decaux SA - Euro Agro Foods - First Plast France - Giga Stores - Hachette Livres - Givenchy Haute Couture - Harry's France Barilla - Hervé Thermique - La Redoute - Lactalis - Martell & Co - Massa Pneu - MIDAS - Moët & Chandon - Nestlé France - Pâtisseries Gourmandes - Pyrenex - Rolex - Royal Canin - Sanofi Pasteur MSD - Teisseire - Transports Guillemet - Wagram Music - Wella France - Orange - SFR - LVMH - Vilmorin - Facom - Telefonica - Bledina - Interparfums - Toyota - Siemens - Aerospace - Eurocopter - AENA - Liebherr - Kone, - Cadysa/Bodybel

Finances - Banques - Assurances

Generali - Société Générale - REALE Assurances - TINSA

BTP - Immobilier

Nexity - Eiffage - Immobilière 3F - Jones Lang Lasalle

Santé

Plus de 9 000 pharmacies, 2 000 opticiens, près de 400 cliniques et hôpitaux, des laboratoires, des mutuelles (Mutuelle de la CCIM, du Nord, des Hôpitaux de la Vienne, Mutrans, Opale, ...)... Air Liquide Santé Domicile ORKIN - Arair Santé - Institut Hélios Marin - Spheria Val de France Actions - Thermes des Ecureuils, - Thermes de St Lary - UDAF des Landes - Unité de diététique,...

Services publics / Administrations

Des Conseils Généraux, des mairies, INSEE, Ministère de la Justice, Ministère des Affaires Etrangères. 250 organismes bailleurs privés ou publics.

Services

Champagne Informatique - Centre Anjou Gestion - CER France AGC Vendée - Gie Unigestion - KPMG SA ...

Adecco Groupe France - Autoroutes du Sud de la France - France Télévision - ATOS - J.C. Decaux - Experian - EMC - Uponor, Listes non exhaustives, émanant du service communication de la société (source interne). Ces clients sont tous actifs et pour certains d'entre eux depuis plusieurs années.

Recherche et Développement

L'effort du Groupe en matière de recherche et développement est en phase avec la stratégie du Groupe décrite dans les paragraphes précédents. Le Groupe compte, au 31 décembre 2013, 51 ingénieurs de R&D. Le département R&D représente sur le groupe un coût global pour l'exercice 2013 de 2 312 K€.

15. Conséquences sociales et environnementales

Les informations relatives à la responsabilité de l'entreprise en matière d'engagements sociaux, environnementaux et sociétaux sont présentées dans le "Rapport RSE" au chapitre 26.9 du présent document de référence.

16. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont présentés dans le "Rapport sur les risques" au chapitre 26.8 du présent document de référence.

17. Informations société Prologue (comptes sociaux)

Les chiffres sociaux de votre Société au titre de l'exercice écoulé se présentent ainsi :

- chiffre d'affaires de **4 813 K€** contre 5 204 K€ en 2012.

- résultat d'exploitation de **(1 541) K€** contre (1 090) K€ en 2012.
- résultat financier de **215 K€** contre 162 K€ en 2012. Ce résultat financier intègre 250 K€ de dividendes reçus de la filiale espagnole Alhambra Systems.
- résultat courant avant impôt de **(1 326) K€** contre (928) K€ en 2012.
- résultat exceptionnel de **(171) K€** contre 6 475 € en 2012. Le résultat exceptionnel de 2012 intégrait une reprise de provision sur situation nette négative de 3,8 M€ comptabilisée suite à la disparition du risque de mise en responsabilité de PROLOGUE dans sa filiale Prologue Italy et 2,6 M€ d'abandon de créances lié au plan de continuation.
- un résultat net déficitaire de **(1 329) K€** contre 5 712 K€ en 2012.

Affectation du résultat

Il vous est proposé d'affecter la **perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élevant à 1 328 923,53 € au compte **Report à Nouveau** dont le solde **débit** sera porté (après prise en compte de la réduction du capital intervenue le 10/09/2013) de 13 485 491,26 € à **14 814 414,79 €**.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Charges non fiscalement déductibles

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au titre de l'exercice écoulé, votre société n'a pas supporté de frais généraux visés à l'article 39-4 dudit code.

Décision concernant la poursuite de l'exploitation de la société

Les décisions sont identiques à celles concernant le groupe (Rapport sur les risques chapitre 26.8 du présent document de référence "Risque de liquidité et continuité d'exploitation").

Décomposition du solde des dettes

En application du Code du Commerce (*art. L441-6-1*), le tableau ci-après présente la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (hors procédure collective).

Au 31 décembre 2013 :

(en milliers d'euros)

	ECHU			TOTAL GENERAL
	0 à 90 jours	91 à 180 jours	> 6 mois	
GROUPE	6		4	10
HORS GROUPE	8		154	162

(en milliers d'euros)

	NON ECHU				TOTAL GENERAL
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 6 mois	
GROUPE	31	95			126
HORS GROUPE	237	13		72	322

Au 31 décembre 2012 :

(en milliers d'euros)

	ECHU			TOTAL GENERAL
	0 à 90 jours	91 à 180 jours	> 6 mois	
GROUPE	7	75	-	82
HORS GROUPE	54	25	186	265

(en milliers d'euros)

	NON ECHU				TOTAL GENERAL
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 6 mois	

GROUPE	12	48	-	-	60
HORS GROUPE	206	28	-	68	302

Plans d'options de souscription d'actions et émission de bons de souscriptions d'actions

Se référer au paragraphe 3 "Principaux événements de l'exercice écoulé" 2^{ème} alinéa "Augmentations de capital".

Au 31 décembre 2013, 4 723 439 BSABSAA et 8 313 390 BSAA ont été exercés.

La possibilité de souscription des BSABSAA s'est terminée le 4 mars 2013.

Au 31 décembre 2013, le montant total de BSAA restant à exercer avant le 5 mars 2019 est de 1 399 930.

Au 31 mars 2014, le montant total de BSAA restant à exercer est de 1 335 324

Au 31 décembre 2013, aucun BSAAR n'avait été exercé, il y avait donc 18 026 710 BSAAR en circulation.

Au 31 mars 2014, le montant total des BSAAR restant à exercer est de 17 997 426.

Evolution boursière du titre

Date	Plus haut	Plus bas	Crs Moyen Pondéré	Volume
MARS 2014	2,42	2,05	2,28	1 442 313
FEVRIER 2014	2,64	1,94	2,24	2 993 668
JANVIER 2014	2,40	1,77	2,12	2 148 820
DECEMBRE 2013	2,28	1,63	1,85	1 918 052
NOVEMBRE 2013	2,65	1,80	2,24	1 846 851
OCTOBRE 2013	2,87	1,52	2,01	6 960 658
SEPTEMBRE 2013	1,75	1,54	1,65	3 290 382
AOUT 2013	1,80	1,10	1,28	3 639 857
JUILLET 2013	1,18	1,05	1,09	577 471
JUIN 2013	1,23	1,08	1,16	629 454
MAI 2013	1,22	1,05	1,14	509 612
AVRIL 2013	1,27	0,95	1,09	845 291
MARS 2013	1,27	1,10	1,14	873 221
FEVRIER 2013	1,43	1,10	1,26	2 055 616
JANVIER 2013	1,49	1,27	1,38	2 542 356

Variation du nombre d'actions

Au 1^{er} janvier 2013 le nombre d'actions composant le capital était de 8 636 844, il est passé successivement à 10 297 786 au 01/02/2013, à 12 034 976 au 08/04/2013, à 13 920 056 au 13/09/2013 puis à 17 806 917 au 14/11/2013 et enfin à 18 026 710 au 22/11/ 2013.

Informations concernant les mandataires sociaux.

En application de la loi NRE du 15 mai 2001, nous vous précisons en annexe 1 :

- les fonctions exercées par les mandataires sociaux de votre société.
- les rémunérations qui leur ont été versées par les sociétés de votre Groupe.

Code de Gouvernement d'entreprise.

Prologue se réfère au Code consolidé des recommandations de l'AFEP et du MEDEF pour élaborer le code de gouvernement d'entreprise.

Tableau de synthèse des dispositions du code AFEP-MEDEF que la Société n'applique pas

Recommandations du Code AFEP-MEDEF	Explications sur leur non application
8 - Administrateur indépendant	Le conseil d'administration est composé de cinq administrateurs dont deux administrateurs indépendants. Lors de la nomination d'un nouvel administrateur la société mettra tout en œuvre pour que le conseil soit composé de 50% d'administrateurs indépendants.
9 - Evaluation du Conseil	L'évaluation du conseil n'est pas à ce jour prise en considération.
13 - Comité d'audit et des rémunérations	La Société a choisi de confier au Conseil d'Administration en formation plénière les fonctions du Comité d'audit et de Comité de rémunération

Rachat par la Société de ses propres actions (loi n°98 – 546 du 2 juillet 1998)

Durant l'exercice 2013, la société n'a racheté aucune action.

Tableau des délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Résolution	ASSEMBLEE GENERALE du 4 novembre 2010	VALIDITE	MONTANT UTILISE
2	- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;	Validité = vingt-six mois. Echéance le 3 janvier 2013	Au 31/12/2013, le capital a été augmenté par conversion en actions de 4 723 439 BSABSAA et de 8 313 390 BSAA ; il reste à exercer 1 399 930 BSAA à échéance 04/03/2019. Au 31/03/2014, il reste 1 335 324 BSAA à exercer

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue, susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 4 989 881 BSAA A au prix de 1,00 euro chacun, pour un montant total maximum de 4 989 881 €. Ces BSAA, code ISIN FR11198175, sont exerçables entre le 05/03/2012 et le 04/03/2019.

- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue, susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 4 989 881 BSABSAA au prix de 1,00 euro chacun, pour un montant total maximum de 4 989 881 € et d'un montant total complémentaire maximum de 4 989 881 € résultant de l'exercice d'un nombre maximum de 4 989 881 BSAA B. Ces BSABSAA, code ISIN FR11212513, étaient exerçables entre le 05/03/2012 et le 04/03/2013.

	ASSEMBLEE GENERALE du 8 avril 2013	VALIDITE	MONTANT UTILISE
10	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail ;	Validité vingt-six mois Echéance le 7 juin 2015	Néant

Le 12 décembre 2013, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (les "BSAAR") à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAAR par action détenue, susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum 18 026 710 BSAAR au prix de 2,00 euro chacun, pour un montant total maximum de 36 053 420 €. Ces BSAAR, code ISIN FR11627900, sont exerçables entre le 17/12/2013 et le 16/12/2020.

	ASSEMBLEE GENERALE du 10 septembre 2013	VALIDITE	MONTANT UTILISE
3	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	18 026 710 BSAAR ont été émis le 16/12/2013 (visa de l'AMF le 12/12/2013)
	- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant, immédiatement ou à terme,	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015	Néant

4	accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société (hors offre publique d'échange) avec suppression du DPS	Met fin à toute délégation antérieure	
5	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission par offre au public d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital ;	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Néant
6	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission par placement privé d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital ;	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Néant
7	- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ;	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	91 680,80 € ont été utilisés par la conversion en actions de créances issues du RJ (114 601 actions ont été créées).
8	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ;	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Néant
11	- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions (BEA) avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice d'une personne dénommée ;	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Le conseil d'administration du 26/03/2014 a décidé l'émission de 500 000 BEA ont été émis au profit de la société de gestion américaine Yorkville Advisors LLC
13	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de salariés et partenaires industriels ou commerciaux de la Société et de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Le conseil d'administration du 14/01/2014 a décidé de l'émission de 600 000 BSAAR au bénéfice de managers
14	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) au bénéfice de personne dénommée.	Validité = dix-huit mois Echéance le 9mars 2015 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 8/04/2013	Le conseil d'administration du 14/01/2014 a décidé de l'émission de 300 000 BSAAR au bénéfice M. Georges Seban
16	- Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour procéder à l'émission de bons autonomes donnant droit à l'attribution de titres de créances au profit d'une catégorie de personnes	Validité = vingt-six mois Echéance le 9/11/2015 Met fin à toute délégation antérieure	Néant

Tableau des autres délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration

	ASSEMBLEE GENERALE du 8 avril 2013	VALIDITE	MONTANT UTILISE
1	- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acheter ou faire acheter des actions de la société;	Validité = dix-huit mois Echéance le 7 octobre 2014 Met fin à la délégation donnée par l'AGM du 04/12/2012	Néant
13	- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions ordinaires de la société à des salariés et mandataires sociaux éligibles de la société ou de son groupe ;	Validité = vingt-quatre mois Echéance le 7 avril 2015.	Néant

	ASSEMBLEE GENERALE du 10 septembre 2013	VALIDITE	MONTANT UTILISE
	- Autorisation donnée au Conseil d'Administration	Validité = vingt-quatre	Néant

15	d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions ordinaires de la société à des salariés et mandataires sociaux éligibles de la société ou de son groupe ;	mois. Echéance le 9 septembre 2015	
----	---	---------------------------------------	--

Capital autorisé émis

- En application de la résolution n°3 de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2010, Prologue a procédé le 5 mars 2012 à l'attribution gratuite d'un BSABSAA de maturité 1 an (échéance 4 mars 2013) et d'un BSAA de maturité 7 ans (échéance 4 mars 2019) par action détenue. Ainsi, au total, Prologue a émis 4 989 881 BSAA et 4 989 881 BSABSAA.

Au 31 décembre 2013, 4 723 439 BSABSAA et 8 313 390 BSAA ont été souscrits.

Postérieurement à la clôture, l'exercice 64 606 BSAA supplémentaires a été constaté par le conseil d'administration du 26 mars 2014.

- En application de la résolution n°3 de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2013, Prologue a procédé le 16 décembre 2013 à l'attribution gratuite d'un BSAAR de maturité 7 ans (échéance 15 décembre 2020) par action détenue. Ainsi, au total, Prologue a émis 18 026 710 BSAAR. Au 31 décembre 2013 aucun BSAAR n'a été exercé.

Postérieurement à la clôture l'exercice de 29 284 BSAAR a été constaté par le conseil d'administration du 26 mars 2014.

- En application des résolutions n°13 et 14 de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2013, Prologue a procédé le 14 janvier 2014 à l'attribution de 900 000 BSAAR Managers ayant les mêmes caractéristiques que les BSAAR 2020 et assimilables et fongibles à ces derniers à l'issue de la période d'indisponibilité (1 an après leur acquisition).

A la date de parution du présent rapport aucun BSAAR Managers n'a été exercé.

- En application de la résolution n°7 de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2013, Prologue a procédé le 26 mars 2014 à l'émission de 114 601 actions nouvelles en compensation de créances issues du redressement judiciaire.

- En application de la résolution n°11 de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2013, Prologue a procédé le 26 mars 2014 à l'attribution de 500 000 BEA (Bons d'Emission d'Actions) au bénéfice d'un fonds d'investissement américain (YA Global Masters SPV Ltd) permettant à Prologue, sur une période d'un an, d'augmenter son capital au maximum de cinq-cents mille (500 000) actions par tirages successifs

Le 7 avril 2014, un premier tirage de 50 001,14 euros a été effectué, soit la création de 23 278 actions.

18. Mandats sociaux exercés au 31 décembre 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Georges SEBAN

Date de nomination : 4 novembre 2010.

Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Autres mandats au sein du Groupe :

Président Directeur Général :

- Imecom SA, nommé le 9 juin 2011 pour six exercices (6) soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Président du Conseil d'Administration:

- Alhambra Systems et de Eidos, nommé le 16 juillet 2010,
- Alhambra Eidos sas nommé le 18 janvier 2011 pour six exercices (6) soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Président du Conseil de surveillance :

- Alhambra Polska nommé le 15 septembre 2011.

Autres mandats en dehors du Groupe :

- Gérant de CONTIMELEC SARL sise à Paris (75003), 17 Boulevard Saint Martin.

Membres

M. Michel SEBAN

- Date de nomination : 9 juin 2011.
- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Autres mandats au sein du Groupe :

Administrateur :

- Imecom SA, nommé le 30 juillet 2010, jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Autres mandats en dehors du Groupe :

- Gérant BABEL SARL, sise 17, boulevard saint Martin – 75003 Paris.

Mme Annik HARMAND

- Date de nomination : 22 septembre 2010.
- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Autres mandats au sein et en dehors du Groupe :

Néant

M. Arnaud ROUVROY

- Date de nomination : 26 juin 2012.
- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Autres mandats au sein du Groupe :

Néant

Autres mandats en dehors du Groupe :

Membre du Conseil d'Administration de L'Abbaye de Talloires

M. Ramendra DAS

- Date de nomination : 12 juillet 2013 en remplacement de la société CONTIMELEC démissionnaire.
- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Autres mandats au sein et en dehors du Groupe :

- Administrateur de Imecom SA, nommé le 30 juillet 2010 jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- Administrateur de Alhambra Systems et de Eidos, nommé le 16 juillet 2010,

- Membre du Conseil de surveillance de Alhambra Polska nommé le 15 septembre 2011.

Autres mandats en dehors du Groupe :

Néant.

Etant précisé que :

M. Michel Seban, M. Arnaud Rouvroy et Madame Annik Harmand n'ont pas occupé d'autre mandat tant au sein du groupe Prologue qu'à l'extérieur au cours des 5 derniers exercices.

Monsieur Ramendra Das est salarié de Prologue depuis le 17/06/2010.

Il n'y a pas de membre du Conseil d'Administration, désigné par le personnel salarié.

Madame Nelly Detré et Monsieur Bernard Gauci, nommés le 29 mars 2012 délégués du personnel, sont régulièrement convoqués aux réunions du Conseil d'Administration ; les mandats de Madame Nelly Detré et Monsieur Bernard Gauci ont été reconduits le 28 mars 2014.

Rémunérations

Membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration du groupe n'ont pas perçu de jetons de présence sur l'exercice 2013.

Mandataires sociaux

Ce tableau détaille les rémunérations versées sur l'exercice.

(en €)	2013				2012
	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence	Total des rémunérations
	Fixe	Variable			
M. Georges SEBAN	40 000	-	-	-	40 000
M. Ramendra DAS	19 313	-	-	-	19 162

M. Ramendra Das a travaillé à temps partiel sur l'exercice 2013 (1 jour par semaine).

M. Georges SEBAN est Administrateur de PROLOGUE depuis le 4 novembre 2010 et de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, il reçoit une rémunération au titre de son mandat social chez PROLOGUE, son montant en a été fixé par les Conseils d'administration du 04/11/2010 et 28/02/2011.

M. Michel SEBAN, Mme Annik HARMAND et M. Arnaud ROUVROY sont administrateurs de la société PROLOGUE et ne sont pas rémunérés.

M. Ramendra DAS est administrateur de IMECOM SA depuis le 30/07/2010, administrateur de la société PROLOGUE depuis le 12 juillet 2013 et salarié de Prologue depuis le 17/06/2010; il reçoit une rémunération au titre de son contrat de travail "Conseiller du Président au titre des Affaires Financières".

Les chiffres des rémunérations tels qu'indiqués ci-dessus incluent les rémunérations annuelles et les avantages en nature octroyés par la Société et, le cas échéant, par certaines filiales à certains mandataires sociaux.

Il n'existe ni avance, ni crédit accordés aux mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'engagement particulier de pension ou retraite à leur profit.

Au 31/12/2013, aucun montant n'a été provisionné au titre du départ à la retraite des mandataires sociaux du groupe et des membres des conseils d'administration des sociétés françaises du groupe.

Monsieur Georges SEBAN après avoir été Président du 30 juillet 2010 au 22 septembre 2010, occupe à nouveau cette fonction depuis le 4 novembre 2010.

Le contrat liant M. Georges SEBAN et la société Prologue, signé le 16 juin 2010, est suspendu depuis le 4 novembre 2010 date de sa nomination en qualité d'Administrateur et Président Directeur Général de la société Prologue.

19. Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

(Art. 133, 135 & 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)
I. Capital en fin d'exercice					
a. capital social	4 989 881	4 989 881	4 989 881	8 636 844	14 421 368
b. nombre des actions ordinaires existantes	4 989 881	4 989 881	4 989 881	8 636 844	18 026 710
c. nombre maximal d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	149 700	0	0	8 746 925	19 426 640
II. Opérations et résultats de l'exercice					
a. chiffre d'affaires hors taxes	9 715 699	9 487 808	5 850 242	5 204 082	4 813 170
b. résultat avant impôts & charges calculées (amortissements & provisions)	(1 801 854)	(2 682 873)	(2 972 496)	1 501 621	(1 297 275)
c. impôts sur les bénéfices	-	(269 473)	(61 825)	(165 554)	(168 368)
d. résultat après impôts & charges calculées (amortissements & provisions)	(827 036)	253 758	(217 290)	5 711 771	(1 328 924)
e. résultat distribué	-	-	-	-	-
III. Résultats par action					
a. résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements & provisions)	(0,36)	(0,54)	(0,50)	0,19	(0,06)
b. résultat après impôts & charges calculées (amortissements & provisions)	(0,17)	0,05	(0,05)	0,66	(0,07)
c. dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
IV. Personnel					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	103	87	80	81	73
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	4 773 093	4 042 809	3 682 214	3 555 520	3 274 126
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 206 205	1 902 516	1 750 584	1 675 589	1 598 955

26.8. Rapport sur les risques au 31 décembre 2013

La norme IFRS 7 (paragraphe 31 à 42) impose de fournir une information qualitative et quantitative sur les risques auxquels l'entité est exposée, la provenance de ces risques et des informations minimales sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque commercial. Les informations qualitatives doivent décrire les objectifs, les politiques et les procédures de gestion des risques. Les informations quantitatives concernent l'étendue de l'exposition aux risques, à partir de l'information fournie en interne au personnel clé de la direction de l'entité.

20. Risque de liquidité et continuité d'exploitation

Risque de liquidité

Pour financer ses besoins d'exploitation, au 31 décembre 2013, le groupe dispose des moyens suivants :

- Lignes de crédit : en Espagne, le Groupe dispose de lignes de crédit (formalisées par des contrats spécifiques signés devant notaire), à hauteur de 2,2 millions d'euros, utilisées à hauteur de 1,9 million d'euros, au 31/12/2013,
- Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt compétitivité évalués au titre de l'année 2013 à 282 K€,
- Subventions attendues en 2014 : solde de CloudPort pour 243 K€ et un versement de phase pour Medusa à hauteur de 200 K€ ainsi que 380K€ de nouvelles subventions sur des projets en cours de montage.
- Encours d'affacturage au 31 décembre : Le Groupe dispose d'un en-cours d'affacturage utilisé à hauteur de 1 067 K€ (80% des créances clients émises en France sont affacturées). Cet encours est assorti s'une garantie de 10% avec un minimum de 80 K€ ; la garantie retenue est remboursée lors du règlement des créanciers. Il n'y a pas de montant maximum ; le montant des créances mobilisables évolue en fonction du chiffre d'affaires de la société,
- Au 31 décembre 2013, le Groupe dispose d'une trésorerie positive de 3 021 K€ et de 2 385 K€ de lignes de crédit court terme accordées principalement sur l'Espagne, soit une trésorerie nette de 636 K€.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe considère que son niveau d'activité suffira à financer l'ensemble de ses besoins de fonds de roulements.

Continuité d'exploitation – Situation de fonds de roulement net

Dans le cadre du Plan de Continuation modifié par le jugement du Tribunal de Commerce d'Evry, en date du 5 décembre 2011, le Groupe a assuré en 2013 le remboursement des échéances de novembre 2012 (solde pour 547 K€) et novembre 2013 (pour 816 K€).

Par jugement du 5 décembre 2013, le Tribunal de Commerce d'Evry a accepté une nouvelle modification du Plan avec deux modalités de règlement :

- conversion des créances au capital de la société Prologue moyennant un prix de souscription d'actions égal à la moyenne des cours de clôture des 60 jours de bourse précédant la date du jugement qui aura adopté la requête en modification du Plan.

Ce prix aura pour valeur plancher 1 euro et ne pourra pas présenter une décote supérieure à 10% de la moyenne des 3 derniers cours de clôture précédant la date du jugement qui aura adopté le requête en modification du Plan.

Cette option a été acceptée par 5 créanciers pour un montant de 195 K€ correspondant à la création de 114 601 actions nouvelles de 0,80 € de nominal à laquelle s'ajoute une prime d'émission de 103 K€.

- règlement du solde de la créance sur 10 ans, de Novembre 2014 à Novembre 2023.

Cette option a été acceptée par de nombreux créanciers, principalement l'administration fiscale et les caisses de retraites, pour un montant de 3056 K€. (concerne Prologue uniquement)

Les créanciers qui ont refusé cette modification ou n'ont pas répondu restent dans le plan tel que définit le 5 décembre 2011.

Le tableau ci-après présente le nouvel échéancier:

Prologue	Nov-2014	Nov-2015	Nov-2016	Echéances futures (2017-2023)**)	TOTAL
Nouvelles échéances de la dette échelonnées sur 10 ans	305 588	305 588	305 588	2 139 115	3 055 879
Echéances restantes sur la procédure collective	1 018 426	1 086 832	-	-	2 105 258
Nouvelles échéances (*)	1 324 014	1 392 420	305 588	2 139 115	5 161 137

(*) Echéances hors créances converties en actions pour un montant de de 194 922 €

(**) Les échéances de 2017 à 2023 correspondent aux dettes pour lesquelles l'étalement sur 10 ans a été accepté et seront toutes identiques (305 588 € par an).

Comme indiqué dans le paragraphe Risque de Liquidité le Groupe dispose de moyens suffisant pour financer l'ensemble de ces besoins de fonds de roulement, ainsi que faire face à ces engagements y compris le paiement de l'échéance de Novembre 2014.

Par ailleurs, escompte disposé de moyens financiers complémentaires résultant des facteurs suivants :

- retour à la croissance du chiffre d'affaires et amélioration des marges et du cash-flow,
- subventions à recevoir en 2014 au titre du contrat Cloud Port ainsi qu'au titre des contrats en cours d'étude auprès de la commission européenne et de la DGCIS (Ministère de l'Economie),
- accès à la capacité de financement bancaire de la filiale espagnole,
- accord de financement avec le fonds américain York Global Master Ltd. à hauteur de 1 M€,
- existence au 31 mars 2014, de 1 335 324 BSAR 2019 exerçables à 1 euro permettant, en cas d'exercice par leur détenteur, de lever 1,3 M€,
- existence au 31 mars 2014, de 17 997 426 BSAR 2020 exerçables à 2 euros permettant, en cas d'exercice par leur détenteur, de lever 36 M€ (les actionnaires historiques ont fait savoir à la société qu'ils pourraient, comme ils l'ont fait au cours des exercices précédents et selon les conditions du marché, exercer des bons de souscription existants ou en cours d'émission, à hauteur de plus de 2 M€).

Il n'est pas tenu compte, dans ces prévisions, des éventuelles indemnités que le Groupe pourrait percevoir dans le cadre du conflit judiciaire qui l'oppose aux sociétés Effitic et Hewlett Packard ainsi qu'aux dirigeants d'Effitic.

Capitaux propre et endettement

La situation des capitaux propres et de l'endettement financier net consolidé de la Société au 31 décembre 2013, établie selon le référentiel IFRS et conformément aux recommandations de l'ESMA (European Securities Market Authority) de mars 2011 (ESMA/2011/81, paragraphe 127), est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2013
Total des dettes courantes	12 405
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	110
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	
- Dettes financières	2 492
- Dettes fournisseurs	3 916
- Dettes sociales et fiscales	3 370
- Autres dettes	2 518
Total des dettes non courantes	4 996
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	1 315
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	
- Dettes financières	363
- Dettes fournisseurs	365
- Dettes sociales et fiscales	2 033
- Autres dettes	920
Capitaux propres - part du Groupe	1 698
Capital social	14 421
Primes	
Réserve légale	
Autres réserves	29
Report à nouveau	
Réserves consolidées	(12 421)
Résultat consolidé - part du groupe	(332)

Analyse de l'endettement financier net (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2013
A. Trésorerie	2 940
B. Equivalent de trésorerie	38
C. Titres de placement	
D. Liquidités (A+B+C)	2 978
E. Créances financières à court terme	
F. Lignes de crédit bancaires à court terme et autres avances à CT	2 389
G. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	679
H. Dettes envers le factor	
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	3 067
J. Endettement financier net à court terme (I - D)	89
K. Lignes de crédit et emprunts bancaires à plus d'un an	0
L. Autres dettes à plus d'un an	311
M. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes crédit bail - compte courant actionnaire	1 367
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	1 678
O. Endettement financier net (J + N)	1 767

A la date de publication du présent rapport, il n'existe aucune dette indirecte ou inconditionnelle.

Aucun changement significatif susceptible d'affecter le montant de l'endettement financier net à moyen et long terme et le montant des capitaux propres hors résultat de la période n'est intervenu depuis le 31 décembre.

Au 31/12/2013, le montant de trésorerie disponible du Groupe s'élève à 3,3 M€.

Perspectives d'avenir

Au cours des prochains exercices le Groupe entend poursuivre sa stratégie de création de valeur mise en place depuis 2010 autour de ses trois axes stratégiques majeurs :

- le développement par sa filiale Alhambra Systems de ses ventes à l'international et notamment en Amérique Latine où elle a commencé à remporter ses premiers succès,
- l'excellence technologique dans les domaines du Cloud Computing avec un effort maintenu en R&D en France et la finalisation de son projet CloudPort qui permettra d'appuyer le début de la commercialisation de ses offres innovantes,
- le renforcement de ses ressources financières et sa sortie définitive du plan de continuation qui interviendra au plus tard en novembre 2015.

Ces perspectives ambitieuses pourraient être complétées par des croissances externes dans des domaines spécifiques en termes de technologies ou de marchés. Le Groupe qui étudie actuellement plusieurs projets en France et hors de France ne considèrera que les projets dont le retour sur investissement sera immédiat en termes de développement et de création de valeur pour l'actionnaire.

21. Risques par rapport au Président Directeur Général

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général et fondateur, Mr Georges Seban (85 ans), le Groupe a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de direction complètement renouvelée à la suite du départ de l'ancienne direction ; cette équipe de direction comprends le Directeur Général France, Najah Naffah, le Directeur Général International, Jaime Guevara, et le Secrétaire Général, Olivier Balva.

22. Risques juridiques

- Limites de la protection juridique de propriété intellectuelle

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé deux brevets.

Prologue est co-titulaire, avec ARMINES et l'Institut Telecom des brevets suivants :

- Brevet publié à l'INPI le 07/09/2012 sous le numéro FR2972320 "Codage de données sans perte de communication bidirectionnelle dans une session collaborative d'échange de contenu multimedia"
- Brevet publié à l'INPI le 26/10/2012 sous le numéro FR2974474 "Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimedia".

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

- Information sur les risques environnementaux

Nous vous précisons que les sociétés de notre Groupe n'ont pas d'installation visée par le paragraphe IV de l'article L.515-8 du code de l'environnement.

Aucune mesure de prévention n'est donc à prévoir par les sociétés de notre Groupe au titre de l'art. 23 de la loi 2003-699 du 30 juillet 2003.

- Risques prud'homaux

Les anciens dirigeants Luc Pévère et José Alves Torres avaient chacun engagé une action auprès du Tribunal des Prud'hommes afin de contester leur licenciement pour faute lourde intervenu en juillet 2010. La Société, estimant les demandes de ces dirigeants associés à Eric Dermont dans Effitic totalement infondées, a décidé en conséquence de ne pas les provisionner. En septembre 2012, le Conseil des Prud'hommes de Lonjumeau a débouté José Alvez Torres de toutes ses demandes, en précisant qu'avec ses dirigeants d'alors celui-ci avait "largement abusé de ses fonctions et de ses pouvoirs" et que "les faits reprochés sont réels et sérieux" et "présentent une exceptionnelle gravité" justifiant son licenciement pour faute lourde. José ALvez Torres a fait appel de ce jugement.

En janvier 2013, le Conseil de Prud'hommes a procédé à la radiation pure et simple de la procédure qu'avait engagée M. Luc Pévère.

- Risque juridique

La Société Prologue a engagé une action pénale contre M. Eric Dermont, ancien Président Directeur Général, pour abus de biens sociaux et abus de pouvoir commis à l'occasion de la reprise des activités d'EDS par la société EFFITIC (actuellement en cours d'absorption par la société NOVIA). Une plainte a été déposée le 13 décembre 2011 au Tribunal de Grande Instance de Paris. Dans le cadre de cette plainte, le parquet du Procureur de la République, au terme de l'enquête réalisée par la Brigade

Financière, a informé Prologue en janvier 2014, de sa décision de renvoyer M. Eric Dermont devant le Tribunal correctionnel de Paris.

La société a également engagé une action en février 2011 auprès du Tribunal de Commerce de Paris, aux fins d'annuler la vente signée entre la société EDS et la société Eiffitic et d'y substituer Prologue.

Prologue a assigné M. Eric Dermont en octobre 2012 en réparation du préjudice subi par la société et lui réclame à ce titre 33,1 M€ de dommage et intérêts.

Effitic a sollicité un sursis à statuer de la procédure commerciale à son encontre dans l'attente de l'issue de la plainte pénale déposée par Prologue à l'encontre de M. Eric Dermont. Ce sursis lui a été refusé par jugement le 5 avril 2013.

23. Autres risques

- Risque lié aux subventions

Les projets de recherche subventionnés représentent une part importante de l'activité R&D de la société (62%).

Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés ; ces éléments sont validés par la DGCIS à la fin de chaque étape.

Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.

A ce jour, le Groupe a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires projets et des organismes de financement et en conséquence n'a jamais dû rembourser les subventions qui lui ont été accordées.

- Risque lié aux flux de trésorerie

Les flux générés par l'activité sont négatifs depuis trois exercices et rendent la société dépendante des financements externes. Depuis mars 2012, les actionnaires soutiennent la société et ont permis de réaliser une augmentation de capital importante (12,35 M€). L'émission de nouveaux bons contribuera à renforcer la trésorerie de la société et lui permettra de réaliser avec succès la migration d'activité engagée depuis deux ans.

- Risque lié à l'absence d'exercice des BSA

Au cours des prochains mois, le financement de l'activité ainsi que le paiement des échéances du plan de continuation pourraient être réalisés en partie par l'exercice par les actionnaires de Prologue des BSAA 2019 (FR0011198175 PROBS) et des BSAAR 2020 (FR0011627900 PRBS1) existants. L'exercice éventuel de ces BSA est lié à l'évolution du cours et de la liquidité de l'action Prologue. Il existe donc un risque significatif que selon l'évolution du marché du titre Prologue, ces BSA soient peu ou pas exercés.

Le montant de l'augmentation potentielle du capital liée à l'exercice de tous les BSAA 2019 (FR0011198175 PROBS) et tous les BSAAR 2020 (FR0011627900 PRBS1) existants au 31/12/2013 correspondrait à 37,5 M€.

Le risque lié à l'absence d'exercice des BSAA et BSAAR pourrait être, dans l'hypothèse où la société ne pourrait dégager un cash-flow positif suffisant, de ne pas pouvoir payer l'échéance de 2015.

- Risque lié à la concurrence

A l'instar de toutes sociétés de son secteur, le Groupe doit faire face à la concurrence, tant en France qu'à l'étranger, de nombreux acteurs de toutes tailles et de différents types, allant des grands comptes aux petites sociétés spécialisées sur une ou plusieurs technologies.

- Risque liés à la sécurité des systèmes d'information

L'efficacité et la disponibilité des systèmes d'informations et réseaux est essentielle à la société pour ses activités tant en interne que pour les projets des clients. Afin de prévenir ces risques, la société a mis en œuvre des dispositifs de "firewall" et antivirus ainsi que des procédures et systèmes de sauvegarde.

- Capacité à recruter et fidéliser les collaborateurs

La réussite des différents projets de développements repose sur les équipes actuelles du Prologue mais pourraient, selon les circonstances, nécessiter de nouvelles embauches. Le marché de l'emploi des ingénieurs très qualifiés étant très concurrentiel, il existe pour Prologue comme pour toute société de son secteur un risque de ne pas réussir à recruter et/ou à fidéliser ses collaborateurs.

- Risque de dépendance à l'égard de certains partenariats

Prologue n'est dépendant d'aucun partenaire en particulier dans le cadre de son activité.

- Risque de dilution significative

Au 31/12/2013, 1 399 930 BSAA (ISIN FR0011198175) exerçables au prix de 1€ jusqu'en mars 2019 sont détenus par les actionnaires de Prologue et 18 026 710 BSAAR (ISIN 0011627900). En cas d'exercice à 100%, ces BSAA et ces BSAAR représenteraient :

- une dilution de 51,9 %, (sur la base des 18 026 710 actions composant le capital social du groupe à la date de la présente actualisation ainsi que des 1 399 930 BSAA supplémentaires exercés et des 18 026 710 BSAAR exercés) pour les actionnaires,
- une augmentation de capital en numéraire de 37,5 M€ pour le groupe.

- Risque pays

L'activité du groupe est répartie principalement sur 3 pays : la France (25,7 % du CA consolidé 2013), l'Espagne (70,5 % du CA consolidé 2013) et les Etats-Unis (3,8 % du CA consolidé 2013). La crise économique qui sévit en France et en Espagne impacte l'activité du Groupe en France mais n'a qu'une incidence modérée sur l'activité en Espagne. Il n'y a pas de dégradation des conditions de règlements sur l'Espagne, le délai de recouvrement des créances s'est même amélioré.

Concernant les nouveaux territoires où le groupe vient de créer des filiales comme la Pologne et l'Amérique Latine, l'activité y est encore embryonnaire et ne représente donc pas de risque pays significatif pour le groupe.

24. Conséquences sociales et environnementales

Conformément à l'article L225-102-1 du code de commerce (loi "Grenelle 2" de juillet de 2010), le groupe Prologue doit produire et publier un ensemble d'informations relatives à la responsabilité de l'entreprise en matière d'engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

Le rapport RSE est présenté au chapitre 26.9 de présent document de référence.

25. Assurances

PROLOGUE a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés françaises du Groupe, contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- civile d'exploitation : 8 000 000 €/sinistre,
- civile professionnelle : 3 000 000 €/sinistre/année,
- civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 760 000 € /sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie :

- un contrat multi-risques garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou des filiales ; ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;
- et depuis le 1^{er} janvier 2009, une assurance Responsabilité des dirigeants.

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile. La société Alhambra Eidos sas (France) est couverte par les polices d'assurances de la société Prologue. La société Alhambra Polska bénéficie de l'assurance responsabilité civile de la société Prologue. Le processus d'assurance est en cours pour la société Alhambra Eidos America (Uruguay).

Georges SEBAN
Président Directeur Général

26.9. Rapport RSE au 31 décembre 2013

Le Rapport sur la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) de Prologue a pour objectif de répondre aux obligations réglementaires en matière de communication d’informations sociales, environnementales et sociétales du décret d’application 225 de la loi Grenelle 2, publié le 24 avril 2012.

Ce rapport s’inscrit dans une démarche globale de prise en compte de la responsabilité sociale, environnementale et sociétale de l’entreprise et de transparence sur la gestion de ces enjeux par le Groupe.

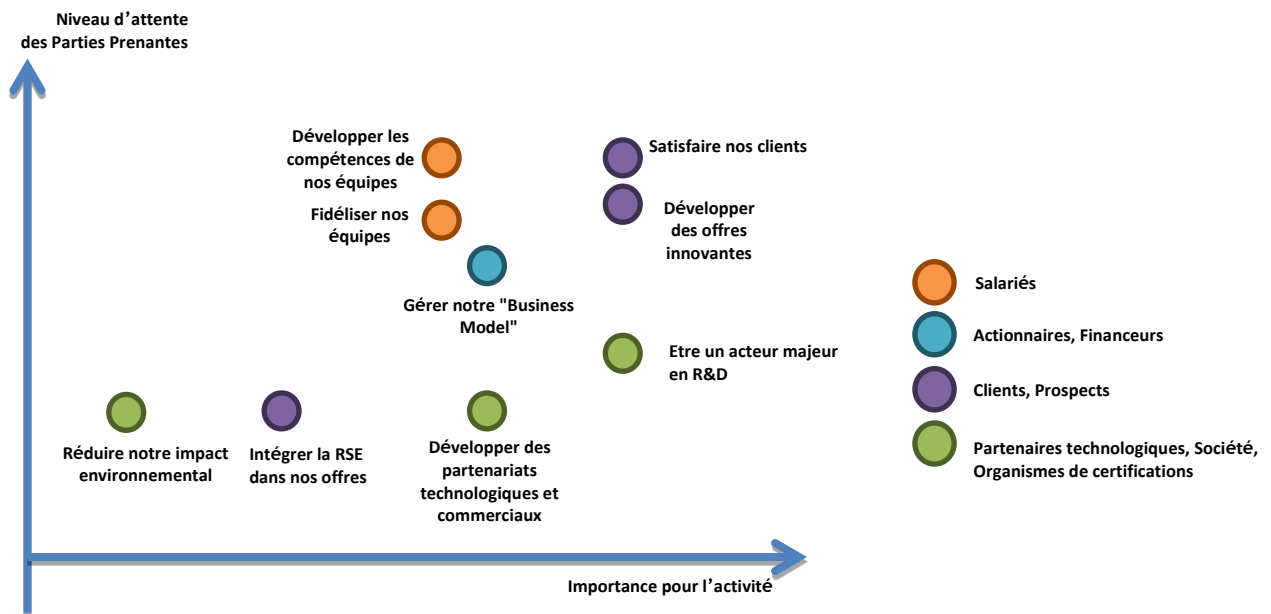
1. Nos enjeux RSE

Le Groupe PROLOGUE répond aux besoins fonctionnels en TIC et est Editeur de solutions logicielles notamment dans les domaines de la dématérialisation et dans les Cloud Computing. Il s’est donné pour vocation d’accompagner ses clients dans leurs mutations technologiques pour leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier, de s’appuyer sur des innovations technologiques et d’améliorer leur efficacité fonctionnelle et leur rentabilité.

Pour se maintenir à ce niveau de performance technologique, le Groupe PROLOGUE innove en permanence en prenant part aux grandes évolutions technologiques du marché notamment dans les domaines du Cloud Computing.

Le Groupe évolue dans un environnement technologique en constante évolution. Il est essentiel dans ce contexte d’être conscient des enjeux qui lui permettront d’établir sa position de leader technologique et de prestataire de service de grande qualité. Pour les anticiper au mieux le Groupe les a identifiés ci-dessous.

1.1 Cartographie des enjeux RSE de Prologue



2. Notre création de valeur



Le Groupe a centré la R&D au cœur de sa stratégie de création de valeur dès son origine.

2.1 Nos parties prenantes

Le Groupe interagit avec l'ensemble de son tissu économique et a identifié à ce titre ses principales parties prenantes, et la valeur dont elles bénéficient. Un extrait en est listé ci-dessous.



3. Le capital humain

Les collaborateurs du groupe constituent son principal **moteur de création de valeur**. Leur épanouissement au travail et leur motivation sont un levier essentiel de notre développement

Ce rapport est une occasion supplémentaire de partager le "projet d'entreprise" qui est conduit par le Groupe.

3.1 Effectif

GROUPE	2013	2012
France	87	92
Espagne	120	125
Reste Europe	2	5
Etats-Unis	10	8
TOTAL	219	230
	Dont 52 femmes	Dont 58 femmes

L'évolution des effectifs est conforme à la stratégie du groupe de concentrer ses ressources en France dans la R&D et de développer ses filiales commerciales à l'étranger.

	FRANCE	ESPAGNE
CDI Plein temps	74	111
CDI Temps partiel	9	4
CDD	2	5
Apprentis	2	-
Stagiaires (> 3 mois)	-	-
TOTAL Effectif	87	120
Ancienneté moyenne	13 ans	9 ans
Age moyen	45 ans	36 ans

3.2 Evolution des compétences

Les compétences des équipes sont acquises en formation initiale, puis développées par la formation continue suivie en entreprise et par l'expérience métier acquise sur des projets de R&D et des projets clients innovants.

Prologue assure le développement des compétences de ses équipes principalement par la participation à des projets de R&D d'envergure et par le déploiement d'offres innovantes chez ses clients. Parallèlement 376 heures ont été consacrées chez Prologue à la formation en 2013.

Alhambra-Eidos fait notamment bénéficier ses équipes de nombreuses formations (souvent qualifiantes) et accompagne ses clients dans d'ambitieux projets IT. En 2013, 4 500 heures ont été consacrées à la formation chez Alhambra Systems et ont pour résultat 99 certifications.

3.3 Rareté des compétences

Le secteur d'activité en constante évolution est un facteur de pénurie des compétences.

La fidélisation des équipes est clé. Elle passe notamment par l'épanouissement, l'adhésion au projet et l'équilibre vie professionnelle - vie privée.

4. Notre R&D

La participation aux projets de R&D permet au Groupe d'être acteur des évolutions technologiques en cours et à venir, d'anticiper les attentes des utilisateurs et d'élargir son réseau d'influence dans le domaine académique et dans son écosystème.

Le Groupe PROLOGUE est un important acteur de la recherche notamment dans les domaines du Cloud Computing et de la dématérialisation.

En France et en Espagne, Prologue répond à des projets publics de recherche et élabore des développements porteurs d'innovations pour l'avenir.

Prologue a ainsi été l'un des principaux contributeurs de l'architecture technique du projet ComptableOne. Ce projet a permis d'aboutir au développement du **programme CloudPort** qui a été **sélectionné par le Ministère de l'Industrie dans le cadre des investissements d'avenir**. Il a pour but de développer une plateforme logicielle permettant aux entreprises de migrer sans risque leurs applications existantes vers le Cloud avec une garantie de sécurité, d'interopérabilité entre Clouds (privés ou publics) et de réversibilité. Les entreprises clientes pourront développer et exploiter les applications en mode SaaS (Software as a Service) et répondre ainsi à l'attente d'un marché en pleine croissance.

Le programme CloudPort est développé avec l'étroite collaboration de partenaires issus du monde industriel et académique réunis au sein d'un consortium dont Prologue est le chef de file et qui regroupe plusieurs partenaires industriels ainsi que les laboratoires de recherche de l'Institut Télécom et MINES ParisTech.

4.1 Clé essentielle de la réussite : le choix de la R&D

Au centre de la stratégie du groupe, les programmes de R&D font l'objet d'une réflexion approfondie qui implique l'ensemble de la Direction générale du groupe.

4.2 Relations avec la société institutionnelle

Prologue développe ses relations avec les acteurs publics, accroît sa visibilité et noue divers liens lui permettant par la suite d'identifier les partenariats technologiques et commerciaux porteurs.

- ⇒ Exemple d'actions en 2013 : participation à des nombreuses journées organisées par le pôle de compétitivité Ile de France Systematic, afin de nouer des relations avec la communauté de chercheurs académiques et industriels, et bâtir des projets communs ; participation aux groupes de travail et clubs pour la standardisation et la généralisation des protocoles d'échanges de messages ; Relations avec la DGCIS dans le cadre de la gouvernance du projet CloudPort : organisation des réunions de revue avec tous les partenaires (préparation des rapports et des démonstrations illustrant l'avancement du projet) et obtention d'un accord formel sur le lancement de la phase suivante.
- ⇒ Dans le cadre de l'initiative européenne Horizon 2020, la Direction générale a participé à la réunion d'information à Bruxelles, afin de comprendre la vision et les objectifs pour bien se positionner sur les sujets compatibles avec la stratégie industrielle du Groupe. Prologue a ensuite pris les premiers contacts avec des partenaires potentiels pour préparer les soumissions de projets innovants.



Avec France Europe 2020, l'agenda stratégique pour la recherche, le transfert et l'innovation, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche entend redonner à la recherche son rôle de vecteur principal de création de savoir et de connaissance et affirmer sa place comme levier de redressement de la France.

Zoom capital humain et R&D :

L'implication sur des projets de R&D est un des principaux vecteurs de formation et d'accroissement des compétences chez Prologue.

Les expertises développées ne sont parfois pas encore enseignées, ce qui est le propre de la recherche de pointe explorant par définition des technologies innovantes.

Ces projets sont des réels travaux d'équipe qui mettent en valeur les expertises de chacun et permettent l'émulation et l'échange nécessaire à leur réussite.

Des partenariats sont développés depuis de nombreuses années avec l'Université d'Albacete en Espagne et l'Ecole de l'Institut Mines-Télécom Paris en France.

5. Notre innovation de services

5.1 De la recherche à l'innovation

Prologue reste avant tout une société commerciale dont l'objectif est de développer ses ventes et accroître sa rentabilité. Les efforts d'investissement en R&D ont donc pour objectif de se traduire en offres innovantes commercialisables tant auprès de ses clients historiques que de nouveaux prospects. Les technologies utilisées par le groupe sont destinées à s'adresser au marché mondial de l'informatique qui a une tendance naturelle depuis plusieurs décennies à se standardiser.

Prologue est reconnu depuis son origine comme l'un des acteurs innovants de l'informatique et jouit à ce titre du label "Entreprise Innovante" décerné par BPI France, ex-OSEO.

5.2 Evolution des offres existantes pour correspondre au marché

Sur deux fronts, les projets de recherche menés par les équipes de Prologue ont permis de faire évoluer l'offre de dématérialisation d'une part, et créer une nouvelle offre dans le Cloud Computing d'autres part. Sur la dématérialisation, les efforts ont été portés sur l'ajout de coffres forts numériques au niveau de l'entreprise ayant adopté notre solution Use it Flow, et des coffres forts individuels. Sur le Cloud Computing, le projet CompatibleOne, dans lequel Prologue a contribué d'une façon significative pendant 3 ans, a donné naissance à la plateforme d'intermédiation Use it Cloud Broker, et le projet CloudPort a donné naissance à la plateforme Use it Cloud Marketplace. Avec ces deux plateformes, opérées dans le Cloud, Prologue est bien armé pour jouer un rôle de leader dans le domaine critique de Cloud Computing dans les dix prochaines années.

Zoom capital humain et innovation :

L'échange et le partage sont fondamentaux pour favoriser la capacité d'innovation des équipes.

Le Groupe Prologue s'emploie à favoriser l'environnement de travail de ses équipes, notamment en facilitant la participation à des activités sportives et en fédérant ses équipes à l'occasion de manifestations sportives.

Prologue, dans le cadre de l'UES, formée par les sociétés Prologue et Imecom, propose des accès privilégiés à des centres de remise en forme.

Alhambra Systems a constitué une équipe de football qui s'entraîne et affronte d'autres équipes lors de la Ligue des Sociétés Espagnoles de Télécommunications.

5.3 Intégrer les aspects environnementaux dans les offres

Le Groupe Prologue propose des offres de dématérialisation des documents depuis 2001, et à ce titre tend à faciliter le travail de ses clients dans un environnement dématérialisé.

Dans le développement du programme CloudPort, une attention particulière est portée aux aspects énergétiques du Cloud, au besoin d'information du client en la matière et à son libre choix.

Zoom innovation et planète :

Alhambra Systems fournit à ses clients serveurs et datacenters. A ce titre ainsi que pour son usage propre elle a développé et exploité des mécanismes de refroidissement des serveurs par circulation de l'air.

Alhambra Systems a mis en place un ramassage des déchets papiers par un prestataire spécialisé et fait récupérer ses déchets d'équipements électriques et électroniques ("D3E") par un prestataire certifié.

Alhambra Systems a par ailleurs adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies en mars 2014.

Prologue fait récupérer ses D3E par un prestataire certifié.

6. Nos clients

6.1 Notoriété de Prologue

Dans la dématérialisation, nous avons plus de 1000 clients dans tous les secteurs privés et publics. Une référence, Habitat 76, mérite d'être signalée car elle représente l'illustration de notre solution Use it Flow enrichie par des coffres forts et le traitement des flux numériques multi-métier au sein de l'entreprise et avec les correspondants extérieurs (locataires et fournisseurs). Cette référence servira d'exemple, pour apporter un changement radical sur la manière dont fonctionnent aujourd'hui les entreprises et l'administration, à savoir, profiter pleinement du numérique pour supprimer les échanges papier, fonctionner efficacement et satisfaire ses clients. Cette notoriété permet le développement de nouvelles offres.

Les offres du Groupe Prologue, existantes et en cours de développement, ont un fort potentiel d'internationalisation. Le Groupe se développe à l'international depuis plusieurs années via la branche espagnole qui commercialise les offres du Groupe aux Etats-Unis, et opère par exemple en Uruguay, en Argentine et au Brésil.

6.2 Satisfaction Clients

La satisfaction client est au cœur des préoccupations du Groupe.

L'ensemble des efforts déployés par le Groupe vise une prestation de service de qualité qui offre à ses clients des outils performants permettant un gain de compétitivité et un recentrage sur le cœur de métier.

Régulièrement des enquêtes de satisfaction sont menées et permettent la mise en place d'actions préventives et correctives pour répondre à l'attente des clients.

Zoom capital humain et clients :

La satisfaction clients est un objectif permanent du Groupe et un facteur clé de succès pour l'avenir.

Nos clients sont les meilleurs prescripteurs de nos offres et sont nos moteurs d'innovations : leurs attentes et leurs problématiques sont nos challenges et nos motivations depuis toujours.

En Espagne, une enquête "satisfaction clients" est menée chaque année sur le même périmètre et les résultats sont partagés avec les équipes.

Certaines rémunérations variables des équipes des unités opérationnelles qui fournissent des services aux clients sont en partie indexées sur des indices de satisfaction clients (28 collaborateurs sont concernés).

6.3 Sécurité des données et certifications

La sécurité des données confiées au Groupe et traitées par ses logiciels et autres offres est un prérequis. Le Groupe assure cette sécurité, pour ses clients et pour les utilisateurs finaux.

Prologue est certifié ISO 9001 et son Système de Management veille à l'amélioration permanente de la qualité de ses services.

Dans le cadre de plusieurs offres, le Groupe Prologue est certifié et ainsi identifié comme partenaire compétent de confiance.



La solution WebFSE (Feuilles de soins électroniques) de Prologue est homologuée SESAM-Vitale 1.40



Use it Flow est certifié GS1 V3 pour la dématérialisation fiscale de facture



Use it Flow est certifié Edificas pour les télé-déclarations avec la DGFIP

Zoom société et clients :

Le Groupe est très heureux que sa réussite lui permette d'être en 2013 mécène pour la Ligue contre le Cancer espagnole. Les années précédentes le Groupe a participé à des actions auprès des ONG Sunrise Africa (Ghana) pour l'envoi de matériel et un apport d'assistance sanitaire à l'orphelinat Trinity Home Fondation et Manos Unidas (Inde) pour l'aide à plus de 5000 personnes (en majorité des femmes et des enfants) dans le cadre d'actions sanitaires dans les zones périphériques de Bénarès.

7. Annexes

Les informations jugées clés par la direction du Groupe dans le cadre de sa démarche RSE sont présentées ci-avant. Cette annexe a vocation à lister les autres informations relatives à ce sujet.

7.1 Organisation du travail

Les entités du Groupe respectent les législations locales applicables ainsi que les usages des branches professionnelles des pays concernés.

Le télétravail est pratiqué en France depuis 2008 ; en 2013, trois collaborateurs en ont bénéficié.

En France le personnel bénéficie d'horaires variables avec deux plages fixes dans la journée (9h30-12h et 14h-16h15) permettant ainsi au salarié d'adapter l'organisation de ses journées à ses contraintes personnelles.

En Espagne les salariés bénéficient également d'une politique de flexibilité du temps de travail qui permet d'aménager la journée de travail pour la rendre compatible avec les obligations familiales. L'heure d'entrée et de pause déjeuner est flexible à la demande du salarié et l'heure de sortie est choisie en cohérence. Parallèlement les jours travaillés à Noël ou l'été ainsi que les vendredis sont sur la base de « journées continues ».

7.2 Taux d'absentéisme

	FRANCE	ESPAGNE
2013	1,2 %	2,53 %

Le taux d'absentéisme (hors congés maternité et arrêts pour longues maladies) est calculé selon la formule suivante : *nombre total de jours d'absences maladie ou non justifiées / (nombre moyen de salariés ramené à temps plein x nombre moyen de jours travaillés sur l'année)*.

En intégrant, les 3 arrêts pour longue maladie, le taux d'absentéisme en France est porté à 4,8 %.

En France, le taux d'absentéisme est faible comparé au taux d'absentéisme moyen des sociétés du même secteur (2,77% en 2013 selon une étude d'Alma Consulting Group).

7.3 Relations sociales

Les deux plus importantes sociétés françaises du Groupe (Prologue et Imecom) sont regroupées en UES et disposent d'une Délégation Unique du Personnel qui se réunit chaque mois.

D'autre part deux représentants de la Délégation unique du personnel assistent au Conseil d'administration et aux Assemblées générales des sociétés de l'UES.

Au cours de l'année 2013 des accords dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire ont été signés. Tous les salariés de l'entité juridique Prologue bénéficient d'un maximum de 4 ponts dans l'année et la journée de solidarité se traduit par 1 heure de travail supplémentaire par mois de février à août (soit 7 heures non rémunérées).

Depuis le 1er mars 2011, le congé paternité est rémunéré par la société pour les salariés ayant au moins 1 an d'ancienneté.

7.4 Rémunérations

Masse salariale en M€	FRANCE	ESPAGNE
2013	3,7	4,5
2012	4,0	4,7

La baisse constatée est la conséquence d'une baisse des effectifs en France entre 2012 et 2013.

7.5 Sorties 2013

	FRANCE	GROUPE	TOTAL
Démission	4	2	6
Départ en retraite	2	0	2
Licenciement	0	1	1
Rupture conventionnelle	2	0	2
Autres motifs *	2	3	5

(*) (fin apprentissage)

7.6 Recrutement 2013

	FRANCE	GROUPE	TOTAL
CDI Plein temps	3	1	4
CDI Temps partiel	0	0	0
CDD	2	3	5
Apprentis	0	0	0
Stagiaires (> 3 mois)	0	0	0

7.7 Conditions de santé et de sécurité

La société dispose d'un CHSCT qui se réunit chaque trimestre. Un document d'évaluation des risques pour anticiper et prévenir les éventuels risques existants au sein de l'entreprise est mis à jour régulièrement par les élus du CHSCT. Il n'y a pas de risque particulier à signaler.

En France, tous les collaborateurs bénéficient d'une couverture santé (assurance frais de santé en plus du régime de sécurité sociale) et d'une couverture prévoyance couvrant les risques majeurs (décès, invalidité, incapacité de travail).

En Espagne, tous les collaborateurs bénéficient d'une couverture santé et d'une couverture prévoyance couvrant les risques majeurs.

Plusieurs salariés suivent régulièrement des formations de secouriste du travail (4 salariés en France) et d'utilisation des extincteurs (5 salariés en France) afin de pouvoir intervenir en cas d'accident ou de sinistre.

La société est à l'écoute des besoins pour améliorer le confort des salariés, et en partenariat avec le médecin du travail et le CHSCT, met à disposition du personnels des recommandations en terme d'ergonomie du poste de travail, de la gestion du stress, des risques liés aux conduites addictives.

En 2013 aucun accident du travail n'a été déploré.

Aucun salarié ne souffre d'une affection liée à son activité professionnelle.

7.8 Egalité de traitement et non-discrimination

Le Groupe Prologue veille à ce qu'aucun critère illicite ou discriminatoire (mentions précisant le sexe, la situation de famille, l'origine, l'âge...) n'apparaisse lors de la diffusion d'offres d'emploi, tant en interne qu'en externe. Le processus de recrutement est unique et des critères de sélection strictement identiques sont appliqués aux différents candidats. Ceux-ci sont strictement fondés sur les compétences, l'expérience et les qualifications des candidatures.

Le Groupe ouvre ses opportunités d'emploi sans discrimination à tous les candidats y compris les travailleurs handicapés.

En 2013, les sociétés françaises ont employé trois salariés handicapés et les sociétés espagnoles deux.

Une politique active est menée par la société pour favoriser le recrutement des femmes et l'ascension professionnelle des femmes. Une convention est signée chaque année avec les syndicats dans ce sens.

Des salariés de nombreuses nationalités sont présents dans le Groupe.

8. Note méthodologique

8.1 Périmètre du rapport

Les titres de la société PROLOGUE (RCS Evry 382 096 451) sont admis aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris (FR0010380626 PROL). La société et son périmètre de consolidation est ainsi soumis à l'article L225-102-1.

Le périmètre consolidé 2013 du Groupe PROLOGUE est le suivant :

Société	Pays	Activité opérationnelle
Prologue	France	Oui
Imecom SA	France	Oui
Alhambra Systems consolidé ⁽¹⁾	Espagne	Oui
Alhambra Eidos	France	Oui
Alhambra Polskă	Pologne	Oui
Imecom Group Inc.	Etats-Unis	Oui
Imecom Iberica	Espagne	Non
Spartacom Inc	Etats-Unis	Non

⁽¹⁾ Comprenant les filiales espagnoles Eidos, CTI Phone détenues à 100 % par Alhambra Systems,

Nous avons jugé non significatives les sociétés Imecom Group Inc, Alhambra Eidos et Alhambra Polskă et à ce titre elles sont exclues de ce rapport (seul leurs effectifs s'élevant à 15 personnes ont été pris en compte au paragraphe 3.1). De même les sociétés sans activité Imecom Iberica et Spartacom Inc. Ont été exclues de ce rapport.

Le périmètre des sociétés à intégrer sera étudié à chaque exercice.

Le Groupe n'est pas en mesure de fournir les données comparables sur l'exercice 2012 pour l'ensemble des indicateurs quantitatifs. Seules certaines données relatives aux ressources humaines sont communiquées pour les exercices 2012 et 2013.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration le 29 avril 2014 et transmis à nos commissaires aux comptes. Il sera rendu public dans les conditions prévues par la loi. Les informations présentées dans ce rapport en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce ont été vérifiées par un de nos commissaires aux comptes nommé organisme tiers indépendant (BDO France – Léger et associés).

8.2 Justification des informations jugées non pertinentes

Le paragraphe de ce rapport intitulé "NOS ENJEUX RSE" présente les enjeux clés identifiés par le Groupe pour assurer sa pérennité et la qualité de ses interactions avec son tissu économique.

A ce stade aux vues de la démarche RSE et de l'impact du Groupe sur ces thèmes, les aspects suivants ne sont pas jugés prioritaires :

- Informations sociétales

- ⇒ Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,
- ⇒ Elimination du travail forcé ou obligatoire,
- ⇒ Abolition effective du travail des enfants,

- Informations environnementales

- ⇒ Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement,
- ⇒ Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions,
- ⇒ La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité,
- ⇒ La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales,
- ⇒ La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation,
- ⇒ La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables,
- ⇒ L'utilisation des sols,

- ⇒ Les rejets de gaz à effet de serre,
 - ⇒ L'adaptation aux conséquences du changement climatique,
 - ⇒ Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité,
- Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable
- ⇒ Impact territorial, économique et social de l'activité sur les populations riveraines ou locales,
 - ⇒ La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux,
 - ⇒ L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale,
 - ⇒ Les actions engagées pour prévenir la corruption.

Le Groupe envisage de mener une réflexion régulière sur l'opportunité de mener des actions sur ces thématiques. Par ailleurs le Groupe n'enregistre pas de provision pour risque en matière environnementale.

9. Table de concordance

Le tableau ci-dessous reprend en détail les thèmes et sous-thèmes du décret d'application de la loi Grenelle (R.225-102-1 du Code du Commerce) et renvoi vers les paragraphes correspondantes du rapport.

INFORMATIONS SOCIALES	Paragraphes correspondants
Emploi	
L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	3.1
Les embauches et les licenciements	7.5 – 7.6
Les rémunérations et leur évolution	7.4
Organisation du travail	
L'organisation du temps de travail	7.1
L'absentéisme	7.2
Relations sociales	
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	7.3
Le bilan des accords collectifs	7.3
Santé et sécurité	
Les conditions de santé et de sécurité au travail	7.7
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	7.3
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	7.7
Formation	
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	3.2
Le nombre total d'heures de formation	3.2
Égalité de traitement	
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	7.8
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	7.8
La politique de lutte contre les discriminations	7.8
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'O.I.T.	
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Non prioritaire 8.2
Élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	7.8
Élimination effective du travail forcé ou obligatoire	Non prioritaire 8.2
Abolition effective du travail des enfants	Non prioritaire 8.2

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	
Politique générale en matière environnementale	
L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	5.3
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Non prioritaire 8.2
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Non prioritaire 8.2
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours	Non prioritaire 8.2
Pollution et gestion des déchets	
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	5.3
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	5.3
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Non prioritaire 8.2
Utilisation durable des ressources	
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Non prioritaire 8.2
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Non prioritaire 8.2
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Non prioritaire 8.2
L'utilisation des sols	Non prioritaire 8.2
Changement climatique	
Les rejets de gaz à effet de serre	Non prioritaire 8.2
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Non prioritaire 8.2
Protection de la biodiversité	
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Non prioritaire 8.2

INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
Impact territorial, économique et social de l'activité	
En matière d'emploi et de développement régional	4.2
Sur les populations riveraines et locales	Non prioritaire 8.2
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par les activités de la Société *	
Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	4;2
Les actions de partenariat ou de mécénat	6.3
Sous-traitance et fournisseurs	
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Non prioritaire 8.2
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, de leur responsabilité sociale et environnementale	Non prioritaire 8.2
Loyauté des pratiques	
Les actions engagées pour prévenir la corruption	Non prioritaire 8.2
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	6.3
Autres	
Actions engagées en faveur des droits de l'homme	5.3

* Les parties prenantes visées par le décret sont les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines.

26.10. Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion (décret n° 2012-557 du 24 avril 2012)

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion.

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Prologue SA, désigné organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise à la COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 2 personnes entre les 7 avril 2014 et 28 avril 2014 pour une durée d'environ 1 semaine.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 8.1 du rapport RSE.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle

interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité¹, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes² :

- au niveau de l'entité consolidante et des entités, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées² en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 40% des effectifs

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Le processus d'élaboration des Informations RSE est en cours de stabilisation.
- Les contrôles internes réalisés sur les données sont dans certains cas limités.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 15 mai 2014

BDO France – Léger et associés



BDO France - Léger & Associés
Patrick GIFFOUX



BDO France - Léger & associés
Représenté par Iris DEKKICHE
Associé
Commissaire aux comptes
Département RSE

¹ L'effectif global, Les rémunérations et leur évolution, La formation, Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, Les autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme.

² Entité sélectionnée : Prologue SA

26.11. Comptes annuels – exercice 2013**Bilan au 31 décembre**

(en milliers d'euros)

ACTIF	31.12.2013			31.12.2012	Note
	Valeurs Brutes	Amortissements et Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes	
ACTIF IMMOBILISE	17 786	8 665	9 121	8 811	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	158	63	95	127	
Concessions, brevets et droits similaires	1 702	912	790	603	
Fonds commercial	6 150	6 150			
Autres immobilisations incorporelles	420		420	476	3.1
Sous-total	8 429	7 125	1 304	1 206	
Immobilisations corporelles					
Constructions	22	20	2	3	
Matériel et outillage	3	3			
Agencements-Installations	303	285	18	19	
Matériel et Mobilier de bureau - Matériel technique et Informatique	549	537	12	6	3.2
Sous-total	877	845	32	28	
Immobilisations financières					
Participations	8 213	453	7 761	7 553	4.1
Autres titres immobilisés					
Prêts	243	243			4.2
Autres immobilisations financières	24		24	24	4.2
Sous-total	8 480	695	7 785	7 577	
ACTIF CIRCULANT	3 957	115	3 842	2 080	
Stocks					
Marchandises	0		0	3	
Avances & acomptes versés sur commandes					
Sous-total	0		0	3	
Créances					
Clients et comptes rattachés	1 083	99	985	756	
Autres créances	1 116	16	1 100	1 257	
Sous-total	2 199	115	2 085	2 012	5
Valeurs mobilières de placement & Disponibilités					
Valeurs mobilières de placement	30		30	30	6.1
Disponibilités	1 672		1 672	4	
Sous-total	1 702		1 702	35	
Charges constatées d'avance	55		55	29	6.2
Ecart de conversion Actif	0		0		6.3
TOTAL DE L'ACTIF	21 744	8 780	12 963	10 891	

Bilan au 31 décembre

(en milliers d'euros)

PASSIF	31.12.2013	31.12.2012	Note
CAPITAUX PROPRES	238	(7 256)	
Capital	14 421	8 637	7.1
Primes d'émission	631		
Réserves réglementées			
Report à nouveau	(13 485)	(21 604)	7.1
Résultat de l'exercice	(1 329)	5 712	
AUTRES FONDS PROPRES			
Avances conditionnées			7.3
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	279	274	8
Provisions pour risques		16	
Provisions pour charges	279	258	
DETTES	12 446	17 872	
Emprunts obligataires	113	170	9.1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45	815	9.2
Emprunts et dettes financières divers	3 227	4 978	9.3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 777	2 047	9.4
Dettes fiscales et sociales	5 301	7 458	9.5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	797	1 070	9.6
Produits constatés d'avance	1 186	1 334	9.7
Ecart de conversion Passif		1	
TOTAL DU PASSIF	12 964	10 891	

Compte de Résultat

(en milliers d'euros)

	2013	2012	Note
Chiffre d'affaires net	4 813	5 204	11.1
Autres produits d'exploitation	1 173	1 775	
Production immobilisée	293	635	
Reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges	200	151	11.2
Subvention d'exploitation	668	980	11.3
Autres produits	12	9	11.4
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 986	6 979	
Achats de marchandises	263	486	
Variation de stocks	13	(1)	
Autres achats et charges externes	1 872	1 793	14.2
Impôts, taxes et versements assimilés	194	245	
Salaires et traitements	3 330	3 556	
Charges sociales	1 543	1 676	14.1
Dotations aux amortissements	230	153	
Dotations aux provisions	47	79	14.3
Autres charges	35	83	
CHARGES D'EXPLOITATION	7 527	8 069	14
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 541)	(1 090)	
Produits financiers de participation	250	200	
Autres intérêts et produits assimilés		0	
Produits nets sur valeurs mobilières		0	
Reprises sur provisions et transferts de charges		3	
Différence positive de change	1	4	
PRODUITS FINANCIERS	251	208	12
Dotations aux provisions financières			
Différence négative de change	1	7	
Autres charges financières	35	39	
CHARGES FINANCIERES	36	46	15
RESULTAT FINANCIER	215	162	
Produits sur opérations de gestion	74	2 707	
Produits sur opérations en capital	91	576	
Reprises sur provisions et transfert de charges	16	4 126	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	181	7 409	13
Charges sur opérations de gestion	352	687	16.1
Charges sur opérations en capital		247	16.2
Dotations aux amortissements et aux provisions			16.3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	352	934	16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(171)	6 475	
Impôts sur les bénéfices	(168)	(166)	17
RESULTAT NET	(1 329)	5 712	

Annexe aux comptes sociaux

1. Rappel des évènements significatifs

1.1 Prologue en bref

Prologue est un Groupe international qui produit des logiciels et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) dans les domaines :

- des services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,
- de la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),
- de la convergence des communications multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et de leur intégration avec les applications informatiques,
- des technologies liées au Cloud Computing, aux systèmes d'exploitation et aux systèmes d'accès aux applications à partir de tous dispositifs fixes ou mobiles,
- de l'édition de plateformes de développement.

1.2 Evénements majeurs intervenus au cours de l'exercice

- Plan de continuation – Modification

Prologue a déposé début septembre 2013 une requête en modification du Plan de continuation dans laquelle il est proposé :

- soit une conversion en actions Prologue du solde des créances sur la base d'un cours égal à la moyenne des cours de clôture des 60 jours de Bourse précédant la date du jugement sans que ce cours ne puisse représenter une décote de plus de 10% par rapport à la moyenne des cours de clôture des cinq jours de Bourse précédant ladite date de jugement.
- soit un rééchelonnement sur dix ans du solde des créances (sortie du Plan de continuation),

Les créanciers qui ne répondent pas ou refusent ces modifications restent dans le cadre du Plan de continuation tel que modifié par jugement du 5 décembre 2011.

Le 5 décembre 2013, le Tribunal de Commerce a homologué cette requête :

en €		échéances payées en 2013	2014	2015	2016	2017 à 2023	total		Dettes à la date de renégociation
	nouvelles échéances de la dette échelonnées		305 588	305 588	305 588	2 139 116	3 055 880		
	échéances restantes sur la procédure collective	783 833	1 018 426	1 086 832			2 105 258		
	conversion en action	195 242							
	total Prologue ⁽¹⁾	979 075	1 324 014	1 392 420	305 588	2 139 116	5 161 138 ⁽¹⁾		6 140 213

(1) comptabilisé dans les comptes suivants :

fournisseurs RJ	696 K€
dettes fiscales RJ	2 816 K€
dettes sociales RJ	742 K€
autres dettes RJ	752 K€
divers	155 K€
TOTAL	5 161 K€

Les échéances de 2017 à 2023 correspondent aux dettes pour lesquelles l'étalement sur 10 ans a été accepté et seront toutes identiques (305 588 € par an).

- Augmentation de capital

Au 1^{er} février 2013, le Conseil d'administration a constaté que 791 648 BSAA et 869 294 BSABSAA nouveaux ont été exercés portant le capital à 10 297 786 €.

Au 8 avril 2013, 297 171 BSAA et 1 440 019 BSABSAA supplémentaires ont été souscrits, portant le capital à 12 034 976 €.

Au 13 septembre 2013, le conseil d'administration a constaté :

- une réduction du capital de 2 406 995,20 €, réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions existantes, laquelle a été ramenée de 1,00 € à 0,80 € ;
- une augmentation du capital par exercice de 1 885 080 BSAA supplémentaires.

A la suite de ces deux opérations le capital est porté à 11 136 044,80 €.

En novembre 2013, le Conseil d'administration a constaté que 4 106 654 BSAA supplémentaires avaient été exercés portant le capital à 14 421 368 €

Au 31/12/2013, il reste 1 399 930 BSAA (émis en mars 2012) à exercer.

- Visa de l'AMF - Emission de BSAAR

Le 12 décembre 2013, Prologue a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par l'attribution gratuite de Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables ("BSAAR 2020") à chaque titulaire à raison de 1 BSAAR par action détenue ; ainsi 18 026 710 BSAAR ont été distribués.

Au 31/12/2013, aucun BSAAR n'a été exercé.

- Modification de la parité des BSAA

Suite à l'attribution le 17 décembre 2013 des BSSAR 2020 (FR0011627900) à tous les actionnaires, la parité de souscription des BSAAR 2019 (FR0011198175) a été ajustée conformément à la section "4.3.4.2 Ajustement de la Parité d'Exercice des BSAA ou des BSABSAA en cas d'opérations financières de la Société" de la note d'opération visée par l'AMF le 29 février 2012.

La nouvelle parité de souscription est désormais de 1,19 action pour 1 BSAAR 2019 exercé.

- Subventions

Des subventions relatives à trois projets en cours de développement ont été perçues en avril 2013 (Cloud Port 269 K€, CompatibleOne 81 K€ et Médusa 127 K€).

- Augmentation de la participation au capital d'Alhambra Systems

En octobre 2013 Prologue a acquis 4 % supplémentaires des titres de la société Alhambra Systems portant ainsi sa participation à 99% ; les 1% ont été acquis par Imecom.

2. Résumé des principes comptables

Principes Généraux

Les états financiers sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires conformément au règlement 99.03 du 29 avril 1999 modifié par le règlement CRC 2005-09 du 03 novembre 2005.

Les comptes annuels 2013 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La continuité d'exploitation est subordonnée aux critères décrits au paragraphe "23. Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe, "Perspectives d'avenir".

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

a) Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Des marques et logiciels qui se décomposent ainsi:

- la marque "Prolog",
- les logiciels source acquis par la Société destinés à être intégrés dans ses produits,
- les logiciels créés par la Société en vue de leur commercialisation,
- les applicatifs acquis par la Société en vue d'usage interne.

- Un fonds commercial

b) Le principe d'amortissement est fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles

- Les marques ne sont pas amorties,

- La durée d'amortissements des logiciels est déterminée en fonction de leur durée d'utilisation par la Société, limitée à 5 ans,

- Le fonds commercial est entièrement déprécié.

2.2 Frais de développement de logiciels

Les frais de développement de logiciels sont activés quand ils répondent aux critères déterminés par le Plan Comptable Général.

A défaut ils sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent.

2.3 Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation:

Catégories d'Immobilisations	Durée d'Amortissements	Mode
Terrain	-	-
Construction - Structure	40 ans	linéaire
Construction - Aménagements	15 ans	linéaire
Agencements	10 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	linéaire
Matériel de bureau	5 ans	linéaire
Matériel Informatique	3 ans	linéaire

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

2.4 Immobilisations financières

La valeur brute est uniquement composée du prix d'achat Les frais annexes ont été comptabilisés en charges lors de l'exercice d'acquisition.

Les titres de participation sont évalués et dépréciés lorsque la valeur d'utilité est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est appréciée en fonction de la rentabilité prévisionnelle des sociétés concernées.

2.5 Stocks

Les stocks sont évalués suivant le principe du coût moyen pondéré. Une dépréciation est constatée en fonction des durées de rotation des références en stock.

2.6 Créances

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale

La Société apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur.

Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...),
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

Seules les créances faisant l'objet d'une assurance-crédit sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession

2.7 Valeurs Mobilières de Placement

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'entrée. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées dans les comptes.

Si la valeur liquidative est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

2.8 Provision pour risques et charges

2.8.1 Provision pour litiges prud'homaux

Une provision pour litiges prud'homaux est évaluée en fonction de la demande du tribunal compétent en tenant compte des griefs formulés par les salariés et après analyse du risque estimé pour chaque dossier (cf. §8 2"Provisions pour risques et charges").

2.8.2 Provision pour indemnité de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée pour faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés de la Société. Elle est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie. Elle est calculée sur une base actuarielle (taux d'actualisation retenu de 3 %) en fonction de la rémunération annuelle du personnel (augmentation moyenne des salaires de 1,3 %), de son ancienneté moyenne, et d'un coefficient de rotation (Turn-over), et d'un taux de charges sociales de 52%. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du "corridor".

2.9 Réserve spéciale de participation

Prologue employant plus de 50 salariés est soumise à l'obligation de constituer une réserve spéciale de participation.

2.10 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement :

1 - des prestations récurrentes en mode Cloud privé avec attention personnalisée, vendues en direct aux clients sous la forme des contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...). Elles comprennent :

- la gestion des processus client par des applications en mode SaaS propres au Groupe : Use it Flow (dématérialisation des échanges EDI, bancaires, administratifs, factures électroniques, etc.), Almagesto (gestion de centres de formation et cours sur le web), etc.
- des plateformes gérées pour les clients en mode PaaS pour la gestion des courriels, de contenus, de la GED, etc.
- des infrastructures réseaux et systèmes, fournies et gérées pour le compte de nos clients, avec des services qui nous permettent par exemple, de prendre en charge la reprise d'activité en cas de désastre dans leurs infrastructures propres, ou d'assumer l'externalisation complète des leurs centre de calculs,
- des services de téléphonie et de communications convergentes personnalisés, qui comprennent des PABX, des call centers virtuels et l'acheminements des appels par Voix sur IP, avec des services associés qui nous permettent d'inclure l'installation des infrastructures et des dispositifs chez le client, et la prise en charge de sa gestion. Ces services permettent d'intégrer l'émission et réception de Fax et SMS à partir des courriels, des vidéoconférences et autres services avancés.

2 - les ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets. Ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation. Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou des infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.

Les opérations d'intégration de logiciels impliquent en général des plateformes ou logiciels développées par le Groupe, comme Handvox (interconnexion entre l'informatique et les communications convergentes multimedia : voix, fax, mail, SMS, vidéo... avec mécanismes de workflow et conversion : voix à texte, texte à voix, etc.), Use it Messaging, Use it Flow, etc. Des produits du marché comme Sage, SharePoint ou CRM Navision, revendus ou non par le Groupe, sont aussi intégrés.

Les licences des plateformes Use it Linux Server et Terminal Services de Prologue et, dans certain cas, Use it Messaging, sont vendues à travers un réseau de revendeurs, dont certains sont des intégrateurs qui ont développé leurs applications métier sur ces environnements.

3 - les contrats récurrents de d'assistance ou de support technique et de maintenance de matériels ou des logiciels, y compris les contrats de TMA (Tierce Maintenance Applicative).

2.11 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation (cf 1.2 et 11.3 de la présente annexe sociale) versées à la société sont comptabilisées en "Produits d'exploitation".

3. IMMOBILISATIONS**3.1 Immobilisations Incorporelles**

Sur l'exercice écoulé, la variation des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	Augmentation (+)	Diminution (-)	Reclassement	31.12.2013
Valeurs brutes					
Frais d'établissement	158				158
Marques	25				25
Logiciels	1 302	374			1 676
Fonds commercial	6 150				6 150
Droit au bail					
Autres Immobilisations Incorporelles	476	283	(339)		420
Total	8 111	657	(339)		8 429
Amortissements & dépréciations					
Frais d'établissement	32	32			64
Marques	23				23
Logiciels	701	187			888
Fonds commercial	6 150				6 150
Droit au bail					
Autres Immobilisations Incorporelles					
Total	6 906	219			7 125
Valeurs nettes					
Frais d'établissement	126	(32)			94
Marques	2				2
Logiciels	601	187			788
Fonds commercial					
Droit au bail					
Autres Immobilisations Incorporelles	476	283	(339)		420
Total	1 205	438	(339)		1 304

Le poste "Autres Immobilisations Incorporelles" comprend des projets de développement de logiciels non achevés à la clôture de l'exercice. Il s'agit de travaux axés principalement sur la migration de nos logiciels vers le domaine du Cloud Computing. Ces immobilisations, en cours de développement en 2013, ne sont pas amorties sur cet exercice.

3.2 Immobilisations corporelles

Sur l'exercice écoulé, la variation des immobilisations corporelles se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	Augmentation (+)	Diminution (-)	Reclassement	31.12.2013
Valeurs brutes					
Construction - Structure					
Construction - Composants					
Matériel Outillage	3				3
Agencements	323	2			325
Mobilier et Matériel de bureau	537	12			549
Total	863	14			877
Amortissements & dépréciations					
Construction - Structure					
Construction - Composants					
Matériel Outillage	3				3
Agencements	300	4			304
Mobilier et Matériel de bureau	532	6			538
Total	835	10			845
Valeurs nettes					
Construction - Structure					
Construction - Composants					
Matériel Outillage	0				0
Agencements	23	(2)			21
Mobilier et Matériel de bureau	5	6			11
Total	28	4			32

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**4.1 Titres de Participations**

(en milliers d'euros)

	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Alhambra	6 158		6 158	5 950		5 950
Imecom	1 998	(398)	1 600	1 998	(398)	1 600
Spartacom Inc	54	(54)		54	(54)	
Adullac Projects	2		2	2		2
TOTAL	8 213	(452)	7 761	8 025	(472)	7 553

4.2 Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	Augmentation (+)	Diminution (-)	31.12.2013
Valeurs brutes				
Prêts au personnel	242			242
Dépôts et Cautionnements	24			24
Total	266			266
Dépréciations				
Prêts au personnel	242			242
Dépôts et Cautionnements				
Total	242			242
Valeurs nettes				
Prêts au personnel				
Dépôts et Cautionnements	24			24
Total	24			24

5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

(en milliers d'euros)

CREANCES	31.12.2013			31.12.2012		
	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an
Clients et comptes rattachés	1 083	1 083		879	879	
Autres créances	1 117	1 100	17	1 273	1 257	16
Valeurs Brutes	2 200	2 183	17	2 152	2 136	16
Dépréciations	(115)	(99)	(16)	(139)	(123)	(16)
Valeurs nettes	2 085	2 084	1	2 013	2 013	

Note : Seules les créances faisant l'objet d'une assurance-crédit sont cédées par voie de subrogation à la société d'affacturage.

En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées et non échues, au 31 décembre 2013, s'élève à 747 K€ contre 885 K€ au 31 décembre 2012.

Le détail des "**Autres créances**" (valeurs nettes) s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Personnel	6	6
TVA à récupérer	291	223
Comptes courants et intérêts	130	109
Débiteurs divers	505	753
Crédit impôt recherche	168	166
Total	1 100	1 257

Le poste "**Débiteurs Divers**" se décompose comme suit :

Affacturage – fonds de garantie et fonds de réserve	: 118 K€
Provision pour subvention R&D à recevoir	: 318 K€
CICE	: 56 K€
Autres	: 13 K€

Le crédit impôt recherche pour 2012 soit un montant de 166 K€ a été imputé en 2013 sur les dettes fiscales courantes (TVA), Concernant l'exercice 2013, la déclaration du CIR pour un montant de 168 K€ a été adressée à l'administration fiscale courant avril 2014 ; Prologue, n'ayant plus de dette fiscale, demande le remboursement intégral de ce montant.

La variation des "**dépréciations des créances clients et autres créances**" se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	Dotations	Reprises	31.12.2013
Clients et comptes rattachés	123	10	(35)	98
Autres créances	16			16
Total	139	10	(35)	115

6. DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION**6.1 Valeurs mobilières de placement**

Au 31 décembre 2013, le montant des valeurs mobilières de placement est de 30 K€.

6.2 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Achats de marchandises		
Locations immobilières	8	17
Cotisation professionnelle	1	
Frais de stockage	3	2
Entretien Immeuble	1	
Assurances diverses	7	2
Divers Publicité	15	
Affranchissements	8	
Transmission de données	3	3
Divers	9	5
Total	55	29

6.3 Ecarts de conversion actif

Néant

7. CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES**7.1 Capital social et primes**

Au 31/12/2013, le capital social de 14 421 368 € est composé de 18 026 710 actions de 0,80 € chacune.

Au 1^{er} janvier 2014, le capital était composé de 18 026 710 actions de 0,80 € chacune.

Affectation du résultat de l'exercice 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juillet 2013 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élevant à 5 711 770,63 €, au compte "Report à nouveau" dont le solde débiteur sera porté de 21 604 257,09 € à 15 892 486,46 €.

Tableau de variation des Capitaux Propres

	Capital	Primes	Réserves légal	Autres	Résultat de l'exercice	Report à nouveau	TOTAL
Situation au 31 décembre 2012	8 637				5 712	(21 604)	(7 256)
Augmentation de Capital	8 192						8 192
Réduction de Capital	(2 407)					2 407	
Prime d'émission		631					631
Affectation du résultat					(5 712)	5 712	
Résultat de l'exercice					(1 329)		(1 329)
Situation au 31 décembre 2013	14 421	631			(1 329)	(13 485)	238

(en milliers d'euros)

Le détail des différentes variations du capital est présenté en dans le paragraphe 1.2 "Evènement majeurs intervenus au cours de l'exercice". Les frais d'émission à hauteur de 567 K€ ont été portés en moins de la prime d'émission.

Le nominal de l'action est passé de 1,00 € à 0,80 € le 10 septembre 2013.

7.2 Plan d'options de souscription d'actions et B.S.A.

Prologue a procédé le 5 mars 2012 à l'attribution gratuite d'un BSABSAA de maturité 1 an (échéance 4 mars 2013) et d'un BSAA de maturité 7 ans (échéance 4 mars 2019) par action détenue. Ainsi, au total, Prologue a émis 4 989 881 BSABSAA et 4 989 881 BSAA auxquels s'ajoutent les BSAA issus de l'exercice des BSABSAA.

Sur les 4 989 881 BSABSAA (échéance 4 mars 2013) émis, 4 723 439 ont été souscrits (soit près de 95 %). Les BSABSAA non exercés le 4 mars 2013 sont caducs et ont perdu toute valeur.

Au 31 décembre 2013, 8 313 390 BSAA (échéance 4 mars 2019) ont été souscrits. Postérieurement à la clôture de l'exercice de nouveaux BSAA ont été souscrits ; ainsi il reste au 30 avril 2014 1 335 324 BSAA à exercer avant le 4 mars 2019.

Prologue a procédé le 17 décembre 2013 à l'attribution gratuite d'un BSAAR de maturité 7 ans (échéance 16 décembre 2020) par action détenue, ainsi 18 026 710 BSAAR ont été émis. Au 31/12/2013 aucun BSAAR n'avait été souscrit. Postérieurement à la clôture de l'exercice 29 284 BSAAR ont été souscrits ; ainsi il reste au 30 avril 2014 17 997 426 BSAAR à exercer avant le 16 décembre 2020.

7.3 Avances conditionnées

Néant

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	Dotations	Reprises		31.12.2013
			Consommées	Non consommées	
Provisions pour risques					
Provision perte de change					
Provision Art. 700					
Provision SN négative Prologue Italy					
Provision risques prud'homaux	16		14	2	
Sous-total	16		14	2	
Provisions pour charges					
Indemnités de départ en retraite	258	37	9	7	279
Sous-total	258	37	9	7	279
TOTAL	274	37	23	9	279

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié.

La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 2.8.2

- La valeur actuelle totale de l'obligation au 31 décembre 2013 est de 314 K€, elle était de 293 K€ au 31 décembre 2012,
- Le coût des services rendus durant l'exercice 2013 est de 37 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Les écarts actuariels totaux non encore comptabilisés à la clôture se montent à (35) K€.
- Les prestations servies sur l'exercice sont de 9 K€.
- Le montant des écarts actuariels comptabilisés dans le compte de résultat de la période est égal à zéro.
- La partie de l'écart actuariel excédant 10% de la valeur actuelle de l'engagement devrait être étalée sur une durée résiduelle moyenne de 16 ans au 31 décembre 2013.

Les principales hypothèses retenues en 2012 et 2013 sont les suivantes :

	31/12/2013	30/12/2012
Effectif fin de période (*)	73	76
Engagement envers le personnel comptabilisé	314	258
Taux d'actualisation	3 %	3 %
Taux de charges sociales	52 %	52 %
Taux d'inflation	0 %	0 %
Taux de progression des salaires	2 %	1,3 %
	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
Taux de rotation des salariés non cadres	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-65 ans : 0 %	50-65 ans : 0 %
	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
Taux de rotation des salariés cadres	50-54 ans : 1 %	50-54 ans : 1 %
	55-59 ans : 0,5%	55-59 ans : 0,5%
	60-65ans : 0%	60-65ans : 0%
Ecarts actuariels restant à comptabiliser à la clôture	(35)	(35)
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

L'impact net sur le résultat des **reprises de provisions** se présente ainsi :

(en milliers d'euros)

	Charges réelles	Reprises		Impact Résultat (Charges) Produits
		Consommées	Non consommées	
Exploitation				
Indemnités de départ en retraite	(12)	9	7	4
Risques Prud'homaux	(14)	14	2	2
TOTAL	(26)	23	9	6

9. DETTES

Au 31 décembre 2013, l'échéancier de l'ensemble des dettes a été établi à partir de l'analyse suivante :

- L'état des créances produites dans le cadre du redressement judiciaire remboursables en 10 ans modifié par la requête validée par le tribunal de Commerce le 5 décembre 2013 étalant à nouveau plus de 50% de ces créances sur 10 ans à compter de novembre 2014.

9.1 Autres emprunts obligataires

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunt OBSAR	113	56	57	
Total	113	56	57	

⁽¹⁾ Ce poste correspond aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation

9.2 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunt ⁽¹⁾	42	4	21	17
Intérêts courus	3	3		
Total	45	7	21	17

⁽¹⁾ Ce poste correspond aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation

9.3 Emprunts et dettes financières divers

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Comptes courants avec des filiales	2 701	2 701		
Associés Augmentation Capital	195	195		
Emprunt participatif Alhambra	10	10		
Emprunt participatif Eidos	137	137		
Emprunt Imecom Inc	162	162		
Dépôts et cautionnements reçus	22	22		
Total	3 227	3 227		

Prêt participatif

Les avances consenties par les sociétés Alhambra et Eidos à la société Prologue sont converties en prêts participatifs jusqu'au 31 décembre 2017, avec franchise d'intérêts jusqu'au 31/12/2012. Aucun remboursement n'a été effectué sur l'exercice 2013.

9.4 Fournisseurs et Comptes rattachés

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	621	621		
Fournisseurs procédure collective	696	364	329	3
Fournisseurs factures à recevoir	460	460		
Total	1 777	1 445	329	3

9.5 Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés	477	477		
Organismes sociaux	640	640		
Dettes sociales RJ ⁽¹⁾	742	264	353	125
Sous-total	1 859	1 381	353	125
Dettes fiscales				
TVA	506	506		
Autres impôts et taxes	120	120		
Dettes fiscales RJ ⁽¹⁾	2 816	299	1 140	1 377
Sous-total	3 442	925	1 140	1 377
Total	5 301	2 306	1 493	1 502

⁽¹⁾ Les postes "dettes sociales RJ et dettes fiscales RJ" correspondent aux montants restant à rembourser dans le cadre du plan de continuation.

9.6 Autres dettes

(en milliers d'euros)

Nature	Totaux	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Clients créditeurs	8	8		
Autres créditeurs	37	37		
Autres dettes RJ ⁽¹⁾	752	375	377	
Total	797	420	377	

⁽¹⁾ Le poste "Autres dettes RJ" correspond aux montants restant dus dans le cadre du plan de continuation

9.7 Produits constatés d'avance

Ce poste comprend:

- la plus-value historique sur lease-back de l'immeuble du siège social en crédit-bail pour 287 K€. Cette somme est à étaler jusqu'en 2021, soit 41 K€ par an du fait de la renégociation du crédit-bail,
- les loyers dus à INGLEase au titre de la dette RJ ainsi que les intérêts pour 354 K€, réintégrés dans ce compte et étalés jusqu'en 2021, soit 50 K€ par an du fait de la renégociation du crédit-bail,
- les contrats de support facturés terme à échoir pour 546 K€ à comptabiliser sur 2014 (cf §2.10).

9.8 Charges à payer

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Fournisseurs, factures non parvenues	460	118
Personnel, congés à payer	477	433
Personnel, commissions à payer	97	93
Personnel, notes de frais à payer	7	12
Personnel, provision RCR	66	51
Formation professionnelle	34	29
Taxe d'entraide (ORGANIC)	7	9
Taxe d'apprentissage	22	23
Effort construction	15	16
CVAE	17	37
Taxe handicapés	5	8
Total	1 207	829

Cet état s'entend hors plan de continuation

10. DETTES ET CREANCES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Il n'y a pas d'effets à payer à la clôture de l'exercice et les effets à recevoir s'élèvent à 18 K€ dont aucun escompté non échu.

11. PRODUITS D'EXPLOITATION**11.1 Chiffre d'affaires HT**

Le chiffre d'affaires s'élève à 4 813 K€ dont 8,5 % ont été réalisés à l'export.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales par Prologue, au titre des opérations commerciales courantes, s'élève à 770 K€. Les prestations de services juridiques, comptables et hébergement des salariés ont été facturées à Imecom SA pour 392 K€ et pour 39 K€ à Alhambra Eidos SAS.

(en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	31.12.2013			31.12.2012
	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises	447	1	448	864
Prestations de services	3 958	407	4 365	4 340
Total	4 405	408	4 813	5 204

11.2 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges d'exploitation

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Transfert de charges	138	3
Reprises dépréciations de stocks	10	
Reprises dépréciations des créances douteuses	35	
Reprises sur amortissements et provisions	16	148
Total	200	151

Sur l'exercice 2012, la ligne "Reprises sur amortissements et provisions" tient compte d'une reprise sur provision clients douteux de 108 K€ et de 40 K€ de reprise de provision pour retraite suite à des départs.

11.3 Subvention d'exploitation

Au cours de l'exercice, Prologue a comptabilisé des produits pour 668 K€ concernant les subventions suivantes (cf 1.2):

- dans le cadre du projet Compatible One 8 K€ (solde du projet),
- dans le cadre du projet CloudPort 581 K€ et
- dans le cadre du projet Medusa (avance à notification) 75 K€, et
- dans le cadre d'une subvention à l'embauche 4K€.

12. PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Produits de participation	250	200
Reprise sur provision		3
Reprise provision dépréciation des titres		
Divers	1	5
Total	251	208

13. PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Produit constaté d'avance sur cession immeuble	41	41
Produit constaté d'avance Ing Lease	50	50
Produit cession Immeuble Gemenos		485
Reprise provision risques prud'homaux	16	295
Reprise provision situation nette négative des filiales ⁽¹⁾		3 811
Reprise provision dépréciation des titres ⁽¹⁾		20
Abandon créance suivant Plan de continuation	2	2 467
Abandon créance suivant Plan de continuation Banque		98
Reprise provision autres		
Divers	72	142
Total	181	7 409

⁽¹⁾ Sur l'exercice 2012, suite à la disparition du risque sur la filiale Prologue Italy les provisions pour dépréciation des titres et pour situation nette négative ont été reprises. Afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant, ces reprises ont été comptabilisées dans le résultat exceptionnel.

14. CHARGES D'EXPLOITATION**14.1 Charges de personnel**

Le montant des charges de personnel relatives aux opérations de recherche et du développement au cours de l'exercice 2013, s'élève à 1 614 K€ contre 1 518 K€ en 2012.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) : Au titre de 2013, le montant de ce crédit d'impôt pour Prologue s'élève à 56 K€. Prologue a demandé le remboursement de ce montant.

14.2 Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)		
	31.12.2013	31.12.2012
Sous-traitances	448	426
Honoraires	257	264
Publicité - Manifestations	38	16
Locations et charges locatives	180	126
Crédit-bail	189	189
Annonces et insertions	56	48
Frais de déplacements, voyages et réceptions	157	152
Autres charges externes	547	572
Total	1 872	1 793

14.3 Dotation aux provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)		
	31.12.2013	31.12.2012
Dépréciation stocks		
Dépréciation créances	10	36
Provision indemnités départ en retraite	37	44
Total	47	80

15. CHARGES FINANCIERES

(en milliers d'euros)		
	31.12.2013	31.12.2012
Dotations aux provisions		
Intérêts sur emprunts et dettes financières	35	39
Perte de change	1	7
Total	36	46

16. CHARGES EXCEPTIONNELLES**16.1 Charges Exceptionnelles - Opérations de Gestion**

(en milliers d'euros)		
	31.12.2013	31.12.2012
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	72	10
Indemnités transactionnelles		
Honoraires	183	394
Créances irrécouvrables Groupe		
Pénalités de retard de paiements	25	100
Retenue à la source		
Autres	72	183
Total	352	687

Les charges exceptionnelles sur exercices antérieures tiennent compte des charges liées au contrôle fiscal sur les exercices 2010 et 2011 pour 33 K€.

16.2 Charges Exceptionnelles - Opérations de Capital

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Valeurs nettes des immobilisations cédées		213
Sortie titres de participation Prologue Italy		20
Dommages et intérêts versés		14
Total		247

16.3 Dotations Exceptionnelles aux Amortissements et aux Provisions

Néant

17. IMPÔTS**17.1 Impôt au titre de l'exercice en cours**

Néant

17.2 Crédit d'impôt

En 2013, ce poste ne comporte que le crédit d'impôt recherche de l'exercice comptabilisé pour 168 K€.

17.3 Déficit reportable

Au 31 décembre 2013, le déficit reportable est de 48 116 K€.

18. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les informations ci-dessous concernent les liaisons avec les sociétés du Groupe :

(en milliers d'euros)

Valeur brute	31.12.2013	31.12.2012
Créances		
Clients et comptes rattachés	574	305
Autres créances		
Immobilisations		
Immo Incorporables		19
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers (*)	2 908	3 995
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136	142
Produits financiers		
Comptes courants- prêts filiales- Dividendes		
Charges financières		
Intérêts sur comptes courants et prêts Filiales	12	11

(*) Emprunts et dettes financières divers se décomposent ainsi :

- 2 540 K€ de compte courant avec Imecom SA,
- 161 K€ de compte courant avec Alhambra Systems
- 162 K€ d'emprunt à Imecom inc
- 147 K€ de prêt participatif avec Alhambra Systems et Grupo Eidos
- 122 K€ de compte courant avec Alhambra Eidos (créance)

19. EFFECTIF

Au 31 décembre 2013, l'effectif est de 73 personnes, l'effectif moyen sur l'exercice s'est établi à 73 personnes.

La répartition de l'effectif par statut est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total
Apprentis		2	2
Employés	3	2	5
Agents de maîtrise	1	1	2
Cadres et assimilés	18	46	64
Total	22	51	73

20. REMUNERATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

La rémunération versée aux membres des organes d'administration et de direction par l'entreprise représente 59 K€ et se décompose comme suit :

(en €)	Exercice 2013			Jetons de présence	Exercice 2012
	Rémunération brute	Avantages en nature	Total des rémunérations		
	Fixe	Variable			
M. Georges SEBAN	40 000	-	-	-	40 000
M. Ramendra DAS	19 313	-	-	-	19 162

21. CREDIT-BAIL

Il ne reste, à la clôture, que le contrat de crédit-bail signé avec ING Lease le 11 octobre 2001, complété par l'avenant N°1 signé le 30 mars 2011 (modifié le 6 avril 2011) pour l'immeuble et le terrain du siège social.

(en milliers d'euros)

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	Exercice	Cumulées	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total	
Terrain	29	709	29	116	58	203	
Construction	160	3 960	160	642	322	1 124	500
Total	189	4 669	189	758	380	1 327	500

22. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

En K€

TABLEAU A : MONTANTS À PAYER AUX PARTIES LIÉES ET MONTANTS À EN RECEVOIR		Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Total
Encours de fin de période				
1	ACTIFS : PRÊTS ET AVANCES	166 751		167
2	INSTRUMENTS DE CAPITAL PROPRES			0
3	AUTRES CRÉANCES	573 689		574
4	TOTAL DES ACTIFS	740 440		740
5	PASSIFS : DÉPÔTS			0
6	AUTRES PASSIFS FINANCIERS - COMPTES COURANTS	2 579 380		2 579
7	AUTRES PASSIFS	136 201		136
8	TOTAL DES PASSIFS	2 715 581		2 716
9	GARANTIES ÉMISES PAR LE GROUPE			0
10	GARANTIES REÇUES PAR LE GROUPE			0
11	DÉPRÉCIATIONS DES CRÉANCES DOUTEUSES			0

En K€

TABLEAU B : CHARGES ET PRODUITS GÉNÉRÉS PAR DES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES		Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Total
Montant des transactions				
1	TOTAL DES CHARGES DONT :	344 120		344
2	CHARGES D'INTÉRÊTS	11 861		12
3	PRESTATION DIVERSES	332 259		332
4	TOTAL DES PRODUITS DONT :	1 020 163		1 020
5	PRODUITS D'INTÉRÊTS			0
6	PRESTATIONS DIVERSES	770 163		770
7	PRODUITS DE DIVIDENDES	250 000		250
8	CHARGES DE L'EXERCICE AU TITRE DES CRÉANCES DOUTEUSES			0

23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

Prologue est locataire, dans le cadre d'un contrat de crédit-bail, de la société ING Lease pour les locaux constituant le siège social, pour une durée initiale irrévocable de 47 trimestres à compter du 11 octobre 2001. Ce contrat a été modifié le 6 avril 2011 le montant du loyer annuel HT est de 189 K€ (voir § 21 "Crédit-bail").

Prologue est depuis le 4 juillet 2012 locataire d'un immeuble à Gémenos. L'engagement est de 9 ans avec un loyer annuel hors charges de 45 000 euros qui sera annuellement révisé selon l'indice de référence des loyers. Selon l'article L145-4 du Code du commerce ce bail pourra être dénoncé à l'expiration d'une période triennale.

Droits Individuels de Formation

Les heures capitalisées sur l'exercice au titre des droits individuels de formation et non consommées, au 31 décembre 2013, représentent 8 005 heures.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004.

24. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Augmentation de capital

Le 14 janvier 2014, le Conseil d'administration :

- en application de la 13^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 600 000 BSAAR Managers dont la souscription sera réservée à certains salariés et partenaires industriels et commerciaux de la Société. Ces BSAAR seront attribués au prix de 0,28 €.

L'exercice de l'intégralité des BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 480 000 euros par création de 600 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

Les droits attachés aux BSAAR Managers sont identiques aux BSAAR 2020, à l'exception de la non-cessibilité et de la non-exercibilité pendant la Période d'Indisponibilité (1 an après leur acquisition).

A l'issue de la Période d'Indisponibilité, les BSAAR Managers seront strictement identiques au BSAAR 2020 et seront immédiatement assimilés et fongibles avec les BSAAR 2020.

Il est rappelé que les BSAAR 2020 ont été émis le 12 décembre 2013 et que leur émission a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 13/668 du 12 décembre 2013.

- en application de la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a constaté l'émission de 300 000 BSAAR Managers au profit de M. Georges SEBAN selon les mêmes conditions que les BSAAR Managers émis en application de la 13^{ème} résolution. L'exercice de l'intégralité de ces BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 240 000 euros par création de 300 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

Le 26 mars 2014, le Conseil d'administration :

- a constaté :
 - la conversion de créances issues du Plan de continuation à hauteur de 194 821,70 € (91 680,80 € en capital et 103 140,90 € en prime d'émission)
 - l'exercice de 64 606 BSAA et 29 284 BSAAR pour 123 176,71 € (84 414,40 € en capital et 38 762,31 € en prime d'émission)

Le capital est ainsi passé de 14 421 368 € à 14 597 463,20€.

- a donné tous pouvoirs au Président Directeur général, pour finaliser l'émission de 500 000 BEA (Bons d'Emission d'Actions) au bénéfice d'un fonds d'investissement américain (YA Global Masters SPV Ltd) permettant à Prologue, sur une période d'un an, d'augmenter son capital au maximum de cinq-cents mille (500 000) actions par tirages successifs.

Le 7 avril 2014, Prologue annonce la réalisation d'un premier tirage de 50 001,14 euros (dont 18 622,40 euros de capital social et 31 378,74 euros de prime d'émission) dans le cadre du programme d'augmentation de capital par exercice de bons d'émission d'actions (BEA) mis en place avec le fonds YA Global Masters SPV Ltd, soit la création de 23 278 actions.

Perspectives d'avenir

Au cours des prochains exercices le Groupe entend poursuivre sa stratégie de création de valeur mise en place depuis 2010 autour de ses trois axes stratégiques majeurs :

- le développement par sa filiale Alhambra Systems de ses ventes à l'international et notamment en Amérique Latine où elle a commencé à remporter ses premiers succès,
- l'excellence technologique dans les domaines du Cloud Computing avec un effort maintenu en R&D en France et la finalisation de son projet CloudPort qui permettra d'appuyer le début de la commercialisation de ses offres innovantes,
- le renforcement de ses ressources financières et sa sortie définitive du plan de continuation qui interviendra au plus tard en novembre 2015.

Ces perspectives ambitieuses pourraient être complétées par des croissances externes dans des domaines spécifiques en termes de technologies ou de marchés. Le Groupe qui étudie actuellement plusieurs projets en France et hors de France ne considèrera que les projets dont le retour sur investissement sera immédiat en termes de développement et de création de valeur pour l'actionnaire.

Continuité d'exploitation

Le Groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances sur les douze prochains mois sur la base des éléments suivants :

- retour à la croissance du chiffre d'affaires et amélioration des marges et du cash-flow,
- subventions à recevoir en 2014 au titre du contrat Cloud Port ainsi qu'au titre des contrats en cours d'étude auprès de la commission européenne et de la DGCIS (Ministère de l'Economie),
- accès à la capacité de financement bancaire de la filiale espagnole,
- accord de financement avec le fonds américain York Global Master Ltd. à hauteur de 1 M€,
- existence au 31 mars 2014, de 1 335 324 BSAR 2019 exerçables à 1 euro permettant, en cas d'exercice par leur détenteur, de lever 1,3 M€,
- existence au 31 mars 2014, de 17 997 426 BSAR 2020 exerçables à 2 euros permettant, en cas d'exercice par leur détenteur, de lever 36 M€ (les actionnaires historiques ont fait savoir à la société qu'ils pourraient, comme ils l'ont fait au cours des exercices précédents et selon les conditions du marché, exercer des bons de souscription existants ou en cours d'émission, à hauteur de plus de 2 M€).

Il n'est pas tenu compte, dans ces prévisions, des éventuelles indemnités que le Groupe pourrait percevoir dans le cadre du conflit judiciaire qui l'oppose aux sociétés Effitic et Hewlett Packard ainsi qu'aux dirigeants d'Effitic.

Filiales et Participations (filiales détenues à +50 %)	Capital (Devise)	Capitaux propres autres que le capital (Devise)	Quote-part de capital, détenue	Valeur Comptable des titres détenus(€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (€)	Montant des cautions et avals donnés par la Société (€)	Chiffre d'affaires de la filiale (€)	Résultat du dernier exercice clos (€)	Dividende encaissé par Prologue au cours du dernier exercice (€)
				Brute	Nette					
ALHAMBRA (groupe) C/Albasanz 16 28037 MADRID -Espagne (Exercice clos le 31.12.2012)	601 012 €	3 845 670	99%	6 157 641 €	6 157 641 €			14 365 946 €	289 157 €	250 000 €
IMECOM SA 12 avenue des Tropiques 91943 LES ULIS (Exercice clos le 31.12. 2012)	1 400 000 €	(733 626) €	99.33%	1 998 060 €	1 600 000 €			1 122 029 €	76 881 €	

Prologue détient aussi à 100% les sociétés Prologue Development (Russie) et Spartacom Technologies inc (USA) inactives depuis 2004.

26.12. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – exercice 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PROLOGUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les annexes aux comptes et concernant :

- L'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans :
 - o La note 2 "Résumé des principes comptables"
 - o La note 23 "Evènements postérieurs à la clôture"
- La modification du plan de continuation en note 1.2 "Evènements majeurs intervenus au cours de l'exercice".

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué en première partie de ce rapport, la note 2 "Résumé des principes comptables" et la note 23 "Evènements postérieurs à la clôture" de l'annexe font état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

- Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 2.4 "Immobilisations financières" de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'utilité et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarques particulières de notre part, tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues, ainsi que de la pertinence des informations fournies en annexes aux comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 15 mai 2014

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



BDO France – Léger & Associés

Patrick GIFFAUX



BDO France - Léger & Associés
Patrick GIFFAUX

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.13. Comptes consolidés –exercice 2013**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**

(en milliers d'euros)

ACTIF	31.12.2013	31.12.2012	Note
Ecarts d'acquisition	4 607	4 625	5.1.1
Immobilisations incorporelles	2 166	1 382	5.1.2
Immobilisations corporelles	2 224	2 415	5.1.3
Actifs financiers	214	222	5.1.4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	9 210	8 645	
Stocks et en-cours	581	602	5.1.6
Clients et comptes rattachés	4 428	3 652	5.1.7
Autres créances courantes	1 801	2 087	5.1.9
Actifs courants / activité à céder	100		2.2
Trésorerie et équivalents	2 978	1 741	5.1.10
TOTAL ACTIFS COURANTS	9 888	8 081	
TOTAL DE L'ACTIF	19 098	16 726	

(en milliers d'euros)

PASSIF	31.12.2013	31.12.2012	Note
Capital	14 421	8 637	5.1.11
Primes	0		5.1.11
Réserves consolidées	(12 421)	(17 362)	5.1.13
Résultat net part gpe	(332)	2 001	
Autres - Ecarts de conversion	29	45	
Capitaux propres – part du groupe	1 698	(6 679)	
Intérêts minoritaires	0	216	5.1.14
Total Capitaux propres	1 698	(6 463)	
Emprunts et Dettes financières à long terme	1 678	2 161	5.1.15
Fournisseurs et comptes rattachés	365	651	5.1.16
Autres Passifs non courants	2 953	4 403	5.1.17
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	4 996	7 215	
Emprunts et dettes financières à court terme	2 602	3 240	5.1.19
Provisions pour risques et charges	372	577	5.1.20
Fournisseurs et comptes rattachés	3 916	3 364	5.1.16
Autres dettes courantes	5 390	8 793	5.1.21
Dettes courantes / activité à céder	125		2.2
TOTAL PASSIFS COURANTS	12 405	15 973	
TOTAL DU PASSIF	19 098	16 726	

COMPTE DE RESULTAT ET ETAT DE RESULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012	Note
Chiffre d'affaires	20 079	21 435	6
Achats consommés	(7 157)	(7 388)	5.2.1
Charges de personnel	(10 866)	(11 938)	5.2.2
Charges externes	(2 678)	(3 161)	5.2.3
Impôts et taxes	(278)	(336)	
Dotations aux amortissements	(622)	(539)	5.2.4
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations	110	48	5.2.4
Autres produits et charges d'exploitation	970	1 120	5.2.5
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(442)	(759)	
Autres produits et charges opérationnels	(459)	6 428	5.2.6
RESULTAT OPERATIONNEL DES ACTIVITES POURSUIVIES	(900)	5 669	
Produits et charges opérationnels résultants des activités détenues en vue d'être cédées	(324)		2.2
RESULTAT OPERATIONNEL	(1 224)	5 669	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	4	5.2.7
Coût de l'endettement financier brut	(272)	(269)	5.2.7
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(272)	(265)	
Autres produits et charges financiers	1 204	(3 333)	5.2.7
Charges d'impôt	(40)	(96)	
RESULTAT NET	(332)	1 975	
PART DU GROUPE	(332)	2 001	
INTERETS MINORITAIRES	0	(26)	
<i>Résultat par action (en Euro)</i>	(0,02)	0,23	5.2.9
<i>Résultat dilué par action (en Euro)</i>	(0,01)	0,21	5.2.9

	31.12.2013	31.12.2012
RESULTAT NET	(332)	1 975
Ecart de conversion	10	26
Impact traitement / Corridor IDR	(40)	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(30)	26
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(362)	2 001
Dont part du Groupe	(362)	2 027
Dont part des intérêts minoritaires	0	(26)

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	(en milliers d'euros)	
	31.12.2013	31.12.2012
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net consolidé	(332)	1 975
Dotations nettes aux amortissements et provisions	426	356
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	166	
Production immobilisée	(895)	(665)
Plus et moins values de cession		(258)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	(635)	1 408
Coût de l'endettement financier net	(1 206)	269
Charges d'impôt	40	96
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(1 800)	1 774
Variation d'impôt dans B.F.R.	(58)	(109)
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(4 188)	(4 085)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(6 046)	(2 420)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(310)	(518)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		485
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(318)	(147)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	0	
Incidence des variations de périmètre		(2)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(628)	(182)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital	8 192	3 647
Prime d'émission	631	
Autres flux liés aux opérations de financement (1)	(883)	688
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(13)	(11)
Variation des emprunts (y compris contrats de location financement)	(488)	(146)
Intérêts financiers nets (actualisation)	1 206	(269)
Variation avances conditionnées	(67)	(261)
Variation des comptes courants	(7)	(200)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	8 571	3 448
Incidence de la variation des taux de change	16	8
Incidence de trésorerie sur activité à céder	(43)	
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 870	854
Trésorerie d'ouverture	(1 280)	(2 134)
Trésorerie de clôture	590	(1 280)

(1) dont -688 K€ d'augmentation de capital 2012 enregistrée sur 2013 et 194 K€ de conversion de dettes en capital (requête RJ)

Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

(en milliers d'euros)

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	TOTAL PART DU GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2012	4 990	0	(19 491)	2 120	53	(12 328)	231	(12 097)
<i>Augmentation de capital</i>	3 647					3 647		3 647
Affectation du résultat 2011			2 120	(2 120)		0		0
<i>Rachat des titres minoritaires</i>						0		0
<i>Résultat de l'exercice 2012</i>				2 001		2 001	(26)	1 975
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>					26	26		26
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	2 001	26	2 027	(26)	2 001
Distribution de dividendes						0	(11)	(11)
<i>Autres opérations</i>					(25)		22	
Capitaux propres au 31/12/2012	8 637	0	(17 371)	2 001	54	(6 679)	216	(6 463)
Affectation du résultat 2012			2 001	(2 001)		0		0
<i>Augmentation de capital</i>	8 191					8 191		8 191
<i>Réduction de capital par incorporation de réserves</i>	(2 407)		2 407			0		0
<i>Prime d'émission</i>		631				631		631
<i>Rachat des titres minoritaires</i>			(49)			(49)	(227)	(276)
Résultat 2013				(332)		(332)	0	(332)
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>			(40)			(40)		(40)
Résultat net et gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	(40)	(332)	0	(372)	0	(372)
<i>Autres opérations</i>					(25)	(25)	25	0
<i>Distribution de dividendes</i>						0	(13)	(13)
Capitaux propres au 31 décembre 2013	14 421	631	(13 052)	(332)	29	1 698	0	1 698

Annexe aux états financiers consolidés

1. REFERENTIEL COMPTABLE APPLIQUE

1.1 Normes IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 31 décembre 2013 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêté de ces comptes, et présentés avec des informations financières comparatives 2012 établies selon ce même référentiel.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2013. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les amendements, normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2013 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe Prologue.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 avril 2014.

1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – **compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres** – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R.02 du 27 octobre 2004. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

2. PERIMETRE ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Liste des entreprises consolidées au 31 décembre 2013

Société	Pays	Activité opérationnelle (*)	% de contrôle	% d'intérêt	SIREN
Prologue	France	Oui	-	-	Société mère
Imecom SA	France	Oui	99,33	99,33	950 559 898
Alhambra Systems consolidé ⁽¹⁾	Espagne	Oui	95,00	95,00	
Alhambra Eidos	France	Oui	100,00	95,00	530 629 195
Alhambra Polska	Pologne	Oui	51,65	49,07	
Imecom Group Inc.	Etats-Unis	Oui	100,00	95,00	
Imecom Iberica	Espagne	Non	70,06	69,59	
Spartacom Inc	Etats-Unis	Non	100,00	100,00	

(1) Comprenant les filiales espagnoles Eidos, CTI Phone détenues à 100 % par Alhambra Systems,
 (*) La situation des filiales sans activité est détaillée au § 2.3

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué depuis la clôture de l'exercice 2012 ; cependant le Groupe Prologue a engagé le processus de cession de sa filiale Alhambra Eidos sur 2014 et présente dans les états financiers les actifs et passifs courants ainsi que le résultat opérationnel sur une ligne distincte au regard de la norme IFRS 5.

2.3 Filiales sans activité

La société Spartacom Etats-Unis n'a plus d'activité opérationnelle depuis 2004. Des actions en vue d'assurer la liquidation amiable ou judiciaire de cette structure ont été engagées.

Au même titre, Imecom Iberica, filiale de la société Imecom SA, est également en cours de liquidation.

La société Prologue Development (hors périmètre de consolidation), inactive depuis 2004, ne peut pas être liquidée, la législation russe ne le permettant pas.

La date de clôture des comptes annuels des sociétés du Groupe est le 31 décembre. Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Au 31 décembre 2013, tous les engagements connus sont comptabilisés ou mentionnés dans les notes annexes.

3. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont établis en retenant comme hypothèse de base la continuité de l'exploitation subordonnée à la réussite des critères décrits au paragraphe 9.3 "Evénements postérieurs à la clôture" de l'annexe "Perspectives d'avenir".

3.1 Modalités de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Prologue exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les créances et les dettes ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont également éliminés.

La date de clôture des comptes de ces sociétés est le 31 décembre.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

3.2 Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Les comptes des filiales étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Lors de la cession totale ou partielle, ou la liquidation d'une entité étrangère, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont enregistrées dans le compte de résultat.

3.4 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans le cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

3.5 Ecarts d'acquisition :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. La norme IFRS 3 a été appliquée à partir de la date de 1ère adoption sans retraitement rétrospectif en application de l'option offerte par la Norme IFRS 1

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en oeuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Suivant les principes de la norme IAS 36, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable.

Les écarts d'acquisition comptabilisés dans les comptes Prologue sont alloués au sous-groupe espagnol Alhambra Systems et ont été testés à fin décembre 2013. (La valeur de la filiale française Imécom a également été testée pour compléter l'étude).

La méthode d'évaluation retenue se base sur un modèle d'actualisation de flux de trésorerie des UGT du groupe Alhambra Systems incluant Alhambra Eidos et Imecom Incorporated avec des données issues d'un business plan à 4 ans.

Les évaluations nécessaires aux tests ont été réalisées en interne mais le taux d'actualisation utilisé a été déterminé par un expert indépendant mandaté dans le cadre des changements intervenus sur la structure de la dette du groupe Prologue en 2013.

Par mesure de prudence, et considérant que le groupe espagnol est également exposé aux risques financiers de la France, le même taux d'actualisation a été retenu soit, 12,5%.

Le taux de croissance à l'infini retenu est de 1,5%.

La variation du taux d'actualisation de +1 ou -1 point fait varier la valeur d'utilité du groupe d'UGT de +4% ou -21% mais la valeur finale reste supérieure à la valeur à tester.

Avec un taux de croissance à l'infini de 0% et un taux d'actualisation de 12,5%, la valeur terminale du groupe d'UGT se voit

réduite de 20% mais reste supérieure à la valeur à tester.

Sur la base de ces hypothèses, la valeur d'utilité du sous-groupe Alhambra ressort à un niveau supérieur à sa valorisation dans les comptes et aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

3.6 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens ou services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement il répond aux deux conditions suivantes :

- il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données...

Les actifs incorporels sont amortis sur une durée allant de 1 à 5 ans selon leur nature.

3.6.1 Logiciels

L'activité principale de Prologue consiste à concevoir et éditer des logiciels. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Au 31 décembre 2013, le montant activé de frais de Développement s'élève à 571 K€.

3.7 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Le groupe Prologue distingue 4 catégories d'actifs corporels :

- les terrains,
- les constructions,
- les aménagements, le mobilier et le matériel,

- le matériel informatique.

Le tableau ci-dessous fournit la durée d'amortissement retenue pour chaque catégorie d'immobilisation :

Catégorie d'immobilisation	Durée d'amortissement
Terrains	-
Constructions	
- Structure	40 ans
- Aménagements	15 ans
Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel pour le traitement de l'information	3 et 4 ans

3.8 Contrats de location financement et location simple

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.9 Actifs financiers

Les actifs financiers du groupe comprennent des titres de participation, des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements.

En application du principe de prudence, une dépréciation est constituée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

3.10 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation (IAS2).

3.11 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur. Il détermine alors la valeur recouvrable de la créance en fonction de l'analyse de la solvabilité du client et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire,...),
- pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

3.12 Autres actifs courants

3.12.1 Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Compte tenu du montant significatif des déficits reportables en France taxables au taux de droit commun qui représente un total de 53 385 K€ au 31 décembre 2013 et de la probabilité que des économies futures se réalisent, le groupe a décidé de ne pas constater d'impôt différé actif sur les différences temporelles et sur les déficits fiscaux au-delà des impôts différés passif constatés sur les différences temporelles.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Celle-ci prend en compte les découverts bancaires court terme accordés à nos filiales espagnoles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués des valeurs mobilières de placement et sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur

Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.14 Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe.

3.15 Provisions pour Risques et Charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

3.15.1 Provision pour indemnité de départ en retraite

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

La base de cette provision est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Les engagements de retraites et assimilés sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetés.

Les écarts actuariels sont traités selon la méthode du corridor.

Le Groupe n'a pas d'engagement à prestations définies envers le personnel autre que l'IDR (Indemnité de départ à la retraite).

Le groupe ne dispose pas d'actifs dédiés aux engagements envers le personnel.

3.15.2 Provision pour litiges

Une provision pour litige prud'homais est évaluée en fonction de la demande du Tribunal compétent, tenant compte des griefs formulés par les salariés et après analyse du risque estimé de chaque dossier.

3.16 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement :

- les dettes liées aux contrats de location-financement
- les concours bancaires

3.17 Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation :

Au 31 décembre 2013, nos comptes reflètent la modification du plan de continuation du Groupe Prologue approuvée par le Tribunal de commerce le 5 décembre 2013 (cf paragraphe 3 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2013 "Principaux événements de l'exercice écoulé").

Ainsi sur la base de la décision du 5 décembre 2013, le solde résiduel des créances qui s'élève à 6 803K€ :

194K€ de créances se voient converties en actions,

2 953 K€ garde leur échéance inchangées (solde du remboursement en 2015) et,

3656K€ sortent du plan de continuation et ont fait l'objet d'un accord de rééchelonnement linéaire sur 10 ans à compter de novembre 2014.

En conformité avec les dispositions d'IAS 39, les dettes relatives au plan de continuation et celles sorties du plan ont été valorisées à cette date à leur valeur comptable actualisée compte tenu de la nouvelle durée de remboursement (10 ans).

Le paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 indique que les termes d'un passif financier sont substantiellement différents si l'écart entre (i) la somme des flux de trésorerie actualisés selon les nouvelles conditions et (ii) la somme des flux de trésorerie actualisés selon les anciennes conditions est d'au moins 10%. Ce calcul doit être effectué en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine, soit 4%.

Le test appliqué conformément au paragraphe AG 62 de la norme IAS 39 à la dette dont les échéances ont été renégociées a conduit à déconsolider la dette historique et à constater une nouvelle dette correspondant à la juste valeur de l'ancienne dette actualisée au taux de marché applicable à PROLOGUE.

Le taux d'actualisation utilisé (12,5%), résulte d'une étude confiée à un expert indépendant.

Les composantes de ce taux telles que déterminées par l'expert indépendant comprennent :

- le taux sans risque, qui correspond au taux zéro coupon issu de la courbe des taux de swap Euro sur la maturité considérée varie de 0,3% à 2,2% ;
- Le spread de crédit se situe dans une fourchette de 7,9% et 9,1% déterminé sur la base de la notation de la société PROLOGUE ;
- Une prime d'illiquidité de la dette se situe entre 2% et 3%.

Le taux d'intérêt effectif de la dette déterminé par l'expert se situe entre 12,1% et 13,3%, nous avons retenu pour la production de nos comptes arrêtés au 31 décembre 2013 un taux effectif d'actualisation de **12,5%**.

En conséquence, le traitement de la dette modifiée et rééchelonnée sur 10 ans se traduit dans nos comptes 2013 :

Impact de la déconsolidation (amortissement accéléré de l'actualisation à 4% de 6 656K€) : -297 K€ (charge)

Impact de la consolidation de la dette rééchelonnée sur 10 ans à 12,5% : 1 612K€ (produit)

Impact de l'amortissement 2013 de la nouvelle dette nul.

Le solde de la dette issue du plan 2011 et non modifié, actualisé à 4% a généré un amortissement de l'actualisation 2013 de -109 K€ (charge)

Ainsi, l'impact net de l'actualisation de la dette sur l'exercice 2013 est un produit de 1 206K€.

3.18 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement :

1 - des prestations récurrentes en mode Cloud privé avec attention personnalisée, vendues en direct aux clients sous la forme des contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...). Elles comprennent :

- la gestion des processus client par des applications en mode SaaS propres au Groupe : Use it Flow (dématérialisation des échanges EDI, bancaires, administratifs, factures électroniques, etc.), Almagesto (gestion de centres de formation et cours sur le web), etc.
- des plateformes gérées pour les clients en mode PaaS pour la gestion des courriels, de contenus, de la GED, etc.
- des infrastructures réseaux et systèmes, fournies et gérées pour le compte de nos clients, avec des services qui nous permettent par exemple, de prendre en charge la reprise d'activité en cas de désastre dans leurs infrastructures propres, ou d'assumer l'externalisation complète de leur centre de calculs,
- des services de téléphonie et de communications convergentes personnalisés, qui comprennent des PABX, des call centers virtuels et l'acheminement des appels par Voix sur IP, avec des services associés qui nous permettent d'inclure l'installation des infrastructures et des dispositifs chez le client, et la prise en charge de sa gestion. Ces services permettent d'intégrer l'émission et réception de Fax et SMS à partir des courriels, des vidéoconférences et autres services avancés.

2 - les ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets. Ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation. Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou des infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.

Les opérations d'intégration de logiciels impliquent en général des plateformes ou logiciels développés par le Groupe, comme Handvox (interconnexion entre l'informatique et les communications convergentes multimedia : voix, fax, mail, SMS, vidéo... avec mécanismes de workflow et conversion : voix à texte, texte à voix, etc.), Use it Messaging, Use it Flow, etc. Des produits du marché comme Sage, SharePoint ou CRM Navision, revendus ou non par le Groupe, sont aussi intégrés.

Les licences des plateformes Use it Linux Server et Terminal Services de Prologue et, dans certains cas, Use it Messaging, sont vendues à travers un réseau de revendeurs, dont certains sont des intégrateurs qui ont développé leurs applications métier sur ces environnements.

3 - les contrats récurrents de d'assistance ou de support technique et de maintenance de matériels ou des logiciels, y compris les contrats de TMA (Tierce Maintenance Applicative).

3.19 Résultat par action

Les résultats par action sont calculés à partir du résultat net part du groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre d'actions existant à la date d'arrêt,
- Le résultat net dilué par action prend en compte toutes les options de souscription d'actions déjà attribuées ou encore

attribuables dans les limites en nombre et en délai fixées par les assemblées générales ayant autorisé la constitution des plans. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

3.20 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement.

Cette répartition conduit la société à communiquer sur trois secteurs d'activités. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles

La nature des biens et services produits par les trois secteurs sont les suivants :

- Logiciel, infrastructure et téléphonie en mode Cloud,
- Vente de licence, de matériels et de services associés,
- Autres activités de service

3.21 Subventions publiques

La norme IAS20 s'applique à la comptabilisation et à l'information à fournir sur les subventions publiques ainsi que pour l'information à fournir sur les autres formes d'aides publiques.

Elles peuvent être soit liées à des actifs, soit liées au résultat.

Les subventions publiques doivent être comptabilisées en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles ne doivent pas être créditées directement en capitaux propres.

La méthode de comptabilisation retenue est l'approche par le résultat en "Autres produits et charges d'exploitation" (Résultat opérationnel courant).

4. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Plan de continuation – Modification

Prologue a déposé début septembre 2013 une requête en modification du Plan de continuation dans laquelle il est proposé :

- soit une conversion en actions Prologue du solde des créances sur la base d'un cours égal à la moyenne des cours de clôture des 60 jours de Bourse précédant la date du jugement sans que ce cours ne puisse représenter une décote de plus de 10% par rapport à la moyenne des cours de clôture des cinq jours de Bourse précédant ladite date de jugement.
- soit un rééchelonnement sur dix ans du solde des créances (sortie du Plan de continuation),

Les créanciers qui ne répondent pas ou refusent ces modifications restent dans le cadre du Plan de continuation tel que modifié par jugement du 5 décembre 2011.

Le 5 décembre 2013, le Tribunal de Commerce a homologué cette requête :

en €		Echéances payées en 2013	2014	2015	2016	2017 à 2023	total	Dettes à la date de renégociation
PROLOGUE	nouvelles échéances de la dette échelonnées		305 588	305 588	305 588	2 139 116	3 055 880	
	échéances restantes sur la procédure collective	783 833	1 018 426	1 086 832			2 105 258	
	conversion en action	195 242						
	Total Prologue ⁽¹⁾	979 075	1 324 014	1 392 420	305 588	2 139 116	5 161 138 ⁽¹⁾	6 140 213
IMECOM	nouvelles échéances de la dette échelonnées		60 006	60 006	60 006	420 042	600 060	
	échéances restantes sur la procédure collective	32 143	41 983	50 107			92 090	
	Total Imecom	32 143	101 989	110 113	60 006	420 042	692 150	724 293
Total		1 011 218	1 426 003	1 502 533	365 594	2 559 158	5 853 288	6 864 506

⁽¹⁾ comptabilisé dans les comptes suivants :

fournisseurs RJ	696 K€
dettes fiscales RJ	2 816 K€
dettes sociales RJ	742 K€
autres dettes RJ	752 K€
divers	155 K€
TOTAL	5 161 K€

Les échéances de 2017 à 2023 correspondent aux dettes pour lesquelles l'étalement sur 10 ans a été accepté et seront toutes identiques (305 588 € par an).

Actualisation de la dette 2013

Charge d'amortissement de l'actualisation de la dette restant dans le plan	109
Charge d'amortissement de l'actualisation de la dette sortant du plan (déconsolidation)	297
Produit d'actualisation de la dette étalée sur 10 ans et sortie du plan	-1612
Résultat net de l'actualisation 2013	-1206

- Augmentation de capital

Au 1^{er} février 2013, le Conseil d'administration a constaté que 791 648 BSAA et 869 294 BSABSAA nouveaux ont été exercés portant le capital à 10 297 786 €.

Au 8 avril 2013, 297 171 BSAA et 1 440 019 BSABSAA supplémentaires ont été souscrits, portant le capital à 12 034 976 €.

Au 13 septembre 2013, le conseil d'administration a constaté :

- une réduction du capital de 2 406 995,20 €, réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions existantes, la quelle a été ramenée de 1,00 € à 0,80 € ;

- une augmentation du capital par exercice de 1 885 080 BSAA supplémentaires.

A la suite de ces deux opérations le capital est porté à 11 136 044,80 €.

En novembre 2013, le Conseil d'administration a constaté que 4 106 654 BSAA supplémentaires avaient été exercés portant le capital à 14 421 368 €

Au 31/12/2013, il reste 1 399 930 BSAA (émis en mars 2012) à exercer.

- Visa de l'AMF - Emission de BSAAR

Le 12 décembre 2013, Prologue a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par l'attribution gratuite de Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables ("BSAAR 2020") à chaque titulaire à raison de 1 BSAAR par action détenue ; ainsi 18 026 710 BSAAR ont été distribués.

Au 31/12/2013, aucun BSAAR n'a été exercé.

- Modification de la parité des BSAA

Suite à l'attribution le 17 décembre 2013 des BSSAR 2020 (FR0011627900) à tous les actionnaires, la parité de souscription des BSAAR 2019 (FR0011198175) a été ajustée conformément à la section "4.3.4.2 Ajustement de la Parité d'Exercice des BSAA ou des BSABSAA en cas d'opérations financières de la Société" de la note d'opération visée par l'AMF le 29 février 2012.

La nouvelle parité de souscription est désormais de 1,19 action pour 1 BSAAR 2019 exercé.

- Subventions

Des subventions relatives à trois projets en cours de développement ont été perçues en avril 2013 (Cloud Port 269 K€, Compatible One 81 K€ et Médusa 127 K€).

- Augmentation de la participation au capital d'Alhambra Systems

En octobre 2013 Prologue a acquis 4 % supplémentaires des titres de la société Alhambra Systems portant ainsi sa participation à 99%, les 1% restant ont été acquis par Imecom.

5. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES**5.1 POSTES DU BILAN****5.1.1 Ecarts d'acquisition**

Désignation	(en milliers d'euros)						Valeur Nette 31.12.2013
	Valeur Brute		Dépréciations				
	31.12.2012	+ ou (-)	31.12.2013	31.12.2012	+ ou (-)	31.12.2013	
Prologue (fonds de commerce)	5 625		5 625	5 625		5 625	0
Alhambra Systems (Goodwill)	4 656		4 656	581	18	599	4 057
Alhambra Eidos (Goodwill)	561		561	11		11	550
Total	10 842	0	10 842	6 217	18	6 235	4 607

Les modalités de tests de valeurs sont présentées au paragraphe 3.5 "Ecarts d'acquisition" de la présente annexe.

5.1.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.2013
Valeurs brutes						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	2 559	978		55	3	3 595
Autres Immobilisations Incorporelles	43		(15)			28
Total	2 602	978	(15)	55	3	3 623
Amortissements & dépréciations						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 187	269	(24)			1 432
Autres Immobilisations Incorporelles	33		(8)			25
Total	1 220	269	(32)	0	0	1 457
Valeurs nettes						
Logiciels acquis, créés ou en cours de développement	1 372	710	24	55	3	2 163
Autres Immobilisations Incorporelles	10	0	(7)	0	0	3
Total	1 382	710	17	55	3	2 166

Au cours de l'exercice 2013 le Groupe a immobilisé les frais liés au développement de logiciels non achevé à la clôture de l'exercice. Il s'agit principalement de travaux liés à l'évolution des produits vers le Cloud Computing.

5.1.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	+	-	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.2013
Valeurs brutes						
Terrain	579					579
Constructions	3 108					3 108
Aménagements, mobilier, matériel	2 400	153	(10)		(1)	2 542
Matériel informatique	386	12				398
Total	6 473	165	(10)	0	(1)	6 627
Amortissements & dépréciations						
Terrain	0					0
Constructions	1 924	67				1 991
Aménagements, mobilier, matériel	1 754	277	(4)		(1)	2 027
Matériel informatique	380	6				385
Total	4 058	350	(4)	0	(1)	4 403
Valeurs nettes						
Terrain	579	0	0	0	0	579
Constructions	1 185	(67)	0	0	0	1 117
Aménagements, mobilier, matériel	646	(125)	(6)	0	(0)	516
Matériel informatique	6	6	0	0	0	12
Total	2 415	(186)	(6)	0	(0)	2 224

5.1.4 Actifs financiers

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	+	-	31.12.2013
Valeurs brutes				
Autres titres de participation	3	58		61
Prêts au personnel	382		(62)	320
Autres (dépôts et cautionnements)	80			80
Total	465	58	(62)	461
Dépréciations				
Autres titres de participation	0			0
Prêts au personnel	243			243
Autres (dépôts et cautionnements)	0			0
Total	243	0	0	243
Valeurs nettes				
Autres titres de participation	2	58	0	60
Prêts au personnel	140	0	(62)	78
Autres (dépôts et cautionnements)	80	0	0	80
Total	222	58	(62)	218

5.1.5 Actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2013, les actifs et passifs financiers selon les catégories identifiées par IAS 32/39 sont ainsi classés :

(en milliers d'euros)

Classement IAS 32-39	CLASSEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS		
	Passif financier au coût amorti	Passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Prêts et créances
Actifs financiers			214
Clients et comptes rattachés			4 428
Charges constatées d'avance			345
Avoirs à recevoir			3
TVA			243
Autres créances fiscales			475
Compte de garantie et réserve Factor			264
Autres débiteurs (nets)			661
Emprunts et dettes financières long terme	1 678		
Fournisseurs et comptes rattachés long terme	365		
Autres passifs non courants	2 953		
Emprunts et dettes financières court terme	2 602		
Fournisseurs et comptes rattachés court terme	3 916		
Autres dettes courantes	5 390		

Note : La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

5.1.6 Stocks et en-cours

Ce poste comprend les stocks de périphériques, documentations et fournitures diverses ainsi que les encours de prestations de services.

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	Variation	31.12.2013
Stocks	931	13	945
Dépréciations des stocks	(329)	(35)	(363)
Total valeurs nettes	603	(22)	581

5.1.7 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Clients et comptes rattachés	4 557	3 637
Effets à recevoir	18	27
Factures à établir		94
Clients douteux	76	120
Dépréciation créances douteuses ou litigieuses	(223)	(227)
Total	4 428	3 652

Note : Seules les créances garanties sont cédées par voie de subrogation au factor. En conséquence, elles ne figurent plus au poste Clients dès leur cession. Le montant de l'encours des créances cédées au 31 décembre 2013 est de 1,067 millions d'euros (Prologue : 0,747 M€ - Imecom : 0,320 M€).

5.1.8 Echancier des créances clients

(en milliers d'euros)

	TOTAL	NON ECHUES	TOTAL ECHUES	ECHUES DEPUIS			
				<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	> 181 jours
31.12.2013							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	4 428	3 919	509	267	139	0	103
31/12/2012							
Créances dont l'échéance négociée est < à 1an	3 652	3 129	523	324	143	56	

5.1.9 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Avoirs à recevoir		7
Personnel et organismes sociaux	12	28
TVA déductible	348	438
Autres créances fiscales	388	279
Comptes de garantie et réserve factor	325	486
Autres Débiteurs	426	655
Charges constatées d'avance	317	209
Dépréciation Autres débiteurs	(16)	(16)
Total	1 801	2 086

Note : Le poste "Autres débiteurs" se compose de

Provision pour subvention R&D à recevoir	: 318 K€
CICE	: 69 K€
Autres	: 39 K€

5.1.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)		
	31.12.2013	31.12.2012
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	38	66
Disponibilité ⁽²⁾	2 940	1 675
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 978	1 741
Concours bancaires courants et lignes de crédit	(2 389)	(2 214)
Concours bancaires non courants et autres	0	(807)
Total	589	(1 280)

Note : ⁽¹⁾ Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV de trésorerie à capitalisation

^(1 et 2) Exclue la trésorerie d'Alhambra Eidos présentée dans les actifs courants à céder pour 43K€

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation de la trésorerie des sociétés consolidées.

5.1.11 Capital et primes

Au 31 décembre 2013, le capital social de 14 421 368 € est composé de 18 026 710 actions de 0,80 € chacune.

L'évolution du capital se présente comme suit :

Capital	Nombre d'actions
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2013	8 636 844
Nombre d'actions au 31 décembre 2013	18 026 710
<hr/>	
Primes	en milliers d'euros
Primes au 1 ^{er} janvier 2013	0
Primes au 31 décembre 2013	492 305

5.1.12 Plans d'options de souscription d'actions et émission de BSA

Le 29 février 2012, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSAA") à échéance 4 mars 2019, à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAA par action détenue ;
- l'attribution de bons de souscription d'actions assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (les "BSABSAA") à échéance 4 mars 2013, à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSABSAA par action détenue ;
- l'émission des actions ordinaires sur exercice desdits bons de souscription.

Au 31 décembre 2013, 4 723 439 BSABSAA et 8 313 390 BSAA ont été exercés.

Le 12 décembre 2013, PROLOGUE a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) afin de procéder à une augmentation de capital par :

- l'attribution gratuite de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (les "BSAAR") à échéance 16 décembre 2020, à chaque titulaire d'actions à raison de 1 BSAAR par action détenue (soit 18 026 710 BSAAR) ;

Au 31 décembre 2013, aucun BSAAR n'avait été exercé.

5.1.13 Réserves et résultat consolidés

La décomposition entre les réserves consolidées d'une part, le résultat consolidé d'autre part, a été explicitée dans le tableau de variation des capitaux propres.

5.1.14 Intérêts minoritaires

Les Intérêts minoritaires représentant la quote-part de la situation nette des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires. Sur 2013 le Groupe Prologue a racheté les 5% des intérêts minoritaires du groupe Alhambra Systems et détient ainsi 100% des titres (99% détenus par Prologue et 1% par Imecom).

(en milliers d'euros)

	31.12.2012	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Variation de périmètre	Rachats de titres aux minoritaires	31.12.2013
Alhambra	216	(12)	(13)	(191)		(0)
Total	216	(12)	(13)	(191)	0	(0)

5.1.15 Emprunts et dettes financières long terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	1-5 ans Non courants	> 5 ans	31/12/2012
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	52	52	0	102
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	1 315	511	804	1 426
Dettes financières (Procédure Collective)	20	11	8	27
Dettes financières autres	291	290	2	606
Total	1 678	865	814	2 161

5.1.16 Fournisseurs et comptes rattachés (courants et non courants)

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	< 1 an Courants	1-5 ans Non courants	> 5 ans	31/12/2012
Fournisseurs	3 107	3 107	0	0	2 678
Fournisseurs (Procédure Collective)	694	330	362	2	1 094
Fournisseurs Effets à payer	0	0	0	0	99
Fournisseurs Factures à recevoir	479	479	0	0	144
Total	4 280	3 916	362	2	4 015

5.1.17 Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	1-5 ans	>5 ans	31/12/2012
Avances conditionnées	472	372	100	566
Dettes fiscales et sociales	2 033	1 264	769	2 955
Impôt Différé Passif	77	77	0	77
Crédit vendeur	346	346	0	677
Autres	26	3	23	129
Total	2 953	2 061	892	4 403

Autres passifs non courants (RJ et hors RJ)

(en milliers d'euros)

	RJ	Hors RJ	Total
Avances conditionnées		472	472
Dettes fiscales et sociales	1 983	50	2 033
Impôt Différé Passif		77	77
Crédit vendeur	346		346
Autres	3	23	26
Total	2 332	621	2 953

5.1.18 Dettes Procédure collective actualisées

(en milliers d'euros)

	Montant nominal	Actualisation	Valeur de la Dette au Bilan	Valeur de la Dette au Bilan
	31.12.2013			31.12.2012
Avances conditionnées	0	0	0	0
Dettes sociales	790	142	649	966
Dettes fiscales	3 416	1 483	1 933	3 429
Fournisseurs	740	46	694	1 094
Crédit vendeur	746	43	704	952
Dettes OBSAR	113	6	106	158
Dettes financières	42	18	23	42
Autres	6	0	5	184
Total	5 853	1 738	4 115	6 825

Dettes Procédure collective actualisées (courant et non courant)

(en milliers d'euros)

Dettes actualisées procédure collective	Courant	Non courant	Total
Avances conditionnées			
Dettes sociales	275	373	649
Dettes fiscales	324	1 610	1 933
Fournisseurs	330	364	694
Crédit vendeur	358	346	704
Dettes OBSAR	54	52	106
Dettes financières	4	20	23
Autres	2	3	5
Total	1 348	2 767	4 115

5.1.19 Emprunts et dettes financières court terme

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31/12/2012
Dettes OBSAR (Procédure Collective)	54	56
Emprunt lié au retraitement du contrat de crédit-bail immobilier	110	104
Dettes financières à court terme	49	15
Concours bancaires courants	1 924	3 021
Dettes financières autres	465	44
Total	2 602	3 240

5.1.20 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)

	31/12/2012	Dotations	Autres	Reprises Consummées	Non consommées	31.12.2013
Provisions pour litiges	98			95	3	0
Provisions pour retraites et engagements assimilés	314	43	41	9	16	372
Provisions pour charges	165				165	(0)
Autres provisions	0					0
Total	577	43	41	104	185	372

Les provisions ci-dessus listées s'analysent ainsi :

Provisions pour litiges : tous les litiges prud'homaux ont été soldés sur le 1^{er} semestre 2013, il n'y a pas d'autres risques connus à ce jour.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont versées en une fois au moment du départ à la retraite à l'initiative du salarié. Ce système ne s'applique qu'aux salariés français du groupe. La charge correspondante est prise en compte dans le résultat sur l'exercice.

- Cette comptabilisation suit les règles détaillées au § 3.16.1.
- La valeur actuelle totale de l'obligation au 31/12/2013 est de 372 K€, elle était de 314 K€ au 31/12/2012.
- Le coût des services rendus sur l'exercice 2013 est de 43 K€.
- Le coût financier de la période est égal à zéro.
- Les prestations servies sur l'exercice s'élèvent à 9 K€
- Les écarts actuariels pour un montant de 41K€ ont été comptabilisés sur le 1^{er} semestre 2013 suite à l'évolution des normes de consolidation. Conformément à la réglementation, cet écart a été imputé directement en capitaux propres.
- Le montant des écarts actuariels comptabilisés dans le compte de résultat de la période est égal à zéro.
- Le montant des prestations servies sur l'exercice est égal à zéro.

Les principales hypothèses retenues en 2012 et 2013 sont les suivantes :

	31/12/2013	30/12/2012
Effectif fin de période (*)	87	92
Engagement envers le personnel comptabilisé	372 K€	314 K€
Taux d'actualisation	3 %	3 %
Taux de charges sociales	52 %	52 %
Taux d'inflation	0 %	0 %
Taux de progression des salaires	1,3 %	1,3 %
	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
Taux de rotation des salariés non cadres	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
	50-65 ans : 0 %	50-65 ans : 0 %
	18-39 ans : 5 %	18-39 ans : 5 %
	40-49 ans : 3 %	40-49 ans : 3 %
Taux de rotation des salariés cadres	50-54 ans : 1 %	50-54 ans : 1 %
	55-59 ans : 0,5%	55-59 ans : 0,5%
	60-65ans : 0%	60-65ans : 0%
Ecart actuariels restant à comptabiliser à la clôture	0 K€	(41) K€
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)	0 %	0 %

(*) effectifs français Prologue, Imecom et Alhambra Eidos

5.1.21 Autres dettes courantes

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31/12/2012
Avances conditionnées	93	0
Dettes sociales et fiscales ⁽²⁾	3 370	5 863
Crédit vendeur (Procédure Collective)	358	276
Produits constatés d'avance	1 245	1 735
Autres ⁽¹⁾	324	918
Total	5 390	8 792

⁽¹⁾ Dont conversion de dette RJ en actions en attente d'enregistrement 195K€

⁽²⁾ Les dettes sociales et fiscales courantes se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31/12/2012
Dettes sociales		
Personnel et comptes rattachés	752	340
Organismes sociaux	826	2 392
Dettes sociales (Procédure Collective) – Part à moins d'un an	275	327
Sous-total	1 854	3 058
Dettes fiscales		
TVA - Impôts sur les bénéficiés	949	613
Autres Impôts et Taxes	243	1 006
Dettes fiscales (Procédure Collective) – Part à moins d'un an	324	1 186
Sous-total	1 516	2 805
TOTAL	3 370	5 863

5.2 COMPTE DE RESULTAT

5.2.1 Achats consommés

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Achats	4 237	4 306
Variations de stocks	(13)	24
Autres achats et sous-traitance	2 934	3 057
Total	7 157	7 388

5.2.2 Charges de personnel et effectifs

o Tableau d'analyse

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Salaires et traitements	7 885	8 731
Charges sociales	2 981	3 207
Total	10 866	11 938

o Effectifs

	Europe	USA	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
Direction générale	3	1	4	5
Support technique/Installation	61	2	63	64
Commerciaux	30	3	33	35
Communication/marketing	9	0	9	11
Etudes / Production	87	3	90	91
Finances/Juridique/ administration	15	1	16	18
Qualité/informatique interne	4	0	4	6
Total	209	10	219	230

5.2.3 Charges externes

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Locations immobilières et charges locatives	419	437
Sous-traitance et honoraires	1 238	1 585
Publicité et communication	193	187
Frais généraux, locations mobilières, entretien et réparations, assurances	381	439
Personnel extérieur	7	28
Transports, déplacements, télécommunications	325	342
Autres	114	142
Total	2 678	3 161

5.2.4 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(287)	(178)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(335)	(362)
Dotations aux amortissements	(622)	(540)
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	(102)	(48)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(43)	(86)
Dotations aux provisions et dépréciations	(146)	(134)
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	68	117
Reprises sur provisions pour risques et charges	188	64
Reprises sur provisions et dépréciations	256	181
Total dotations / reprises provisions dépréciations	110	48

5.2.5 Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Redevances	(6)	(23)
Pertes sur créances irrécouvrables	(28)	(212)
Crédit Impôt recherche	213	233
Subventions publiques	778	984
Autres	13	138
Total	970	1 120

5.2.6 Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Abandons de créances liés au Redressement Judiciaire		3 040
Produits et charges liés aux litiges prud'homaux		
Pénalités, Indemnités Prud'homales et autres	(23)	(311)
Autres produits et charges opérationnels ⁽¹⁾	481	3 699
Total	459	6 428

⁽¹⁾ Dont, en 2012, 3 431 K€ provenant de la déconsolidation de la filiale Prologue Italie

La définition retenue par le groupe pour la catégorie "Autres produits et charges opérationnels" ne porte que sur les événements dont le caractère est inhabituel, anormal, peu fréquent et dont le montant est particulièrement significatif.

Il a été décidé de faire entrer dans cette catégorie les éléments suivants :

- les charges liées aux litiges prud'homaux,
- les charges liées à des indemnités transactionnelles,
- les honoraires relatifs à la renégociation de la Dette RJ,
- les autres honoraires exceptionnels.

Le choix de ces éléments est motivé par leur caractère inhabituel et permet de les distinguer des autres opérations réellement courantes.

5.2.7 Résultat financier net

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		4
Intérêts et charges financiers	(186)	(178)
Charges liés au retraitement du crédit-bail immobilier	(85)	(91)
Coût de l'endettement net	(271)	(265)
Dotations et reprises aux amortissements et provisions financières	0	18
Gains et Pertes de Changes	0	(3)
Actualisation de la Dette liée au Redressement Judiciaire ^(*)	1 206	(3 382)
Autres Produits et Charges Financiers	(2)	34
Autres Produits et Charges Financiers	1 204	(3 333)

⁽¹⁾ L'explication relative à la comptabilisation de cette actualisation est détaillée au § 3.17 "Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation" de la présente annexe aux comptes consolidés.

2012 : Coût de l'actualisation important suite à l'extinction de l'option 1 du RJ

2013 : Produit de 1 612K€ généré par l'actualisation à 12,5% de l'étalement de 50% de la dette RJ sur 10 ans
Charges d'amortissement de l'actualisation de la dette pour 406 K€

5.2.8 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Compte tenu de la situation déficitaire du groupe, ce rapprochement n'est pas effectué.

5.2.9 Résultat par action

	31.12.2013	31.12.2012
Nombre d'actions		
Nombre d'actions au 1er janvier	8 636 844	4 989 881
Augmentation du capital	9 389 866	3 646 963
Total	18 026 710	8 636 844
Nombre moyen d'actions après effet dilutif		
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	12 509 861	6 264 078
Effet dilutif	19 426 640	3 398 132
Total	31 936 501	9 662 210
Résultat net (part du Groupe) (K€)	(332)	2 001
Résultat par action (€)	(0,02)	0,23
Résultat dilué par action (€)	(0,01)	0,21

6. INFORMATIONS SECTORIELLES**e) Résultat par secteur opérationnel et par pays**

Résultat sectoriel par domaine d'expertise des activités poursuivies

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud		
Chiffre d'affaires	5 619	5 286
Résultat opérationnel courant	181	(32)
Résultat opérationnel	92	11

	31.12.2013	31.12.2012
Ventes de licences, de matériels et de services associés		
Chiffre d'affaires	9 637	10 783
Résultat opérationnel courant	(559)	(601)
Résultat opérationnel	(811)	1 017

	31.12.2013	31.12.2012
Contrats récurrents de support et gestion d'applications et d'infrastructures		
Chiffre d'affaires	4 823	5 366
Résultat opérationnel courant	(63)	(125)
Résultat opérationnel	(182)	1 211

	31.12.2013	31.12.2012
Résultat opérationnel - sortie de périmètre		3 431

	31.12.2013	31.12.2012
Total Groupe		
Chiffre d'affaires	20 079	21 435
Résultat opérationnel courant	(442)	(758)
Résultat opérationnel des activités poursuivies	(900)	5 670

Résultat sectoriel par pays

(en milliers d'euros)

Résultat Groupe par zones géographiques	31.12.2013	31.12.2012
Chiffre d'affaires	20 079	21 435
France	5 102	5 968
Espagne et autres zones Europe (hors France)	14 205	14 626
USA	772	841
Résultat opérationnel courant	(442)	(758)
France	(1 152)	(1 334)
Espagne et autres zones Europe (hors France)	583	454
USA	128	122
		0
Résultat opérationnel des activités poursuivies	(900)	5 670
France	(1 405)	1 729
Espagne et autres zones Europe (hors France)	377	388
Europe autre (sortie de périmètre)	0	122
USA	128	3 431

f) Ventilation sectorielle des principaux postes du bilan par métier et par zone géographique

(en milliers d'euros)

Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	109	14	36	60	6	49	57	197
Europe hors France	2 132	1 484	177	400	930	111	983	532
USA	21	4	0	3	0	0	2	12
Total métier	2 262	1 502	213	463	936	160	1 042	740

Ventes de licences, de matériels et de services associés cptable+ ajust	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	1 827	260	692	1 067	104	836	979	3 596
Europe hors France	2 611	1 805	210	487	1 130	135	1 194	779
USA	179	35	-1	25	0	0	20	99
Total métier	4 617	2 099	901	1 579	1 234	971	2 193	4 475

Contrats récurrents de support et gestion d'applications et d'infrastructures	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	1 271	195	618	747	63	503	631	2 799
Europe hors France	848	590	71	159	370	44	391	211
USA	212	42	-2	29	0	0	23	117
Total métier	2 331	827	687	936	432	547	1 045	3 128

Total Groupe	Actifs non courants	Clients et comptes rattachés	Autres créances courantes	Trésorerie et équivalents	Emprunts et dettes financières à court terme	Emprunts et dettes financières long terme	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres dettes courantes et non courantes
France	3 207	469	1 346	1 875	172	1 388	1 666	6 592
Europe hors France	5 591	3 878	458	1 046	2 430	290	2 568	1 522
USA	412	81	-3	57	0	0	46	228
Total métier	9 210	4 428	1 801	2 978	2 602	1 678	4 280	8 343

7. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont détaillés dans le "Rapport sur les risques", présenté au chapitre 26.8 du présent document de référence.

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Audit		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
- Prologue	90	143
- Filiales intégrées globalement	45	56
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		
- Prologue		
- Filiales intégrées globalement		
Sous-Total	135	199
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
Juridique, fiscal, social		
Autres	1	3
H3C	5	6
Sous-Total	6	9
TOTAL	141	208

9. AUTRES INFORMATIONS**9.1 FLUX DE TRESORERIE : VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT**

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
Stocks	(13)	14
Clients et comptes rattachés	(776)	785
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	264	(789)
Autres créances, autres dettes et comptes de régularisation ⁽²⁾	(4 188)	(4 095)
Total	(4 712)	(4 085)

⁽¹⁾ dont dettes Fournisseurs RJ⁽²⁾ variation des postes créances et dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance et autres impôts hors IS

(en milliers d'euros)

	31.12.2013	31.12.2012
AUTRES CREANCES		
Avoirs à recevoir & Frs avances acomptes	-10	1
Personnel et Organismes sociaux	-16	14
TVA déductible	69	-58
Comptes de garantie et réserve Factor	-161	65
Débiteurs divers (dont subventions à recevoir)	162	476
Charges Constatées d'avance	108	57
Total des variations Autres créances	152	629
AUTRES DETTES		
Avances et acomptes reçus	631	0
Dettes sociales	(1 153)	(560)
Dettes sociales RJ	(317)	(2 262)
Dettes fiscales (dont TVA)	(286)	(475)
Dettes fiscales RJ (dont TVA)	(1 494)	64
Complément de prix (RJ)	(248)	(55)
Autres dettes	0	(28)
Autres dettes RJ	(183)	(8)
Produits constatés d'avance	(491)	(144)
Reclassement des augmentations de capital en attente	(493)	
Total des variations Autres créances	(4 036)	(3 466)
Variation des autres créances et dettes	(4 188)	(4 095)

9.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements Hors Bilan du Groupe au 31 décembre 2013 sont les suivants :

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

Néant

Droits Individuels de Formation

Les heures capitalisées sur l'exercice au titre des droits individuels de formation et non consommées, au 31 décembre 2013, représentent 8 005 heures.

Compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le comité d'urgence du conseil national de la comptabilité et de la situation de l'entreprise dans ce domaine, aucune provision n'a été constatée au titre de ce droit nouveau créé par la loi du 4 mai 2004. Ces droits concernent les salariés des sociétés françaises Prologue (maison mère) et Imecom SA.

9.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- Augmentation de capital**

Le 14 janvier 2014, le Conseil d'administration :

- en application de la 13^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 600 000 BSAAR Managers dont la souscription sera réservée à certains salariés, et partenaires industriels et

commerciaux de la Société. Ces BSAAR seront attribués au prix de 0,28 €.

L'exercice de l'intégralité des BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 480 000 euros par création de 600 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

Les droits attachés aux BSAAR Managers sont identiques aux BSAAR 2020, à l'exception de la non-cessibilité et de la non-exercéabilité pendant la Période d'Indisponibilité (1 an après leur acquisition).

A l'issue de la Période d'Indisponibilité, les BSAAR Managers seront strictement identiques au BSAAR 2020 et seront immédiatement assimilés et fongibles avec les BSAAR 2020.

Il est rappelé que les BSAAR 2020 ont été émis le 12 décembre 2013 et que leur émission a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 13/668 du 12 décembre 2013.

- en application de la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10/09/2013, a décidé de procéder à l'émission de 300 000 BSAAR Managers au profit de M. Georges SEBAN selon les mêmes conditions que les BSAAR Managers émis en application de la 13^{ème} résolution. L'exercice de l'intégralité de ces BSAAR Managers aurait pour effet d'entraîner une augmentation de capital d'un montant nominal de 240 000 euros par création de 300 000 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune.

Le 26 mars 2014, le Conseil d'administration :

- a constaté :

- la conversion de créances issues du Plan de continuation à hauteur de 194 821,70 € (91 680,80 € en capital et 103 140,90 € en prime d'émission)

- l'exercice de 64 606 BSAA et 29 284 BSAAR pour 123 176,71 € (84 414,40 € en capital et 38 762,31 € en prime d'émission)

Le capital est ainsi passé de 14 421 368 € à 14 597 463,20€.

-a donné tous pouvoirs au Président Directeur général, pour finaliser l'émission de 500 000 BEA (Bons d'Emission d'Actions) au bénéfice d'un fonds d'investissement américain (YA Global Masters SPV Ltd) permettant à Prologue, sur une période d'un an, d'augmenter son capital au maximum de cinq-cents mille (500 000) actions par tirages successifs.

Le 7 avril 2014, Prologue annonce la réalisation d'un premier tirage de 50 001,14 euros (dont 18 622,40 euros de capital social et 31 378,74 euros de prime d'émission) dans le cadre du programme d'augmentation de capital par exercice de bons d'émission d'actions (BEA) mis en place avec le fonds YA Global Masters SPV Ltd, soit la création de 23 278 actions.

Perspectives d'avenir

Au cours des prochains exercices le Groupe entend poursuivre sa stratégie de création de valeur mise en place depuis 2010 autour de ses trois axes stratégiques majeurs :

- le développement par sa filiale Alhambra Systems de ses ventes à l'international et notamment en Amérique Latine où elle a commencé à remporter ses premiers succès,
- l'excellence technologique dans les domaines du Cloud Computing avec un effort maintenu en R&D en France et la finalisation de son projet CloudPort qui permettra d'appuyer le début de la commercialisation de ses offres innovantes,
- le renforcement de ses ressources financières et sa sortie définitive du plan de continuation qui interviendra au plus tard en novembre 2015.

Ces perspectives ambitieuses pourraient être complétées par des croissances externes dans des domaines spécifiques en termes de technologies ou de marchés. Le Groupe qui étudie actuellement plusieurs projets en France et hors de France ne considèrera que les projets dont le retour sur investissement sera immédiat en termes de développement et de création de valeur pour l'actionnaire.

Continuité d'exploitation

Le Groupe est confiant dans sa capacité à faire face à ses échéances sur les douze prochains mois sur la base des éléments suivants :

- retour à la croissance du chiffre d'affaires et amélioration des marges et du cash-flow,
- subventions à recevoir en 2014 au titre du contrat Cloud Port ainsi qu'au titre des contrats en cours d'étude auprès de la commission européenne et de la DGCIS (Ministère de l'Economie),
- accès à la capacité de financement bancaire de la filiale espagnole,
- accord de financement avec le fonds américain York Global Master Ltd. à hauteur de 1 M€,
- existence au 31 mars 2014, de 1 335 324 BSAR 2019 exerçables à 1 euro permettant, en cas d'exercice par leur détenteur, de lever 1,3 M€,

- existence au 31 mars 2014, de 17 997 426 BSAR 2020 exerçables à 2 euros permettant, en cas d'exercice par leur détenteur, de lever 36 M€ (les actionnaires historiques ont fait savoir à la société qu'ils pourraient, comme ils l'ont fait au cours des exercices précédents et selon les conditions du marché, exercer des bons de souscription existants ou en cours d'émission, à hauteur de plus de 2 M€).

Il n'est pas tenu compte, dans ces prévisions, des éventuelles indemnités que le Groupe pourrait percevoir dans le cadre du conflit judiciaire qui l'oppose aux sociétés Effitic et Hewlett Packard ainsi qu'aux dirigeants d'Effitic.

26.14. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés –exercice 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PROLOGUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne », réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les annexes aux comptes et concernant :

- L'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans :
 - o La note 3 « Résumé des principes comptables »
 - o La note 9.3 « Evènements postérieurs à la clôture » ;
- La modification du plan de continuation en note 3.17 « Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation ».

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué en première partie de ce rapport, la note 3 « résumé des principes comptables » et la note 9.3 « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe font état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

- L'évaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation (note 3.17 « Evaluation des dettes étalées dans le cadre du plan de continuation »).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié du traitement comptable appliqué au rééchelonnement de la dette relative au plan de continuation et des informations fournies dans l'annexe aux comptes sur les modalités d'actualisation de cette dette.

- Les écarts d'acquisition qui ont fait l'objet de tests de dépréciation (note 3.5 « Ecart d'acquisition »).

Nous avons examiné les modalités de mises en œuvre de ces tests, les prévisions de flux de trésorerie, ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 15 mai 2014

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



BDO France – Léger & Associés

Patrick GIFFAUX



BDO France - Léger & Associés
Patrick GIFFAUX

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.15. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – exercice 2013

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Convention avec la société ALHAMBRA SYSTEMS

En date du 16 décembre 2013, la société PROLOGUE a conclu avec la société ALHAMBRA SYSTEMS un contrat de cession d'une licence non exclusive de droits d'utilisation, d'adaptation, d'intégration, d'exploitation et de distribution du logiciel Use It Cloud avec votre société.

Administrateurs ou Actionnaires concernés : Monsieur Georges SEBAN.

Par omission cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration. Elle a fait l'objet d'une autorisation a posteriori par le Conseil d'administration lors de sa séance du 14 janvier 2014.

Cette cession de licence a été consentie pour un montant de 290 000 € HT, facturé le 20 décembre 2013.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1 - Prêt consenti par une filiale

La société IMECOM Inc. filiale à 100% de la société ALHAMBRA SYSTEMS elle-même filiale à 100 % de PROLOGUE a consenti à PROLOGUE une avance en compte courant d'un montant de 300 000 USD soit 214 374 €. Cette avance porte intérêt à hauteur de 5,1 % par an.

Prologue a remboursé sur l'exercice 2013, 77 000€ de capital ce qui ramène l'avance à 137 374 € au 31 décembre 2013.

Pour l'exercice 2013, le montant des intérêts comptabilisés s'élève à 11 861 €, ce qui porte le montant des intérêts capitalisés à 24 616 € au 31 décembre 2013.

2 - Conventions concernant les avances consenties à la société PROLOGUE par les sociétés ALHAMBRA SYSTEMS et GRUPO EIDOS

La société PROLOGUE a conclu le 27 octobre 2010 une convention avec les sociétés GRUPO EIDOS et ALHAMBRA SYSTEMS ayant pour objet la conversion en prêts participatifs des avances consenties par ces sociétés.

Au 31 décembre 2013, le montant de ces prêts participatifs s'établit à 146 751 € (solde inchangé par rapport au 31 décembre 2012).

3 - Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA EIDOS

3.1. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS pour certaines tâches comme la gestion financière, juridique, et administrative, les fonctions commerciales et marketing ainsi que des activités de recherche et développement.

Au titre de l'exercice 2013, PROLOGUE a facturé 25 178 € HT pour ces prestations.

3.2. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS pour différentes prestations pouvant concerner l'ensemble des activités de PROLOGUE.

Sur l'exercice 2013, PROLOGUE a été facturé d'un montant de 51 279 € HT au titre de cette convention de prestations de services.

4 - Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA SYSTEMS

4.1. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA SYSTEMS pour le pilotage stratégique et opérationnel du Groupe PROLOGUE.

Pour l'exercice 2013, PROLOGUE a été facturé d'un montant de 35 255 € HT au titre des prestations réalisées par la société ALHAMBRA SYSTEMS.

4.2. Convention de prestations de services avec la société ALHAMBRA SYSTEMS dans les domaines tels que : direction générale, direction administrative et juridique.

Pour l'exercice 2013, PROLOGUE n'a pas établi de facture au titre de cette convention.

5 - Convention de prestations de services avec la société IMECOM SA

5.1. Convention de prestations de services avec la société IMECOM SA dans les domaines tels que : recherche et développement, support et qualification.

Pour l'exercice 2013, PROLOGUE a été facturé d'un montant de 62 853 € HT pour les prestations réalisées par la société IMECOM au titre de cette convention.

5.2. Convention de prestations de services avec les sociétés IMECOM SA dans les domaines tels que : comptabilité et fiscalité, juridique, gestion de la paie et du personnel.

Pour l'exercice 2013, PROLOGUE a facturé un montant de 304 401 € HT pour les prestations réalisées pour la société IMECOM SA au titre de cette convention.

6 - Convention d'hébergement avec la société ALHAMBRA EIDOS

La société PROLOGUE a conclu une convention d'hébergement avec la société ALHAMBRA EIDOS SAS. Cette convention concerne la domiciliation du siège social de la société ALHAMBRA EIDOS SAS et l'hébergement de ses salariés.

Pour l'exercice 2013, PROLOGUE a facturé un montant de 14 012 € HT pour la prestation d'hébergement fournie.

ALHAMBRA EIDOS SAS a versé un dépôt de garantie de 20 000 € à PROLOGUE.

7 - Convention d'hébergement avec la société IMECOM SA

La société PROLOGUE a conclu une convention d'hébergement avec la société IMECOM SA. Cette convention concerne la domiciliation du siège social de la société IMECOM SA et l'hébergement de ses salariés.

Pour l'exercice 2013, PROLOGUE a facturé un montant de 87 319 € HT au titre de cette convention.

8 - Conventions de trésorerie

La société PROLOGUE a conclu des conventions de trésorerie avec la société ALHAMBRA SYSTEMS et ses filiales : GRUPO EIDOS, CTI Phone, ALHAMBRA EIDOS SAS, et avec la société IMECOM SA. Les sociétés conviennent de coordonner l'ensemble de leurs besoins et de leurs excédents de trésorerie, afin de permettre à chacune d'elles de faire face à ses engagements en fonction des disponibilités ainsi dégagées.

Ces prêts ou avances de trésorerie, que se consentiront les deux sociétés en fonction de leurs disponibilités, seront rémunérées, au profit de la société ayant opéré leur versement, dès la mise à disposition par un intérêt calculé sur la base du taux maximum d'intérêts déductibles servi aux comptes courants d'associés.

Au 31 décembre 2013, le solde du compte courant de la société IMECOM SA dans les comptes de PROLOGUE est créditeur de 2 540 416 €.

Au 31 décembre 2013, le solde du compte courant de la société ALHAMBRA SYSTEMS dans les comptes de PROLOGUE est créditeur de 161 276 €.

Au 31 décembre 2013, le solde du compte courant de la société ALHAMBRA EIDOS SAS dans les comptes de PROLOGUE est débiteur de 122 311 €.

Aucun intérêt n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2013 au titre de ces conventions de trésorerie.

9 - Avances et prêts consentis par des Actionnaires

9.1. Avance consentie par Monsieur Georges SEBAN : Monsieur Georges SEBAN a consenti à PROLOGUE des avances en compte courant non rémunérées dont le montant s'élève à la clôture de l'exercice 2013, à 21 169 €. Cette avance faisait l'objet depuis 2007 d'un remboursement sur 10 ans dans le cadre du plan de continuation. Après accord du créancier concerné, cette créance a été convertie en 2014 en titres Prologue selon les modalités négociées et autorisées par le Tribunal de commerce d'Evry suivant sa décision du 2 décembre 2013.

9.2. Avance consentie par la société CONTIMELEC : La société CONTIMELEC a consenti à PROLOGUE des avances en compte courant non rémunérées dont le montant s'élève à la clôture de l'exercice 2013, à 157 739 €. Cette avance faisait l'objet depuis 2007 d'un remboursement sur 10 ans dans le cadre du plan de continuation. Après accord du créancier concerné, cette créance a été convertie en 2014 en titres Prologue selon les modalités négociées et autorisées par le Tribunal de commerce d'Evry suivant sa décision du 2 décembre 2013.

10 - Contrat de travail de Monsieur Georges SEBAN

La société PROLOGUE a conclu le 22 septembre 2010 un contrat de travail avec Monsieur Georges SEBAN relatif au poste de Directeur Général Adjoint.

Ce contrat prévoit notamment une clause de non-concurrence sur une durée de 12 mois suivant la cessation de son contrat. En contrepartie, PROLOGUE s'engage à verser à Monsieur SEBAN pendant la durée de la non-concurrence, une indemnité mensuelle égale à cinq dixièmes de la moyenne mensuelle des appointements ainsi que des avantages et gratifications contractuels dont il a bénéficié au cours de ses douze derniers mois de présence au sein de la société. Dans le cas d'un licenciement non provoqué par une faute grave, cette indemnité mensuelle est portée à six dixièmes de cette moyenne tant qu'un nouvel emploi n'a pas été trouvé et dans la limite de la durée de la non-concurrence.

Ce contrat de travail a été suspendu le 4 novembre 2010 du fait de la nomination à cette date de Monsieur Georges SEBAN en tant que Président du Conseil d'administration.

Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer à ce jour.

Paris, le 15 mai 2014

Christine VANHAVERBEKE



B.C.R.H. & Associés

François SORS



BDO France – Léger & Associés

Patrick GIFFAUX



BDO France - Léger & Associés
Patrick GIFFAUX

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

26.16. Honoraires des Commissaires aux comptes

Effectué au titre de l'article 221-1 du règlement général de l'Autorité des Marchés financiers.

Exercice 2013

En milliers d'Euros	BCRH & Associés		BDO France-Léger & Associés		Christine Vanhaverbeke	
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%
AUDIT						
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	30	50,3%	30	52,8%	30	71,8%
sous-total	30	50,3%	30	52,8%	30	71,8%
AUTRES PRESTATIONS						
Juridique, fiscal et social	27	45,3%	14	24,6%	10	23,9%
RSE	0		11	19,4%	0	
Attestations projets de R&D (*)	0,8	1,3%	0		0	
Frais H3C	1,8	3,0%	1,8	3,2%	1,8	4,3%
sous-total	29,6	49,7%	26,8	47,2%	11,8	28,2%
TOTAL	59,6	100%	56,8	100%	41,8	100%

(*) Projet de recherche bénéficiant d'une subvention.

Exercice 2012

En milliers d'Euros	BCRH & Associés		Christine Vanhaverbeke	
	Montant HT	%	Montant HT	%
AUDIT				
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	43,8	67,0%	43,8	67,0%
sous-total	43,8	67,0%	43,8	67,0%
AUTRES PRESTATIONS				
Juridique, fiscal et social	20,0	30,6%	20,0	30,6%
Audit interne	-	-	-	-
Frais H3C	1,6	2,4%	1,6	2,4%
sous-total	21,6	33,0%	21,6	33,0%
TOTAL	65,4	100%	65,4	100,0%

26.17. Communiqués de presse significatifs

Les Ulis, le 14 janvier 2014 : Ajustement de la parité des BSAAR 2019 - Conversion de 0,2 M€ de créances RJ

Ajustement de la parité des BSAAR 2019

Suite à l'attribution le 17 décembre 2013 des BSSAR 2020 à tous les actionnaires, la parité de souscription des BSAAR 2019 (FR0011198175) a été ajustée conformément à la section "4.3.4.2 Ajustement de la Parité d'Exercice des BSAA ou des BSABSAA en cas d'opérations financières de la Société" de la note d'opération visée par l'AMF le 29 février 2012.

La nouvelle parité de souscription est désormais de 1,19 action pour 1 BSAAR 2019 exercé.

Conversion de 0,2 M€ de créances RJ en actions Prologue

Conformément au plan de continuation modifié qui vient d'être adopté par le Tribunal de commerce d'Evry (cf. communiqué du 30 décembre 2013), Prologue va procéder à la conversion en actions de 0,2 M€ de créances concernées par l'option 1. Conformément aux termes du plan modifié, le prix de conversion ressort à 1,99 €, déterminant un nombre de 97 764 actions

Ce nombre de titres a été ajusté à 114 604 actions pour tenir compte de l'attribution des BSAAR 2020 intervenue postérieurement à la fixation des conditions de conversion.

Cette dernière opération clôt le processus de modification de plan entrepris par le Groupe en septembre dernier et qui s'est traduit avec succès par une restructuration de sa dette RJ qui ne se compose plus désormais que de deux échéances de 1 M€ en novembre 2015 et en novembre 2016.

A cette dette RJ s'ajoute les 3,66 M€ de dettes (Option 2) ayant fait l'objet d'accords particuliers et qui sont désormais hors plan, remboursables à partir de novembre 2014 en 10 annuités égales à 366 K€.

Attribution de BSAAR Manager

Conformément aux résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2013, le conseil d'administration de Prologue a décidé d'offrir aux managers du groupe et à M. Georges Seban la possibilité d'acquérir respectivement 600 000 et 300 000 BSAAR 2020 au prix de 0,28 € l'unité.

Ces BSSAR 2020 ne seront ni cessibles ni exerçables par leur acquéreur avant un an.

Les dirigeants concernés ont tous fait savoir qu'ils souhaitent procéder à l'acquisition de ces BSSAR démontrant ainsi leur confiance dans les perspectives de croissance du groupe à moyen et long terme.

Les Ulis, le 3 février 2014 : Validation de la stratégie internationale du groupe Prologue avec la signature d'un premier contrat d'importance en Amérique latine

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation, le groupe Prologue vient de signer un premier contrat d'importance en Amérique Latine via sa filiale Alhambra Eidos América. Cette opération, réalisée dans le secteur des télécommunications, représentera plus de 1 M€ de chiffre d'affaires facturable dès le 1^{er} trimestre 2014. Entièrement indexé en dollars, ce contrat ne représente strictement aucun risque de change vis-à-vis des monnaies locales et dégagera une marge d'exploitation positive comparable aux standards habituels d'Alhambra Eidos.

Ce premier contrat valide la stratégie d'internationalisation mise en place par Prologue à travers sa filiale espagnole Alhambra Eidos qui s'appuie sur son offre de services à forte valeur ajoutée pour développer des implantations locales immédiatement rentables dans les zones économiques qui seront en forte croissance au cours des prochaines années. Ce réseau sera également un atout stratégique favorable pour réussir la commercialisation mondiale des offres Use It Cloud de Prologue actuellement en cours de finalisation.

Pour Jaime Guevara, Directeur Général International du groupe Prologue : *"Ce premier contrat démontre notre capacité à remporter des marchés significatifs hors de l'Espagne alors que nos nouvelles implantations ne datent encore que de quelques mois. Cette première référence va nous permettre d'accélérer notre développement sur ces territoires. Plusieurs projets significatifs sont déjà en cours d'études"*.

Les Ulis, le 28 mars 2014 : PROLOGUE éligible au PEA-PME

La société PROLOGUE confirme son éligibilité au PEA PME conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi de finances, n° 2013-1278 du 29 décembre 2013, pour 2014, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

PROLOGUE est cotée en continu sur Euronext Paris sous le Code: FR0010380626 PROL.

Les Ulis, le 28 mars 2014 : PROLOGUE signe un accord de financement avec un fonds d'investissement américain dans le cadre d'une EQUITY LINE

La société Prologue annonce la signature le 27 mars 2014, d'un accord de financement en fonds propres portant sur l'émission d'un maximum de 500 000 actions sur un an, avec YA Global Masters SPV Ltd ("**YA GLOBAL**"), fonds géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors LLC, qui a bénéficié de l'assistance de la société de conseil financier Europe Offering pour la mise en place de cette opération.

Cet accord répond au souhait de Prologue de mettre en place dès aujourd'hui les sources de financement qui accompagneront sa croissance notamment dans les technologies particulièrement porteuses du Cloud Computing. Cette capacité de financement sera utilisée pour financer de façon ciblée des projets stratégiques et créateurs de valeur pour le groupe.

Dans le cadre de cet accord, Prologue a la possibilité d'augmenter son capital, à hauteur d'un nombre maximum de 500 000 actions (soit 2,77% du capital social actuel sur base non diluée) qui pourront être souscrites par YA GLOBAL aux conditions suivantes :

- Au cours des douze prochains mois, la Société pourra demander à YA GLOBAL de souscrire des actions dans la limite de 500 000 titres. Le nombre d'actions effectivement émises lors de chaque demande sera déterminé d'un commun accord par la Société et YA GLOBAL.

- YA GLOBAL pourra céder ses actions sur le marché, sans avoir recours à une offre au public. YA GLOBAL s'est engagé à ne pas vendre de titres Prologue à découvert, et à ne pas conclure de transaction de couverture concernant les actions Prologue.

- Sous réserve du respect des limites posées par les autorisations qui ont été conférées au Conseil d'administration, le prix d'émission des actions nouvelles sera égal à 94,5% du plus faible cours moyen journalier pondéré par les volumes de l'action Prologue sur les trois jours de bourse précédant l'accord mutuel entre la Société et YA GLOBAL de procéder à un tirage.

La signature de cet accord a été décidée par le Président Directeur Général de Prologue sur délégation du Conseil d'administration qui s'est tenu le 26 mars 2014, dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 10 septembre 2013 en vertu de la onzième résolution autorisant l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires, de Bons d'Emission d'Actions (les "**BEA**") donnant à leur porteur le droit de souscrire des actions ordinaires nouvelles de la Société sur demande de celle-ci.

A l'occasion de chaque souscription effectuée dans le cadre de cet accord de financement, la Société publiera un communiqué détaillant le montant de l'augmentation de capital et précisera que les actions sont émises au profit de YA GLOBAL ainsi que leur prix d'émission déterminé conformément aux termes du contrat d'émission des BEA.

Incidence de l'émission et de l'exercice des BEA sur la situation de l'actionnaire

A titre indicatif et dans l'hypothèse où l'intégralité des BEA serait exercée, un actionnaire détenant, préalablement aux émissions d'actions nouvelles, 1% du capital social de Prologue (soit 18 026 710 actions au nominal de 0,80 euro au 22/11/2013), verrait sa participation passer à 0,97% du nouveau capital social sur base diluée, qui atteindrait alors 14 821 368 euros.

Les Ulis, le 17 juin 2014 : Avis de modification des caractéristiques des BSAAR 20 émis le 13/12/2013

Objet de l'insertion — La présente insertion est faite en vue de i) la modification des caractéristiques des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables émis le 12 décembre 2013 (visa n°13-668 de l'AMF sur la note d'opération) (les "BSAAR") et ii) la suspension de l'exercice des BSAAR.

i) Modification des caractéristiques des BSAAR :

Les assemblées d'actionnaires et de porteurs de BSAAR se sont réunies le 7 juin 2014 et ont approuvé respectivement les 21^{ème} et 1^{ère} résolutions modifiant les caractéristiques desdits BSAAR comme suit :

- Création d'une faculté d'exercice supplémentaire, valable jusqu'au 30 octobre 2014, chaque BSAAR émis en 2013 donnant désormais droit à une deuxième action, au même prix unitaire de 2,00 euros ;
- En cas d'exercice de la faculté susmentionnée, qui laissera subsister le droit de chaque porteur d'acquérir une autre action dans les conditions fixées en 2013, les bons cesseront d'être remboursables et leur date d'échéance sera prolongée jusqu'au 31 mars 2021.

Cette modification sera effective à compter de la publication du présent avis au BALO le 18 juin 2014.

ii) Suspension de la faculté d'exercice des BSAAR (autre que la faculté d'exercice supplémentaire) :

Conformément aux dispositions de l'article L.225-149-1 du Code de commerce et aux stipulations de l'article 4.1.7.5 de la note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers le 12 décembre 2013 sous le numéro 13-668, les titulaires de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions de la Société (FR0011627900 – PRBS1) sont informés que la société a décidé de suspendre l'exercice des BSAAR à compter du 25 juin 2014 à minuit pour une durée de 3 mois, soit jusqu'au 24 septembre 2014 à minuit.

Les Ulis, le 17 juin 2014 : Mise en œuvre effective de la faculté supplémentaire de souscription des BSAAR 2020 pour obtenir les BSAA 2021

Mise en œuvre effective de la faculté à partir du 18 juin

Le groupe Prologue informe les porteurs de BSAAR 2020 (FR0011627900 - PRBS1) que la faculté d'exercice supplémentaire votée lors des AG du 7 juin dernier est effective à compter du 18 juin et jusqu'au 30 octobre prochain.

Par l'exercice de cette faculté, les détenteurs de BSAAR 2020 peuvent désormais :

- acquérir immédiatement une action Prologue supplémentaire au prix de 2 euros et,
- transformer du même coup leurs BSAAR 2020 en BSAA 2021 (cotés sous le code ISIN FR0011994326) sans clause de remboursement et avec une date d'échéance prolongée au 31 mars 2021.

Un formulaire type de demande d'exercice de la faculté supplémentaire a été mis en ligne sur www.prologue.fr/BSAA2021

Cas des BSAAR 2020 inscrits dans un PEA

Dans le cas d'exercice de BSAAR 2020 inscrits dans un PEA, les BSAA 2021 resteront inscrits dans ce PEA.

Les Ulis, le 24 juillet 2014 : Signature d'un contrat de 1,5M€ avec la ville de Torrejón

La ville de Torrejón où sont localisées d'importantes infrastructures dans la périphérie de Madrid (aéroport, Parc Europa...), vient de confier pour une durée de 6 ans à Alhambra Eidos, filiale à 100% du groupe Prologue, la fourniture et la gestion de l'ensemble de ses services de téléphonie, de communication de données, et de nouvelles installations informatiques.

Ce contrat d'un montant minimum de 1,5 M€ (avec de possibles extensions), confirme la pertinence, la reconnaissance et le potentiel de l'offre d'Alhambra EIDOS auprès des grands donneurs d'ordres dans les domaines à forte valeur ajoutée des technologies convergentes de la voix et des données.

Ce contrat est également l'aboutissement d'une collaboration de plusieurs années, au cours desquelles Alhambra Eidos a fourni à cette ville des technologies avancées pour la gestion de ses services. Il confirme la très bonne dynamique actuelle du marché espagnol des télécommunications.

Les Ulis, le 2 octobre 2014 : Projet de rapprochement avec le groupe O2i

Pour couper court à la rumeur faisant état d'un éventuel projet d'acquisition, Prologue confirme être en train d'étudier un rapprochement de son groupe avec celui de la société O2i, qui est cotée sur Alternext.

Ce rapprochement permettrait la création d'un groupe dont le chiffre d'affaires serait supérieur à 70 M€ (données estimées Prologue pro forma 2014), opérant dans les domaines complémentaires des outils de développement et de la formation.

Dans cette optique, Prologue a d'ores et déjà pris contact avec la direction d'O2i, pour lui soumettre le principe d'un tel rapprochement et obtenir le cas échéant son adhésion.

Le projet, tel qu'il est envisagé par la Direction de Prologue, consisterait à proposer aux actionnaires d'O2i d'apporter leurs titres à une offre publique d'échange, sur la base d'une parité de 3 actions Prologue pour 2 actions O2i.

Dans ce cadre, des discussions sont actuellement en cours avec plusieurs actionnaires significatifs d'O2i (n'appartenant pas au management), en vue notamment d'obtenir des engagements d'apport à l'offre portant sur un minimum de 15% du capital de cette société (révocables en cas de dépôt d'une offre concurrente). Prologue entend finaliser au plus vite ces discussions.

Prologue entend déposer d'ici fin octobre un projet d'offre publique d'échange, lequel sera conditionné à la décision de conformité de l'AMF et à l'approbation par les actionnaires de Prologue de l'augmentation de capital requise en vue de rémunérer les apporteurs de titres O2i.

La cotation des titres Prologue reprendra vendredi 3 octobre à 9 heures.

Les Ulis, le 3 octobre 2014 : Premier contrat significatif en Amérique Latine dans les technologies du Big Data

Le groupe Prologue, à travers sa filiale en Espagne Alhambra Eidos, poursuit avec succès son développement international en signant son premier contrat d'importance dans le Big Data en Amérique Latine. Ce contrat, d'une valeur totale supérieure à 0,6M€, couvre la fourniture et l'implantation de technologies et d'infrastructures destinées à l'exploitation d'applications de Big Data, avec des dispositifs complémentaires de protection des réseaux et des données.

La mise en oeuvre de ces solutions complexes sera faite en plusieurs étapes sur différents noeuds du réseau international et devrait être achevée avant la fin de l'année.

Ce succès commercial traduit une nouvelle fois la capacité du Groupe à savoir exporter à travers ses implantations internationales ses technologies innovantes, opérationnelles et performantes, dans des environnements sécurisés pour le Cloud et le Big Data.

Les Ulis, le 7 octobre 2014 : PROLOGUE et CHEOPS TECHNOLOGY s'associent pour proposer la solution de Cloud Hybride : Connect2Cloud®

Cette solution va permettre aux entreprises de tirer le meilleur parti des 2 «nuages »

Prologue et Cheops Technology annoncent en partenariat le lancement prochain de Connect2Cloud, une solution de Cloud Hybride à destination des entreprises, quelle que soit leur taille, et des collectivités, constituée d'une offre de Cloud Privé on-premises de Cheops Technology et de Cloud Public de Cloudwatt, reliés par la plateforme Use it Cloud Broker de Prologue qui en assurera le management et l'orchestration. Avec cette solution, unique sur le marché, Prologue et Cheops Technology mettent à la disposition de leurs clients une solution de Cloud hybride accessible, facilement implémentable et qui répond à leurs besoins tout en préservant leurs ressources privées.

Des expertises complémentaires

Forte de sa double compétence infrastructure et services managés, et d'un parc important de clients hébergés dans ses Datacenters sur son offre iCod®, Cheops Technology a décidé de maintenir son avance technologique et de lancer une offre de Cloud hybride résolument innovante. Après avoir choisi Cloudwatt comme premier partenaire Cloud public, elle a décidé de faire appel à Prologue pour assurer la fonction passerelle à forte valeur ajoutée, entre les deux Clouds, privé et public. Cette offre de cloud privé « on premises » pourra s'interconnecter également avec d'autres grands acteurs du Cloud public tel que Microsoft Azure pour en faire une offre de Cloud hybride très ouverte.

Avec son offre Use it Cloud Broker Prologue dispose de plateformes de gestion MultiCloud permettant le déploiement, le suivi et l'orchestration des applications sur tous les clouds publics tels que Amazon AWS, Microsoft Azure, iKoula, et les clouds OpenStack tels que Cloudwatt ainsi que les clouds privés (vCloud). Cette plateforme répond en particulier, au cas d'usage de cloud hybrique, où elle assure une fonction de passerelle de management entre le Cloud privé de Cheops et les clouds publics.

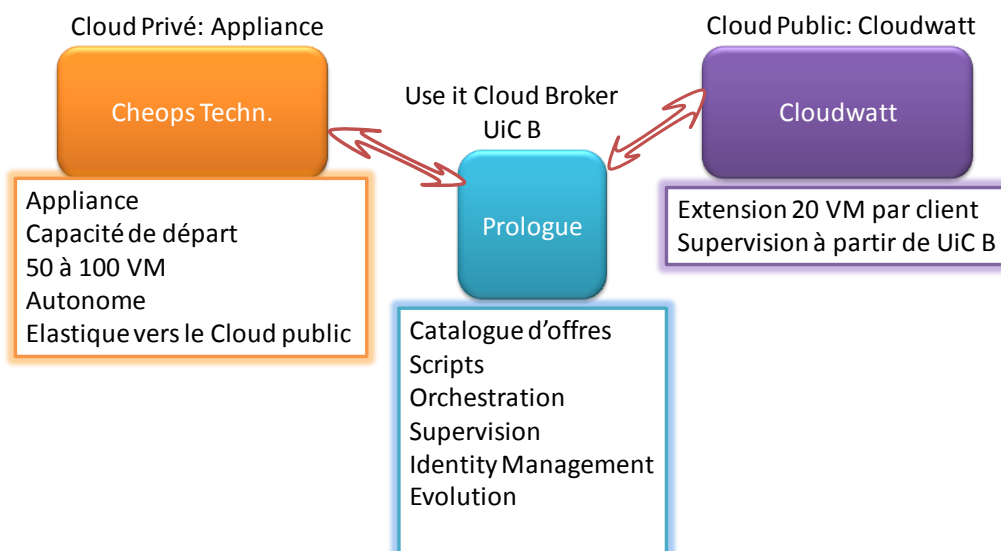
A propos de Connect2Cloud, Nicolas LEROY-FLEURIOT, Président-Directeur Général de CHEOPS TECHNOLOGY déclare : « Les compétences de Prologue en matière d'interconnexion de Clouds sont réellement impressionnantes et nous n'avons pas trouvé de savoir-faire équivalent sur le marché mondial. L'association CHEOPS/PROLOGUE permet à Connect2Cloud® d'être la première offre de Cloud Hybride véritablement opérationnelle et ouverte sur l'extérieur. Elle va permettre à certaines entreprises réfractaires au Cloud d'y mettre un pied avec beaucoup de souplesse tout en conservant leurs données stratégiques chez elles. Le marché l'attendait, alors nous l'avons fait ! ».

Ce partenariat se concrétisera par le lancement d'une offre complète de Cloud Hybride disponible dès le début de l'année 2015 et caractérisée par

- Sa forte valeur ajoutée, notamment au niveau de la passerelle et son portail, et de l'Appliance Cloud privé
- Son modèle économique minimisant les investissements initiaux pour les futurs clients et réduisant l'Opex au strict minimum
- La facilité de déploiement au travers de configurations prédéfinies et de scripts de déploiement
- Un support client sans faille tant au niveau du déploiement initial qu'au niveau de la production
- Pour faire la promotion de son offre, les deux partenaires feront un roadshow courant octobre et novembre 2014, dans les principales villes de France (Bordeaux, Nantes, Rennes, Paris, Rouen, Lille, Orléans, Strasbourg, Nancy, Lyon, Aix).

La solution Connect2Cloud® en détails

L'offre de Cloud Hybride Connect2Cloud® annoncée ce jour permettra donc aux utilisateurs de disposer d'un espace privé au sein du Cloud Privé « Cloud Appliance » ainsi que d'un espace au sein du cloud public de Cloudwatt pour commencer. Les entreprises pourront ainsi fonctionner en mode Cloud dans un espace privé et sécurisé, dont elles sont propriétaires, tout en ayant la possibilité d'utiliser, selon leurs besoins, les ressources externes disponibles dans les Clouds publics.



L'infrastructure hardware implantée chez le client, à savoir « l'Appliance » de Cheops Technology *Entry level*, sera constituée d'un châssis modulaire HP SL2500 avec le stack OpenStack de RedHat. Dans le bundle C2C d'appel, ce châssis comportera 3 serveurs à base de processeurs INTEL E52630v2 et d'un stockage partagé de 5 To à base de disques haute performance (SAS 10 Ktpm), pour une cible d'une cinquantaine de VM.

Cette première offre sera complétée ultérieurement par des offres Mid et High level.

La plateforme de Prologue, *Use it Cloud Broker*, sera dimensionnée pour supporter la charge des clients, et servira de portail pour les administrateurs ou développeurs, afin de permettre de déployer facilement leurs charges de travail selon leurs besoins. Parmi les fonctions majeures proposées, on retrouve la gestion de catalogue d'offres, la gestion de scripts, la gestion d'identité, l'orchestration et la supervision, ainsi que la capacité à gérer les évolutions au sein des deux Clouds.

Après trois années de Recherche et Développement, l'offre Use it Cloud broker conçue pour répondre aux besoins de déploiement Multi-cloud, se positionne avec cette offre comme une clef de voute des solutions de Cloud hybride. Tout en étant indépendante des fournisseurs de Cloud, elle permet la flexibilité et l'agilité nécessaire aux entreprises pour exploiter leur espace IT sécurisé dans le cloud privé, en permettant d'exploiter à la demande, les ressources illimitées des clouds publics.

Najah Naffah, Directeur General de Prologue France, déclare : "*Nous sommes ravis du choix fait par Cheops, pour notre plateforme, qui leur offre la possibilité de choisir instantanément le cloud public le plus approprié, pour étendre les ressources de leur Appliance Cloud privé*".

Les Ulis, le 10 octobre 2014 : Alhambra Eidos do Brasil obtient la licence d'opérateur de télécommunications au Brésil

Alhambra Eidos do Brasil, filiale du Groupe Prologue au Brésil, vient d'obtenir la licence d'opérateur de télécommunications par l'ANATEL, le régulateur brésilien des télécoms.

Cette licence qui prendra effet dès le 31 octobre 2014, autorise le Groupe à commercialiser en direct sur ce territoire ses services de transmission de données multimédia, y compris des services de voix (hors fixe) et de connexion à Internet. Alhambra pourra, en particulier, installer et exploiter directement, au profit de ses clients, des réseaux basés sur ses propres lignes (fibres, liaisons radio,...) en complément de celles d'autres opérateurs.

Avec cette licence, le Groupe Prologue accède à l'énorme potentiel du marché brésilien sur lequel il va pouvoir déployer en direct aux entreprises, l'ensemble des services à haute valeur ajoutée qui ont fait son succès en Espagne et notamment dans les domaines de la voix sur IP, du Wifi professionnel, des communications convergentes, du Cloud et du Big Data.

En termes d'activité, cette licence devrait se traduire rapidement par une accélération de ses ventes dans ce pays avec une hausse significative de ses marges.

Les Ulis, le 13 octobre 2014 : Sortie anticipée du plan de continuation - Plébiscite des actionnaires pour les BSAA 2021

Avant même le terme de la période de souscription ouverte jusqu'au 30 octobre 2014, le Groupe Prologue constate d'ores et déjà un très fort plébiscite de ses actionnaires pour les BSAA 2021. A ce jour, le montant total des souscriptions enregistré dépasse 4,6 M€.

Sortie anticipée du plan de continuation

Grâce aux fonds déjà levés, Prologue annonce qu'il sortira avec un an d'avance de son plan de continuation en procédant dès novembre prochain au paiement en une seule fois des deux dernières échéances de ce plan pour un montant total de 2,2 M€.

Cette réussite exceptionnelle va permettre à Prologue de consacrer désormais toutes ses ressources au développement de ses activités tant en France qu'à l'international.

Les Ulis, le 15 octobre 2014 : Information concernant le projet de rapprochement avec le groupe O2i

Comme annoncé dans son communiqué du 2 octobre 2014, Prologue poursuit la mise en œuvre du projet de rapprochement de son groupe avec celui de la société O2i, cotée sur Alternext, qui prendrait la forme d'une offre publique d'échange (sur la base d'une parité de 3 actions Prologue pour 2 actions O2i).

A ce stade, Prologue a d'ores et déjà obtenu des engagements d'apport à l'offre (révocables en cas de dépôt d'une offre concurrente) de la part d'actionnaires d'O2i détenant environ 16% du capital de la société O2i.

Des discussions supplémentaires sont actuellement en cours avec d'autres actionnaires significatifs d'O2i, afin de sonder leurs intentions, voire de les convaincre, le cas échéant, de prendre eux aussi des engagements d'apport similaires.

Dans ces conditions, Prologue réitère son intention de déposer très prochainement son projet d'offre publique d'échange, entre la fin du mois d'octobre et la première quinzaine de novembre, une fois connue l'issue de ces discussions déterminantes pour apprécier les chances de réussite de l'offre.

Les Ulis, le 5 novembre 2014 : Plébiscite des actionnaires pour les BSAA 2021 - Prologue lève 15,2 M€ au prix de 2€ par action

Au terme de la période de souscription fixé au 30 octobre 2014, le Groupe Prologue a vu se confirmer le très fort plébiscite de ses actionnaires pour l'opération qui leur permettait d'obtenir depuis le mois de juillet la modification de leurs BSAAR 2020 en des BSAA 2021.

Au total à ce jour, le nombre total de BSAAR 2020 ainsi modifiés est de 7,6 million pour un montant total d'augmentation de capital 15,2 M€ réalisé au prix de 2 euros par action.

Cette opération permet à Prologue de renforcer ainsi de façon considérable ses ressources financières qu'elle consacrera à la réussite de sa stratégie de croissance en France et à l'international dans les domaines porteurs sur lesquels elle s'est positionnée. Ce succès sans précédent démontre une nouvelle fois la confiance des actionnaires dans le management et les perspectives de développement et de création de valeur de Groupe Prologue.

Les Ulis, le 14 novembre 2014 : Chiffre d'affaires 9 mois 2014 : +9,5% - Croissance interne attendue sur l'année à plus de 12%

Une croissance interne de 9,5% sur les 9 premiers mois de 2014

Prologue a enregistré sur les 9 premiers mois de son exercice 2014, un chiffre d'affaires de 15,86 M€ en progression de 9,5%. Cette performance, uniquement due à de la croissance interne, est d'autant plus remarquable, qu'elle tient compte d'une activité particulièrement calme au 3ème trimestre (+3% T3 2014 vs T3 2013) en raison d'une période d'été toujours peu dynamique et du report de plusieurs commandes significatives sur le dernier trimestre de l'année.

Chiffre d'affaires consolidé en M€	2013	2014	Variation
1 ^{er} trimestre	5,04	5,77	14,4 %
2 ^{ème} trimestre	4,77	5,28	10,7 %
3 ^{ème} trimestre	4,68	4,82	3,0 %
Total 9 mois	14,49	15,86	9,5 %

(Données non auditées)

Une croissance par métier et région conforme aux anticipations

L'activité par métier et par zone géographique a été conforme aux anticipations du groupe sur le 3ème trimestre avec notamment des ventes toujours portées par les activités de logiciels, d'infrastructures et de téléphonie en mode Cloud qui progressent de 15,5% et, un marché espagnol qui reste le premier marché du Groupe à travers sa filiale Alhambra-Eidos qui enregistre une croissance de 6,7%.

Chiffre d'affaires par activité (M€)	T3 2013	T3 2014	Variation
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	1,40	1,62	15,5 %
Ventes de licences, de matériels et de services associés	2,10	2,30	9,7 %
Autres activités de service	1,18	0,90	-23,6 %

(Données consolidées non auditées)

Chiffre d'affaires par zone géographique (M€)	T3 2013	T3 2014	Variation
Espagne	3,34	3,56	6,7 %
France	1,13	1,11	-2,2 %
Etats Unis+ reste du monde	0,21	0,15	-27,4 %

(Données consolidées non auditées)

Perspectives : une croissance interne 2014 attendue à plus de 12%

La bonne maîtrise de son plan de marche et le succès de ses offres permettent à Prologue de confirmer ses objectifs avec notamment une croissance interne de chiffre d'affaires annuel attendue à plus de 12% sur l'ensemble de l'exercice 2014.

Eligibilité des BSAA 2021 sur les PEA

Pour les actionnaires qui ont vu leurs BSAA 2021 sortir de leur PEA, des procédures juridiques sont actuellement menées par Prologue pour obtenir leur réintégration. Le Groupe les tiendra informés de ces procédures très régulièrement et leur demande dès à présent de se faire connaître soit par courrier soit par mail à actionnaire@prologue.fr.

Les Ulis, le 27 novembre 2014 : Information concernant le projet de rapprochement avec le groupe O2i

Pour faire suite à ses communiqués du 2 et du 15 octobre 2014, Prologue confirme être en train de finaliser son projet d'offre publique d'échange (OPE) visant les titres de la société O2i, cotée sur Alternext. Il est rappelé que la parité actuellement envisagée est de 3 actions Prologue pour 2 actions O2i.

Prologue rappelle qu'à ce stade, elle a d'ores et déjà obtenu des engagements d'apport (révocables en cas de dépôt d'une offre concurrente) portant sur environ 16% du capital d'O2i.

Prologue a choisi de légèrement différer le dépôt de son projet d'offre, afin de pouvoir terminer ses négociations avec certains actionnaires significatifs d'O2i, lesquelles n'ont pas encore abouti à ce jour. Prologue s'efforce en effet de maximaliser les chances de réussite de son offre, laquelle reste en tout état de cause conditionnée à la décision de conformité de l'AMF.

**Les Ulis, le 4 décembre 2014 : Information sur l'évolution du capital de Prologue suite aux exercices de BSA.
Prologue intègre l'indice ENTERNEXT 150**

Nombre d'actions en circulation.

Le groupe Prologue informe ses actionnaires que suite au succès de la récente levée de capitaux qui a permis de renforcer les fonds propres de près de 16 M€, le capital du groupe Prologue est désormais composé de 26 575 891 actions au nominal de 0,80 € soit un capital de 21 260 712,80 €.

Cette hausse du nombre d'actions en circulation a eu pour conséquence mécanique la réduction du pourcentage de détention de Georges SEBAN, qui voit ses droits de vote détenus directement et indirectement passés sous le seuil de 5% pour atteindre désormais 4,68 %. Il s'agit d'un franchissement de seuil passif, Georges Seban n'ayant cédé aucune action dans les périodes récentes et s'étant même renforcé au capital en transformant en partie ses BSAAR 2020 en BSAA 2021.

Indice ENTERNEXT 150

Prologue confirme avoir été retenu pour intégrer l'indice ENTERNEXT PEA-PME 150 qui consacre les entreprises valeurs moyennes les plus liquides et éligibles au PEA-PME.

Les Ulis, le 16 janvier 2015 : Ajournement de quelques semaines de l'AGE du 17 janvier 2015

Afin de permettre aux actionnaires de Prologue de disposer d'un bon niveau d'information avant de prendre leur décision, le Conseil d'administration de Prologue a décidé ce jour d'ajourner de quelques semaines l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui devait se réunir le 17 janvier 2015, si bien que seule se tiendra l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le même jour à 14h30.

Cet ajournement est destiné à permettre la remise par le Commissaire aux Apports d'un rapport complémentaire qui pourra tenir compte du projet de note en réponse de la société O2i et de l'expertise indépendante qui étaient attendus pour le 13 janvier 2015.

Le Conseil d'administration de Prologue arrêtera la nouvelle date de l'AGE dans un délai proche. Il est précisé que cette AGE conservera le même ordre du jour et qu'en conséquence les pouvoirs et procurations des actionnaires resteront valables, sans qu'il soit besoin de les réitérer.

Ce décalage de l'AGE sur quelques semaines ne change en rien le projet de rapprochement entre Prologue et O2i, sachant que l'OPE sera lancée dès sa validation par l'AMF.

Les Ulis, le 27 février 2015 : Forte croissance du CA 2014 - Bonnes perspectives 2015 - Poursuite du rapprochement avec O2i

Forte croissance interne au dernier trimestre 2014

Prologue a enregistré sur l'ensemble de son exercice 2014 un chiffre d'affaires de 22,29 M€, marqué par une très forte croissance interne qui a atteint 13,6% sur le dernier trimestre de l'année et 11% sur l'ensemble de l'année.

Chiffre d'affaires par activité (M€)	T4 2013	T4 2014	Variation
Logiciels, infrastructures et téléphonie en mode Cloud	1,50	1,69	+12,7%
Ventes de licences, de matériels et de services associés	2,96	2,77	- 6,2%
Autres activités de service	1,20	1,96	+ 63,6%
Total	5,65	6,42	+13,6%

(Données consolidées non auditées)

Par métier l'activité a été portée par les ventes de logiciels, d'infrastructures et de téléphonie en mode Cloud qui progressent de 12,7%. La hausse des autres activités de service traduit le démarrage de notre activité en Amérique latine.

Chiffre d'affaires par zone géographique (M€)	T4 2013	T4 2014	Variation
Espagne	4,10	4,66	+13,6%
France	1,33	1,02	- 23,6%
Etats Unis+ reste du monde	0,22	0,75	+243,2%
Total	5,65	6,42	13,6%

(Données consolidées non auditées)

Par région le marché espagnol reste le premier marché du groupe avec, sur le dernier trimestre 2014, une croissance qui atteint +13,6% et sur l'année 2014 une progression de 15,6 %. L'activité en France est, comme anticipé, en baisse sur l'année de 9,9% ; la baisse de 23,6% sur le 4^e trimestre correspond à l'arrêt d'activités.

Le triplement du chiffre d'affaires des filiales étrangères est dû à l'activité des filiales en Amérique latine.

Evolution du chiffre d'affaires consolidé par trimestre (M€)	2013	2014
1 ^{er} trimestre	5,02	5,77
2 ^{ème} trimestre	4,74	5,28
3 ^{ème} trimestre	4,67	4,82
4 ^{ème} trimestre	5,65	6,42
Total 12 mois	20,08	22,29

(Données non auditées)

Bonnes perspectives d'activité pour 2015

Prologue anticipe pour 2015 une nouvelle année de croissance portée à la fois par ses activités de Cloud, de téléphonie et de dématérialisation ainsi que par la poursuite du développement de ses filiales en Amérique Latine. Avec une trésorerie disponible de 13M€ au 31 décembre 2014, le groupe dispose de l'ensemble des moyens financiers nécessaires pour réussir sa stratégie ambitieuse de croissance.

Poursuite du rapprochement avec O2i

Prologue a pris connaissance du projet de note d'information en réponse de la société O2i publié hier et qui contient l'avis motivé défavorable du conseil d'administration d'O2i ainsi que le rapport de l'expert indépendant RLCF mandaté par O2i qui conclut que l'offre n'est pas équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires d'O2i.

Le projet de note en réponse confirme les divergences de points de vue déjà connues entre les directions d'O2i et de Prologue, tant dans l'appréciation des synergies potentielles que de la parité d'échange, et était prévisible dans un contexte d'offre publique non sollicitée.

Prologue entend poursuivre avec détermination son projet de rapprochement avec O2i qui s'inscrit dans une perspective stratégique de long terme.

Prologue pourrait tenir le 28 mars 2015 l'assemblée générale extraordinaire qui avait été ajournée le 17 janvier dernier.

Prochaine publication : les résultats annuels le 30 avril 2015.

26.18. Glossaire

26.18.1. Technique

Cloud privé / cloud public : Un Cloud est défini comme un ensemble de ressources informatiques (ordinateurs, mémoires, stockages, réseaux, applications et outils de développements, qui sont regroupées dans des couches qu'on appelle aussi IaaS, PaaS, SaaS) et qui sont mises à la disposition de l'utilisateur sous forme d'abonnement qui les exploite en self-service et à la demande. Le Cloud est dit **privé** lorsque ces ressources appartiennent à l'entreprise et sont mises à la disposition exclusive des employés de l'entreprise. Alors que dans le cas d'un Cloud **public**, les ressources sont gérées par un opérateur indépendant qui met à la disposition de toutes les entreprises ces ressources.

Cloudware : Expression qui décrit un ensemble logiciel permettant de créer, de déployer, d'exécuter et de gérer des applications dans une informatique en nuage (Cloud).

Dématérialisation : Consiste à remplacer des supports matériels tels que le papier (courriers, factures, bordereaux divers, commandes, avoirs, etc.) par des documents au format numérique afin de les échanger avec divers organismes (administrations, clients, fournisseurs,...) sous cette forme.

GED : Gestion Electronique de Document, désigne un procédé informatisé visant à organiser et gérer des informations et des documents au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels permettant la gestion de ces contenus documentaires.

Multi-utilisation : Principe d'un système permettant à plusieurs utilisateurs d'utiliser une ou plusieurs applications simultanément, par opposition à mono utilisation, un seul utilisateur par application.

SEPA (Single Euro Payments Area): S'inscrivant dans le sillage de la monnaie unique, le SEPA permettra à toutes les personnes possédant un compte bancaire en Europe d'effectuer des paiements en bénéficiant de conditions et de moyens standardisés.

Use it Flow : Moteur multinormes multi protocoles permettant la transformation et le routage de documents dématérialisés (numériques), à l'usage des leaders de la grande distribution et de leurs fournisseurs, des bailleurs, des banques, Produit de la gamme Use it disponible dans les environnements Linux et Windows, en mode licence ou en SAAS.

Virtualisation : Principe qui consiste, via une couche d'abstraction matérielle et/ou logicielle à faire fonctionner plusieurs systèmes d'exploitation ou applications sur un ou plusieurs serveurs. L'abstraction apporte la souplesse dans la gestion et le déploiement des machines ou applications.

Web FSE : Produit logiciel permettant d'intégrer aux applications et solution de santé la gestion des feuilles de soins électroniques au format SESAM-Vitale 1.40. Cette offre Prologue permet de simplifier l'intégration logicielle et de réduire le processus d'homologation de l'application résultante. Prologue propose un accompagnement à l'intégration.

CTI : Le Couplage Téléphonie-Informatique est un ensemble de techniques permettant de faire fonctionner ensemble des applications informatiques et des dispositifs ou équipements téléphoniques. En général ces dispositifs sont utilisés dans des applications de gestion de la relation clients (CRM) où ils permettent de relier un centre d'appel au système informatique (appel direct du correspondant à partir d'une fiche « client », ou accès direct à la fiche « client » à partir d'un appel entrant d'un correspondant).

ERP : l'Entreprise Resource Planning ou Progiciel de Gestion Intégré, est un logiciel, destiné à une organisation, qui regroupe en un seul système informatique centralisé les moyens d'assurer une gestion intégrée de l'ensemble des fonctions de l'entreprise.

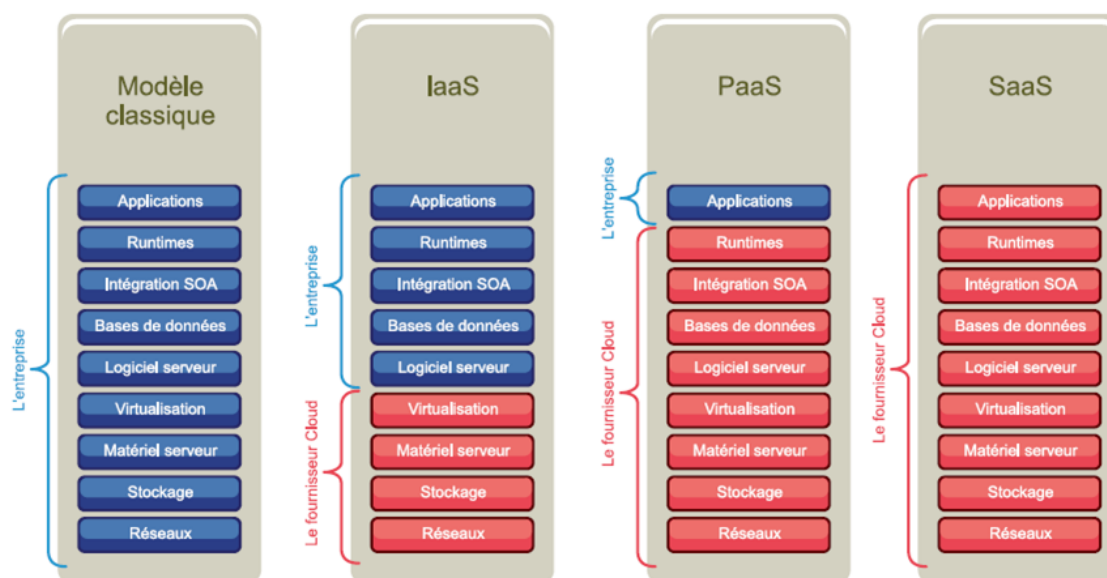
CRM : Le Customer Relationship Management ou la Gestion de la Relation Client (GRC) est un ensemble d'outils et techniques permettant de capter, de centraliser, de traiter et d'analyser les informations relatives ou clients ou prospect. Ces outils permettent d'avoir un suivi client complet et à jour afin de fidéliser la relation fournisseur-client et d'offrir ainsi un meilleur service. Ces techniques sont utilisées dans la vente, dans le marketing et dans les services.

Brokering (plateforme de brokering) : Le brokering est une activité de courtage, dans les projets clouds cette activité peut être traitée par un ensemble informatique (portail applicatif + plateforme technique) mettant en relations plusieurs Clouds publics et permettant ainsi de proposer à l'utilisateur (le client), de déployer ou d'utiliser des applications sur un large choix de systèmes au meilleur tarif et en fonction de ses critères (localisations, services proposés, tarifs, ...). Cette plateforme propose ainsi, au travers d'un accès unique, l'accès à un grand nombre de solutions possibles.

Open source : La désignation open source, ou « code source ouvert », s'applique aux logiciels dont la licence respecte des critères précisément établis par l'Open Source Initiative, c'est-à-dire les possibilités de libre redistribution, d'accès au code source de créer des travaux dérivés.

SaaS – PaaS – IaaS : Ce sont les 3 principales déclinaisons des services proposés en mode Cloud. Le SaaS «ou Software as a Service » étant le plus connu, il permet d'acheter et d'utiliser du logiciel pendant la durée d'utilisation souhaitée, les applications sont uniquement facturées à l'usage qui en est fait (le mode SaaS comme le présente le schéma ci-après intègre l'ensemble des composants nécessaires à l'exécution de l'application). Le principe est le même, pour le PaaS et le IaaS qui sont respectivement Platform as a Service et Infrastructure as a Service. Le PaaS pouvant par exemple représenté « un ensemble logiciel utilisé pour construire de applications en mode SaaS (le schéma présente l'ensemble des outils permettant d'exécuter l'application).

Alors que le IaaS, se contente de proposer uniquement, l'usage d'infrastructure d'exécution telle que des machines virtuelles et les moyens télécoms d'accès. Les plateformes IaaS intègrent généralement les systèmes d'exploitation tels que Linux et Windows.



EDI : L'échange de Données Informatisées désigne l'échange d'informations (messages standardisés) entre deux entités. L'EDI vise l'économie et la fiabilité en réalisant l'automatisation des processus, la réduction des temps d'acheminement, la diminution de flux papier, la réduction de l'intervention humaine dans le traitement de l'information et l'intégration directe des données d'applications à applications. L'EDI d'abord utilisé dans les relations fournisseurs, clients, banque et en particulier dans la grande distribution, s'est implanté dans de nombreux secteurs d'activité. L'EDI s'appuie sur plusieurs normes qui concernent les formats et les protocoles d'échange, et sur des organismes de certification.

TMA : La Tierce Maintenance Applicative consiste, pour une entreprise, à confier l'infogérance d'une ou plusieurs applications à une entreprise externe spécialisée. L'entreprise établit un contrat pour maintenir en condition opérationnelle son ou ses applications et définit la qualité de service (SLA) qui régit ce contrat. Le recours à la TMA permet entre autres de maîtriser et réduire les coûts de maintenance (meilleure maîtrise des budgets).

Application Market Place : L'Application Market Place est une place de marché présentée sous la forme d'une application informatique Web (portail) qui propose un panel d'applications (génériques, classées par genre ou ciblant des domaines verticaux précis), permettant à une entreprise ou un particulier d'acheter et d'utiliser une ou plusieurs applications sans recourir à plusieurs fournisseurs.

Software factories : Les "software factories" sont des usines logicielles qui permettent d'automatiser toute la gestion du cycle de vie d'une application informatique (de la conception à la maintenance), elles permettent de faire travailler plusieurs équipes (distantes ou non) sur un même projet, et permettent d'avoir une vue globale et centralisée de l'avancement des projets, elles facilitent la production en mode collaboratif.

Cloud hybride : Selon le NIST (National Institute of Standards and Technology) le Cloud computing est l'accès via un réseau de télécommunications, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables. Le cloud public s'appuie sur une infrastructure externe à l'entreprise et mutualisée, le cloud privé s'appuie sur une infrastructure dédiée et souvent interne. Le Cloud hybride peut être un bon compromis et permettre de prendre le meilleur des deux mondes, il permet de faire fonctionner ensemble ou de répartir des applications sur des clouds dits publics et des clouds privés.

Workflow : Un système de Workflow est une application qui permet de décrire et de gérer les flux d'informations et les tâches (processus métiers en général) au sein d'une organisation ou d'un service. Le système de Workflow automatise et facilite donc les échanges, les prises de décision, et la circulation de l'information, il permet d'avoir une vue globale ou partielle instantanée des flux qui concernent l'organisation ou un service.

26.18.2. Financier

Trésorerie disponible : La trésorerie disponible est l'ensemble des sommes d'argent disponibles en caisse ou placées sur des comptes bancaires.

Trésorerie nette : La trésorerie nette est l'excédent de liquidités détenues en prenant en comptes les dettes financières à court terme.

26.19. Note complémentaire aux annexes

26.19.1. Bilan

26.19.1.1 Immobilisations Incorporelles

Unités génératrices de trésorerie du groupe:

En France les Unités Génératrices de Trésorerie sont les sociétés Prologue et Imecom ;

En Espagne l'Unité Génératrice de Trésorerie est la société Alhambra Systems

Les autres Unités Génératrices de Trésorerie sont Imecom Inc (USA) et Alhambra Polska (Pologne, UGT non significative).

L'écart d'acquisition provient de l'UGT Espagnole et les tests de dépréciation sont réalisés sur le sous-groupe incluant les filiales d'Alhambra Systems (imécom Inc, Alhambra Polska, Alhambra Eidos).

Méthode de détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Espagne sur l'écart d'acquisition

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition enregistré dans les comptes consolidés sur cette UGT et sa valeur recouvrable.

Cette valeur est calculée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

26.19.1.2 Hypothèses retenues pour construire les flux futurs de trésorerie

- Un taux de croissance du chiffre d'affaires de 5% à 12.5% sur la période du Business plan (2014 à 2018). Ces taux reflètent l'évolution des 2 activités principales du groupe soit ;

- Les services récurrents de télécom et de CLOUD,

- La vente de matériel et licences, les projets de mise en place et de support récurrent correspondants, les services d'intégration, développement et TMA de logiciels, la régie, le conseil et la formation.

Ces hypothèses ont été établies à la clôture de l'exercice 2013.

La forte croissance de CA est due notamment au développement commercial d'Alhambra System en Amérique latine (représentant 25 à 79% de la croissance du chiffre d'affaires) ainsi qu'à une forte reprise de l'activité en Espagne en 2014 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Source	conso	conso	conso	B.Plan	B.Plan	B.Plan	B.Plan
ALH Espagne	15 043	14 597	14 205	15 521	15 424	15 959	16 145
IMECOM INC	772	841	772	861	1 199	1 570	2 017
POLOGNE	0	29	0	0	0	0	0
AMERIQUE LATINE	0	0	0	466	1 355	2 330	3 540
TOTAL chiffre d'affaires	15 816	15 468	14 977	16 848	17 979	19 859	21 702
Evolution du chiffre d'affaires		-348	-491	1 872	1 130	1 880	1 843
Evolution du chiffre d'affaires en %		-2,20%	-3,17%	12,50%	6,71%	10,46%	9,28%
Part de l'Amérique latine dans l'évolution du chiffre d'affaires				24,89 %	78,64 %	51,87 %	65,64 %

- Une stabilisation du coût des marchandises et des coûts directs en % du chiffre d'affaires sur 2014 à 2018.

- Une faible décroissance des coûts du personnel d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires.

- Une stabilisation des frais de structure en pourcentage du chiffre d'affaires.

- Un taux d'actualisation de 12.5 % correspondant à un taux prudent tenant compte d'une pondération liée à un coût de l'endettement d'environ 4.5%.

- Un taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie de 1.5%.

26.19.1.3 Tests de sensibilité

Les tests de sensibilité requis par la norme IAS36.134 ont été réalisés (à la clôture du 31/12/2013); la valeur obtenue du sous-groupe Alhambra se situe entre 6,8 M€ et 9,4 M€ selon les hypothèses ci-dessous.

Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation				
	11,5%	12,0%	12,5%	13,0%	13,5%
0,0%	7 845	7 330	6 857	7 244	6 843
1,5%	8 976	8 338	7 761	7 237	6 757
2,0%	9 432	8 743	8 121	7 557	7 044

La valeur de l'écart d'acquisition dans les comptes étant de 4,6 M€, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur 2013.

Au vu du marché et des transactions réalisées sur le secteur d'activité du sous-groupe Alhambra courant 2013 et début 2014, il est certain que si la méthode des multiples de l'EBITDA avait été retenue pour calculer la valeur recouvrable de ce sous-groupe, la valeur d'utilité aurait été bien supérieure

26.19.1.4 Créances clients :

Affacturation

Les créances affacturées proviennent entièrement de la France

Le contrat d'affacturation est conclu sans limitation dans le temps et sans plafond de valeur.

Les principaux impacts de ces contrats d'affacturation sur 2013 et 1S2014 sont les suivants :

	(en Keuros)	
Principaux impacts financiers	31/12/2013	30/06/2014
Commissions d'affacturation	71	30
Commission de financement	20	4
Créances affacturées	1 067	795
Chiffre d'affaires confié au Factor	4 709	2 416
Garantie Prologue -10% de créances cédées, seuil mini	80	80
Garantie Imecom -10% de créances cédées, seuil mini	30	30

Le groupe n'a aucun engagement hors bilan sur son factor

Autres créances non affacturées

Ces créances proviennent principalement de l'Espagne

Echéancier des créances clients

Le tableau ci-après représente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés du Groupe au 31 décembre 2013 :

Clients et Comptes rattachés	<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	S/S Total créances échues
Espagne	115 733	93 643	0	209 376
Etats Unis	0	0	0	0
TOTAL	115 733	93 643	0	209 376

Le tableau ci-après représente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés du Groupe au 30 juin 2014 :

Clients et Comptes rattachés	<30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	S/S Total créances échues
Espagne	119 655	146 300	77 054	343 009
Etats Unis	0	0	0	0
TOTAL	119 655	146 300	77 054	343 009

Dettes et autres passifs :

Le groupe n'a aucune contrainte de covenants bancaires. La dette RJ est soldée au 30 novembre 2014.

26.19.2. Résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire Groupe se ventile entre les engagements récurrents et les nouvelles affaires comme suit :

Chiffre d'affaires en K€	2011	2012	2013	30/06/2014
Contrats récurrents	7 729	7 189	5 038	2 098
Autre Chiffre d'affaires	14 720	14 266	15 326	8 939
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	22 449	21 455	20 364	11 037